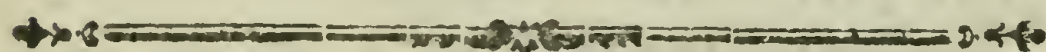


L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.



MAI, 1782.



TOME V.

ONZIEME ANNÉE.



A PARIS,

Chez VALADE, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.



Conditions pour l'Abonnement.

On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint Yves, aux conditions ſuivantes ; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens ; chez *B. Lefrancq*, Libraire.

A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande, & *B. Vlam*, Libraire.

A Stockholm, chez *Oerſtrom*, Libraire de la Société.

A Pragues, chez *Wolfgand-Gerle*, Libraire.

A Vienne, chez *Grœffer*, Libraire.

A Hambourg, chez *Virchaux*, Libraire.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade.* Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, près St. Hubert, à Liege.



L'ESPRIT

DES

JOURNAUX.

Observations sur les loix criminelles de France ; par M. Boucher d'Argis, conseiller au Châtelet. A Amſterdam ; & ſe vend à Paris, chez le Boucher, libraire, quai de Gevres, près le Pont Notre-Dame. Petit *in-12.* de 195 pages. 1781.

M. Boucher d'Argis, fils du célebre avocat de ce nom, & conſeiller au châtelet de Paris, eſt auteur de cet ouvrage, qui ne peut faire que beaucoup d'honneur à ſon cœur & à ſes talens; ce ne ſont que de ſimples obſervations qu'il avoit faites, comme il le dit lui-même dans un avertiſſement très-modeſte, pour répondre à différentes queſtions que lui avoit faites un homme de lettres, & qu'il n'avoit pas deſſein de rendre publiques ; mais on a deſiré qu'elles fuſſent imprimées. On a penſé, dit-il, que ſous une adminiſtration comme la

nôtre, où le ſouverain n'eſt occupé que du bonheur de ſes peuples, on ne rejetteroit pas avec mépris les vœux d'un bon citoyen, qui, pénétré de reſpect pour les loix, a cru cependant y découvrir quelques diſpoſitions ſuſceptibles de changemens ou d'interprétation.

Il n'eſt aſſurément pas le ſeul à qui ſes idées ſe ſoient préſentées : quelques précautions que l'on prenne, quelqu'attention que l'on apporte à la confection d'une loi, il eſt tant de nuances qu'il eſt difficile de ſaiſir, tant de cas qu'il eſt preſqu'impoſſible de prévoir, qu'un légiſlateur ne peut jamais être ſûr de faire une loi invariable, également propre à tous les cas, à tous les lieux & à tous les tems; le changement des mœurs, l'augmentation des ſujets, la différence des crimes, néceſſitent ſouvent, comme notre auteur le dit, ou des changemens ou des interprétations. Auſſi la réforme de nos loix criminelles eſt-elle l'objet de tous les vœux; ceux des magiſtrats ſe réuniſſent à ceux des citoyens; c'eſt ainſi que s'exprimoit M. Servant, avocat-général au parlement de Grenoble, dans un diſcours imprimé en 1767. Les corps littéraires eux-mêmes propoſent aujourd'hui pour ſujet des prix qu'ils diſtribuent, la diſcuſſion de cette matiere importante. M. Boucher d'Argis connoît tous les auteurs qui, depuis quelques années, ont écrit ſur ce ſujet; il a lu les ouvrages de M. le préſident de Monteſquieu, du marquis de Beccaria, de M. le Troſne, & en dernier lieu celui de M. Vermeil, avocat, dont nous avons rendu

compte il y a quelques mois dans ce journal. (*) Il ne diſſimule pas qu'il ne vient qu'après tous ces auteurs célebres; il eſt, dit-il, des vérités, dont l'importance juſtifie la répétition & l'auteur qui les expoſe. Je n'oſe me flatter, dit-il, dans un autre endroit avec une modeſtie très-louable, de procurer, par mes ſeules obſervations, des changemens ſi néceſſaires; mais ma réclamation pourra en exciter d'autres, qui, mieux conçues & mieux préſentées, ſeront peut-être accueillies.

Après cet avant-propos fort ſage & fort bien écrit, l'auteur entre en matiere; & ſans entrer dans les détails hiſtoriques de notre droit criminel, il examine ſes inconvéniens, & il les conſidere ſous deux points de vue, en la forme & au fond. En la forme, parce qu'elle lui paroît trop contraire aux accuſés; au fond, parce que, dans beaucoup de cas, les peines ne lui paroiſſent pas proportionnées aux crimes, étant trop rigoureuſes dans les uns & illuſoires dans les autres.

Il diſtingue dans notre procédure criminelle quatre époques très-intéreſſantes, dont deux ſeulement offrent quelques reſſources aux accuſés, & deux leur ſont abſolument contraires. Ces quatre époques ſont l'information, l'interrogatoire, le récolement des témoins & la confrontation : l'interrogatoire & la confrontation ſont deux époques précieuſes à l'accuſé, en ce

(*) Volume de *janvier*, 1782, page 3 & ſuivantes.

qu'elles lui préſentent quelques moyens de défenſes ; mais l'information & le récolement lui ſont abſolument contraires, puiſque tout ſe paſſe dans le cabinet du juge, entre lui & le témoin, hors la préſence de l'accuſé. M. Boucher d'Argis peint avec force le malheur d'un homme qu'un décret de priſe de corps arrache à ſa famille, à ſes amis, à ſon commerce, &c. » Ne comparons pas, dit-il, nos » priſons & leurs abus à ces gouffres, où les » inquiſitions Eſpagnole & Portugaiſe précipi- » tent chaque jour tant de victimes de leur » avarice. Cependant à Paris comme à Séville, » comme à Goa, l'homme ſur lequel la juſ- » tice déploie ſon bras & qu'elle menace de » ſon glaive, eſt jetté dans un cachot impéné- » trable à la lumiere ; il partage cette horrible » demeure avec une foule d'animaux deſtruc- » teurs, qui viennent à la faveur de l'obſcu- » rité, dévorer ſa nourriture, ronger ſes vête- » mens, & qui l'attaquent ſouvent lui-même. » Inacceſſible à ſa femme, à ſes enfans, à ſes » amis, il paſſe ordinairement pluſieurs jours » enterré dans ces tombeaux, que leur profon- » deur remplit toujours d'une humidité mor- » telle, & il en ſort l'imagination égarée par » l'horreur de la ſolitude, pour ſubir un in- » terrogatoire d'où dépend quelquefois ſon » ſalut ou ſa mort. « L'auteur convient qu'il peut être important de ſéqueſtrer un accuſé qui n'eſt pas encore interrogé ; il ne faut pas qu'il puiſſe ſouſtraire les traces de ſon crime, s'il en a commis ; il ne faut pas lui laiſſer les

moyens de braver la juſtice & de lui échapper. Mais une priſon telle qu'on vient de la dépeindre eſt une affreuſe punition, & celui qui la ſouffre n'eſt pas encore reconnu coupable : or la détention d'un accuſé ne doit pas être une peine, mais ſeulement une précaution pour s'aſſurer de ſa perſonne juſqu'à la fin du procès. On éleve dans un des quartiers de la capitale un édifice deſtiné uniquement à renfermer les débiteurs; ils laiſſeront néceſſairement un vide dans les priſons : M. Boucher d'Argis eſt d'avis qu'il faudroit y conſtruire des cellules pour *les accuſés qui ſont encore au ſecret.*

Quand on interroge un accuſé, on exige de lui le ſerment de dire vérité. » Cette diſpoſi- » tion pieuſe de la loi ſeroit ſage ſans doute, » ſi l'amour de la vérité pouvoit l'emporter ſur » celui de la vie : mais quelle confiance don- » ner au ſerment d'un malheureux, qui ne peut » rendre hommage à la vérité, ſans ſe trahir » lui-même, ſans être tout à la fois ſon juge » & ſon bourreau ! La vérité n'a point aſſez » d'empire ſur l'homme, pour opérer ce pro- » dige. La religion d'ailleurs exige-t-elle de » pareils ſacrifices ? Nous laiſſerons aux théo- » logiens le ſoin de prononcer ſur cette queſ- » tion : mais il eſt certain que l'uſage de faire » prêter ſerment aux accuſés eſt illuſoire, ridi- » cule, & qu'il ſeroit plus ſage de le ſuppri- » mer que de le maintenir. «

En parlant du récolement des témoins, qui ſuit l'interrogatoire de l'accuſé & précede la confrontation, M. Boucher d'Argis remarque

une contrariété qui lui femble *bien extraordinaire.* » L'information, dit-il, n'eft cenfée com-
» plette qu'après le récolement, & cependant
» l'accufé eft décrété fur l'information avant
» le récolement. Lorfqu'au récolement, le juge
» demande au témoin s'il perfifte dans la dépo-
» fition, dont on vient de lui faire lecture, le
» témoin eft le maître de la réformer, de l'at-
» ténuer, d'en aggraver les circonftances; il
» peut, fuivant les motifs qui l'ont fait parler
» & qui le font parler encore, venir au fecours
» de l'accufé, ou l'écrafer. Cependant l'accufé
» a déja été emprifonné fur la foi de l'infor-
» mation, & elle n'étoit pas cenfée complette,
» puifque le récolement n'étoit pas fait, puif-
» que le témoin peut abfolument varier jufques
» & compris le récolement. Il femble qu'ici
» l'ordre des chofes eft renverfé, & ce feroit
» le cas de le rétablir. Il faudroit que le réco-
» lement précédât l'examen, que fait le juge,
» pour favoir s'il décrétera ou non; la pré-
» caution que le légiflateur a voulu que prît
» le magiftrat de s'affurer de la vérité des
» faits par une déclaration géminée des témoins,
» a befoin d'être perfectionnée, & elle le fera,
» quand avant de décréter, le juge fe fera
» affuré par le récolement de la véracité des
» témoins. «

Après ces réflexions, notre auteur paffe à l'examen de la queftion de favoir s'il ne faudroit pas, comme en Angleterre, & comme paroiffent le penfer plufieurs auteurs, que la procédure criminelle fût publique? Et il fe dé-

cide en faveur de l'usage de tenir cette procédure secrette. Il voit, avec peine, qu'en adoptant la procédure angloise & beaucoup d'autres usages de ce peuple, on veuille sans cesse élever une nation rivale au mépris de notre patrie, & parce qu'un abus est consacré chez elle par un long usage, l'ériger en œuvre de sagesse. » N'est-ce donc, dit-il, que sur les » bords de la Tamise que la raison a fixé son » empire ? Il semble que l'anglomanie s'étudie » aujourd'hui sur tous les objets indifféremment ; ce goût d'une mode étrangere s'est » accru par degrés des vêtemens aux mœurs, » & des mœurs aux loix. « Nous nous garderons bien de décider cette importante question ; nous nous contenterons de dire que ceux qui sont d'avis de la publicité de l'instruction criminelle, en ont donné des raisons très-plausibles, (*) & que M. Boucher d'Argis en donne dans son ouvrage en faveur du secret qui nous ont paru avoir aussi beaucoup de poids ; peut-être pourroit-on accorder ces différens avis en rendant cette procédure publique à une certaine époque, à laquelle on ne risqueroit plus de perdre de réputation pour toujours un accusé qui, par le jugement définitif, peut être absous, & on rendroit le public, intéressé à la punition des crimes, témoin des motifs qui ont décidé les juges à la punition des coupables. Au reste, notre auteur voudroit que, dès

(*) Voyez le journal de *mars*, pag. 158.

que l'accufé eft confronté, on lui délivrât des copies tant des plaintes que des informations & de fes interrogatoires.

» Souvent, dit-il, un homme d'une com» plexion foible eft troublé quand il paroît de» vant fon juge, & la force ne garantit pas » toujours de cet effroi, fur-tout fi ce juge eft » dur dans fes difcours, s'il y joint des me» naces; l'accufé fe trouble; il n'entend qu'im» parfaitement les queftions qui lui font faites; » il y répond mal, & fa défenfe eft incom» plette. Si on lui délivroit la copie de la pro» cédure, il la méditeroit dans le filence de » la prifon; rendu à lui-même, fes réflexions » feroient plus fûres, comme fes idées feroient » plus calmes; il conféreroit avec fes confeils, » & il fe prépareroit pour l'interrogatoire qui » précede le jugement. Si l'accufé eft pourvu » de quelque fortune, il trouve bien les moyens » d'éluder cette prohibition; mais s'il eft pau» vre, il n'a pas cet avantage, & fouvent il » eft la victime de fon *inopie.* «

Nous avouerons, avec l'impartialité dont nous nous fommes fait une loi, que dans un ouvrage qui nous a paru en général auffi-bien écrit que celui-ci, nous avons été furpris de trouver le mot *inopie*, qui, quoiqu'on entende ce que l'auteur a voulu dire, n'eft point un mot de notre langue, & ne fe trouve dans aucun de nos dictionnaires.

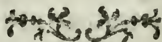
Un autre article de la jurifprudence criminelle, femble à M. Boucher d'Argis, fufceptible de réforme, c'eft celui qui défend d'ordon-

ner la preuve d'aucuns faits juſtificatifs qu'après la viſite du procès : enſorte que » ſi un hom-» me eſt pourſuivi par un ennemi puiſſant, » qui ait le ſecret de multiplier les procédures, » d'élever chaque jour de nouveaux incidens, » d'accumuler les informations, les procès-ver-» baux, les vérifications, en un mot, toutes » les ruſes de la chicane, il faudra qu'il de-» meure des années entieres privé de ſa liberté, » que ſon honneur ſoit ſuſpendu, & il ne lui » ſera pas permis de ſe défendre. Il faudra qu'il » attende vainement la concluſion d'un procès » qu'on aura le ſecret d'éterniſer, & pendant » tout ce laps de tems, la preuve de ſon in-» nocence s'éclipſera, les témoins en état de » l'atteſter mourront ou s'éloigneront, & il » ſera impoſſible de les retrouver pour les » faire entendre. Une pareille diſpoſition de la » loi eſt trop abuſive, expoſe les accuſés à » trop de vexations, pour n'être pas changée, » ſi le gouvernement daigne s'occuper quel-» que jour de la réformation de notre code » pénal. «

Il paroît encore très-abuſif à l'auteur de faire ſubir à un accuſé l'infamie de la ſellette, avant qu'il ſoit déclaré coupable, & cela d'après les concluſions d'un ſeul homme, que l'on n'adopte pas toujours dans le jugement définitif. Il finit par des remarques très-judicieuſes ſur la diſproportion fréquente des peines avec les délits, & nous ne nous arrêterons pas ſur cet article qui a déja été traité par d'autres juriſconſultes ; mais nous croyons qu'on ne peut trop applau-

dir aux excellentes vues que présentent ces observations; & nous joindrons nos vœux à ceux de l'estimable magistrat, auquel nous en sommes redevables. » Espérons, dit-il, à la fin » de sa préface, que notre auguste monarque, » après avoir préparé le soulagement de ses » peuples par le rétablissement de l'ordre dans » ses finances, daignera s'occuper d'une ma» niere toute particuliere de la réformation de » nos loix, *& singuliérement de celles qui sta*» *tuent sur la vie & l'honneur des hommes*; & » LOUIS XVI, restaurateur des tribunaux, » des finances, des loix & des droits de l'hu» manité, ne méritera-t-il pas de réunir tous » les titres de sage, de bon, de grand & de » bien aimé, accordés séparément à plusieurs » de nos rois? «

(*Journal des savans*; *Journal* de Paris.)



STORIA politica e litteraria della Grecia, &c. *Histoire politique & littéraire de la Grece ; par* CHARLES DENINA, *professeur émérite d'éloquence dans l'université royale, directeur des études d'histoire & de belles-lettres dans l'académie royale de Turin, associé de l'académie royale de Naples, &c. & membre de celle de Florence. Tome I & II.* De l'imprimerie royale. 1781. *In-8vo.*

APRÈS l'étude de l'histoire nationale, personne ne doute qu'en fait d'histoire profane, on ne doive regarder comme la plus utile & la plus intéressante, l'étude de l'histoire grecque & celle de l'histoire romaine; celle-ci par l'importance des événemens & des personnages qu'elle nous présente, & l'autre par ces mêmes motifs, & en outre, parce qu'elle renferme la plus brillante période de l'histoire des progrès de l'esprit humain dans la carriere des sciences & des beaux-arts, qui, chez les Grecs, se sont élevés à un si haut degré, & qui ont été transmis aux Romains leurs vainqueurs.

Græcia victa ferum victorem vicit & artes
Intulit agresti latio. . . . .

On a certainement beaucoup écrit sur une nation, qui, outre qu'elle a été la maîtresse

de toutes les autres qui ont exifté après elle, nous a enfuite tranfmis dans prefque tous les genres de littérature & dans les beaux-arts des modeles inimitables, qui ne ceffent tous les jours d'exciter l'admiration de ceux qui ont le plus de goût & de jugement.

On a toujours defiré un corps élémentaire & fuivi de l'hiftoire de cette grande nation, confidérée dans tous fes afpects, & écrite avec cette critique, avec ces connoiffances, & ces lumieres qu'exige notre fiecle, & qui en rendent la lecture utile & agréable. C'eft fous ce point de vue que M. l'abbé Denina, déja connu par plufieurs bons ouvrages, a entrepris d'écrire en italien l'hiftoire de la Grece; c'eft auffi dans le même deffein que M. Coufin Defpréaux vient de donner à la France une excellente hiftoire de cette même nation (*). Ces deux hiftoriens rendent par leurs ouvrages, un fervice éminent à la littérature. On dira peut-être que nous avons Mrs. Rollin, Hardion, &c. Mais quoique M.

(*) *Hiftoire générale & particuliere de la Grece, contenant l'origine, le progrès, la décadence des loix, des fciences, des arts & des lettres, de la philofophie, &c. précédée d'une defcription géographique, de differtations fur la chronologie, les mefures, la mythologie, &c. & terminée par le parallele des Grecs anciens avec les Grecs modernes;* par M. Coufin Defpréaux, de l'académie des fciences, belles-lettres & arts de Rouen, &c. A Rouen, chez le Boucher; & à Paris, chez Durand. Voyez l'*Efprit des Journaux*, août 1781, pag. 3 & fuivantes.

Rollin ne mérite certainement pas d'être critiqué avec autant de févérité, qu'il l'a été par quelques écrivains trop injuftes; néanmoins on ne peut nier qu'il ne foit exceffivement diffus, plein de lieux communs, de réflexions froides & minutieufes, manquant de philofophie, affez fuperficiel & inexact à obferver l'origine & le progrès des fciences, des arts & de l'efprit humain. Pour ce qui eft de M. Hardion, il eût fûrement fait un excellent ouvrage, s'il eût penfé à féparer l'hiftoire grecque de l'hiftoire facrée, de l'hiftoire orientale & romaine, & en outre s'il y eût joint l'hiftoire littéraire qui y manque. Mrs. Millot & Condillac ont parlé à la vérité de l'hiftoire grecque; mais ils n'ont eu d'autre but que de faire des abrégés, & on fait en général combien peu on retire de ces fortes d'ouvrages. En outre, ceux-ci & autres écrivains hiftoriques de ces derniers tems, fe font trop attachés aux réflexions critiques & philofophiques, & à faire des portraits de leurs perfonnages, & par-là ils ont le défaut de trop omettre les faits, qui doivent toutefois fervir de bafe aux tableaux, à la critique & aux réflexions. Un autre défaut prefque commun à tous ceux qui ont traité l'hiftoire de la Grece, & dont n'ont pu fe garantir même les meilleurs écrivains, ç'a été de confondre les âges les plus différens & les plus éloignés, en citant par exemple, lorfqu'il eft queftion d'édifices, d'habits, d'armes & d'arts, les tems d'Homere avec le fiecle de Thémiftocle, & de Periclès, & celui d'Alexandre. Ce qui eft la même chofe

que ſi, pour tracer un tableau de l'Italie, on prenoit les coſtumes des ſiecles barbares, du tems de Léon X, & du ſiecle actuel. Il manquoit donc à l'Italie un cours complet d'hiſtoire grecque, qui fut ſéparé de tout autre hiſtoire, & qui put faire connoître dans tous ſes aſpects cette nation célebre. L'ouvrage de M. l'abbé Denina prouve combien ſon auteur a ſu remplir heureuſement le vœu de la littérature italienne. Il ſe propoſe de renfermer en quatre volumes & en quinze livres l'*Hiſtoire de la Grece libre*, c'eſt-à-dire, cette période de l'hiſtoire grecque qui s'étend depuis les tems les plus reculés jusqu'à la mort de Philippe, 344 ans avant J. C. Il nous donnera enſuite en autant de volumes, d'une étendue à-peu-près égale aux premiers, l'*Hiſtoire de la Grece ſous les rois de Macédoine*, c'eſt-à-dire, l'hiſtoire d'environ cent quatre vingt dix ans, qui s'écoulerent depuis le regne de Philippe juſqu'au tems où la Macédoine devint une province de l'empire Romain, l'an de Rome, 585 & 587, avant l'Ere chrétienne 146. Les deux premiers volumes, qui paroiſſent actuellement, & dont nous nous propoſons de rendre compte, contiennent les huit premiers livres, & nous conduiſent juſqu'a l'année 428 avant J. C.

Les deux premiers livres de cette hiſtoire ſont employés à décrire les tems fabuleux & héroïques de la Grece, & nous conduiſent depuis les commencemens les plus reculés & les plus obſcurs de cette nation, juſqu'au rétabliſſement des olympiades, où l'hiſtoire grecque

commence à être plus certaine & moins enveloppée d'obſcurité. Il pourra peut-être paroître étrange, au premier coup-d'œil, que dans cette hiſtoire il ſoit fait mention d'Hercule, de Théſée, de Jaſon, d'Œdipe, des Argonautes, & de la guerre de Troye, comme ſi l'auteur confondoit la fable avec l'hiſtoire, & prétendit faire paſſer toutes les fictions poétiques pour autant d'événemens réels. Mais M. l'abbé Denina nous raconte ces hiſtoires fabuleuſes, pour y prendre quelques étincelles de vérité, qui s'y font toujours appercevoir, ou au moins pour les faire ſervir de jour aux tableaux des mœurs primitives de la Grece; ces fictions répandent ſouvent une lumiere intéreſſante. De-là, après avoir rapporté légérement les foibles & ténébreuſes notices qui nous reſtent ſur l'origine des Grecs, M. l'abbé Denina nous parle de l'enlevement d'Europe, biſaïeule de Minos, légiſlateur & roi de Crete; reconnoiſſant dans le taureau raviſſeur, où le nom de quelque capitaine Crétois, qui enleva cette jeune princeſſe, & qui la tranſporta vers cette partie du monde, qui par la ſuite fut appellée Europe, ou plutôt la forme, & quelque particularité du vaiſſeau ſur lequel elle fut enlevée. Sous cette même allégorie, il nous rapporte la fable de Danaé, fille d'Acriſius, roi d'Argos, devenue enceinte par le moyen d'une pluie d'or, & les vaillans exploits de Perſée, ſon fils, qui, après avoir tué Acriſius ſon aïeul, prit en horreur le ſéjour d'Argos, & vint à Micenes pour y jetter les fondemens d'un nou-

veau royaume. Nous devons envifager fous le même point de vue les aventures fabuleufes d'un héros contemporain de Perfée, nous voulons parler de Bellerophon. Il étoit petit-fils de Sifyphe, roi de Corinthe, qui, felon la fable, eft condamné dans les enfers à porter fur la cîme d'une montagne un énorme rocher, qui, fur le champ, roule en bas avec précipitation. Ce trait fait allufion aux fatigues, aux travaux, aux efforts qui lui couterent pour l'établiffement de la ville de Corinthe, dont il eft cru le fondateur. La plus célebre action de Bellerophon eft la défaite de la Chimere, monftre épouvantable, dont la tête étoit celle d'un lion, vomiffant des flammes, le corps celui d'une chevre, & la queue un ferpent vivant. Qui fait, dit M. l'abbé Denina, fi par cette action de Bellerophon on ne doit point entendre qu'il ait purifié & rendu habitable quelque pays montagneux, qui, fur des hauteurs avoit un volcan vomiffant des flammes, qui au centre étoit un féjour de chevres fauvages, & un repaire de ferpens dans des vallons marécageux. Bellerophon attaqua le monftre en montant fur le Pégafe; ce qui doit peut-être fignifier, felon notre auteur, qu'il approcha de ce pays par mer, monté fur le vaiffeau de Perfée, qui, par fa célérité, égaloit un cheval aîlé.

Après avoir décrit avec force les hiftoires tragiques de la famille de Cadmus, & de Laïus, roi de Thebes, & celles de la famille de Pelops & d'Atrée qui fut roi d'Argos & de

Sparte, notre auteur parle des exploits mémorables du plus fameux de cette nombreuse suite de héros; nous voulons dire Hercule. M. Denina rapporte tous ses travaux jusqu'à l'expédition des Argonautes. Nous citerons la fable de l'Hydre de Lerne, ou du serpent horrible à plusieurs têtes, auquel, si on lui en abattoit une, il en renaissoit deux à la place, & qui de son souffle empoisonné infectoit tout le pays de Lerne. Comme le mot *hydra* signifie *eau*, on peut conjecturer avec quelque raison plausible qu'Hercule entreprit de dessécher quelques marais du voisinage de Lerne, lesquels par leurs exhalaisons méphitiques infectoient l'air & tous les environs; & (ce qui a coutume d'arriver en nettoyant les endroits marécageux) comme l'eau regorgeoit & se portoit de plusieurs côtés, toutes les fois qu'Hercule s'efforçoit de la détourner; de-là est probablement née la fable de l'hydre (c'est-à-dire, de l'eau) à plusieurs têtes, à qui dès qu'on en abattoit une seule, il en repoussoit sur le champ plusieurs à la place. M. Denina interrompt ici l'histoire des exploits d'Hercule pour faire la description de l'expédition de Jason & des Argonautes, ainsi que la conquête de la toison d'or dans la Colchide, entreprise la plus célebre, dont parlent les auteurs Grecs avant la guerre de Troye. Ici paroît sur la scene le grand Thésée, à qui est apportée l'origine de la nation Athénienne, restée dans l'obscurité jusqu'au tems de ce héros, qui en outre eût si grande part à tous les plus célebres événe-

mens de la Grece, arrivés en son tems, qu'il étoit dit en proverbe *nil sine Theseo.* Ce héros partagea avec Hercule la gloire de plusieurs de ses entreprises, & entr'autres celle de la guerre contre les Amazones, & de la défaite du Centaure; ces différentes aventures, dépouillées de quelques accessoires absurdes, par notre auteur, paroissent mériter quelque croyance. A l'histoire de Thésée est jointe presque immédiatement celle de la plus sanglante entreprise arrivée vers la fin des tems héroïques de la Grece, la fameuse guerre de Troye. Il est certain qu'Hélene, la cause ou le prétexte de cette guerre, fut dès l'âge de dix ans l'épouse de ce héros, qui l'enleva de la maison paternelle, & dont il eut, selon quelques-uns, Iphigénie, qui passa ensuite pour fille d'Agamemnon & de Clytemnestre. Mais que ce fait soit vrai ou faux, après la mort de Thésée, cette rare beauté revint auprès de son pere Tyndare, roi de Sparte, & malgré ce qui lui étoit arrivé dans son premier enlevement, elle fut bientôt recherchée en mariage par les plus illustres personnages de la Grece, entre lesquels fut préféré Ménélaus, frere d'Agamemnon, roi d'Argos & de Micenes, qui avoit déja épousé sa sœur Clytemnestre. Le second enlevement de cette beauté, fut, comme tout le monde sait, la cause ou le prétexte de la fameuse guerre de Troye. Dans le fond il est plus raisonnable de croire, qu'Ulysse, Ajax, Philoctete, Idoménée & autres princes d'endroits de petite étendue, se servirent de ce prétexte pour cou-

vrir leur ambition & le desir qu'ils avoient de faire des conquêtes, & de tirer de riches dépouilles de l'Asie, pays naturellement meilleur, plus fertile, & même plus riche que ne l'étoit la Grece. Notre auteur suit l'illustre chantre de cette longue guerre dans le dénombrement, qu'il fait des princes & des peuples, qui eurent part à ces mémorables événemens; c'est une occasion heureuse de présenter aux lecteurs les noms de ceux dont il doit faire mention par la suite. Notre auteur termine ici son premier livre, & cette partie de son histoire, qui regarde les tems héroïques de la Grece, après avoir rapporté en autant de chapitres différens, *les causes de la longueur de la guerre de Troye*, *les différens succès des capitaines Grecs au retour de cette guerre*, & enfin, *le royaume d'Athenes jusqu'à Codrus*, qui en fut le dernier roi, & qui se sacrifia pour son peuple, *pro patriâ non timidus mori.* M. l'abbé Denina a su parcourir beaucoup de pays & les tems les plus éloignés de la Grece, en donnant un aspect presque historique, & une disposition presque chronologique à des faits si détachés & remplis d'autant de fictions absurdes, qu'il en pouvoit naître chez une nation aussi vaine & aussi avide de gloire que la Grece.

On ne peut refuser des éloges à l'érudition philologique & philosophique avec laquelle notre auteur parle dans le livre suivant des usages & coutumes des Grecs, vers les tems les plus reculés de leur antiquité. Le manger, le boire, les vêtemens, les maisons, le systême

civil & politique, l'art militaire des premiers Grecs, leur religion, leur morale, le progrès rapide de leur littérature, tous ces sujets & autres objets analogues, sont savamment développés par M. Denina dans les chapitres du second livre, chacun desquels demanderoit un extrait particulier, pour peu qu'on en voulut faire mention; pour ne point excéder les bornes prescrites à nos extraits, nous passerons avec beaucoup de regret cette intéressante partie du second livre, pour reprendre le fil de l'histoire grecque au livre suivant.

Le comput des Olympiades a commencé, comme on sait, l'an 776 avant J. C., époque à laquelle les jeux Olympiques, institués par Hercule & deux fois suspendus, furent néanmoins continués dans des tems plus malheureux, sans éprouver aucune interruption. Quant à tout l'espace du tems qui les précede, les époques des événemens les plus importans, quoique très-certains, sont très-douteuses dans les histoires des anciens écrivains, & dans les opinions des chronologistes modernes. Il y en a par exemple, qui avancent ou retardent la vie de Lycurgue de plus de cent années. Mais on ne peut s'écarter de beaucoup, en plaçant sous les premieres Olympiades l'histoire de ce célebre législateur. On sait que Sparte, par un exemple peut-être unique dans les annales du monde, étoit gouvernée par deux familles dites *Héraclides*, parce que toutes les deux descendoient d'Hercule.

Lycurgue étoit frere d'un de ces rois, nommé

Polydecte, lequel étant mort sans laisser d'enfans mâles, l'auroit conduit sur le trône, si la découverte, que la reine veuve étoit enceinte, n'eût rendu la succession incertaine pour lui. La reine proposa à Lycurgue de l'épouser, en lui promettant de trouver le moyen de faire disparoître sa grossesse. Lycurgue détestant dans son cœur une proposition aussi criminelle, dissimula toutefois son aversion, & fit réponse à la veuve de Polydecte, qu'elle ne devoit point exposer au danger sa propre vie, en cherchant à faire disparoître sa grossesse par le moyen d'un breuvage préparé, parce qu'il avoit pensé à faire mourir son enfant si-tôt qu'il seroit né. Il fit cependant veiller sur elle avec attention, & lorsque la reine mit au monde son enfant, il se le fit sur le champ apporter, & le présenta à l'assemblée des principaux citoyens de la ville, en disant : *Spartiates, voici votre roi.* Pour appaiser les cris de l'envie qui ne manque jamais de s'attacher à la vertu & au mérite, il quitta peu après Sparte pour aller voyager. Riche des connoissances qu'il avoit acquises dans ses différens voyages, & desiré de tous ses concitoyens, qui avoient appris à leurs propres dépens la perte de son absence, il revint quelques années après, & alors avec le consentement de toutes les assemblées de la ville, il établit cette excellente constitution politique, qui rendit le peuple de Sparte, la terreur & l'admiration de l'univers, tant que ses loix furent observées. Après nous avoir donné une idée claire & succincte de ce chef-d'œuvre de

légiſlation, M. l'abbé Denina vient à parler de l'inſtitution poſtérieure des Ephores, magiſtrats qui réuniſſoient en quelque ſorte les fonctions des cenſeurs & des tribuns de Rome ; enſuite il expoſe les premieres entrepriſes militaires des Spartiates. Quittant après cela les Lacédémoniens, il étend ſes regards ſur la Grece en général, pour examiner les changemens ſurvenus alors dans la tactique, par la ſubſtitution de nombreuſes troupes d'infanterie aux petits corps de cavalerie, qui ſervoient alors à faire la guerre, & en même tems pour parler des colonies grecques, qui s'établirent dans l'Aſie Mineure, dans la Thrace, dans l'Italie & ailleurs; du premier commerce des Grecs avec les Egyptiens & avec divers peuples de l'Aſie, & enfin de l'état de ces peuples à cette époque. Cependant dans les villes Grecques les ſoulevemens populaires, qui paroiſſoient devoir produire la liberté commune, ouvrirent la route à la tyrannie; de-là on paſſa, du gouvernement d'un petit nombre d'hommes, au deſpotiſme d'un ſeul. Par exemple, à Corinthe, Gipſel chaſſa les Bacchiades, prétendus deſcendans de Bacchus, qui y commandoient, & après avoir poſſédé le ſceptre de ſa patrie, toute ſa vie, il le tranſmit enſuite à Periandre, ſon fils, qui ne put le tranſmettre à ſes deſcendans. Notre auteur nous parle dans le dixieme & pénultieme chapitre, de ce Periandre, qui, malgré ſa tyrannie, fut mis au nombre des ſept ſages de la Grece. Le onzieme & dernier chapitre du troiſieme livre traite du

premier

premier âge, de la *philoſophie grecque*, & notamment *de Thalès & des ſept ſages.*

Le quatrieme livre nous fait connoître cet autre célebre légiſlateur de la Grece, Solon, qui mérita ſi bien d'être compté parmi un petit nombre de ſages. Après la mort de Codrus, le gouvernement d'Athenes ne fut jamais ſtable ni fixe. On créa d'abord un archonte perpétuel; enſuite la durée de ce magiſtrat fut de dix années ſeulement. On voulut après ſubſtituer un conſeil de neuf archontes à la place d'un ſeul, qui conſervoit encore trop de reſſemblance avec l'ancien gouvernement des rois. Enfin, la conſtitution politique d'Athenes, après la mort de Codrus, ne put jamais avoir une forme durable ni permanente. Dracon, ayant été élu archonte l'an 623, avant l'ére chrétienne, eſſaya d'introduire l'ordre dans la ville & de mettre un frein à la licence des citoyens. Mais le caractere des Athéniens n'étant point fait pour ſuivre ſa légiſlation plus dure & plus ſévere que celle de Crete & de Sparte, Solon eut l'entiere gloire de réformer ſa ville & d'en rendre ſolide la conſtitution politique. Ce légiſlateur ſe ſignala dans la premiere guerre ſacrée où *Amphiſtionique*, entrepriſe par tous les états de la Grece contre des peuples ſitués vers le Golfe de Corinthe, qui exigeoient avec violence des exactions de ceux, qui venant d'Italie, de Sicile & de la partie occidentale du Peloponeſe, étoient contraints de paſſer auprès de leurs terres pour aller voir le fameux oracle de Delphes. Com-

me c'eſt la premiere fois qu'il eſt fait mention dans l'hiſtoire grecque du *Conſeil des Amphictions*, notre auteur deſtine un chapitre ſéparé pour traiter de ſon origine & de ſes fonctions, qui répondoient preſque à celles des états-généraux de Hollande & à celles de la diete impériale. Notre auteur fait ici une digreſſion non moins naturelle qu'intéreſſante, pour parler du caractere & de la puiſſance de Cliſtene, qui, par le moyen des richeſſes exceſſives, qu'il avoit acquiſes dans le commerce, ſe fit tyran de Sicyone ſa patrie, & ſe diſtingua beaucoup dans la guerre-ſacrée. De-là M. l'abbé Denina revient à Solon, à qui ſes concitoyens donnerent plein pouvoir de réformer l'état & d'y établir les loix qu'il jugeroit à-propos. Il nous préſente avec beaucoup de clarté un tableau exact & abrégé des judicieux réglemens & de la ſage réforme, que Solon introduiſit dans ſa patrie, & des moyens qu'il prit pour les faire exécuter & les rendre ſtables. Mais l'ambition de Piſiſtrate, qui, pendant beaucoup de tems fit ſemblant de ſeconder Solon, éclatant d'une maniere ouverte dans l'abſence de ce dernier, produiſit dans Athenes beaucoup de changemens. Notre auteur décrit ſommairement les principales actions de ce fin & ruſé tyran, qui, après avoir perdu deux fois & recouvré autant de fois la ſouveraine puiſſance de ſa patrie, non-ſeulement mourut dans la paiſible poſſeſſion du ſceptre, mais le laiſſa en héritage à ſes enfans. M. Denina nous montre enſuite Policrate, tyran de Samos & contemporain de Piſiſtrate.

Le quatrieme livre commence par un essai sur le progrès de la littérature grecque à cette époque. Les riches & puissans tyrans, qui s'éleverent dans toute la Grece depuis la quatrieme jusqu'à la sixieme olympiade, donnerent origine à deux nouveaux genres de poésie diamétralement opposés, savoir les satyres ou invectives, & les odes ou chants d'éloges. Ceux qui se distinguerent dans cette nouvelle carriere poétique sont Archiloque, Alcée, Alcmane, Stersicore & Anacréon. Mais l'homme le plus célebre de cette époque de la littérature grecque, & peut-être le plus illustre de tous les philosophes qui ayent jamais existé, est le grand Pythagore, dont l'origine incertaine, les voyages & la doctrine sont le sujet des deux pénultiemes chapitres de ce livre; & comme la músique & l'astronomie furent particuliérement cultivées par Pythagore & ses disciples, notre auteur prend de-là occasion de traiter de l'un & l'autre objet, & sur-tout de faire voir la grande passion que les Grecs montrerent pour le premier de ces arts. Le dernier chapitre du quatrieme livre est destiné à donner quelque notice sur Esope, ainsi que sur le célebre Scythe Anacharsis & autres, qui, en séjournant en Grece, & en fréquentant Pythagore & Solon, devinrent des philosophes renommés.

Ce fut un bien pour la Grece, que par le moyen de la sublime législation de Lycurgue, Sparte fût devenue un peuple de héros, & que les sages institutions de Solon eussent réveillé

dans les Athéniens un patriotifme plein d'énergie & de grandeur. Sans ces heureufes circonftances, elle feroit devenue une conquête aifée à la formidable monarchie de la Perfe, qui, étant toutefois dans la vigueur de fa premiere inftitution, après avoir détruit les Médes, les Babyloniens, les Lydiens, les Egyptiens, & beaucoup d'autres peuples moins cònnus, paroiffoit menacer d'engloutir, non-feulement la Grece, mais prefque tout l'univers. M. l'abbé Denina pour nous mettre mieux au fait des nouveaux défaftres & de la nouvelle gloire de la Grece, commence le fecond volume & fon cinquieme chapitre par un léger expofé fur l'origine & la grandeur de la monarchie Perfane, parlant rapidement du grand Cyrus fon fondateur, de fes heureufes expéditions contre les Médes, les Babyloniens, & contre Créfus, roi de Lydie, de même que des fuccès de Cambyfe contre Amafis, roi d'Egypte & contre Polycrate, tyran de Samos. On fait que Cambyfe étant mort fans laiffer de fucceffeur, après différens débats, les fept grands Satrapes de la Perfe s'accorderent à choifir pour roi celui d'entre eux, dont le cheval henniroit le premier dans un lieu, où tous les fept feroient venir chacun le leur; Darius, fils d'Hyftape, par une certaine précaution de fon palefrenier, fut, en vertu de l'accord, proclamé & reconnu roi, fans aucune conteftation. Tandis que ces chofes fe paffoient dans l'Afie, on vit arriver à Athenes cette mémorable révolution, par laquelle la démocratie s'y éta-

blit fur de folides fondemens. Des deux fils de Pififtrate, favoir Hypparchus & Hyppias, le premier fut tué dans une conjuration, & le fecond, pour délivrer fes fils tombés dans les mains des Spartiates, fut contraint de faire un pacte avec eux, & laiffant Athenes libre il fe retira dans les états du roi de Perfe avec fa famille, & ce qu'il put ramaffer de tréfors. Peu de tems après on vit encore recourir à la protection de Darius, roi de Perfe, un autre prince Grec; favoir, Demarate, un des deux rois de Sparte, que Cléomene, qui partageoit le trône avec lui, eut l'art de faire déclarer illégitime & incapable de régner, en gagnant à prix d'argent une prêtreffe de Delphes. Ces deux princes infortunés, pour tirer vengeance de leurs ennemis, & pour tenter de recouvrer leur fouveraineté perdue, ne manquerent pas l'occafion d'engager Darius à porter les armes contre les Grecs. Un autre incident, qui, quoique éloigné des faits politiques, put fervir encore à lui aigrir l'efprit, fut la tromperie employée par le médecin Démocede, laquelle eft rapportée par notre auteur dans le quatrieme chapitre de ce livre. Ce Démocede étoit au fervice de Polycrate, tyran de Samos, & ayant été fait prifonnier avec fon maître, il fut conduit avec d'autres de fes amis d'abord à Sardes, & enfuite à Suze. Une maladie de Darius, à laquelle fes médecins ordinaires ne pouvoient trouver de remede, le fit appeller à la cour. Il guérit heureufement le roi, de maniere qu'il s'acquit une grande réputation. De-

ſirant toutefois de s'en retourner dans ſa patrie, il fit réveiller dans l'eſprit du roi, par le moyen de la reine, l'idée de la conquête de la Grece, en démontrant la facilité de l'entrepriſe & la gloire qui en reviendroit au roi; & lui-même il s'offrit à faire, en qualité d'eſpion, ce que le roi voudroit lui commander. Pour cet effet deux galeres furent bientôt préparées pour conduire une nombreuſe élite de Perſans. On mit bientôt à la voile, mais dès que Démocede fut près de Tarente, il trouva moyen de prendre la fuite, & les Perſans, qui l'avoient accompagné, durent s'en retourner bien trompés. Mais la principale cauſe de la premiere guerre Perſane furent la révolte de Milet & de toute l'Yonie, & le ſecours que les Athéniens prêterent aux rebelles. Le ſoulevement de l'Yonie fut facilement appaiſé par les généraux Perſans; mais Darius fut ſi fort enflammé de colere contre les Athéniens, qui avoient prêté du ſecours aux rebelles, qu'il jura ſolemnellement d'en tirer vengeance, & qu'il commanda expreſſément à un de ſes eſclaves de lui répéter chaque jour, à haute voix: *Seigneur, reſſouvenez-vous des Athéniens.* M. l'abbé Denina, après avoir développé avec ordre & netteté les cauſes éloignées & prochaines de la premiere guerre, que les Perſans firent aux Grecs, & notamment aux Athéniens, vient à en décrire les divers événemens; ſavoir les différentes ambaſſades envoyées à cette occaſion par Darius aux divers états & princes de la Grece, & entr'autres celle

dépêchée en Macédoine, dont les rois ne commençoient qu'à cette époque à faire quelque figure dans l'hiſtoire grecque; enſuite les faciles conquêtes que fit l'innombrable armée des Perſans, & enfin leur défaite totale par les Athéniens commandés par Miltiade, aux champs de Marathon. Cependant au moment où il faiſoit faire de grands préparatifs dans tout ſon immenſe royaume pour renouveller la guerre & venger la honte reçue à Marathon, Darius vint à mourir d'une maniere imprévue, laiſſant ſon fils Xerxès pour ſuccéder à ſa couronne ainſi qu'à ſa haine contre les Athéniens. La ſeconde guerre fut plus vive & plus furieuſe que la premiere; mais la Grece avoit alors un Thémiſtocle pour oppoſer au torrent impétueux, qui menaçoit de l'inonder. La fameuſe bataille de Salamine porta à ſon comble la gloire d'Athenes & obligea Xerxès de s'enfuir honteuſement dans ſes états. M. l'abbé Denina n'a certainement pas dû avoir grande peine à faire les portraits de Miltiade, de Cimon, d'Ariſtide, de Thémiſtocle, & des autres héros, qui figurerent dans cette brillante époque d'Athenes; par la raiſon que tous les hiſtoriens grecs ont parlé au long de leurs actions mémorables. Les autres événemens de cette guerre, comme la victoire remportée à Platée en Béotie par l'armée grecque ſur Mardonius, général des Perſans, & la défaite d'une flotte perſane par Leutichides, roi de Sparte, & Xantippe, Athénien, ſont decrits par M. l'abbé Denina au commencement du livre ſixieme. On voit enſuite paroî-

tre ſur la ſcene Pauſanias, qui avoit eu le commandement en chef des forces grecques à la journée de Platée, & qui s'étoit illuſtré par ſes exploits. Il s'accoutuma à la liberté de la vie militaire, & redoutant de reprendre, auſſi-tôt que la guerre ſeroit finie, la diſcipline auſtere de la vie des Spartiates, de concert avec Xerxès, il trama le deſſein de faire tomber Sparte & toute la Grece au pouvoir des Perſans. Mais ſon complot fut découvert, & il eut la fin qu'il méritoit. Thémiſtocle, pour ſa vanité inſupportable & ſa popularité ſuſpecte, avoit été banni d'Athenes par la loi de l'oſtraciſme. Ce général, ne ſe voyant point en ſûreté dans aucun lieu de la Grece, après avoir cherché un aſyle en divers endroits, ſe réfugia enfin à Suſe, où il reçut d'Artaxerxès, ſucceſſeur de Xerxès, toute ſorte de bons traitemens. Thémiſtocle étant en exil, & Ariſtide étant mort vers le même tems, Cimon, fils de Miltiade, devint le perſonnage le plus célebre de tous les Athéniens, & même de toute la Grece; & Sparte même, quoique jalouſe du rapide accroiſſement d'Athenes, ſe repoſant ſur la modération connue de Cimon, ne laiſſa échapper aucune occaſion de le favoriſer. Il commanda les forces combinées des Grecs dans la Thrace, y reprit le Cherſoneſe, & remporta pluſieurs victoires ſignalées ſur mer & ſur terre contre les Perſans, après les avoir attaqués le premier dans leurs propres états. Mais par l'intrigue de Periclès & de ſes autres rivaux, qui l'accuſoient de trop de partialité pour les Spartiates, il fut contraint

d'obéir à la dure loi de l'oſtraciſme. Mais peu de tems après, Periclès lui-même, pour abaiſſer le crédit des autres généraux qui lui portoient ombrage, le fit rappeller de ſon exil avant le terme préfix de dix années. Mais il ne put long-tems goûter ce bienfait apparent, reçu d'un ennemi; puiſque ayant été envoyé pour porter du ſecours aux Egyptiens, il mourut en chemin, d'une bleſſure reçue au ſiege d'une place de l'iſle de Chypre. Cimon n'étant plus, toute l'autorité du gouvernement athénien fut réunie dans Periclès; il ſignala les commencemens de ſon adminiſtration par attaquer & réduire ſous la domination des Athéniens l'iſle d'Eubée & celle de Samos. Il eſt pourtant vrai que, dans la conquête de Samos, il écouta moins l'amour de la patrie que l'amour de ſa belle Aſpaſie, qui ſut l'engager à ſoutenir les intérêts de Milet ſa patrie, qui étoit en guerre avec Samos. M. l'abbé Denina finit le ſixieme livre de ſon hiſtoire par expoſer les principes & les cauſes de la fameuſe guerre du Peloponeſe, qui pendant tant d'années déchira intérieurement la Grece, & lui prépara de loin les chaînes de Philippe & de Rome. L'ambition de la prééminence, dont Sparte juſqu'ici s'étoit glorifiée, & qu'Athenes commençoit à lui diſputer, fut la véritable & intrinſeque cauſe de cette funeſte guerre, qui eſt ſi mémorable dans les faſtes de l'hiſtoire grecque.

Avant de nous attriſter par le récit lugubre de la guerre du Peloponeſe, M. l'abbé Denina nous invite dans le ſeptieme livre à nous arrê-

ter quelque tems à contempler la Grece dans ſon jour le plus favorable. Quand on parcourroit de mémoire l'eſpace de trente ou quarante ſiecles, on ne trouveroit ſûrement jamais un pays plus peuplé, plus puiſſant, mieux cultivé & plus voiſin du point inacceſſible de la perfection. Sparte & Athenes eurent peut-être plus de ſoldats vers cette époque, que de citoyens aux tems d'Agéſilas & de Philippe. L'admirable légiſlation de Lycurgue & de Solon, qui étoit dans toute ſa force; la ſcience & la diſcipline militaire, qui, dans les glorieuſes guerres contre les Perſans, étoit montée au plus haut degré d'honneur & de perfection; les conquêtes & les riches dépouilles faites ſur ces ennemis opulens, qui avoient accrû le luxe, étendu le commerce intérieur & étranger, & par conſéquent multiplié les beſoins de la vie; le patriotiſme, qui, depuis l'expulſion des Piſiſtratides, & des autres tyrans, avoit acquis la plus grande énergie; voilà quelles furent les cauſes principales de la proſpérité non commune, dont jouiſſoit la Grece à cette époque. De-là, les commodités & les aiſances de la vie augmentées dans le manger, dans les habillemens, & dans les bâtimens; de-là les beaux-arts preſque portés au comble de leur perfection; de-là l'inſtitution de tant de jeux publics ſolemniſés avec tant de pompe; de-là l'origine des théatres & de la poéſie dramatique; de-là enfin tant de nouvelles écoles de philoſophie & de médecine, & un ſi grand nombre de maîtres & de diſciples dans toutes les ſciences.

Alors on vit fleurir le fameux ſculpteur Phidias, qui de ſon tems fut en Grece, ce que Michel-Ange Buonarotti étoit en Italie à la renaiſſance des arts. Ce fut alors que l'éclat & la pompe des jeux publics, joints à l'enthouſiaſme des Grecs pour ces ſortes d'exercices, exciterent Pindare à chanter les vainqueurs de ces jeux. Ce ſiecle donna naiſſance aux trois grands poëtes de la Grece, Eſchyle, Sophocle & Euripide, qui dans les pieces groſſieres de Theſpis, prirent le ſujet des chef d'œuvres de l'art dramatique, qu'ils nous ont tranſmis; enfin parurent alors Empédocles, Xénophanes, Héraclite, Démocrite, Anaxogoras, Hérodote, pere de l'hiſtoire grecque, &c...... L'examen de toutes ces matieres & autres du même genre; les portraits & les notices de la vie de ces grands génies, qui illuſtrerent la Grece; le jugement exact de leurs opinions, de leur ſyſtême & de leurs ouvrages, fourniſſent à M. l'abbé Denina un ample & agréable ſujet pour le ſeptieme livre, qui eſt ſûrement un de ceux qui font le plus d'honneur à la variété & à la profondeur de ſes rares connoiſſances, ainſi qu'à la fineſſe de ſon diſcernement en matiere de goût.

Le huitieme livre, qui termine le ſecond volume, eſt principalement conſacré à décrire les principaux événemens de la fameuſe guerre du Peloponeſe. Les premiers à donner le ſignal furent les Thébains, qui ne pouvoient ſupporter de voir Platée, ville ſituée dans la Béotie, dépendre des Athéniens. Avant donc que les Athéniens puſſent y faire paſſer du ſecours,

les Thébains s'avancerent avec une partie de leurs forces pour ſurprendre cette place. On vit alors en mouvement tous les états de la Grece & tous leurs alliés, pour ſe diſpoſer à cette horrible guerre inteſtine. Sparte & Athenes étoient à la tête des deux partis; la premiere étoit la plus puiſſante des villes de la Grece, ſur terre, & la ſeconde l'étoit ſur mer. Les Béotiens, les Phocéens, &c. envoyerent de la cavalerie aux Spartiates; les Corinthiens, les Sycioniens, &c. fournirent à ces derniers un bon nombre de vaiſſeaux. Les Athéniens n'eurent pas un égal beſoin de demander des vaiſſeaux à leurs alliés, ils ſe contenterent d'en tirer quelques-uns de Mytilene. Les Theſſaliens, qui étoient alliés des Athéniens, & quelques-autres peuples fournirent leur contingent en troupes de terre, dont les Athéniens avoient le plus grand beſoin, ſur-tout en cavalerie. Periclès, qui, pour lors avoit la conduite des affaires d'Athenes, connoiſſant la ſupériorité des ennemis par terre, fut d'avis de s'y tenir ſimplement ſur la défenſive, & d'envoyer toutefois des vaiſſeaux pour ravager & dévaſter le pays ennemi ſitué près des côtes. Ainſi ſe paſſa la premiere campagne. Ayant ceſſé, à cauſe de l'approche de l'hiver, toutes les hoſtilités, Périclès trouva, par les funérailles qu'il avoit coutume de faire à ceux qui mouroient dans la guerre, une occaſion favorable de ranimer les eſprits des citoyens, qui, par les déſaſtres qu'ils avoient à ſouffrir, paroiſſoient s'ébranler & perdre courage. Outre qu'il étoit le plus

célebre orateur de ſon tems & le premier de la ville, en qualité de capitaine-général, il ſembloit probable qu'il ſe fit élire lui-même pour cette fonction, deſirant de trouver le moyen de parler au peuple au ſujet des affaires publiques. Le diſcours funebre que Thucidide rapporte comme ayant été prononcé par Périclès à cette occaſion, eſt cité pour un des plus anciens & des plus beaux modeles d'éloquence. Mais les Athéniens eurent la ſeconde année de cette guerre un fléau bien horrible. Une cruelle peſte, qui vint de l'Ethiopie & s'étendit dans la Lybie, l'Egypte & les provinces ſoumiſes à la Perſe, vint ravager l'Attique & principalement Athenes. La deſcription pathétique de cette contagion mortelle que nous a laiſſée Thucidide, a mérité d'être non-ſeulement imitée par les poëtes, mais encore éclaircie par Galien, la lumiere de la médecine. Au milieu de tant de déſaſtres, qui n'étoient jamais compenſés par un ſuccès avantageux, les Athéniens non-ſeulement dépoſerent Périclès du généralat, mais encore le condamnerent à une amende conſidérable. Inconſtans & légers, comme ils l'étoient, & ſe trouvant encore plus mécontens du nouveau général qu'ils ne l'étoient de Périclès, ils allerent ſupplier celui-ci de vouloir revenir pour les gouverner. Périclès ſurvécut peu à ſon rétabliſſement. Après la mort de ce grand homme, à qui les Athéniens ſont beaucoup redevables de leur gloire, la ſouveraine autorité paſſa à Nicias, qui, non-ſeulement étoit très expérimenté dans les affaires civiles

& jouissoit de l'estime d'un homme de bien, dans toute la Grece, mais qui avoit encore donné sous Périclès plusieurs preuves de sa bravoure & de ses talens militaires. Dès la premiere année de son généralat, il se mit en mer avec une flotte de soixante vaisseaux, battit les Beotiens, & ravagea les rivages des Locriens; ses lieutenans ne furent pas moins heureux que lui. Démosthene vainquit les alliés des Lacédémoniens, & se tournant ensuite vers les Messeniens il prit Pilos, une des portes de la Laconie, distante de Sparte d'environ 50 milles, (400 stades.) Pachetes, autre commandant subalterne, attaqua pareillement & défit la flotte des Mityléniens, & finit par prendre Mitylene, capitale de l'isle de Lesbos. Tous ces sinistres avantages ne pouvoient être contre-balancés par la prise de Platée, dont le siege fameux est décrit par notre auteur d'une maniere très-circonstanciée. Les éphores, à la nouvelle de la prise de Pilos, rappellerent sur le champ les forces qui étoient dans l'Attique, & les envoyerent pour recouvrer cette conquête. Un échec qu'éprouva, près de Pilos, la flotte spartiate de la part de celle des Athéniens, commandée par Démosthenes, accrut tellement la consternation des Lacédémoniens, que malgré leur orgueil naturel, ils résolurent d'envoyer des ambassadeurs à Athenes pour demander la paix. Nicias y auroit consenti, & en effet c'étoit pour les Athéniens le moment le plus favorable de la leur accorder. Mais depuis Périclès, dont la qualité dominante

fut certainement l'art de bien parler, le regne des orateurs étoit déja commencé à Athenes, & Cléones, le premier & le plus hardi d'entre eux, ennemi des Lacédémoniens, peut être seulement parce que Nicias les favorisoit, parla si vivement & avec tant de force contre toute proposition de paix, que la négociation fut rompue. Les Athéniens se repentirent bientôt d'avoir refusé la paix. Cléones, pour soutenir son sentiment, ne cessoit d'accuser les commandans de négligence, au point que Nicias, ennuyé à la fin de l'imprudence de ce grand parleur, pour se moquer de lui, proposa de lui confier toute l'entreprise de la guerre. Cléones, qui n'entendoit rien à l'art militaire, eut la témérité d'accepter la proposition, & même eut le bonheur de réussir. Tels sont les principaux événemens de la fameuse guerre du Peloponese, qui sont décrits par M. l'abbé Denina dans le huitieme livre de son histoire. Il nous laisse dans une époque trop intéressante, pour que nous ne soyons pas impatiens de voir la suite de son ouvrage.

(*Esemeridi letterarie.*)



Collection *des moralistes anciens, dédiée au roi.* Manuel d'Epictete, *traduit par M. N., petit format.* A Paris, chez Didot l'aîné, imprimeur-libraire, rue Pavée, & Debure l'aîné, libraire, quai des Augustins.

Les diverses sectes de philosophie chez les anciens, observe Montesquieu, pouvoient être considérées comme des especes de religion. Jamais on n'en vit dont les principes *fussent plus dignes de l'homme & plus propres à former des gens de bien que celle des Stoïciens.* Elle n'outroit que les choses dans lesquelles il y a de la grandeur; le mépris des plaisirs & de la douleur. Elle seule savoit faire les citoyens; elle seule faisoit les grands hommes; elle seule faisoit les grands empereurs. » Faites un moment abstraction des vérités révélées, ajoute le même » auteur; cherchez dans toute la nature, & » vous n'y trouverez pas de plus grand objet » que les Antonins. Julien même, Julien, (un » suffrage ainsi arraché ne me rendra point » complice de son apostasie;) non, il n'y a » point eu après lui de prince plus digne de » gouverner les hommes. «

Personne n'a plus simplifié la morale qu'Epictete; il en réduisoit les plus utiles leçons à cette formule, *s'abstenir & souffrir.* Pour bien juger de la force & du ressort que donne à

l'ame le mépris de la douleur & de la mort, il faut voir ce que les Romains ont fait d'utile & de grand; il faut lire & étudier Epictete: c'eſt-là, dit ſon éloquent interprete, qu'on voit le calme & la ſérénité dans le malheur & les traverſes de la vie, l'élévation des ſentimens dans la ſervitude & l'abaiſſement, le courage dans les ſouffrances, la patience dans la miſere & la pauvreté, le pardon des injures; en un mot, toutes les vertus dont la pratique exige le plus de ſacrifices.

En toute choſe, dit Epictete, il faut faire ce qui dépend de ſoi, & reſter enſuite ferme & tranquille. » Je ſuis obligé de m'embarquer; » que dois-je faire? Bien choiſir le vaiſſeau, » le pilote, les matelots, la ſaiſon, le jour, » le vent. Voilà tout ce qui dépend de moi. » Dès que je ſuis en pleine mer, il ſurvient » une tempête; ce n'eſt plus là mon affaire, » c'eſt l'affaire du pilote. Le vaiſſeau coule à » fond; que dois-je faire? Je fais ce qui dé» pend de moi; je ne crie point, je ne m'en » prends point à dieu. Je ſais que tout ce qui » eſt né doit mourir; c'eſt la loi générale: » il faut donc que je meure. Je ne ſuis pas » l'éternité, je ſuis un homme, une partie du » tout, comme une heure eſt une partie du » jour. Une heure vient, elle paſſe; je viens » & je paſſe auſſi. La maniere de paſſer eſt » indifférente; que ce ſoit par le fer, par » la fievre ou par l'eau, tout eſt égal. «

Pour parler le langage de Montagne, de telles maximes ne ſont-elles pas bien propres

à *grossir le cœur* de courage, d'indépendance & d'intrépidité ?

Que n'obtiendroit-on pas des hommes, (c'est une réflexion de l'éditeur,) si, au lieu de l'éducation pusillanime & contradictoire qu'ils reçoivent dans nos climats, & qui assure à leurs enfans une partie de leur foiblesse, de leurs vices & de leur misere, on s'occupoit de bonne heure à fortifier leur corps par l'exercice & le travail, à rectifier leur jugement par l'étude des sciences exactes, à les accoutumer, par de bons exemples, au spectacle utile & consolant des choses honnêtes, (car ce sont les bonnes habitudes qui font les bonnes mœurs); à leur inspirer le mépris des grandeurs, de la fortune, & sur-tout de la vie, sans lequel ils auront toujours l'esprit étroit & l'ame commune; enfin, à exciter en eux l'enthousiasme de la vertu, par les préceptes mâles & austeres de ce stoïcisme, si fécond en grands hommes, & que Montagne appelle, avec raison, *la premiere eschole philosophique & surintendante des autres !*

M. N. reproche, avec raison, à l'auteur des *Annales de la vertu*, d'avoir parlé des stoïciens & de leurs maximes sans les avoir entendus. Elle n'en a donné que des notions vagues, incomplettes & souvent fausses. Il observe, en faveur de ceux à qui l'autorité de cet auteur pourroit en imposer, que tous les endroits de son ouvrage où il est particuliérement question des philosophes anciens, doivent être lus avec précaution, » soit pour la maniere peu exacte

» & insuffisante dont leurs opinions y sont » exposées, soit pour le jugement qu'on en » porte (*) En effet, quelle connoissance pré» cise peut-on prendre, dans ce livre, de la » doctrine de Zénon, de Séneque, d'Epictete » & de Marc-Antonin? Pourquoi ne pas pré» senter au lecteur, d'après leurs écrits scru» puleusement analysés & jugés sans partialité, » un abrégé fidele de la morale des Stoïciens? » Et comment, avec une ame douce & sensible » parle-t-on aussi froidement d'une secte qui a » donné le précepte & l'exemple de toutes les » vertus sociales; qui regardoit l'univers comme » un royaume dont dieu est le prince, & » comme un tout à l'utilité duquel chaque par» tie doit concourir & rapporter ses actions, » sans préférer jamais son avantage particulier » à l'intérêt commun; qui enseignoit que cha» cun doit aimer son semblable, veiller sur ses » besoins, les prévoir même, s'intéresser à tout » ce qui le regarde, le supporter, ne lui faire » aucun tort, & croire que l'injure, l'injustice » est une espece d'impiété..... Se contenter » d'avoir fait une bonne action, & du témoi» gnage de sa conscience; s'oublier soi-même, » au lieu de chercher des témoins, ou de se » proposer quelque récompense, ou d'agir en » vue de son intérêt particulier.... Pendant » tout le cours de sa vie accumuler bonne » action sur bonne action, sans laisser entre

(*) Voyez le volume de *mai* 1781, pag. 37 & 38.

» elles le moindre intervalle ni le moindre » vuide, comme ſi c'étoit-là l'unique avantage » d'exiſter; ſe croire ſuffiſamment payé par » cela ſeul qu'on a eu occaſion de rendre ſer- » vice à autrui ; en témoigner ſa reconnoiſ- » ſance à ceux qui nous l'ont offerte, comme » une choſe qui nous eſt utile à nous-mêmes; » ne chercher par conſéquent hors de ſoi ni » le profit ni la louange des hommes ; n'eſti- » mer rien, & n'avoir rien tant à cœur que » la vertu & l'honnêteté ; ne ſe laiſſer jamais » détourner de ſon devoir, ni par le deſir de » la vie, ni par la crainte des tourmens ou de » la mort, ni par celle de l'ignominie, pire » que la mort, &c. &c. «

Toutes ces maximes ſont extraites mot pour mot des ouvrages d'Epictete, Séneque & de Marc-Antonin, dont on trouve les propres paroles dans la ſavante préface de Gataker, ſur le livre de cet empereur. Sous les Néron, les Tibere & les Domitien, des eſclaves, des ambitieux & des hypocrites firent un crime aux Stoïciens du courage avec lequel ils parloient de la dignité & de la liberté de l'homme; on les peignoit comme des eſprits inquiets qui portoient impatiemment le joug des loix & de l'autorité, comme des ennemis ſecrets du prince & de l'état. Epictete entreprit l'apologie de ſa ſecte : » Les Stoïciens, dit-il, enſeignent » que l'homme eſt libre ; ils enſeignent donc » à mépriſer l'autorité de l'empereur. A dieu » ne plaiſe ! nul philoſophe n'enſeigne à des » ſujets à ſe révolter contre leur prince, ni

» à soustraire à sa puissance rien de tout ce
» qui lui est soumis. Tenez, voilà mon corps,
» mes biens, ma réputation, ma famille, je
» vous les livre; & quand vous trouverez que
» j'enseigne à quelqu'un à les retenir malgré
» vous, faites-moi mourir, je suis un rebelle.
» Ce n'est pas-là ce que j'enseigne aux hom-
» mes, je ne leur enseigne qu'à conserver la
» liberté de leurs opinions, dont dieu les a fait
» seuls les maîtres. «

Quoiqu'Epictete n'enseignât rien qui put allarmer le despote le plus ombrageux, il n'en fut pas moins compris dans l'absurde décret de Domitien, qui obligeoit tous les philosophes de sortir de Rome : ce sage se retira à Nicopolis, pour dérober sa tête à la fureur du tyran & à celle d'un sénat corrompu, & tellement avili par l'esclavage, qu'il n'avoit plus d'autre passion que celle de l'or, d'autre volonté que celle d'un maître imbécille ou féroce, d'autre courage que celui de dévorer en silence les affronts qu'il en recevoit.

Il faut lire ce que dit M. N.... sur ce sujet & sur plusieurs autres non moins dignes d'attention, dans un discours qui est à la tête du *Manuel d'Epictete*; on y trouvera un grand nombre de vues saines, de réflexions profondes & courageuses, qui décelent à la fois l'écrivain éloquent, l'ami du peuple, le défenseur des droits de l'humanité, un homme qui connoît parfaitement les auteurs anciens & modernes, qui les cite avec goût, & les juge avec équité.

Maintenant, pour donner une idée du Manuel d'Epictete, & sur-tout de la maniere dont il est traduit, nous allons en transcrire quelques morceaux.

Page 38. » Souviens-toi que tu es ici-bas » comme sur un théatre, pour y jouer le » rôle qu'il a plu au maître de te donner. » Qu'il soit long ou court, peu importe. S'il » veux que tu fasses celui de pauvre, tâche de » bien représenter ce personnage. Fais-en » de même, soit qu'il te confie le rôle d'un » boiteux, d'un prince ou d'un simple particu- » lier; car c'est à toi de bien jouer le rôle qu'on » te donne; mais c'est à un autre à te le choisir. «

Page 99. » Nous pouvons connoître l'in- » tention de la nature par les sentimens qu'elle » inspire à tous les hommes dans ce qui ne » les intéresse pas personnellement. Par exem- » ple, lorsque l'esclave de ton voisin a cassé » un vase ou quelqu'autre chose, tu ne man- » ques pas de lui dire, pour le consoler, que » c'est un accident très-commun; sois donc » aussi tranquille s'il arrive à ton esclave de » faire la même faute. Appliquons cette maxime » à des objets plus sérieux. Si quelqu'un perd » sa femme ou son fils, il n'y a personne qui » ne lui dise que c'est le sort de l'humanité. » Eprouvons-nous le même accident; nous » nous désespérons, nous nous écrierons aussi- » tôt: » Ah! que je suis malheureux! » Il » falloit se souvenir du sang-froid que nous » avons montré en apprenant qu'un autre avoit » eu le même malheur. «

Page 107. » Sache que le principal fonde-
» ment de la religion eſt d'avoir des idées
» ſaines & raiſonnables des dieux ; de croire
» qu'ils exiſtent, qu'ils gouvernent le monde
» avec autant de juſtice que de ſageſſe ; d'être
» perſuadé que tu dois leur obéir & te ſou-
» mettre ſans murmure à tous les événe-
» mens, comme étant produits par une intel-
» ligence infiniment ſage. Avec cette idée
» des dieux, tu ne pourras jamais te plaindre
» d'eux, ni les accuſer de négligence à ton
» égard. «

» Mais il eſt un moyen d'atteindre ce but ;
» c'eſt de renoncer à toutes les choſes ſur leſ-
» quelles tu n'as aucun pouvoir, & de ne
» placer ton bonheur ou ton malheur que dans
» ce qui dépend de toi. «

Page 116. » Abſtiens-toi, autant qu'il eſt
» poſſible, des plaiſirs de l'amour avant le ma-
» riage ; ſi tu les goûtes, que ce ſoit ſuivant
» la loi. «

Page 120. » Il eſt dangereux de tenir des
» diſcours obſcenes. Si tu aſſiſtes à quelques-
» unes de ces converſations, & que l'occaſion
» ſoit favorable, reprends avec vigueur celui
» qui ſe permet ces propos indécens, ou du
» moins fais-lui connoître ton mécontentement
» par ton ſilence, par la rougeur de ton front
» & par la ſévérité de ton viſage. «

Page 138. » En toute occaſion, aie tou-
» jours préſent à la mémoire cette priere :
» Grand Jupiter, & vous, puiſſante Deſti-
» née, conduiſez-moi par-tout où vous avez

» arrêté dans vos décrets que je dois aller ;
» je ſuis prêt à vous ſuivre conſtamment. En
» effet, quand je m'obſtinerois à vous réſiſ-
» ter, il faudroit toujours vous ſuivre malgré
» moi. «

Cette morale eſt ſans doute admirable dans un philoſophe du paganiſme.

On ſe propoſe de publier ſucceſſivement, & dans le même format, la morale de Séneque, celle de Tacite, Iſocrate, Confucius, Marc-Antonin, Socrate, Epicure, les caracteres de Théophraſte, les préceptes de Phocylide & de Théognis, & les vers dorés de Lyſis attribués à Pythagore, les penſées morales de Cicéron, extraites de ſes œuvres, &c. Tous ces ouvrages ſeront imprimés avec autant de ſoin que le Manuel d'Epictete, c'eſt-à-dire, avec une perfection typographique qui étoit preſque devenue étrangere à l'imprimerie françoiſe. Didot l'aîné nous ſemble fait pour lui rendre ſon ancienne célébrité. Le volume que nous annonçons eſt d'une beauté admirable. Le papier ſur-tout eſt ſupérieur à celui d'Hollande, par la ſolidité, la fineſſe & la blancheur. On le tire des fabriques d'Annonai, en Vivarais.

(*Mercure de* France.)

Lettres familieres de Winckelmann, *deux volumes in-8vo.* A Amſterdam; & ſe vend à Paris, chez Couturier fils, quai & près les Grands-Auguſtins, 1781.

Rien de ce qui vient d'un ſavant, tel que M. Winckelmann, ne peut être indifférent aux amateurs des arts & de l'antiquité. Les lettres de cet homme célebre, outre un grand nombre de particularités intéreſſantes touchant les arts, les artiſtes, & les monumens anciens découverts pendant ſon ſéjour à Rome, nous offrent des détails curieux ſur ſa vie, également propres à nous faire connoître ſon caractere, & à nous tracer la marche qu'il a tenue pour parvenir à ce degré de ſavoir & de goût, qui font l'étonnement de tous ceux qui étudient véritablement ſes ouvrages.

Winckelmann étoit né à Stendal, dans la vieille-marche de Brandebourg. Il fut ſept ans profeſſeur au college de Seehauſen, près de Salswedel: de-là il paſſa en Saxe, où il fut pendant ſept ans bibliothécaire de M. le comte de Bünau, à Nothenitz. C'eſt dans ce temple des muſes que Winckelmann, doué de toutes les qualités d'un excellent bibliothécaire, acquit les connoiſſances qui ont excité l'admiration de l'Europe ſavante. Il fit enſuite un ſéjour de quelque tems à Dreſde, où il ſe lia avec les

plus habiles artiſtes, & particuliérement avec M. Oeſer, l'un des meilleurs deſſinateurs de ce ſiecle. En ſeptembre 1755 il partit pour l'Italie, dans le deſſein de voir la bibliotheque du Vatican, & ſur-tout d'acquérir de nouvelles connoiſſances dans l'examen des ruines d'Herculanum. De Rome, il fit différentes excurſions littéraires, à Naples, à Florence, & dans les autres villes de l'Italie qui renferment des monumens & des collections précieuſes pour les arts. Il voulut en 1768, revoir l'Allemagne & la Suiſſe; mais à peine fut-il à Vienne, que malgré l'accueil gracieux & diſtingué qu'il y reçut, il fut ſaiſi tout-à-coup d'une inquiétude ſecrete, & d'une envie extraordinaire de retourner à Rome, & reprit le chemin de l'Italie. En paſſant par Trieſte, Winckelmann y fut aſſaſſiné le 8 juin 1768, par un ſcélérat nommé *Arcangeli*, dont il avoit fait connoiſſance en route. Au milieu de la plus violente douleur cauſée par cinq coups de coûteau qu'il avoit reçus, il eut aſſez de force & de préſence d'eſprit pour dicter un teſtament, par lequel il nomma le cardinal Alexandre Albani ſon légataire univerſel. Quelques-uns de ſes manuſcrits paſſerent à Vienne, où l'on annonça dès-lors l'édition refondue de ſon *Hiſtoire de l'art.*

Ces lettres ſont précédées d'un éloge très-bien fait de Winckelmann par M. Heyne, profeſſeur d'éloquence à Gottingen. Ce n'eſt point par des louanges faſtidieuſes & inutiles qu'il cherche à nous faire connoître Winckelmann, c'eſt en examinant *où, & à quel degré ce ſavant*

trouva l'étude de l'antiquité, & à quel point il laiſſa lui même cette ſcience, qu'il établit les fondemens de ſa réputation : avant de nous mettre ſous les yeux ſes travaux & ſes ſuccès, M. Heyne commence par expoſer quelles ſont les qualités & les talens que, ceux, qui veulent courir la carriere de Winckelmann, doivent préalablement acquérir.

» L'étude de l'antiquité, dit-il, & particu-
» liérement celle des anciens ouvrages de l'art,
» exige la combinaiſon d'une infinité de con-
» noiſſances, une grande force d'eſprit & des
» circonſtances heureuſes qui ſe trouvent rare-
» ment enſemble. De même que le naturaliſte
» doit connoître & avoir préſent à la mémoire,
» dans un ordre méthodique, tous les objets
» que préſente la nature, & que le littérateur
» doit embraſſer d'un coup-d'œil toutes les
» productions du genre de littérature auquel
» il ſe conſacre, de même l'antiquaire doit
» avoir une connoiſſance parfaite de tous les
» monumens de l'antiquité, ſuivant les diffé-
» rens degrés de leur importance, à laquelle
» il doit joindre l'aptitude d'expliquer tous ces
» objets, & de déterminer l'art, le ſiecle,
» l'authenticité & le mérite de chacun en par-
» ticulier. Quelles études immenſes ne demande
» pas cette connoiſſance ? Il faut que l'anti-
» quaire poſſede l'hiſtoire ancienne en général,
» & celle de Rome & de la Grece en particu-
» lier ; il doit avoir fouillé dans la nuit des
» ſiecles les plus reculés, être pénétré des idées
» & des mœurs des tems héroïques, ne rien

» ignorer de tout ce qui tient aux différentes
» parties de la fable & de la mythologie;
» après quoi il faut qu'il passe à l'histoire de
» l'art, des artistes & des ouvrages de l'art
» dans toute son étendue; & comme il se voit
» souvent forcé de tirer des éclaircissemens des
» médailles & des inscriptions dont la connois-
» sance tient d'ailleurs si intimément à celle de
» la sculpture, il ne peut se passer d'en faire
» une étude profonde. Pour parvenir dans toutes
» ces sciences à un certain degré de perfection,
» il doit préalablement avoir fait une lecture
» immense & raisonnée des meilleurs auteurs
» anciens, grecs & latins, & particuliérement
» des poëtes : & pour tirer quelque fruit de
» cette lecture, il est nécessaire qu'il soit doué
» d'une critique éclairée dans les langues savan-
» tes, & d'une grande familiarité à les expliquer.
» Mais à cette vaste connoissance de la littéra-
» ture ancienne, il doit encore joindre celle
» des principes de la peinture, de la sculpture
» & de l'architecture, & la partie méchanique
» de ces arts ne doit même pas lui être tout-
» à-fait étrangere. Il faut enfin qu'il ait beau-
» coup vu, qu'il se soit formé des idées justes
» par la contemplation des meilleurs ouvrages
» de l'art, tant anciens que modernes, & qu'il
» n'ignore rien de ce qui a été dit & pensé
» à ce sujet «.

» Au milieu de cette mer de sciences son
» esprit doit conserver toute son énergie &
» toute sa fraîcheur, pour examiner, comparer
» & juger; & le sentiment du beau, du vrai

» & du grand, s'être épuré chez lui par la » nature, par l'étude & par une longue mé- » ditation : enfin un coup-d'œil juſte & ſûr, » une imagination ardente & prompte à s'en- » flammer, mais accoutumée à obéir à l'eſprit, » une mémoire vaſte & heureuſe, jointe au » don de diſtinguer facilement l'analogie & le » rapport des choſes, & d'en aſſigner les diffé- » rences, un goût délicat & épuré qui, dans » chaque ſiecle, & dans chaque ſtyle, reſte » fidele à la nature, au vrai, & au beau : » voilà quelles ſont les qualités caractériſtiques » d'un eſprit que la nature a deſtiné à être » antiquaire, & celles que poſſédoit éminemment » Winckelmann «.

Ses premiers pas annoncerent un homme de génie ; mais quel concours de circonſtances ne fallut-il pas pour développer le germe qui repoſoit en lui ? La ſolitude, la beauté du lieu qu'il habitoit, les rêveries platoniciennes dont il nourriſſoit ſon eſprit ; tout ſervit à préparer ſon ame à l'enthouſiaſme que lui inſpira la vue des chefs-d'œuvre de l'art. La magnifique galerie de tableaux de Dreſde, & le cabinet d'antiques de cette ville, la converſation des artiſtes & des amateurs, le ſéjour qu'il fit à Rome, l'amitié de Mengs, ſa demeure dans les palais & les maiſons de campagne du cardinal Alexandre Albani, ſa place même de *ſcrittore* au Vatican, & celle de préſident des antiquités, furent autant d'avantages qui ſervirent à lui procurer des matériaux & à développer ſes talens.

M. Heyne vient ensuite à la discussion de la premiere partie de la question qu'il s'est proposée : *où, & à quel degré Winckelmann trouva-t-il l'étude de l'antiquité?* Et il observe que de la maniere dont on avoit dirigé en général jusqu'alors l'étude de l'antiquité, il étoit impossible de donner à cette science une forme réguliere, & d'en composer un tout.

» Après la renaissance des lettres, dit-il, » on commença d'abord par s'occuper de la » topographie de Rome, & pendant long-tems » les inscriptions firent la seule, ou du moins » la principale occupation des savans. Les uns » se bornerent à la connoissance des médailles, » les autres n'eurent pour objet que les vases » & les ustensiles, ou bien les mœurs & les » usages des anciens. Souvent on se conten» toit d'une nomenclature latine des choses les » plus communes; & lors même qu'on com» mença à songer au véritable antique, c'est» à-dire, aux ouvrages de l'art des anciens; » on ne pensa pas au tout, mais on s'arrêta » seulement à quelques objets particuliers. Il » seroit naturel de croire que les Italiens au» roient été les premiers à étudier & à dé» crire les grands & magnifiques ouvrages qu'ils » ont chez eux, tels que le *Laocoon*, l'*Apol*» *lon*, la *Niobé*, &c. Mais c'est ce qu'ils n'ont » pas fait. Ils nous ont donné des dissertations » aussi longues qu'ennuyeuses sur de petites » figures & des idoles de bronze, qui n'offrent » pas le moindre intérêt. Les explications & » les éclaircissemens même que nous avons

» d'eux, combien ne s'écartent-ils point pref-
» que tous du but & du goût qui marquent un
» connoiffeur éclairé ?

» La plupart des antiquaires prenoient au
» hazard quelques penfées qu'ils appliquoient
» bien ou mal-à-propos au monument dont ils
» vouloient parler, fuivant les fyftêmes reçus
» de la mythologie & de l'antiquité, copioient
» des citations inutiles, ou qui ne prouvoient
» rien, fans avoir même une connoiffance af-
» fez approfondie des langues & de l'antiquité,
» pour comprendre la penfée des anciens au-
» teurs, & pour faifir l'efprit des anciens ou-
» vrages de l'art; le plus fouvent ils ne di-
» foient pas un mot du mérite que l'art donne
» à ces ouvrages, jamais ils ne parloient de
» leur grandeur, ni de leur moindre applica-
» tion. «

En effet des compilations indigeftes fans véritable favoir, fans goût & fans jugement, voilà ce qui compofoit la plupart des livres qui concernent des ouvrages anciens, *tel eft le point où Winckelmann trouva l'étude de l'antiquité :* voyons maintenant *à quel point il laiffa lui-même cette fcience.*

Cet homme de génie alluma au milieu de Rome le flambeau de la faine étude des ouvrages de l'antiquité. Nourri de l'efprit des anciens, exercé dans la bonne critique, verfé dans la connoiffance grammaticale des langues favantes, accoutumé à puifer à la fource & à faire une lecture comparée des auteurs Grecs, familiarifé avec les poëtes & avec leurs fables,

il lui fut facile de porter plus de certitude dans ſes explications, & dans ſes conjectures mêmes.

» Il renverſa un grand nombre de principes » arbitraires & d'anciens préjugés ; ſon plus » grand mérite eſt d'avoir indiqué à l'étude » de l'antiquité ſa vraie ſource qui eſt *la con-* » *noiſſance de l'art.* Comme aucun artiſte n'avoit » encore écrit ſur les anciens ouvrages de l'art, » mais ſeulement quelques ſavans qui en avoient » à peine une connoiſſance ſuperficielle, ou un » foible ſentiment, on n'avoit juſqu'alors re- » gardé comme digne de conſidération, que » quelque particularité de la mythologie, quel- » que cérémonie, ou quelque uſage inconnu, » ou tout au plus l'explication de quelques » paſſages d'un ancien auteur qui y avoient » plus ou moins de rapport ; ſans que le plus » ſavant antiquaire ſongeât à tourner ſes re- » gards ſur *l'origine de l'art*, ni ſur la maniere » de le traiter & de l'*exécuter.* Mais Winckel- » man porta en Italie le ſentiment du beau & » de l'art, ſentiment qui lui fit d'abord admi- » rer les chefs-d'œuvre du Vatican, & avec » lequel il commença à les étudier. Ce ne fut, » ajoute M. Heyne, qu'après avoir ainſi épuré » ſon goût, & conçu l'idée du beau idéal, » avec laquelle il s'éleva juſqu'à l'inſpiration, » & pénétra dans les plus grands ſecrets de » l'art ; ce ne fut qu'alors qu'il commença à » penſer à la recherche & à l'explication des » autres monumens.

Notre immortel comte de Caylus traitoit à·

peu-près à cette époque la ſcience de l'antiquité, de la même maniere ; il avoit une connoiſſance profonde & étendue des arts, il en poſſédoit le méchaniſme, il deſſinoit & gravoit ſupérieurement, talens qui ont donné à tous ſes ouvrages un prix ineſtimable. Son rival n'étoit pas doué des mêmes avantages, mais il avoit accumulé une vaſte érudition claſſique que n'avoit pas le comte de Caylus ; & tandis que celui-ci s'occupoit de petits objets dont il nous a donné de ſi excellentes explications, l'autre ſavant étudioit & écrivoit dans Rome à la vue des plus grands monumens de l'art chez les anciens.

Auſſi bientôt il fit paroître *ſon hiſtoire de l'art*, dont M. Huber doit, dit-on, nous donner inceſſamment une traduction en trois volumes. Cet ouvrage unique dans ſon genre fut ſuivi d'un ſecond qui a pour titre : *Monumenti inediti.* L'un & l'autre ſont des ouvrages claſſiques, & ont contribué à l'avancement de l'étude de l'antiquité, ainſi qu'à la connoiſſance du beau, tant dans les idées, que dans leur exécution, & ont ſervi ſur-tout à développer de plus en plus le germe du bon goût en Allemagne. L'enthouſiaſme & la chaleur avec leſquels il a parlé de la beauté idéale du *Torſe*, de *l'Apollon*, & d'autres grands ouvrages antiques, a enflammé l'imagination des artiſtes & des gens de lettres qui ſe deſtinent à cette étude, & leur a inſpiré le vrai ſentiment du beau. Il en eſt réſulté le fruit heureux que les idées, tant des antiquaires, que des amateurs de l'antiquité,

ſe ſont agrandies & étendues en même tems ; ſur tout ce qui tient à l'art. Une petite pierre gravée, de peu d'importance, un magot de bronze, une vieille clef ne fixent plus aujourd'hui toute l'attention d'un ſavant, & ne le conduiſent plus à des conjectures auſſi fauſſes que puériles, pour donner à ces bagatelles une valeur qu'elles n'ont point.

» Chaque morceau de l'antiquité, chaque » claſſe, chaque eſpece eſt maintenant eſtimé » ſuivant ſon importance & ſon utilité : on ne » préfere plus ce qui eſt rare à ce qui eſt » beau : les petites choſes ne ſont plus regar» dées que comme de petites choſes, & néan» moins on ſait en tirer quelqu'avantage, à la » place qu'elles méritent d'occuper.

Tels ſont les ſervices rendus aux arts par *Winckelmann, & le point où il a laiſſé l'étude de l'antiquité.* Nous obſerverons que l'expoſé ſimple & ſans prétention que M. Heyne vient d'en faire, eſt le plus beau monument qu'on puiſſe élever à la mémoire de cet écrivain célebre. Les titres d'un homme tel que Winckelmann, ſont ſes travaux, & perſonne n'étoit plus propre que M. Heyne à les apprécier & à les faire connoître.

Le grand mérite des lettres de Winckelmann, conſiſte dans la naïveté & l'abondance de cœur avec leſquelles elles ſont écrites. On y voit ſes goûts, ſes habitudes, ſes mœurs, ſa maniere de voir, d'obſerver & de juger. C'eſt ſous cet aſpect ſeul, c'eſt ſur-tout parce qu'elles peuvent ſervir à nous apprendre le ſe-

cret de ce grand homme, qu'elles ſont recommandables, & que les jeunes artiſtes en peuvent tirer le plus grand fruit. Au reſte, on ſent bien qu'une pareille collection eſt peu ſuſceptible d'extrait, & nous nous contenterons d'en citer quelques paſſages curieux & inſtructifs, qui nous paroîtront les plus propres à faire connoître à nos lecteurs, la tournure d'eſprit, le ton & le genre de leur auteur.

On trouve dans la lettre 7 & la ſuivante, quelques traits qui peuvent ſervir à faire connoître le caractere du célebre cardinal Paſſionei.

» Cette préſentation (au pape,) dont je ne
» voulus pas être redevable à M. le gouver-
» neur, & dont il ne fut même pas inſtruit
» avant qu'elle eût été faite, eſt en même tems
» cauſe qu'il n'oſe plus me faire certaines pro-
» poſitions. Cependant je n'ai pu me refuſer
» à être préſenté au cardinal Paſſionei, mais
» ſeulement dans la vue de m'obtenir l'entrée
» de ſa bibliotheque. S. E. me reçut comme
» un étranger, c'eſt-à-dire, avec cette poli-
» teſſe qu'un homme de lettres doit à un au-
» tre. Ce cardinal ne ſe ſoumet pas dans ſa
» vie privée au cérémonial en uſage à Rome.
» Quoique ſa bibliotheque ne ſoit pas publi-
» que, il eſt néanmoins défendu à tous ceux
» qui la fréquentent d'ôter leur chapeau, ou
» de ſe tenir la tête découverte lorſqu'il y
» vient, & c'eſt ce que S. E. me dit auſſi lorſ-
» qu'elle me conduiſit elle-même à ſa bibliothe-
» que pour me faire voir ſes manuſcrits. Je

» demandai au cardinal de combien de volu-
» mes, étoit composée celle de Campini, quand
» il l'acheta, comme le dit Lenglet Dufrenoy.
» Il me dit qu'il n'en avoit pas fait l'acquisi-
» tion, & me demanda à voir le passage où
» cet écrivain avance ce fait dans sa *methode
» d'étudier*, & il m'en témoigna sa surprise en
» m'ajoutant qu'il avoit beaucoup connu Du-
» frenoy qui étoit tombé dans sa cheminée,
» où il avoit été brûlé, faute de secours. «

Quel est celui de nos lecteurs qui ne trouvera pas infiniment plus de véritable grandeur dans cette simplicité obligeante de ce savant & illustre cardinal, que dans la morgue & l'affectation ridicule, qui dans beaucoup de *grands* ne servent qu'à cacher la bassesse de leur ame, & le néant de leur esprit?

» J'ai jetté sur le papier, ajoute Winckelmann
» dans la lettre suivante, le plan du premier
» ouvrage que je fais à Rome sur la *restaura-
» tion des statues antiques*, où l'on trouvera,
» j'espere, beaucoup de choses nouvelles; &
» j'ai déja commencé un grand ouvrage intitulé:
» *Du goût des artistes Grecs.* Je me propose
» en outre de donner une description des galeries
» de Rome & de l'Italie dans le goût de celle
» que nous avons de Richardson, qui n'a fait
» que parcourir Rome. J'avois aussi intention
» de prendre quelques anecdotes grecques au
» Vatican, mais il n'est pas possible d'y par-
» venir. On communique bien les manuscrits
» des ouvrages qui ont été publiés, mais il
» n'est pas possible d'obtenir les autres. «

» Le cardinal Paſſionei deſire beaucoup de
» recevoir les derniers volumes du catalogue
» de votre excellence, je veux dire ceux qui
» ont paru depuis mon départ; j'ai été trop
» empreſſé à lui offrir, la premiere fois que
» je lui parlai, d'écrire à votre excellence,
» & il m'en a fait reſſouvenir il y quelque
» tems. Il les auroit déja fait venir ſi je ne
» lui avois pas donné l'eſpoir de les obtenir de
» vous-même. Il ſe trouve maintenant à la
» campagne à *Fraſcati*, d'où il doit revenir
» dans 15 jours. Sa bibliotheque, qu'il croit
» être la plus conſidérable qu'aucun particulier
» ait au monde, doit néanmoins céder le rang
» à celle *Nothenitz* (celle du comte de Bünan
» à qui il écrit;) il ſe peut que ſa collection
» de bibles ſoit plus conſidérable. Il regarde
» comme la plus rare une bible eſpagnole de
» 1553, imprimée à Ferrare en Italie. Il ſe
» réjouit quand il trouve l'occaſion de faire
» voir qu'il connoît mieux ſes livres que ſon
» pauvre bibliothécaire, qui eſt un abbé Fran-
» çois. Il monte par-tout avec moi pour cher-
» cher ce que je demande. «

On trouve dans la lettre dixieme un paſſage trop remarquable pour le paſſer ſous ſilence. Il achevera de faire connoître le cardinal Paſſionei, & fait plus d'honneur qu'on ne penſe au premier moment, à l'eſprit qui regne à Rome.

» C'eſt en général un excellent homme (le
» cardinal) & un ami ſincere de la vérité.
» Un ſeul exemple ſuffira pour vous faire con-

» noître ſon caractere. Je ne fais aucune diffi-
» culté d'écrire ceci à votre excellence, parce
» que la choſe eſt vraie, & que j'ai la plus
» grande vénération pour ce prélat. En ſortant
» enſemble nous rencontrâmes un cardinal dans
» ſa voiture. Connoiſſez-vous cet homme, me
» demanda-t-il ? oui : de vue, lui repondis-je.
» Monſieur, continua ſon excellence, il faut
» apprendre à connoître les gens à fond ; ce
» cardinal eſt un miſérable... &c.... n'eſt-il
» pas vrai, Monſieur, que ce diſcours vous
» ſurprend ? c'eſt ainſi qu'on parle à Rome,
» ajouta-t-il, le ſeul endroit au monde où il
» ſoit permis d'exprimer ſi librement ſa pen-
» ſée, comme je puis l'aſſurer avec certitude,
» parce que j'ai paſſé quelque tems dans toutes
» les républiques de l'Europe. Votre Exc. ré-
» pondis-je, oublie pour le moment *la ſainte*
» *inquiſition. Ne m'en parlez pas*, reprit-il. Mais
» vous devez ſavoir qu'à moins de dreſſer une
» chaire dans la place d'Eſpagne à Rome,
» pour y enſeigner publiquement *que le pape*
» *eſt l'Ante-Chriſt*, on n'a rien à craindre ici
» de ce tribunal. Pour le reſte on peut dire
» ce qu'on juge à propos, ſans être inquiété
» par qui que ce ſoit : *Les tems de Pie V ne*
» *ſont plus, & l'eſprit de la tolérance chrétienne*
» *eſt devenu plus général ici.* «

Nous avons vu juſqu'ici Winckelmann écrivant à ſon protecteur & à ſon bienfaiteur : deſcendons maintenant plus avant dans ſon cœur, & voyons de quelle nature & ſur quel ton il écrivoit à ſes amis.

On lit dans sa premiere lettre à M. Franken, savant distingué.

» Joie & santé à mon ami ! Après un voyage
» de deux mois je suis arrivé à Rome le 18
» novembre (1755) joyeux & en bonne santé.
» La partie la plus agréable de mon voyage
» a été dans le Tyrol & dans le canton de
» Baviere que j'ai eu à traverser depuis Aus-
» bourg. J'ai été plus content dans un village
» situé au milieu des montagnes couvertes de
» neige, que dans l'Italie même. On n'a rien
» vu de singulier & d'étonnant quand on n'a
» pas vu ce pays avec l'œil observateur dont
» je l'ai considéré. On trouve sur les plus hau-
» tes montagnes des chemins aussi commodes
» que dans une chambre. Les paysans du Ty-
» rol armés de marteaux de fer, abattent les
» pierres de taille pour les réduire en gravier.
» Toutes les demi-lieues on trouve au pied
» des montagnes d'une beauté agreste de gran-
» des auberges, même dans les endroits où il
» n'y a point de village, où regnent la pro-
» preté & l'abondance. Les lits ne manquent
» nulle part, & l'on est par-tout servi en ar-
» genterie. Nous nous sommes quelquefois
» trouvés vingt personnes à table, sans que
» les couverts manquassent ; mais à peine est-
» on entré dans le Trentin (dans l'Italie) que
» la mal-propreté & la misere succedent à ces
» commodités. Il y a néanmoins par-tout de
» belles personnes, & toutes les filles que j'ai
» vues à Bolsano étoient jolies, je puis même
» dire belles. «

» Mon plus grand bonheur eſt d'avoir été
» chargé d'une lettre pour M. Mengs, qui
» m'a rendu & me rend encore tous les ſer-
» vices d'un vrai ami. Sa maiſon me ſert d'a-
» ſyle, & je ne ſuis nulle part plus content
» que chez lui. Je me vois libre juſqu'à pré-
» ſent & j'eſpere de reſter libre. Je ſuis tou-
» jours habillé de même & je vis en artiſte.
» Je paſſe même pour tel dans les endroits où
» l'on permet aux jeunes artiſtes d'étudier, tel
» que le Capitole, où eſt le vrai tréſor des
» antiquités de Rome, en ſtatues, ſarcopha-
» ges, buſtes, inſcriptions, &c. Et l'on peut
» y paſſer en toute liberté la journée. On va
» par-tout à Rome ſans cérémonie, c'eſt la
» mode. Je ne dîne qu'avec des artiſtes Fran-
» çois & Allemands, mais je regrette beau-
» coup la cuiſine Allemande; le matin & l'a-
» près-midi on ſe rend dans un café public
» où la taſſe de café ſe vend ſix *pfenning* de
» Saxe. On peut facilement ſe paſſer de feu
» ici, & mes fenêtres ſont ouvertes toute la
» journée; mais comme je ne dors pas bien,
» & que je me leve de bonne-heure, je fais
» du feu & prends mon thé. «

» L'expérience m'a appris qu'on ne raiſonne
» que fort mal des ouvrages des anciens d'a-
» près les livres, & je me ſuis déja apperçu
» de pluſieurs erreurs que j'ai commiſes. Je
» deſirerois d'entendre un jugement impartial
» ſur mes deux ouvrages qui ont été publics,
» à ce que je crois. J'ai vu le pape. J'avois

» presque oublié de vous dire cette nouvelle » importante. «

Quel ton ! quelle modestie ! quelle simplicité ! & c'est un des plus grands hommes qui écrit cette lettre à un savant.

» J'ai formé le plan d'un grand ouvrage » (écrit ailleurs Winckelmann) *sur le goût des* » *artistes Grecs* : comme ce travail demandera » quelques années, & que je devrai relire » de nouveau plusieurs anciens auteurs, ce que » j'ai déja commencé à faire par Pausanias, » j'essaierai d'abord par un volume pour par» ler des statues du Belvedere. Le commen» cement en est déja fait ; cet ouvrage m'oc» cupe tellement que j'y pense par-tout où je » suis. J'ai payé, comme il est d'usage, une » certaine somme d'argent pour voir, quand » je le voudrai, l'*Apollon*, le *Laocoon*, &c. » afin de donner plus d'essor à mon esprit, » par la vue de ces ouvrages ; le *Belvedere* est » à un grand quart de lieue de ma maison. Je » ne pourrai néanmoins en tirer aucun résul» tat certain, avant d'avoir fait le voyage de » Naples ; car ce ne sera sans doute que par » la comparaison des monumens d'*Herculanum* » que je pourrai déterminer le tems auquel » ces statues ont été faites. Les occupations » que je me suis données sont cause que je » passe de nouveau mon tems dans des médi» tations solitaires, & que je dois me priver » de toute société. La description de l'*Apollon* » demande le style le plus sublime, & une » élévation d'esprit au-dessus de tout ce qui

» tient à l'homme ; il eſt impoſſible de vous » dire quelle ſenſation produit la vue de cet » ouvrage. «

Voyons comme Winckelmann parle le langage de l'amitié.

» Mon ancien, digne, fidele & très-cher » ami ! je voudrois volontiers répandre toute » mon ame ſur le papier, en retour de la char- » mante lettre que j'ai reçue aujourd'hui de » votre chere main, & à laquelle je réponds » ſur le champ. La plupart des lettres que je » reçois d'Allemagne ſont conçues de maniere » qu'on diroit qu'on ne cherche qu'à m'affliger. » Voilà pourquoi je les laiſſe ſouvent un jour, » ou même plus long-tems, ſans les ouvrir, » parce que je cherche à conſerver ma gaieté. » Mais lorſque j'apperçois les caracteres de mon » fidele collegue, mon cœur vole au-devant » de lui, & je rappelle tous mes ſens pour » jouir de ſon amitié. La douce eſpérance étoit » déja au guet de cette lettre, & j'ai voulu » vous prévenir pluſieurs fois, parce que je » ſuis perſuadé que tout ce qui vient de moi » vous eſt cher «.

Et plus loin : » Je ne puis m'éloigner d'ici ; » (Rome) ſans porter préjudice à mes intérêts. » Je me propoſe de m'en conſoler un peu par » un autre petit voyage à Naples, & par mon » ſéjour ordinaire à Porto-d'Angio, près de la » mer, où je ſuivrai dans peu la princeſſe » Albani. C'eſt-là le lieu de mes délices ; c'eſt-là, » mon ami, que je voudrois vous voir, pour » nous promener enſemble ſans ſouci & ſans

» inquiétude, le long de la tranquille mer, » fur une côte élevée & couverte de myrthes; » on peut la regarder fans crainte lorfqu'elle » eft en fureur, placé fous une arcade de » l'ancien temple de la Fortune, ou fur le balcon » de ma chambre même. Un mois paffé dans » un pareil féjour, & la jouiffance de la belle » nature & de l'art, qui nourrit le cœur & » l'efprit, furpaffe tout ce que l'éclat des cours » & leur brillant tumulte peuvent nous offrir. «

Un pareil paffage fuffit pour donner une véritable connoiffance de la trempe du cœur & de l'imagination de notre auteur. Il ajoute plus bas : » C'eft ainfi que je jouis de tout, » quelque pauvre que je fois, excepté de mon » eftomac, qui devient d'autant plus mauvais » & plus rebelle, que ma tête travaille davan- » tage. Il ne faut fans doute pas en être fur- » pris, car perfonne ne peut fe faire une idée » des peines que je me donne. Mais le repos » viendra enfin un jour dans ces lieux où nous » nous reverrons pour jouir de notre amitié, » ce à quoi je ne puis penfer fans un plaifir » fecret & fans répandre des larmes de joie. Je » m'y rendrai comme un léger piéton, tel que » je fuis venu dans le monde. Je confacre les » larmes que je répands dans ce moment à » cette fublime amitié, qui émane du fein de » l'amour éternel, & que j'ai eu le bonheur » de trouver en vous «.

Pour toute réflexion fur ce paffage, nous nous contenterons de citer avec attendriffement la note du traducteur.

» Cette lettre fut écrite environ quatre mois » avant la fin tragique de M. Winckelmann. » M. Franken a écrit en marge qu'il n'a ja- » mais lu ce paſſage ſans l'arroſer de ſes » larmes «.

Nous ne pouvons nous refuſer la ſatisfaction de tranſcrire ici un autre paſſage bien propre à ſervir de leçon à nos jeunes littérateurs, qui ſachant à peine bégayer le langage des arts, ſe permettent de parler des plus grands hommes avec tant de légéreté & ſi peu de ménagemens.

» Je n'ai rien encore appris du Polybe de » M. Erneſt. J'attends de Suiſſe ſon Homere. » Je n'enviſage un tel homme que la tête ren- » verſée en arriere comme on regarde un tem- » ple élevé, & je ne penſe enſuite à ſon mérite » que les yeux baiſſés.

Cherchons maintenant à connoître le diſcernement, le goût, & l'art de décrire de Winckelmann.

» Je ne mets au nombre des belles pierres » que celles qui le méritent par la beauté du » deſſin & la partie idéale, & il n'eſt guere » poſſible d'aſſigner le premier rang parmi tant » de belles choſes (il parle d'une collection de » pierres gravées.) Je pourrois citer le beau » *Méléagre* qui a été gravé, & qui eſt géné- » ralement connu ; un autre auroit peut-être » choiſi une Victoire qui eſt plus belle encore » que celle des belles médailles de Syracuſe, » dont la draperie reſſemble à celle des dan- » ſeuſes de Borghèſe ; un troiſieme ne voudroit

» pas qu'une grande Atalante, en améthyste, » cédât le premier rang à telle autre pierre » que ce fût. Elle semble fendre l'air avec la » vîtesse qu'Homere donne à Minerve. Les » Zephyrs amoureux jouent dans sa belle dra- » perie, dont les Graces nous semblent disposer » les plis ; le beau nud paroît au travers de » cette draperie aussi distinctement qu'on se » voit soi-même dans une glace. En courant, » elle jette en arriere un regard amoureux, & » laisse voir de profil son beau sein nud à celui » qui la poursuit. «

» Entre les têtes je choisirois celle d'un vieil » Hercule, en cornaline, avec le nom de » ΟΩΑΝΟC, & un Hercule adolescent pareil- » lement gravé en cornaline. Pour bien appré- » cier le prix de cette derniere tête, il fau- » droit avoir les yeux de la belle Glycere. » *Un beau jeune homme*, *dit cette fameuse Grecque*, » *est celui sur le visage duquel la différence du* » *sexe est douteuse.* Cette maxime n'est pas faite » par la tête d'un grand professeur ; mais » c'est ainsi que pensoient les artistes Grecs «.

Quel pinceau aimable ! quelle imagination brillante & fraîche ! & qu'il est rare de rencontrer une érudition profonde, unie à tant d'aménité & de graces !

On lit dans une lettre curieuse à M. Munchausen : » Dans une chambre du Gymnase de » cette ville (Pompeii) à la découverte de » laquelle on est maintenant occupé, & à » laquelle on travaillera encore tout l'hiver, » on a trouvé un cheval entiérement enharna-

» ché; c'eſt-à-dire, le ſquelette de cet animal, » dont tout le harnois, qui eſt de métal tel que » les fers, &c. a été bien conſervé, à l'exception du bois de la ſelle qui étoit pourri. » Dans une autre chambre à côté de celle-ci » on a trouvé le ſquelette d'un guerrier ayant » le caſque en tête, ainſi que le corps d'une » femme revêtue d'une étoffe brodée en or, » mais dont je ne ſais pas encore bien la contexture : car il y a pluſieurs choſes *qu'on* » *renferme immédiatement après les avoir trouvées*, » *& qu'on ne communique pas dans les premiers* » *tems.* « Winckelmann ne fait ici aucune réflexion, mais il ajoute, ce qu'on aura peine à croire un jour en réfléchiſſant qu'il écrivoit dans le dix-huitieme ſiecle : » Le deſir que montre » votre excellence, ainſi que tous les amateurs » des arts de voir paroître, *de la part de la* » *cour de Naples même*, une deſcription de cette » découverte, ne ſera que difficilement rempli, » --- on pouſſe la ſotte jalouſie ſi loin *qu'on* » *ne m'a pas permis de marcher d'un pas régulier*, » parce qu'on ſoupçonnoit que je voulois prendre les dimenſions des lieux, comme je l'ai » auſſi fait en effet. Cela m'engagea à ne point » leur donner l'explication d'une très-belle & » très-ſavante ſtatue. Elle ne pourra jamais » être réparée, ſi l'on n'en connoît point le » ſujet, qu'il ſera difficile de ſavoir à tout autre » qu'à moi. J'en aurois donné néanmoins l'explication, ſi l'on m'avoit ſeulement permis » d'en prendre l'eſquiſſe. Cette ſtatue a été » découverte par une lavaſſe, non à Pompeii,

» mais à Baye, où sont enfouis des trésors » de l'antiquité *qu'il n'est permis à personne de » chercher* «.

Nous nous interdisons également toutes réflexions ; mais on ne peut s'empêcher de plaindre le sort d'un si beau pays. Faut-il donc que les *principes exclusifs* s'étendent jusques sur les arts ?

Nous terminerons cet article par un abrégé de la description très-curieuse du temple de la Concorde à *Girgenti*, anciennement *Agrigente*, qui termine le premier volume de ces lettres. Non-seulement elle est propre à instruire les architectes, mais encore à fixer les idées sur le goût des anciens, dans la construction des monumens publics.

REMARQUES sur l'architecture de l'ancien Temple de GIRGENTI, par WINCKELMANN, avec la description de cet édifice.

Le temple de la Concorde à Girgenti, en Sicile, est sans doute un des plus anciens édifices grecs qu'il y ait au monde, & sa partie extérieure s'en est conservée en entier. Ce temple est de l'ordre dorique & *hexastypériptérique*, c'est-à-dire, dont le pourtour porte sur une suite de colonnes isolées, & qui en a six pardevant & six par-derriere, qui forment le *Pronaos* & l'*Opistodomos*, ou deux portiques libres à l'entrée, & par-derriere, de chaque côté, il y a onze colonnes ou bien treize, en comptant deux fois celles des angles.

Les colonnes du temple de Girgenti n'ont pas

tout-à-fait, y compris les chapitaux, *cinq diametres, près de leur base, de hauteur*, comme celles de *Pestum.*

Cette proportion est bien éloignée de celle enseignée par Vitruve, qui assigne à la colonne dorique *quatorze modules ou sept diametres*, & dont on n'oseroit pas s'écarter sans croire manquer aux principes suivis par les anciens. Quoi qu'il en soit, Winckelmann observe qu'à l'égard de la hauteur des colonnes dont il s'agit, il faut en chercher la raison dans le plan du temple, & non pas dans les colonnes mêmes; car leur proportion ne peut pas être déterminée par leur diametre entier, puisqu'il manque un pied & un pouce à ce qui est au-dessus de quatre diametres.

» Je trouve, dit-il, que la hauteur des colonnes est égale à la largeur du temple; laquelle étoit toujours, aux temples doriques, de la moitié de la longueur de tout le temple ou de la nef seulement. Il ne faut donc pas chercher la savante proportion dans quelque chose d'étranger à l'édifice, puisque cette proportion se trouvoit dans ce temple même. «

(*) Un passage de Pline semble annoncer que, dans les tems les plus reculés, la hauteur des colonnes étoit du tiers de la largeur du temple; mais il n'est pas bien sûr qu'on doive le prendre à la lettre; car alors les colonnes seroient encore plus courtes que celles dont il s'agit, puisqu'en portant à cinquante pieds la longueur du temple, &, par conséquent, sa

(*) *Antiqua ratio erat columnarum altitudinis, tertia pars latitudinem delubri.* Hist. nat. Lib. 36, c. 56.

largeur

largeur à vingt-cinq, les colonnes auroient environ huit pieds de hauteur ; & qu'en prenant deux pieds pour le diametre des colonnes, elles n'auroient que quatre diametres d'élévation.

» Les colonnes sont d'une forme conique, dont » il faut moins attribuer la cause à la propor- » tion de ces colonnes, qu'aux vues de l'archi- » tecte; car une forme cylindrique, avec des » diametres égaux par le haut & par le bas, » auroit exposé les pierres dont les colonnes » sont faites, à se fendre & à se crevasser, parce » que le poids de l'entablement auroit princi- » palement porté sur l'axe du cylindre. Mais » la diminution conique rassemble davantage le » point d'appui. Ces colonnes ont des canne- » lures doriques, c'est-à-dire, que deux canaux » se joignent par un angle aigu : au lieu que les » cannelures ioniques & corynthiennes ont des » angles plats. «

» L'entablement de ce temple consiste en trois » parties : l'*architrave* qui porte directement sur » le chapiteau des colonnes, la *frise* & sa *cor- » niche.* «

Il est à observer que Vitruve veut que la hauteur des parties de l'entablement soit proportionnée à la hauteur des colonnes; & quelques architectes modernes prétendent que l'*architrave* ne doit pas avoir beaucoup au-delà de la moitié de la *frise ;* cependant on ne trouve pas que l'une & l'autre de ces regles aient été connues de la haute antiquité; car Winckelmann remarque qu'au temple de Girgenti, ainsi qu'à ceux de Pestum, l'entablement est grand & magnifique, & *plus fort que la hauteur des colonnes ne l'exigéoit.* Il ajoute qu'à vue d'œil l'*architrave* & la *frise* paroissent avoir la même hauteur.

Le temple de Girgenti a cinq grandes ouver-

tures circulaires par le haut qui lui servent de fenêtres; mais il n'est pas douteux, & notre auteur l'assure, qu'elles ont été percées dans des tems postérieurs, & probablement par les Sarrasins qui s'en sont servi; car les temples quarrés des anciens ne tiroient en général le jour que par la porte d'entrée.

» La fermeture des portes de celui dont il
» s'agit, a été enlevée, ainsi que celle du tem-
» ple de *Pestum;* mais il est à croire qu'elle
» aura été plus étroite par le haut que par le
» bas, dans le goût des portes doriques, décrites
» par Vitruve, & comme on le voit dans un
» autre petit temple de Girgenti, auquel les
» habitans ont donné le nom de chapelle de
» *Phalaris*, dont la porte a cette espece de fer-
» meture. «

Cette espece de porte n'étoit pas particuliere à l'ordre dorique seul, comme on pourroit le croire d'après Vitruve; mais il paroît que, dans la haute antiquité, on leur donnoit souvent cette forme. Du moins est-il certain qu'elles étoient en usage chez les Egyptiens, comme on peut s'en convaincre par les portes qu'on voit sur la table isiaque, & sur plusieurs pierres égyptiennes, gravées. La solidité étoit le motif qui leur faisoit donner cette forme; car le fardeau de l'édifice ne porte pas seulement sur l'architrave de la porte, mais encore sur les deux montans des côtés placés de biais.

» Les ornemens de ce temple sont, comme
» l'étoient en général ceux des plus anciens
» tems, *simples* & *massifs*. Les anciens cher-
» choient la *grandeur*, dans laquelle consiste la
» vraie magnificence. C'est pourquoi les parties
» de ce temple sont fort saillantes, & beau-
» coup plus que du tems de Vitruve, ou que

» cet architecte ne l'enseignoit lui-même. «

Il y a un passage de Diodore de Sicile, bien propre à nous démontrer ce qu'avance ici Winckelmann sur le goût des anciens pour le *grand*. Diodore, en parlant du temple de Jupiter Olympien à Agrigente, nous donne une idée sensible de la grandeur des colonnes. Il dit qu'un homme pouvoit se placer dans les canelures, dont il doit y en avoir vingt à une colonne dorique.

Cette description nous a paru très-propre, non-seulement à faire connoître le goût des anciens qui, sur-tout en architecture, ont été nos maîtres, mais encore à engager ceux de nos architectes qui entreprennent des monumens publics, à faire de profondes réflexions sur les proportions modernes, & sur leurs différences avec celles des plus beaux monumens de l'antiquité.

Nous terminerons cet article en transcrivant ici un passage de Winckelmann, qui démontre que, malgré l'étendue de nos connoissances en méchanique, les anciens doivent encore être nos maîtres à cet égard.

» On trouve encore, dit-il, dans quelques
» grosses pierres de l'entablement des marques
» du méchanisme dont on s'est servi pour la
» bâtisse de ce temple. Ce sont des entailles en
» formes d'une demi-ellipse aux deux côtés de
» la pierre. Dans ces entailles on passoit une
» corde ou une chaîne qui, en élevant ces gran-
» des masses de pierres, alloient se joindre en-
» semble par le haut. «

» Par ce moyen, on plaçoit les pierres les
» unes à côté des autres, sans le secours d'au-
» cun levier; & lorsque ces pierres se trouvoient
» à leur place, on en ôtoit le cable ou la chaîne,

» & l'on bouchoit ensuite avec du bois l'en-
» trée de l'entaille qui étoit en haut, afin qu'il
» n'y pénétrât aucune humidité. «

On voit par-là combien la maniere d'opérer des anciens étoit simple; & il paroît que, malgré leurs arts & les secours de l'algebre, les modernes n'ont pas encore pu parvenir à la perfection des forces mouvantes des anciens. Qu'on se rappelle la grandeur énorme des obélisques. Tout l'univers a retenti des préparatifs de Fontana pour dresser un obélisque sous le pontificat de Sixte V, tandis qu'on ne trouve rien sur la maniere dont les anciens s'y prenoient pour les élever.

(*Journal d'agriculture, commerce, arts & finances.*)

LES *Bizarreries du destin*, ou *mémoires de Miladi Kilmar, publiés par M. l'abbé* SABATIER DE CASTRES, *nouvelle édition, revue & corrigée*; 2 vol. *in-12.* d'environ 250 pages chacun. A Paris, chez Moutard, imprimeur-libraire de la reine, rue des Mathurins, avec approbation & privilege du roi.

L'AUTEUR apprend à MADAME, dans sa dédicace, qu'il a déja eu l'honneur de lui présenter la vie de *Charles Emanuel III*, roi de Sardaigne, son aïeul; il ose se flatter que MADAME ne trouvera pas mauvais qu'il lui dédie un ouvrage *capable d'intéresser son cœur.*

M. l'abbé Sabatier a emprunté presque toute son intrigue des romans les plus communs. On trouve par-tout une jeune fille qui ne connoît ni son pere, ni sa mere; une bonne femme, sa nourrice, qui finit par attachement ce qu'elle avoit commencé par intérêt; toutes ces orphelines sont belles, adroites aux ouvrages de leur sexe. De l'esprit, des graces, de la noblesse, notre héroïne a toutes les perfections. Un chevalier *Costers* séduit les bonnes gens qui lui servent de parens, sous prétexte d'épouser la jeune *Betti*, l'emmene à son château, où les nôces doivent se faire avec le plus grand secret. Un ministre dont la figure déplaît à Betti, & quelques mots qu'elle a entendus, lui causent tant de frayeur, qu'elle exige un autre ministre, & deux témoins de plus. On veut la forcer, elle résiste; & à l'instant où le mauvais chevalier vouloit se passer de ministre & de témoins, paroît un jeune lord, neveu du chevalier, qui arrive à propos pour empêcher la pauvre Betti de se trouver mariée sans le vouloir. L'on pense bien que ce mylord devient le héros du roman. Tandis que le chevalier, qui a tiré son épée, est aux mains avec son neveu, Betti s'enfuit, court les champs, rencontre deux grandes dames dans un bel équipage. La plus âgée lui offre des secours & son amitié; sa niece, après avoir entendu Betti raconter son histoire, ne paroît pas si empressée à l'aimer; elle se doute que le libérateur de notre héroïne est le jeune lord qu'elle aime, & à qui elle est promise;

elle ne se trompe pas. Peu de tems après, on le rencontre, & ses craintes sont confirmées. Ce qu'il y a de plus plaisant, c'est que le jeune lord se déguise en postillon, vient offrir ses services à Miladi *Plewbroq*, bienfaitrice de Betti, & tante de Ladi *Juliette*, sa future épouse; que toutes ces personnes-là le connoissent dès l'enfance; & cependant il est assez long-tems dans la maison, il fait un voyage avec ces dames, & Betti est la seule qui le reconnoisse. Il faut avouer que si les yeux de l'amoureuse Betti sont bien pénétrans, ceux de la jalouse Juliette ne le sont guere. Enfin mylord *Kilmar* enleve sa maîtresse; mais Betti est trop sage pour n'être pas bien fâchée; & ce n'est qu'en lui amenant sa bonne nourrice *Valmingue*, qu'il obtient sa grace, & la permission de les voir quelquefois dans une petite demeure qu'elles vont habiter. Peu de tems après il profite de la permission; son visage rayonne de joie, toutes ses dispositions sont faites pour passer en France; il veut épouser Betti, avant de partir, & l'emmener avec lui; mais la délicatesse de son amante détruit un projet si charmant; le lord veut se tuer, Betti se fâche, lui fait un beau sermon, & le renvoie tristement résigné aux volontés de sa jeune maîtresse.

Comme il faut des aventures extraordinaires dans un roman, le lendemain à son réveil, on enleve la tendre & vertueuse Betti, par je ne sais quel ordre du ministre, qui n'en lâche guere de pareil en Angleterre. Quoi qu'il en

ſoit, on enferme notre héroïne avec des filles dont la conduite ſcandaleuſe a mérité cette correction; mais elle eſt bientôt retirée de cette priſon, par le crédit de Miladi Plewbroq, qui lui propoſe de paſſer ſecrétement en France; elle veut l'adreſſer à la comteſſe de **, ſa ſœur, penſionnaire dans un couvent, avec laquelle Betti ſera très-heureuſe de vivre; & la bonne Valmingue qui la ſuivra, lui tiendra lieu de femme-de chambre. Betti embraſſe ſa bienfaitrice, & lui laiſſe la liberté de diſpoſer de ſon ſort. Tout eſt préparé pour ſon départ, quand elle apprend que ſon amant eſt dangereuſement malade: cependant elle part, le déſeſpoir dans l'ame. Arrivée à Douvres, ſon inquiétude ſur la ſanté de celui qu'elle aime la jette dans un profond abattement. Valmingue, tremblante pour les jours de cette chere enfant, propoſe d'envoyer un exprès à Londres; cette propoſition rend la vie à Betti: le courier part, revient, mylord eſt hors de danger, & Betti s'embarque.

La voici à Paris, deſcendue au couvent de la comteſſe, à qui elle eſt adreſſée, & qui, dès la premiere vue, conçoit pour elle la plus vive amitié, en lui donnant le tendre nom de fille. Un jour cette comteſſe reçoit une lettre de la mere du lord Kilmar. Miladi lui apprenoit la maladie de ſon fils, ſon amour pour une petite aventuriere, & le chagrin qu'elle en reſſentoit; elle va envoyer le jeune lord en France, pour tâcher de le diſtraire de cette folie; elle prie la comteſſe de lui donner ſes

conſeils, & de veiller ſur ſa conduite, ce qui n'eſt pas aiſé dans un couvent. Elle ajoute qu'on ſoupçonne la petite créature d'être à Paris, & la conjure d'employer tous ſes ſoins pour empêcher qu'il ne la retrouve. Quoi! la comteſſe eſt en commerce réglé avec Miladi Plewbroq, ſa ſœur, & Miladi Kilmar, ſa belle-ſœur; & dans tout cela pas le moindre mot qui faſſe ſoupçonner que Miladi Plewbroq ſe ſoit chargée de la petite aventuriere? L'invraiſemblance eſt un peu forte; mais il ne faut pas y regarder de ſi près.

Enfin le jeune lord arrive à Paris, & vient au couvent pour rendre viſite à ſa tante. Valmingue le rencontre à propos pour l'avertir qu'il va voir ſa maîtreſſe, & qu'il doit feindre de ne la pas connoître : tout cela ſe paſſe à merveille. Le lord continue ſes viſites à la comteſſe, & Betti eſt priée de lui tenir compagnie, quand il ſe trouve quelqu'autre viſite à recevoir. Les entretiens font croître de plus en plus l'amour de Betti, qui promet enfin à ſon amant de n'être jamais qu'à lui. Kilmar veut fixer le jour de ſon mariage; mais Betti répond aſſez ſinguliérement, *qu'il faut attendre qu'elle n'ait plus d'autre reſſource, & qu'elle y ſoit forcée par les circonſtances.* Le compliment n'eſt pas délicat.

Un jour, dans une effuſion de cœur, la comteſſe ſe trouve engagée à faire le récit de ſes triſtes aventures à ſa chere Betti. Elle a été ſéduite par un ſeigneur François à qui elle a ſacrifié ſa famille & ſa fortune : mais depuis

vingt ans qu'ils ſont mariés ſecrétement, il y en a dix-huit que les affaires de ſon époux l'ont appellé au-delà des mers; elle n'a reçu que deux lettres de lui; cependant elle ſait qu'il exiſte, & par conſéquent qu'il l'a oubliée; elle s'écrie : *ô malheureuſe enfant!* & s'arrête après cette exclamation, craignant même d'en avoir trop dit. Quelques mots de plus lui faiſoient retrouver ſa fille dans ſa chere Betti; mais il n'étoit pas encore tems. Voilà bien des *bizarreries* qui ne ſont pas celles *du deſtin*. Cette converſation a ſi fort agité la comteſſe qu'elle tombe malade, une langueur affreuſe fait craindre pour ſes jours. Miladi ſa ſœur lui écrit de venir paſſer quelque tems chez elle, que l'air natal pourra la guérir. La comteſſe veut emmener ſa jeune amie; mais ſa ſœur lui écrit que le moment n'eſt pas encore venu de ramener la jeune perſonne en Angleterre. Cependant le moment étoit favorable, puiſque lord Kilmar étoit à Paris. Dans toutes ces lettres de Miladi Plewbroq, pas le moindre mot à ſa ſœur des précautions qu'il faudroit prendre contre l'amour du lord pour la jeune perſonne dont elle eſt chargée. La comteſſe eſt obligée d'ignorer tout cela, & part. Betti réſiſte encore deux mois aux tendres ſollicitations de ſon amant, mais enfin elle conſent à lui donner la main.

Mylord Kilmar eſt lié avec le duc de **, qui ſollicite pour lui du ſervice à la cour de France; il obtient l'agrément du roi pour le régiment de **; ce duc eſt l'homme charmant

du jour, fêté à la cour, recherché des sociétés les plus brillantes; il paroît amoureux de la jeune Miladi, lui procure les plaisirs les plus variés, la présente & la suit par-tout; plaisante de son tendre attachement pour son mari, & se flatte de lui faire prendre bientôt les mœurs du pays qu'elle habite; il se flatte envain, & cet aimable corrupteur trouve enfin une femme fidelle. Bientôt il part pour l'armée, & mylord avec lui. La princesse de**, amie de Miladi, lui propose d'aller passer le tems de l'absence de mylord dans une de ses terres; Miladi accepte, & c'est-là que son époux doit lui donner de ses nouvelles.

Mais un matin, la princesse entre dans sa chambre, la consternation peinte sur le visage, elle annonce à Miladi les plus grands malheurs. Tremblante, elle interroge la princesse qui lui apprend que son mari vient d'être arrêté par ordre du général, qu'on ignore les raisons de sa détention, mais qu'il est enfermé dans la citadelle de **. Miladi oubliant la foiblesse de son sexe, sa grossesse déja avancée, prend la poste & arrive à l'armée. Nouveaux sujets de désespoir : mylord a été conduit en Angleterre. Tant d'infortunes accumulées accablent Miladi; une fievre ardente circule dans ses veines. Cependant les soins de la tendre Valmingue la rappellent des portes du tombeau. Elle veut voir le duc, intéresser sa générosité; il vole à ses ordres, lui dit que c'est le roi d'Angleterre qui a demandé mylord, ne voulant pas qu'il servît dans une guerre opposée à ses in-

térêts. Miladi feint de le croire, & se dispose à partir malgré sa foiblesse. Elle se déguise : Valmingue passe pour une marchande Hollandoise qui retourne dans son pays ; & Betti pour sa fille : elles arrivent heureusement dans une ville libre, d'où elles se rendent à Amsterdam.

Il faut bien aussi un incident en Hollande ; sans cela l'action languiroit. Betti affligée & languissante est apperçue à sa fenêtre par un François qui loge dans la même maison. L'air triste de la jeune Miladi le frappe & l'intéresse ; il lui fait une visite dans l'intention de la consoler. Après quelques autres visites, il demande à Betti le sujet d'une si profonde rêverie, lui offre ses services, & pour lui donner plus de confiance, lui raconte qu'il est un mari infidele, cherchant par-tout la malheureuse épouse qu'il a sacrifiée à une passion funeste, & qu'il ne forme plus d'autre vœu que d'expirer à ses pieds, si elle ne lui pardonne pas. Que ne peut-il au moins trouver l'infortunée victime .... peut-être vit-elle encore. Ces mots lui échappent, c'est à sa fille qu'il parle ; un peu plus de détails, & il la reconnoît ; mais le roman finiroit trop vîte. Betti lui apprend qu'elle a passé quelque tems dans le même couvent où étoit la comtesse. Allez, lui dit-elle, allez rendre la joie à cette femme incomparable ; des raisons m'empêchent de partir avec vous ; il part, & Betti s'embarque bientôt après. Elle espere d'arriver à Londres avant d'accoucher, mais les chagrins joints

aux fatigues du voyage ont hâté le terme ; & l'obligent de s'arrêter ſur la route ; elle veut nourrir le fils auquel elle a donné le jour ; mais ſa foibleſſe s'y oppoſe ; Valmingue trouve une honnête nourrice qui ſe détermine à les ſuivre à Londres. A ſon arrivée, Betti envoie Valmingue s'informer des affaires de mylord ; elle apprend que depuis quinze jours toute ſa famille eſt dans une terre dont on ne peut lui dire le nom ; elle envoie chez Miladi Plewbroq ſa bienfaitrice ; elle eſt allée marier ſa niece ; mais on tait le nom de l'époux. La pauvre Betti ſe croit trahie, abandonnée. Cependant elle veut encore douter de ſon malheur ; mais une des femmes de Miladi ſe trouve logée dans la même maiſon, & à la premiere requête de la queſtionneuſe Valmingue, tout eſt révélé à Betti. Son mariage eſt caſſé, Betti paſſoit pour morte, & mylord eſt à la veille d'épouſer Ladi Juliette. Betti déſeſpérée ne veut plus même revoir l'enfant du perfide. Enfin elle apprend que c'eſt au château de Kilmar que les deux familles ſont réunies, que mylord differe toujours la célébration ; mais qu'on eſpere que tout ſera fini dans quelques jours. Betti part avec Valmingue, la nourrice & ſon fils ; à trois milles du château, elle écrit à l'infidele, lui rend ſa foi, en l'aſſurant que celle qui ne vouloit vivre que pour lui, ne vivra déſormais que pour le fuir & déteſter ſa perfidie. Elle joint à cette lettre l'acte de ſon mariage, l'attache au col de ſon fils, ſe rend dans une forêt proche du château, envoie

la nourrice faire la commiſſion, & s'évanouit. Valmingue ne manque pas de la faire revenir. Alors elle apoſtrophe ſa malheureuſe deſtinée, paſſe en revue toutes les infortunes qu'elle a éprouvées depuis ſa naiſſance équivoque ; tout eſt diſcuté, approfondi. Elle péroroit ainſi douleureuſement, loſqu'elle entend pluſieurs cavaliers qui s'empreſſent ; elle juge par quelques mots que c'eſt elle qu'on pourſuit ; elle ſe cache ſous des feuillages épais, où elle échappe à leur recherche. La nuit arrive, il faut prendre un parti. Betti ſort de la forêt, trouve heureuſement la maiſon d'un laboureur, où elle reçoit l'hoſpitalité, & le lendemain elle retourne à Londres.

Notre héroïne, rendue à elle-même ; ſe reproche amérement la précipitation cruelle, avec laquelle elle s'eſt privée de ſon fils, le ſeul bien qui lui reſtoit : elle a cru ſe venger de l'infidele, elle a ſacrifié ſon propre bonheur. Enfin déſeſpérée, elle veut retourner en France, quitter la bonne Valmingue, & ſupporter ſeule toute ſon infortune. Qu'oſez-vous me dire ? lui répond Valmingue, je mourrai avant de conſentir à notre ſéparation ; non, ma fille, je ſerai votre mere juſqu'au dernier ſoupir. Parlez, que faut-il que je faſſe ? Ordonnez de mon ſort. Elles ſe déterminent à chercher une autre demeure, & malgré les offres de la généreuſe Valmingue, Betti reprend ſon travail. Quel contraſte ! elle venoit de vivre au ſein des grandeurs & de l'opulence ; & Miladi Kilmar, fêtée, chérie de tous ceux qui la con-

noissent, se trouve Betti, abandonnée de son époux, obligée de travailler pour se procurer le simple nécessaire. Un an se passe; Betti fait de vaines rechérches, pour s'instruire du sort de son époux; elle commence à supporter son état avec plus de tranquillité. Un homme, qui demeuroit dans la même maison; devient amoureux d'elle. C'étoit un militaire d'un certain âge, qui avoit fait une grande fortune dans les colonies. Un jour il entre chez elle, & du ton de la plus honnête franchise, il lui dit que, depuis long-tems, sa conduite & sa beauté ont fait sur lui l'impression la plus vive; il vient mettre à ses pieds sa fortune, & lui offrir sa main. Betti, pénétrée de reconnoissance, la refuse, en l'assurant qu'elle a pour toujours renoncé au mariage, qu'elle est contente de sa condition, & que rien désormais ne pourra l'engager à quitter la vie simple & obscure à laquelle elle s'est dévouée. L'honnête chevalier Blacford se retire, affligé de cette réponse, après avoir obtenu la grace de visiter quelquefois Betti; il revient; ses procédés ne se démentent point. Un jour que Betti s'étoit livrée plus fortement au souvenir de tous ses malheurs, le sage Blacford la pressa si vivement de les lui confier, que, vaincue par les tendres sollicitations de ce respectable ami, elle lui en fit le triste récit. Plusieurs jours se passent depuis cette conversation. Betti attend le chevalier, il ne paroît pas; il est absent, & en fait un mystere; elle s'allarme; il reparoît, ne parle de rien, fait une courte

visite, & s'en va. Le lendemain, il vient de meilleure heure qu'à l'ordinaire. J'ai pensé plus d'une fois, lui dit-il, à ce que vous m'avez raconté ; vous vous êtes privée de votre fils. Si cet enfant si cher étoit entre vos mains, quel doux soulagement à vos peines que ses innocentes caresses ! A ces mots Betti fond en larmes, elle convient de la faute qu'elle a faite en se privant de son unique consolation ; il sort, & un instant après il reparoît tenant l'enfant dans ses bras. Betti se leve avec précipitation, prend son enfant, le serre contre son sein, & tombe évanouie. Cette scene est une des plus touchantes du roman ; & le caractere de Blacford, le plus intéressant. Il raconte à Betti que c'est aux soins du comte & de la comtesse de **, que son fils devoit sa subsistance, que mylord Kilmar est parti quelques jours après son nouveau mariage, & que l'on ignore où il est allé ; qu'une femme lui a confié, pour une légere récompense, le lieu où on élevoit son fils, qu'il l'a enlevé, & que, pour le dédommager du bien que le comte & la comtesse avoient résolu de lui faire, il vient de lui assurer tout le sien. Betti tombe aux genoux de ce généreux bienfaiteur ; son cœur ne peut suffire à l'excès de sa reconnoissance ; elle hésite ; sa voix entrecoupée expire à chaque mot qu'elle veut prononcer ; mais le chevalier la force d'accepter le bonheur de son fils, & la laisse enivrée de la plus douce joie. La bonne Valmingue embrasse son éleve, & la supplie de bannir désormais tout sujet d'affliction : mais

mylord Kilmar n'eſt point oublié. Sa fuite; ſa triſteſſe, depuis le jour qu'il a reçu la lettre qui lui reprochoit ſa perfidie, tout ſemble le juſtifier; un rayon d'eſpoir luit enfin pour la tendre Betti; on pourroit diſſoudre ſon nouveau mariage, il n'eſt pas conſommé; & la famille de Ladi Juliette y donneroit ſon conſentement.

Il faut bien qu'enfin notre héroïne retrouve les auteurs de ſes jours, & voici comment cela arrive. Betti, pour ſe déſennuyer, demande à Blacford quelques papiers publics. Un jour qu'elle les parcouroit, elle lit ces mots: *On avertit les perſonnes qui s'intéreſſent aux noms les plus chers à la nature, de faire part de leurs connoiſſances au ſujet d'une fille qui fut confiée, il y a vingt & un ans, à la femme d'un laboureur, nommé* Valk, *habitant du village de Gattron, dans le comté de Surrey.* A cette lecture, elle jette un cri; Valmingue accourt; tenez, lui dit Betti, liſez. Ah! ma fille, c'eſt vous, quel bonheur! Betti écoute froidement la bonne Valmingue qui eſt tranſportée de joie; elle n'oſe offrir à ſes parens une fille dans la poſition où elle ſe trouve. Blacford arrive; l'émotion qu'il remarque l'intéreſſe; & lorſqu'il en ſait le ſujet, il veut voler chez la perſonne indiquée; Betti a bien de la peine à modérer ſon zele; enfin elle lui demande quelque tems pour ſe déterminer. A dire vrai, toute cette conduite bleſſe la vraiſemblance, & ne ſert d'ailleurs à rien pour la reconnoiſſance de l'héroïne & de ſes parens; mais l'auteur va l'amener

par un moyen plus extraordinaire & moins froid.

Un affaire engage Betti à sortir avec Valmingue. Au détour d'une rue du quartier Saint-Paul, elle rencontre le méchant *Costers*; il se jette hors de sa voiture, s'approche de Betti, & lui ordonne de le suivre, si elle veut éviter de plus grands malheurs. Betti, à cette affreuse apparition, perd connoissance, & le monstre l'enleve. Revenue à elle-même, elle crie, accable son ravisseur des noms les plus affreux; mais l'homme féroce leve les glaces de sa voiture, & ne l'écoute pas. Enfin, la faveur du ciel se déclare pour notre infortunée. Un carrosse qui alloit avec vîtesse, accroche celui de Costers, & le renverse; Costers s'élance de sa voiture, une roue du carrosse l'écrase. Une voix s'éleve qui ordonne de secourir Costers, Betti leve les yeux & reconnoît Miladi Plewbroq, qui la reconnoît à son tour & l'emmene chez elle. Autre incident: on annonce Miladi Kilmar, qui vient dire à Miladi Plewbroq, que son frere, le malheureux Costers touche à son dernier moment, & qu'il demande la misérable petite-fille, cause de tous leurs chagrins. Vous l'avez, dit-on, emmenée avec vous; tout m'annonce que c'est elle que je vois. Betti, révoltée de la dureté de Miladi Kilmar, se plaint noblement d'un pareil outrage, en l'assurant qu'elle n'est plus une orpheline délaissée de ses parens, & que peut-être sa naissance vaut la sienne. Elle envoie Valmingue chercher le papier qui atteste cette vérité;

mais à peine Valmingue eſt ſortie, qu'une chaiſe de poſte arrive dans la cour, c'eſt la comteſſe de **. Valmingue reparoît avec elle. La comteſſe inſtruite du tout, vole dans les bras de Betti, & reconnoît ſa fille, qui, dans l'excès de ſon raviſſement, tombe en foibleſſe, & ne revient de cet état que pour voir la bonne Valmingue aux genoux de la comteſſe.

» Je vous la rends, Madame, lui dit-elle » avec l'expreſſion de la plus vive tendreſſe ; » je l'ai élevée comme ſi elle m'eût appartenue ; » je ne vous demande rien ; je vous la rends, » mais permettez-moi de ne la plus quitter, » je mourrai s'il faut que je me ſépare d'elle. « La comteſſe l'aſſure qu'elle ne la quittera point. Arrive une lettre de Coſters ; il connoît la naiſſance de Betti, il va mourir, ſe repent de tout le mal qu'il lui a fait, & laiſſe tout ſon bien à ſon neveu Kilmar, à condition qu'il réparera tous ſes torts envers Betti. Celle-ci ſe rend auſſi-tôt dans ſa modeſte demeure, avec ſa mere ; elle étoit fort inquiete de ſon fils qu'elle avoit laiſſé endormi, mais Blacford veilloit, & ce généreux ami le tenoit dans ſes bras. Au moment qu'il lui demande la cauſe d'une abſence qui l'alarmoit, il apperçoit la comteſſe de **, ſon amie ; nouveau ſujet de ſurpriſe ; enfin tout s'explique, & Betti apprend à ſa mere tout ce qu'elle doit à ce reſpectable ami.

Quelques jours après, elles font une viſite à Miladi Kilmar, qui les reçoit avec un dépit concentré ; Betti l'embraſſe avec franchiſe, puis

s'approche d'une table, où elle écrit ces mots: *Je renonce à tous les avantages que le chevalier Costers a voulu me faire; je rends la liberté à Mylord; j'abandonne tout*: & elle signe, porte le papier à sa mere qui l'approuve, & le remet à Miladi Kilmar, qui ne peut plus tenir contre ce trait de générosité. On se décide à informer le comte de **, qui est en France, de tout ce qui vient d'arriver. Une lettre de Ladi Juliette dérange ce projet. Malgré les précautions qu'on a prises pour lui cacher ces événemens, elle est instruite de tout; elle quitte sa terre, & doit être à Londres le même jour. Pour éviter une entrevue aussi désagréable, Blacford leur conseille de passer en France, & d'aller combler son ami de la plus vive joie. Cette proposition est reçue avec transport; on s'étonne de n'avoir pas eu cette idée. Bientôt tout est prêt pour le départ. Blacford est du voyage. Ils arrivent à Paris, se rendent à l'hôtel où logeoit le comte de **. Grandes effusions de joie & de tendresse, le pere enfin a retrouvé sa fille. L'auteur amene cette reconnoissance avec beaucoup de préparations qui la font languir.

Un triste événement vient troubler le bonheur de la sensible Betti. Valmingue, si nécessaire à sa consolation, & si chere à son cœur reconnoissant, la bonne Valmingue est dangegereusement malade. Malgré tous les secours de l'art, & les plus tendres soins, Valmingue expire en formant des vœux pour le parfait bonheur de sa chere enfant. Betti, pénétrée

de douleur, se livre à la plus noire mélancolie. Ni les consolations de Blacford, ni l'amitié des auteurs de ses jours, ni les touchantes caresses de son fils, ne peuvent la distraire du chagrin profond où elle est plongée. Son pere achete une terre dans la **; il lui propose d'y aller passer quelques mois; ils partent peu de tems après la mort de Valmingue. La cour accorde au comte un commandement dans la province qu'ils vont habiter. L'intention du comte est de se fixer en France; Blacford ne veut pas les quitter. Tous les gentilshommes de la province recherchent Betti, qui passe pour une riche veuve. Nouveau surcroît d'ennui; elle ne s'en dédommage que dans la conversation instructive & plaisante du bon ami Blacford, & dans le souvenir douloureux & tendre de son cher Kilmar.

Une lettre de Miladi Plewbroq leur annonce que la maladie de Ladi Juliette, qu'ils avoient déja apprise, est fort augmentée, que sa tête est totalement aliénée; que la mere de mylord a des attaques de consomption qui font trembler pour ses jours, qu'enfin l'on n'a pu savoir aucune nouvelle de son fils; qu'un homme de considération, qui ne s'étoit jamais voulu faire connoître, avoit péri sur un vaisseau qui passoit en Amérique, & qu'on soupçonne avec effroi que ce peut être lui. Cette funeste idée ranime le désespoir de Betti; elle ne veut plus voir le jour, & ne s'occupe que des moyens d'abréger une vie qu'elle a en horreur. Dans cet affreux projet qui révolte contr'elle, au

lieu d'intéresser, elle prépare tout ce qui lui est nécessaire pour l'accomplir. Le jour fixé, elle reste dans son appartement pour écrire ses dernieres volontés. Elle oublie de s'enfermer, & sa mere la surprend. Son abattement est si grand qu'elle ne la voit pas. La comtesse jette les yeux sur ce qu'elle écrit, pousse un cri d'horreur & d'effroi, & lui dit : Barbare, il falloit commencer par nous; oui, ce devoit être-là votre premier coup d'essai. Puis, fondant en larmes, vivez, ajouta-t-elle, ou donnez-moi la mort : elle se jette sur le fatal breuvage & le renverse. Enfin, après avoir épuisé tout ce que la tendresse maternelle & la religion lui offroient de plus consolant, elle parvient à dessiller les yeux de sa fille qui lui demande pardon, & l'assure qu'elle ne veut plus mourir que de la douleur de l'avoir outragée.

Une nouvelle lettre de Miladi Plewbroq acheve de remettre le calme dans leur ame. Mylord Kilmar n'est pas mort; on l'a vu en Amérique, & sa malheureuse épouse tire à sa fin, sa mere est toujours en danger. Le comte & la comtesse ramenent leur fille à Paris. Déja son fils a cinq ans, Blacford veut être lui-même le gouverneur de ce cher enfant; toute la famille accepte avec transport le nouveau bienfait de ce véritable ami. En arrivant à Paris, une troisieme lettre de Miladi Plewbroq leur annonce l'apparition de Ladi Juliette; elle demande à Betti des attentions & de la complaisance pour son infortunée cousine qui veut la voir avant que de mourir. Betti, malgré sa

répugnance à revoir l'auteur de tous ses maux, écrit à sa rivale, & s'occupe du soin d'adoucir son triste sort. Un mois après, Miladi Plewbroq arrive avec Juliette presque mourante, qui, serrant la main de sa cousine, semble chercher dans ses yeux le pardon de toutes les peines qu'elle lui a causées. Betti ne peut s'empêcher de répandre des larmes; sa cousine s'en apperçoit, & lui dit : que ma mort, s'il se peut, leve tous les obstacles qui s'opposent à votre bonheur ! Cependant l'air de France & l'habileté des médecins diminuent l'activité de la maladie. Déja *son cœur se dégage des noires vapeurs qui l'empoisonnoient*, & les procédés de la sensible Betti contribuent beaucoup à lui faire recouvrer un peu de tranquillité. Ses forces reviennent : Betti lui propose d'aller prendre l'air ; elles vont aux boulevards. Un cabriolet accourt avec vîtesse ; celui qui le mene regarde ces dames, & s'écrie : Ah ! grand Dieu ! ce sont elles-mêmes ; puis s'éloigne avec la même rapidité. Cette aventure, ce son de voix frappe Betti du plus grand étonnement. Juliette n'a rien entendu. Le lendemain, la femme de chambre de Betti lui remet une lettre ; elle est de Mylord Kilmar. Il a cherché la mort, & ne l'a pas trouvée; il a exposé sa vie, sa liberté, pour la voir encore une fois ; mais quelle rencontre ! Il s'en retourne déterminé à périr, persuadé qu'elle ne peut cesser de le haïr. La comtesse entre dans cet instant; tenez, lui dit sa fille, lisez. Sa mere veut calmer ses douleurs ; mais Betti croit déja mort son

amant; elle retombe dans sa noire mélancolie; elle est aussi déterminée que la premiere fois à se priver du jour. Sa mere frémit & ne la quitte plus. La vue de sa rivale est devenue un supplice pour elle. Le comte est obligé de retourner dans la ville de **. Betti le prie instamment de l'emmener avec lui. Il nous semble qu'il valoit mieux s'occuper de la recherche du fugitif Kilmar. Le jour fixé pour partir, Juliette demande en grace d'être du voyage. Sa tante joint des sollicitations aux siennes; on ne peut les refuser. Blacford reste à Paris avec son éleve. Le voyage rend presque la santé à Ladi Juliette; Betti arrive plus malade qu'elle. Renfermée dans son appartement, elle s'occupoit tristement à repasser dans son esprit toutes les vicissitudes de sa destinée : un grand bruit se fait entendre; elle met la tête à la fenêtre, & voit une multitude échauffée, qui demande à grands cris le supplice d'un Anglois qu'on a surpris dans ce canton; elle retourne à sa place, & se replonge dans ses premieres idées. Sa mere entre, & lui dit qu'elle a des pressentimens que ce jeune homme est mylord Kilmar, qu'il demande à parler au gouverneur. Dans l'instant le comte fait prier ces dames de descendre. Quel objet s'offre aux yeux de la fidelle Betti! C'est mylord, pâle, échevelé : le désespoir & la confusion répandus sur toute sa personne, le font ressembler à un coupable environné des horreurs du crime; il regarde Betti dans un morne silence; elle veut lui parler, & la parole expire sur ses levres.

Elle est tirée de cet état d'abattement par la jeune Miladi qui entre, reconnoît mylord, pousse un cri & tombe évanouie dans les bras de la comtesse; on la secoure, & les seuls mots qu'elle prononce sont : *Laissez-moi mourir.* Elle regarde tendrement Betti, lui fait signe de s'approcher, lui serre la main, & expire en lui montrant Kilmar. Betti, à son tour, s'évanouit, reste long-tems dans cet état, & n'en revient que pour voir mylord à ses pieds, qui lui prodiguoit les doux noms d'amante & d'épouse. Des noms si chers à son cœur la rendent à la vie ; sa foiblesse l'empêche de répondre, elle lui tend la main, il l'arrose de ses larmes, & tout est pardonné.

Le comte est obligé, pour remplir les formalités de sa charge, de faire mener mylord en prison ; il falloit obtenir sa grace ; la guerre expulsoit formellement tout Anglois de la France. On écrit au généreux Blacford. Cet ami essentiel eut le plaisir de lever tous les obstacles qui s'opposoient au bonheur de sa chere Betti, & quinze jours après il apporte à Miladi sa grace, il lui présente son fils, & témoin de leur réunion, il ne les a jamais quittés.

Tel est le précis exact & fidele des *Bizarreries du destin.* Il y a quelques situations vraiment intéressantes & qui font verser des larmes. C'est une justice qu'il faut rendre à l'auteur, quoiqu'il ne l'ait pas exactement rendue à tous le monde dans un livre qui a dû exciter beaucoup d'orages.

(*Journal de* MONSIEUR ; *Journal des savans.*)

BERNARDI-

BERNARDI-Nicolaï Pluvinet, Parisini, &c. *Essai chymique sur la fermentation spiritueuse, acéteuse, & sur leurs produits, soutenu en 1781 pour le baccalauréeat en médecine dans l'université de Montpellier; par M. BERNARD-NICOLAS PLUVINET*, maître ès-arts, &c. *In-4to.* de 42 pag.

CETTE these, très-importante par elle-même, & sur-tout par la maniere avec laquelle elle est présentée, est dédiée au pere de l'auteur, c'est-à-dire, qu'on y trouve à la fois les preuves de l'heureuse éducation qu'un pere respectable a donnée à son fils, & celles de la vive reconnoissance de ce fils tendre & vraiment digne de ses soins. L'opuscule lui-même offre des considérations préliminaires, les faits relatifs aux phénomenes de la fermentation spiritueuse & acéteuse, ceux qui font connoître les propriétés de leurs produits, & une théorie nouvelle de ces opérations de la nature. On définit la *fermentation spiritueuse* un certain changement qui se fait dans quelques corps par un mouvement spontané, au moyen duquel ces corps fournissent par la distillation un esprit ardent. La fermentation spiritueuse a lieu dans des sujets des deux regnes animal & végétal : ces sujets sont aussi nombreux que variés; & pour fixer l'opinion qu'on peut s'en former, M. Pluvinet

recherche ; 1°. quels ſont ceux dont on eſt certain qu'ils ſubiſſent la fermentation étant ſeuls, & ce que l'analogie, l'analyſe & l'hiſtoire de leur génération & de leurs changemens nous apprennent de leur nature ; 2°. quels ſont ceux que l'expérience nous a enſeigné pouvoir ſubir la fermentation ſpiritueuſe, lorſqu'ils ſont mêlés avec d'autres ; 3°. quels corps on peut ſuppoſer par analogie être ſuſceptibles de fermentation, mais que l'on n'a pas encore éprouvés ; 4°. enfin, quels ſont ceux ſur qui elle paroît n'avoir point de priſe. Il n'y a que le ſucre, les végétaux ſucrés & le miel dans le regne animal qui puiſſent ſubir la fermentation ſpiritueuſe par eux ſeuls. M. Pluvinet indique les ſubſtances qui approchent plus ou moins de la perfection du ſucre ; il ajoute enſuite que, quoique les huiles ne puiſſent pas fermenter ſeules, on ſait par expérience qu'elles deviennent fermentatives au moyen de quelques mixtions. L'amidon & les ſubſtances amilacées, les gommes, les gelées animales paroiſſent devoir être exclues de la claſſe des corps fermentans par eux-mêmes, quoique l'expérience n'ait pas encore prononcé contre elles en dernier reſſort. L'auteur s'occupe enſuite des huileux, qui ſont plus ou moins difficiles à amener à la fermentation ; il croit que les graiſſes s'y oppoſent moins que les huiles douces des végétaux, & particuliérement les huiles aromatiques. Les eſprits recteurs, les extracto-réſineux, les réſino-extraits ſe refuſent abſolument, à ce qu'il paroît, à la fermentation. Enfin,

les sels incombustibles & toutes les substances insolubles dans l'eau, à l'exception des huiles, ne sont pas susceptibles de fermentation.

M. Pluvinet s'attache, en entrant en matiere, à exposer ce qui est nécessaire pour exciter la fermentation, ce qui la favorise ou lui oppose des obstacles. Parvenu à la considération de ses produits, il examine quels sont ces obstacles, & de quelles propriétés ils peuvent être doués.

Ces produits sont le gas & l'esprit-de-vin, auxquels quelques-uns ajoutent le tartre; mais notre auteur n'est pas de leur avis. Il remarque dans la simple énumération des produits de la fermentation, qu'en distillant la liqueur fermentée à un feu doux (au bain-marie), il s'éleve une assez grande quantité d'eau, mais peu d'esprit, au-lieu que si l'on pousse la distillation à un feu plus ardent, une petite portion d'esprit-de-vin foible est suivie d'un esprit ardent plus fort; ce qui a déterminé un savant chymiste à prétendre que l'esprit ardent étoit l'effet de la chaleur dans la distillation, & qu'il n'existoit pas auparavant dans la liqueur fermentée : car, dit-il, s'il y existoit, il s'éleveroit dans la distillation au bain-marie, plus d'esprit que de phlegme, comme cela arrive dans la rectification. D'un autre côté, en distillant le vinaigre à un feu plus vif, loin que les premieres portions soient plus aqueuses que les suivantes, elles devroient être plus concentrées, comme lorsqu'on rectifie l'esprit-de-vin. D'après ces idées, il faudroit reconnoître

dans le feu des facultés créatrices toutes particulieres : là, il forme dans une liqueur capable de laisser échapper l'eau-de-vie dans la distillation, un esprit ardent qui n'y existoit pas : ici, dans une liqueur qui n'est parvenue à sa perfection que lorsqu'elle ne fournissoit plus d'esprit ardent par la distillation, il engendre par le même procédé chymique un acide qui n'existoit pas dans le vinaigre. Ainsi, le feu forme, en se combinant dans la distillation avec le produit de la fermentation vineuse, une liqueur qui donne tous les signes de la présence de cet élément. En se combinant de même dans la distillation avec le produit de la fermentation acéteuse, il forme une liqueur qui ne donne aucun signe de son existence. D'ailleurs, a-t on poussé assez loin la congélation tant naturelle qu'artificielle pour connoître toute la somme de ses effets, & pour les comparer aux produits de la distillation du vin & du vinaigre ? Mais revenons aux recherches de M. Pluvinet.

C'est le gas qui, comme le premier produit de la fermentation vineuse, l'occupe d'abord. Il trace le tableau historique des notions qu'en ont eues les anciens chymistes, sur-tout depuis Van-Helmont. Il expose les noms sous lesquels ils l'ont désigné, les opinions qu'ils ont eues de ses propriétés, les tentatives qu'ils ont faites pour s'assurer de sa présence dans les diverses substances, de ses rapports actifs, passifs & réciproques avec l'air atmosphérique, l'eau, les terres, les métaux, les demi-métaux, &c. Il termine ces dis-

cuſſions en donnant des preuves que le gas eſt véritablement de nature acide.

Il nous eſt impoſſible d'entrer dans le détail des expériences qu'il rapporte pour établir ſon ſentiment ſur la fermentation vineuſe; elles ſont trop multipliées, preſque toujours indiquées avec tant de préciſion, & ſi étroitement liées enſemble, qu'il faudroit les citer toutes. Nous dirons ſeulement qu'il fait mention des phénomenes que préſente l'alkool abandonné à lui-même, ou mêlé à l'eau, & de ceux qui ſont le réſultat de ſon mêlange avec les terres, la chaux, la magnéſie calcinée, les ſels alkalis, les métaux, les acides minéraux, l'acide atmoſphérique, l'acide phoſphorique, les acides végétaux, tels que celui du tartre, l'acide du ſucre, du vinaigre, les huiles, &c. Dans l'article des acides minéraux il fait une belle digreſſion pour traiter des éthers.

De la fermentation vineuſe il paſſe à l'acéteuſe, où il ſuit la même méthode que dans la premiere. Il définit celle dont il va parler, un changement où, à la ſuite d'un mouvement ſpontané, la liqueur vineuſe, c'eſt-à-dire, celle qui eſt le produit de la fermentation ſpiritueuſe, devient acide, & perd la propriété de fournir dans la diſtillation de l'eſprit ardent. Cette ſeconde partie n'eſt pas moins riche en expériences que la premiere. Vient enfin la théorie de la fermentation. D'abord M. Pluvinet réfute celle de Stahl, qui, juſqu'ici, a été le plus en vogue, & lui en ſubſtitue une nouvelle de ſon invention, qui eſt, pour ainſi

dire, le ſimple réſultat de ſes recherches. Elle contient trop de notions préliminaires pour pouvoir être rapportée ici ; il nous ſuffira d'obſerver qu'elle eſt fondée ſur la nature de la matiere ignée, ſur celles de la baſe de l'acide atmoſphérique, & de la baſe de l'air ; qu'elle ſert avantageuſement à l'auteur pour rendre raiſon, non-ſeulement des phénomenes des deux fermentations, mais encore de ceux qu'on remarque dans leurs produits différemment affectés par les circonſtances qui influent ſur eux, enfin, que, ſelon cette théorie ingénieuſe, le fondement de la fermentation réſide dans l'affinité des principes, laquelle doit ſon activité à ces divers mouvemens ſpontanés.

Cet opuſcule eſt le fruit d'une vaſte lecture, d'un eſprit qui a l'habitude de réfléchir, d'expériences ſavamment combinées, d'une imagination brillante, d'une mémoire heureuſe, & d'un jugement capable d'enchaîner la fougue de la jeuneſſe pour la rendre propre à une entrepriſe ſemée d'écueils. Pour tout dire, en un mot, ce ſeul écrit a mérité à M. Pluvinet le ſuffrage & l'amitié d'un grand nombre d'hommes célebres.

(*Journal encyclopédique.*)

LETTRES édifiantes & curieuses écrites des missions étrangeres. Nouvelle édition. Tom. XIII, XIV, XV; & tomes XVI, XVII, XVIII, *Mémoires de la Chine.* A Paris, chez J. G. Mérigot le jeune, libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.

LES trois premiers volumes, c'est-à-dire, les XIII, XIV & XV de cette nouvelle édition des Lettres édifiantes, terminent les mémoires des Indes. Nous parlerons d'abord de ceux qui n'ont point encore été publiés. De ce nombre sont trois lettres qu'on trouve dans le 14e. volume. La premiere est du P. Possevin, du mois de décembre 1743, écrite de Chrischnapouram. Il n'y est question que des courses & des pillages que différens petits princes du pays font chez leurs voisins, & des dangers que le missionnaire a éprouvés dans sa route à cette occasion.

La seconde lettre est du même pere, datée de janvier 1749, à Chandernagor dans le Bengale; elle ne renferme aucun détail intéressant. L'auteur parle du siege de Pondichery, par l'amiral Boscaven, qui fut obligé de le lever le 17 octobre 1728, après avoir perdu quatorze cens hommes.

La troisieme est une lettre du P. Lavaur, écrite après la paix faite entre la France &

l'Angleterre. Cette paix, dit le missionnaire, ne mit point le calme dans les Indes. Les François ont été engagés dans une suite de troubles pour l'intelligence desquels il faudroit donner une idée de la constitution du pays, de son gouvernement, des différens peuples qui l'habitent, des droits qu'y prétendent les Marattes & les Maures. Les premiers ont autrefois gouverné l'Inde, & les Maures le gouvernent actuellement. Par gouverner, dit-il, il faut entendre piller. Les Maures, qui sont en possession du pays, y exercent à petit bruit beaucoup d'exactions; on entend ici par les Maures les Musulmans de cette partie de l'Inde. Les Marattes parcourent ce pays à main armée, & portent plus loin leur cruauté, pillant, saccageant & brûlant tous les lieux où ils passent. Les gouverneurs Maures les laissent faire pour éviter les frais d'une guerre, quoique quelquefois ils soient eux-mêmes pillés. Quant aux princes particuliers, originaires du pays, ils sont hors d'état de résister, par la crainte que les Marattes leur ont imprimée. Ces Marattes se transportent avec une vîtesse incroyable d'un lieu à un autre, & on ne peut se garantir de leurs surprises, quand même on seroit plus fort qu'eux : deux ou trois cens chevaux marattes font la loi dans ce pays, & nos houssards, dit le P. Lavaur, ne feroient que blanchir auprès d'eux; on les croit à trente lieues lorsqu'on les voit paroître tout d'un-coup à la faveur d'une marche cachée par des déserts ou des forêts, ou par l'obscurité d'une nuit durant

laquelle ils auront fait quinze ou ſeize lieues : leur pays eſt ſitué au nord de Goa ; mais depuis onze à douze ans ils ont paſſé les montagnes qui leur ſervent de barriere, & ſont venus juſqu'auprès de Pondichery, après avoir tué, dans un combat, le nabab ou gouverneur d'Arkat.

Quoique les Maures gouverneurs particuliers de quelque place ou de quelque pays, ayent des démêlés preſque continuels avec les différens chefs des Marattes qui rodent de côté & d'autre, tous ſe réuniſſent, Maures & Marattes, ſous l'étendard du grand nabab ou gouverneur de la Péninſule, qui réſide ſoit à Aurengabad, ſoit à Golkonde. La puiſſance de celui-ci eſt formidable même au grand-mogol, & il s'eſt attribué la nomination de tous les nababs ſubalternes. Naſerſing occupoit alors cette place ; un chef des Marattes, nommé Sanderſaheb, joint à Idaïelmodiskan, neveu de Naſerſing, ſe propoſa d'enlever Arkat dont il n'avoit pu obtenir le gouvernement ; les François lui donnerent des ſecours & le mirent en poſſeſſion de la place. Ce fut alors que Naſerſing, à la tête d'une armée de quatre cens mille hommes, ſe préſenta à ſes ennemis ; Idaïelmodiskan tomba entre ſes mains ; alors les François, qui n'avoient d'autre parti à prendre que la retraite, inveſtis de tous côtés, réſolurent de ſe défendre ; & quoiqu'ils ne fuſſent qu'un contre cinquante, ils firent un tel carnage des Maures & des Marattes, que ceux-ci étonnés ne peuvent ſoutenir, encore à préſent, dans un combat, un

visage blanc. Il est nécessaire d'observer que les Anglois, presque en égal nombre que nous, étoient dans l'armée de Nasersing; mais ils s'amuserent avec leur canon qui ne put suivre nos gens; les François, passant sur le ventre à différens corps de cette armée, dont chacune sembloit devoir les engloutir, se rendirent à une lieue de Pondichery. Lorsqu'ils eurent formé leur camp, trois cens hommes fondirent sur un corps de douze mille chevaux de l'armée de Nasersing qui s'étoit avancé, & le taillerent en pieces; ce qui obligea ce nabab à se retirer plus loin. Quelque-tems après il fut tué dans une action vive où les François, dit le missionnaire, jouerent à tout perdre, & firent une entreprise & des efforts dont tout ce qu'on a écrit des combats d'Alexandre n'approche pas. Idaïelmodiskan, remis en liberté, fut déclaré grand-nabab, & vint à Pondichery témoigner sa reconnoissance aux François par des dons en terres & par d'autres présens considérables. Il demanda quelques troupes pour aller se saisir de Golkonde; on lui donna environ deux cens blancs & un plus grand nombre d'Indiens formés à notre service, avec lesquels il marcha vers cette capitale; mais il fut tué en route. Les François, malgré leur petit nombre, lui donnerent pour successeur Salabersing, un des fils de Nasersing qu'ils venoient de faire périr. Salabersing avoit été prisonnier à Pondichery; ils le mirent en possession de Golkonde & d'Aurengabad; par cette conquête, les trésors de ces deux villes, fruits des épargnes, des

travaux & des infidélités des grands nababs, qui, depuis long-tems, ne payoient rien au mogol leur maître, se trouvent à présent entre les mains des François, dont le commandant regne, pour ainsi dire, à la faveur d'un petit détachement dans tout un pays bien plus considérable que la France; Salabersing est sous sa tutelle.

Pendant ce tems-là les Anglois tentoient de chasser le nabab d'Arkat placé par les François, & vouloient lui en substituer un autre qui s'étoit emparé du royaume de Trichirapali; ils reprirent Arkat, & nous nous disposions à les en chasser. Arkat est une ville immense ou plutôt un amas de différens villages qui environnent une ville à laquelle ils ne tiennent que par une rue, tandis qu'on ne voit à droite & à gauche de cette rue que des champs & des bois. Nous venions de nous emparer de Gingi, ville célebre par ses sept forteresses, chacune située sur la cîme d'une montagne, & qui ont communication entre elles par des murs bâtis dans l'intervalle de ces sept montagnes; elle avoit coûté douze ans de siege aux Maures; les François la prirent dans une nuit; trois soldats seulement ont grimpé sur l'une des montagnes malgré les corps-de-garde placés de distance en distance, & ont tellement étonné les Maures, que ceux-ci ont abandonné le reste avec un butin & des richesses immenses. Tel est l'état que le missionnaire fait de la situation des François dans l'Inde pendant qu'il y étoit.

Le 15e. volume renferme auſſi quelques morceaux qui n'ont pas encore été imprimés, & qui, par conſéquent, ne ſe trouvent point dans l'ancienne édition. Le premier, qui eſt fort étendu, contient plus en détail la ſuite des événemens dont nous venons de parler, c'eſt-à-dire, la guerre contre Naſerſing, pluſieurs expéditions & les conquêtes des François dans l'Inde ſous le gouvernement de M. Dupleix. L'auteur y développe les cauſes, les motifs, les progrès & les ſuites d'une guerre qui a duré pendant plus de dix ans, à laquelle, dit-il, l'honneur, la juſtice, l'humanité, la reconnoiſſance, & même la vraie & ſaine politique, ont engagé les François de prendre part, & qui a été terminée par une révolution des plus ſingulieres qui ſoient peut-être arrivées dans l'Inde, & auſſi avantageuſe qu'elle eſt honorable à notre nation.

Le 2e. morceau contient pluſieurs obſervations géographiques faites en 1734 par des peres jéſuites pendant leur voyage de Chandernagor à Dely & à Jaepour. Le raja d'Amber, nommé Jaſſing-ſavaë, avoit fait de grandes dépenſes pour l'aſtronomie, & entretenoit pluſieurs aſtronomes qui étoient occupés ſans ceſſe à faire des obſervations; il avoit demandé des peres jéſuites de Chandernagor; ceux-ci partirent en 1734, & firent des obſervations géographiques. On donne ici la table de latitude & de longitude de pluſieurs lieues de l'Inde par rapport à l'obſervatoire de Paris. Les miſſionnaires ſe ſont ſervis pour cette détermination d'une bonne

montre, avec laquelle ils ont eſtimé le chemin qu'ils ont fait depuis un lieu juſqu'a l'autre ; & pendant tout le tems qu'ils ont marché, ils ont comparé ce tems avec la vîteſſe de la voiture, ayant égard aux détours. Ils ont auſſi employé la bouſſole; ils ont joint à ces tables des remarques ſur le cours des rivieres & ſur les villes qui en ſont voiſines ; de plus, des obſervations des hauteurs méridiennes apparentes des aſtres faites avec un quart de cercle de deux pieds de rayon; des obſervations des diſtances apparentes du bord inférieur du ſoleil au zénith, & pluſieurs autres pour les longitudes.

Une lettre du P. Cœurdoux à M. Deliſle, de l'académie royale des ſciences de Paris, eſt une de celles que les ſavans liront avec le plus d'intérêt : elle concerne les meſures du tems & de l'eſpace, uſitées dans l'Inde.

» Les Indiens, obſerve ce religieux, par» tagent une révolution journaliere du ſoleil » en 60 petites heures, dont chacune répond » à 24 de nos minutes. Les trente premieres » heures ſe comptent depuis le lever du ſoleil » juſqu'à ſon coucher, & les trente autres de» puis ſon coucher juſqu'au lever du ſoleil du » jour ſuivant. Les 30 heures du jour ſe divi» ſent en quatre parties ou veilles, dont cha» cune contient 7 heures & demie indiennes, » ou environ 3 de nos heures. On partage » de même celles de la nuit. Cette diviſion du » tems, qui a ſon origine dans l'antiquité la » plus reculée, eſt en uſage, à ce que je crois,

» depuis le cap de Comorin jufqu'aux extré-
» mités de l'Inde, chez toutes les nations dont
» elle eft peuplée. Rien n'étoit plus naturel que
» d'appliquer la divifion du tems à celle de
» l'efpace : auffi les anciens Indiens le firent-ils;
» & pour me fervir des termes de la langue
» tamoule, ils compterent par *naliguei* (heure)
» de chemin, comme ils comptoient par *nali-*
» *guei* de tems; & continuant la même analogie,
» comme de 7 *naliguei* & demi de tems, ils
» formerent une grande heure ou une veille;
» de même, de 7 *naliguei* & demi de chemin
» ils formerent une grande lieue, dont la me-
» fure eft le pas d'un homme qui, fans aller
» ni trop vîte ni trop lentement, marche pen-
» dant une veille; avec cette différence que la
» veille s'appelle en leur langue *jaman*, & la
» grande lieue *cadam*, au lieu que la petite
» heure & la petite lieue portent le même nom
» de *naliguei*. Au refte, cette maniere de me-
» furer l'efpace par le tems ne nous eft point
» entiérement étrangere, puifque nous comptons
» auffi quelquefois par heures & par journées
» de chemin «.

En parlant de Ceylan, le miffionnaire fe permet une digreffion : il regarde cette ifle comme la fameufe Taprobane des anciens. Les Grecs & les Romains en faifoient un autre monde pareil à celui qu'ils habitoient; mais ils n'y avoient point abordé. Tout ce qu'ils en racontoient leur venoit des Indiens de leur tems, égaux ou même fupérieurs à ceux d'aujourd'hui relativement aux idées gigantefques. Ils don-

noient à cette isle une étendue immense, telle que l'exigeoit la grandeur des géans dont ils la peuploient. Les anciens astronomes de l'Inde y faisoient passer leur premier méridien ; selon les poëtes, il traversoit le palais du roi de Ceylan, lequel étoit un géant d'une hauteur démesurée, & qui n'avoit pas moins de 10 têtes.

Les arts, dans l'Inde, ont été portés à une plus grande perfection que les sciences; les ouvriers y sont d'une adresse & d'une habileté surprenantes. » Ils excellent sur-tout, dit le P. » Papin, à faire de la toile : elle est d'une si » grande finesse que des pieces fort longues & » fort larges pourroient passer sans peine au » travers d'une bague. Si vous déchiriez en » deux une piece de mousseline, & que vous la » donnassiez à raccommoder à nos rentrayeurs, » il vous seroit impossible de découvrir l'en- » droit où elle auroit été rejointe, quand même » vous y auriez fait quelque marque pour le » reconnoître. Ils rassemblent si adroitement » les morceaux d'un vase de verre ou de por- » celaine qu'on ne peut s'appercevoir qu'il ait été » brisé. Les orfevres travaillent en filigrane avec » beaucoup de délicatesse ; ils imitent parfaite- » ment les ouvrages d'Europe, sans que la forge » qu'ils emploient, ni leurs autres outils leur » reviennent à plus d'un écu. Les métiers dont » se servent les tisserands ne coûtent pas da- » vantage. On les voit accroupis au milieu de » leur cour ou sur le bord du chemin travailler » à ces belles toiles qui sont recherchées dans » tout le monde «.

Ce XVe. volume, qui eſt le dernier de ceux qui concernent les Indes, eſt terminé par un mémoire ſur ce pays, dans lequel, à l'occaſion des troubles qui y ſont arrivés, on donne une idée du gouvernement des Maures, de l'origine d'Anaverdikhan, nabab d'Arkat, des motifs de la guerre, de la conduite que nous avons tenue pour l'éviter dans tous les tems; conduite oppoſée à celle des Anglois qui ſont ſeuls, dit l'auteur, la cauſe de la continuation des troubles. On y a ajouté un état de comparaiſon des établiſſemens françois & anglois avant & depuis le guerre, & un état des revenus de nos nouvelles conceſſions. La guerre dont il s'agit ici a commencé vers 1749.

Ce mémoire eſt très-intéreſſant, & doit être conſulté par ceux qui veulent connoître les avantages du commerce de l'Inde & la maniere dont on doit s'y conduire. On finit par la table des matieres contenues dans les mémoires des Indes, c'eſt-à-dire, dans les tomes X, XI, XII, XIII, XIV & XV.

Les tomes XVI, XVII & XVIII nous offrent les mémoires de la Chine, dans leſquels on a renfermé ce qui concerne le Tong-King & la Cochinchine. Nous rendrons compte de la préface que l'on a miſe à la tête du XVIe. volume, & qui eſt aſſez étendue. On y fait obſerver que les peuples de la Chine, du Tong-King & de la Cochinchine ne ſont point, comme beaucoup d'autres peuples dont on a parlé dans les volumes précédens, des ſauvages ou

des nations plongées dans une déplorable servitude ; mais des peuples depuis long-tems réunis en société, & jouissant des avantages d'une législation sage & d'un gouvernement occupé à maintenir l'ordre & la police, dès-lors plus attentifs aux démarches des missionnaires qui venoient leur annoncer une doctrine contraire à leur culte, à leurs anciens usages, à leurs préjugés invétérés ; aussi n'ont-ils cessé de s'opposer aux travaux de ces étrangers, de les traverser & de les persécuter.

On commence ces mémoires par les lettres qui concernent le Tong-King & la Cochinchine, pays qui ont fait long-tems partie de l'empire de la Chine, mais dont les peuples mécontens se sont soulevés pour se donner un roi de leur nation. Ils étoient las & fatigués des gouverneurs Chinois, qui, éloignés de leur souverain, abusoient souvent de l'autorité qui leur étoit confiée. Dans le compte que les missionnaires rendent de leurs travaux pour la conversion de ces peuples, on trouve une foule d'observations sur les usages, les mœurs, les loix, les productions du pays, des cartes géographiques & une notice très-étendue sur l'histoire de Tong-King & de la Cochinchine, connoissances dont nous serions privés, & dont nous sommes redevables aux missionnaires; ce sont eux qui, en prêchant l'évangile, ont le plus contribué à nous faire connoître une infinité de pays & de nations qui, peut être sans ce zele, nous seroient encore inconnues; s'ils se sont trompés quelquefois, ils ont été

nos premiers guides. Quelles connoiſſances aurions-nous de la Chine, ſans leurs travaux & leurs courſes dans ce pays. Long-tems avant eux Jean Carpin, (liſez de Plan Carpin) Rubruquis, les freres Paolo, Vénitiens, avoient pénétré à la Chine; mais leurs relations, qui nous donnent une grande idée de ce pays, ne ſuffiſent pas pour nous en donner une idée juſte. En 1418, les Portugais allerent reconnoître les mers des Indes; en 1517, ils envoyerent un ambaſſadeur à l'empereur de la Chine; mais pendant que Pereira ſe rendoit à Peking pour remplir ſa commiſſion, les Portugais qu'il avoit laiſſés à Canton uſerent de violence envers les Chinois, au point que ceux-ci voulurent les arrêter. L'empereur, inſtruit de cet excès, fit charger de chaînes Pareira, & le fit reconduire à Canton, où il mourut. Quelques années après les Portugais réparerent la faute qu'ils avoient commiſe en détruiſant un pirate qui infeſtoit les mers de la Chine. Les Chinois, reconnoiſſans, leur permirent de s'établir à Macao, mais avec des reſtrictions qui annoncent la prudence ou la défiance naturelle à ces peuples.

Quelques miſſionnaires, à l'exemple de S. François-Xavier, arriverent dans cette place avec le projet de pénétrer à la Chine. Le P. Ricci, habile mathématicien, s'y rendit en 1582, & fut mandé à Peking, où il mourut en 1610.

Pendant la révolution qui plaça les Tartares ſur le trône de la Chine, les miſſionnaires

qui y allerent après lui, furent obligés de se disperser & de se cacher dans les provinces, & ils ne furent tranquilles que sous le regne de Kanghi, un de ces empereurs Tartares, qui les accueillit, les protégea, & donna en 1692 un édit par lequel il leur permettoit de prêcher leur loi. Ce prince occupa dans son palais plusieurs missionnaires, profitant des connoissances qu'ils pouvoient avoir dans les arts & dans les sciences; quelques-uns furent placés dans le tribunal des mathématiques. Il est constant que si les missionnaires veulent se maintenir dans cet empire, il faut que quelques-uns d'entre eux se livrent aux connoissances humaines, aux arts, aux sciences, &c. afin que, soutenus & favorisés à la cour, ils puissent, par leur crédit & par l'avantage que les Chinois retirent de leurs talens, soutenir & protéger les missionnaires qui, répandus dans l'empire pour y prêcher l'évangile, sont continuellement exposés à l'envie & à la haine des officiers Chinois.

Le nombre des missionnaires augmenta; il en vint de différens ordres religieux, & il survint des divisions parmi eux. Nous nous contenterons d'observer, dit l'éditeur dans cette préface, que les jésuites n'ont point attaqué » *les premiers; qu'ils n'ont point cru devoir refu-* » *ser la main bienfaisante d'un empereur qui se* » *déclaroit leur protecteur & celui de la religion;* » *qu'ils n'ont jamais refusé d'employer leur crédit* » *pour tous les ouvriers indistinctement qui tra-* » *vailloient dans la vigne du seigneur... & qu'en-*

» *fin lorſque Rome a parlé ils ſe ſont ſoumis.* «

On fait ici un portrait des Chinois, dont on vante les mœurs; mais on convient que le peuple y eſt comme par-tout. On parle de l'infanticide qu'on leur a ſouvent reproché. Cette affreuſe coutume, dit-on, eſt effectivement tolérée à la Chine; mais le gouvernement a tâché d'y remédier; c'eſt ce que les premiers miſſionnaires n'avoient pas dit clairement. On fait voir ici qu'il y a des hôpitaux où l'on reçoit ces malheureuſes victimes de la pauvreté & du libertinage. Tous les jours, à une heure marquée, des voitures parcourent les différens quartiers des grandes villes pour y recueillir les enfans abandonnés; s'ils vivent encore, on les fait élever; s'ils ſont morts, on leur donne la ſépulture aux frais du gouvernement. Cette barbarie n'exiſte que dans les grandes villes; & on convient que les miſſionnaires, trompés quelquefois par des catéchiſtes, ont pu exagérer le nombre des enfans qu'on baptiſe en danger de mort.

Les Européens ont trouvé les arts & les ſciences cultivés à la Chine; mais il eſt à remarquer qu'on s'y bornoit à une ſorte de routine; le reſpect des Chinois pour leurs peres leur faiſant croire qu'on ne pouvoit rien trouver au-delà de ce que ceux-ci avoient inventé. L'empereur Kanghi penſa autrement, & ſe livra aux ſciences d'Europe; il s'appliqua aux mathématiques, à l'algebre, à la géométrie, à l'aſtronomie, fit traduire les livres européens où il y avoit quelque nouveau ſyſtême & quel-

que invention utile, fit lever des cartes de ſon empire par les miſſionnaires, conſtruire des machines, orner ſes palais; ſon goût pour les ſciences & les arts d'Europe lui fit protéger la religion chrétienne, mais il ne l'embraſſa point. Il mourut le 20 décembre 1722, & eut pour ſucceſſeur ſon fils Yong-Ching.

Cette préface eſt une eſpece de ſommaire de toutes les lettres qui ſuivent, dans leſquelles on trouve des détails curieux ſur une infinité d'objets.

Nous ne nous arrêterons pas aux premieres; elles ſont datées de Tong-King & de la Cochinchine, deux royaumes qui ſont ſur le bord de la mer, entre Siam & la Chine, dont ils firent long-tems partie, & qui en ſont diviſés & ſoumis à des ſouverains particuliers depuis environ 300 ans. Elles nous offrent peu de détails ſur ces états, leur gouvernement, leurs mœurs, leurs uſages, leur hiſtoire-naturelle; les miſſionnaires ne s'y ſont occupés que de leurs fonctions apoſtoliques; ils ne rendent compte que de leurs travaux, des perſécutions qu'ils y ont eſſuyées, & dont quelques-uns d'eux ont été les victimes. Nous nous hâterons d'arriver à la Chine. Voici l'idée que donne de ſa population le P. Bouvet dans une lettre en date du 30 novembre 1699.

» Je vous dirai en paſſant, une choſe qui » vous ſemblera d'abord un paradoxe, & qui » n'eſt pourtant que la pure vérité : c'eſt que » le plus riche & le plus floriſſant empire du » monde eſt avec cela dans un ſens le plus pau-

» vre & le plus miſérable de tous. La terre,
» quelque étendue & quelque fertile qu'elle
» ſoit, ne ſuffit pas pour nourrir ſes habitans;
» il faudroit quatre fois autant de pays qu'il
» y en a pour les mettre à leur aiſe. Dans la
» ſeule ville de Canton, il y a ſans exagérer
» plus d'un million d'ames; & dans une groſſe
» bourgade qui n'en eſt éloignée que de 3
» lieues, il y a encore, dit-on, plus de monde
» qu'à Canton même : qui peut donc compter
» les habitans de cette province? Mais que
» ſera-ce de tout l'empire, composé de 15
» grandes provinces preſque toutes également
» peuplées? A combien de millions cela doit-il
» monter? Un tiers de ce peuple infini s'eſti-
» meroit heureux, s'il avoit autant de riz qu'il
» en faudroit pour ſe bien nourrir. On ne peut
» reprocher aux pauvres de la Chine, comme
» à la plupart de ceux d'Europe, leur fainéan-
» tiſe, & qu'ils pourroient gagner leur vie
» s'ils vouloient travailler. Le travail & la
» peine de ces malheureux ſont au-deſſus de
» tout ce qu'on peut croire. Un Chinois paſ-
» ſera les jours à remuer la terre, à force de
» bras; ſouvent il ſera à l'eau juſqu'aux ge-
» noux, & le ſoir il eſt heureux de manger
» une petite écuellée de riz, & de boire l'eau
» inſipide dans laquelle on l'a fait cuire. Voilà
» tout ſon ordinaire; avec cela, pluſieurs s'ac-
» coutument à ſouffrir; & ſi vous en ôtiez les
» deſirs, qui ſont ſi naturels aux miſérables, l'in-
» nocence de leurs mœurs répondroit aſſez à
» leur pauvreté & à la grandeur de leur travail. «

C'eſt cette population immenſe qui cauſe l'extrême miſere, & l'infanticide qu'on reproche aux Chinois; peut-être n'en doit-on pas être ſurpris : le gouvernement eſt forcé de tolérer cet uſage abominable. Mais s'il ne peut le détruire, il tâche au moins de remédier au mal, ainſi que nous l'avons vu plus haut.

Le pere Fontaney, dans une lettre au pere la Chaiſe, décrit ainſi en peu de mots Pékin:

» Il eſt compoſé de deux villes. La pre» miere, au milieu de laquelle eſt le palais de » l'empereur, s'appelle la ville des Tartares; » & la ſeconde, la ville des Chinois; elles » ſont jointes l'une à l'autre, & ont chacune » 4 lieues de tour. Il y a une ſi grande mul» titude de peuple, & tant d'embarras qu'on a » peine à marcher dans les rues, quoiqu'elles » ſoient très-larges, & que les femmes n'y » paroiſſent point. Nous allâmes voir la fa» meuſe cloche de Pékin, qui peſe, à ce qu'on » nous aſſura, cent milliers. Sa forme eſt cylin» drique, & elle a dix pieds de diametre. Sa » hauteur contient une fois & demie ſa lar» geur, ſelon les proportions ordinaires de la » Chine. Elle eſt élevée ſur un maſſif de bri» ques & de pierres quarrées, & couverte » ſeulement d'un toît de nattes, depuis que » celui de bois a été brûlé. Nous vîmes auſſi » l'obſervatoire & tous les inſtrumens de » bronze, qui ſont beaux & dignes de la » magnificence de l'empereur; mais je ne ſais » s'ils ſont auſſi juſtes qu'il faudroit pour faire » des obſervations exactes, parce qu'ils ſont à

» pinnules, que les divisions en paroissent iné-
» gales à l'œil, & que les lignes transversales
» ne joignent pas en plusieurs endroits. Les
» portes de la ville ont quelque chose de plus
» grand & de plus magnifique que les nôtres:
» elles sont extrêmement élevées, & enferment
» une grande cour quarrée, environnée de
» murailles, sur lesquelles on a bâti de beaux
» sallons, tant du côté de la campagne que
» du côté de la ville. Les murailles de Pékin
» sont de briques, hautes d'environ 40 pieds,
» flanquées de 20 en 20 toises de petites
» tours quarrées, en égale distance, & très-
» bien entretenues; il y a de grandes rampes
» en quelques endroits, afin que la cavalerie
» y puisse monter. Nous prîmes souvent la
» hauteur du pôle de Pékin en notre maison,
» qu'on nomme *Si-tan*, c'est-à-dire, l'église oc-
» cidentale, & nous la trouvâmes de 39 de-
» grés, 52 minutes, 55 secondes. «

Cette maison des jésuites à Pékin étoit dans l'enceinte du palais même de l'empereur; ce prince avoit voulu les avoir auprès de lui, parce que, né avec un esprit vaste, pénétrant & curieux, il avoit apprécié leurs connoissances; au milieu des affaires du gouvernement dont il s'occupoit beaucoup, il trouva le tems de satisfaire le goût singulier qu'il avoit pour les sciences d'Europe. Il s'appliqua aux mathématiques, & sur-tout à l'algebre, à la géométrie, à l'astronomie. Ce furent les PP. Antoine Thomas, Gerbillon & Bouvet, qu'il choisit pour ses maîtres, il les chargea de lui composer

composer des traités de ces parties en langue tartare. Des maîtres de cette langue qu'on leur avoit donnés, revoyoient avec eux les démonstrations ; & lorsque quelque mot leur paroissoit obscur ou impropre, on en substituoit d'autres à la place. Les peres alloient présenter ensuite ces démonstrations à l'empereur, à qui ils les expliquoient. Tous les jours ils se rendoient au palais, & passoient avec le prince deux heures le matin & deux heures le soir. Cette étude dura cinq années entieres, pendant lesquelles les missionnaires ne furent presque occupés d'autre chose ; ils laissoient aux religieux qui les secondoient les fonctions de l'apostolat ; mais s'ils ne les remplissoient pas eux-mêmes, ils n'en rendirent pas moins de service à la religion. Ils ne perdoient pas les occasions que leur offroient leurs fréquentes conférences avec le souverain pour l'engager à la favoriser.

Cette espece de familiarité dans laquelle l'empereur vivoit pour ainsi dire avec les jésuites, excita la jalousie de quelques-uns des religieux que leur zele avoit conduits à la Chine, mais qui, avec des talens pour les missions, n'avoient pas ceux qui pouvoient les conduire à la cour. Ils s'affligeoient peut-être trop de n'avoir pas obtenu les mêmes succès que ceux dont ils venoient partager les fonctions. Soit qu'ils ignorassent la route que les premiers avoient frayée, soit qu'ils crussent faire mieux, ils conserverent en arrivant leurs habits de religion, & ils allerent ainsi, le cru-

cifix à la main, prêcher dans les rues; ils s'attirerent des désagrémens de la part de la police; ils furent souvent battus & emprisonnés; ce ne fut qu'après cette triste expérience qu'ils changerent de vêtemens.

On sait le bruit qu'ont fait les disputes sur les missions chinoises, & l'issue qu'elles ont eues : ce sont peut-être celles qui demandent un choix plus sévere des personnes qu'on y envoie. Un caractere trop défiant & trop roide peut quelquefois nuire; on en voit un exemple dans l'opiniâtreté du P. Bouver. Le prince héritier de l'empire faisoit travailler le frere Brocard à des instrumens de mathématiques; il lui envoya un jour quelques ouvrages d'acier pour lui donner la couleur bleue. Le P. Bouvet, en examinant ces pieces d'acier, crut qu'elles devoient servir à un sceptre d'idôle; il persista dans son opinion & dans son scrupule, malgré l'assurance que le prince lui fit donner du contraire. Il irrita excessivement l'empereur, qui finit cependant par lui pardonner; il se contenta de lui faire la réprimande suivante :

» Vous n'êtes qu'un étranger, & vous prétendez savoir mieux les sentimens & les » coutumes de la Chine que moi, & que tous » ceux qui n'ont point fait d'autre étude dès » leur tendre enfance. Or, je déclare que ni » moi, ni le peuple de la Chine, nous ne » reconnoissons aucune vertu particuliere à » cette sorte de sceptre, & qu'il n'y en a » aucun semblable qui soit un instrument d'i-

» dôle. Comme je veux bien vous en aſſurer, » quelle fauſſe délicateſſe peut vous arrêter » lorſque je vous ordonne d'y travailler ? » Parce que Fo & les autres idôles ſont re- » préſentés avec des habits, cela vous em- » pêche-t-il d'en porter vous-mêmes ? Quoi- » qu'ils aient des temples, n'en bâtiſſez-vous » pas auſſi à votre dieu ? On ne blâme pas » votre attachement à votre religion ; mais on » blâme avec raiſon votre entêtement ſur des » choſes que vous ne ſavez pas. «

Les jéſuites furent chargés peu de tems après par l'empereur, de lever ſur les lieux le plan exact du pays enfermé entre deux grandes rivieres qu'on rencontre à quelques lieues de Pékin, en tirant vers l'orient & vers l'occident. Autrefois cet eſpace étoit entiérement réſervé pour les plaiſirs des empereurs ; ils n'y ont plus à préſent qu'une ſuperbe maiſon de plaiſance.

» Elle eſt, diſent les miſſionnaires, d'une » étendue prodigieuſe : car elle a bien de tour » dix lieues communes de France ; mais elle » eſt bien différente des maiſons royales d'Eu- » rope. Il n'y a ni marbre ni jets-d'eau, ni » murailles de pierre ; quatre petites rivieres » d'une belle eau l'arroſent ; leurs bords ſont » plantés d'arbres ; on y voit trois édifices » fort propres & bien entendus. Il y a plu- » ſieurs étangs, des pâturages pour les cerfs, » les chevreuils, les mulets ſauvages, & autres » bêtes fauves, des étables pour les troupeaux, » des jardins potagers, des gazons, des ver-

» gers, & même quelques pieces de terres en-
» femencées : en un mot, tout ce que la vie
» champêtre a d'agrémens s'y trouve. C'eſt-là
» que les empereurs ſe déchargeant du poids
» des affaires, & quittant pour un tems cet
» air de majeſté qui gêne, alloient goûter les
» douceurs d'une vie privée. «

On retrouve dans ces volumes une lettre du P. Jean-Paul Gozani, ſur une communauté juive établie à la Chine. Ils y ſont appellés *Tiao-kin-kiao*. S'il faut en croire leur tradition, la colonie dont ils deſcendent vint dans cet empire ſous le Ham-chao, c'eſt à-dire, la dynaſtie des Ham, qui a occupé le trône depuis l'an 206, avant Jeſus-Chriſt, juſqu'à l'an 220, après ſa naiſſance. Ils ont mêlé aux cérémonies judaïques quelques-unes de celles qui ſont en uſage à la Chine, telles que les honneurs rendus aux morts. Des détails précis ſur cette tribu ſeroient ſans doute fort curieux; mais le P. Gozani ne ſavoit pas l'hébreu, & n'a pu par conſéquent prendre toutes les informations qu'il auroit deſiré. Depuis 1704, qu'il fit ces recherches, il ne s'eſt trouvé aucun miſſionnaire qui ait été en état de les continuer, ou qui l'ait voulu.

Ce que nous avons cité de ces nouveaux volumes ſuffit pour donner une idée de l'intérêt des matieres dont ils traitent. Les ſuivans ne ſeront pas ſans doute moins curieux, & nous nous empreſſerons de les faire connoître lorſqu'ils auront paru.

(*Journal des ſavans ; Journal encyclopédique.*)

THE hiſtory of english poetry, &c. *Hiſtoire de la poéſie angloiſe, depuis la fin du onzieme ſiecle, juſqu'au commencement du dix-huitieme.* Tome III. A Londres, chez Dodſley. *In-4to.* 1781. *Precédé d'une diſſertation ſur le* Geſta romanorum; *par M. THOMAS WARTON.*

DANS le compte que nous avons rendu (*) en 1778, du ſecond volume de l'*Hiſtoire de la poéſie angloiſe*, nous avons fait voir le goût & la critique qui caractériſent M. Warton. Dans le volume, que nous annonçons aujourd'hui, les mêmes qualités ſe font également remarquer, & l'auteur continue avec la même exactitude ſes recherches laborieuſes, qui ne ſont point reſtreintes à un examen détaillé des ouvrages en particulier, mais qui embraſſent le caractere général de la poéſie angloiſe dans les différentes périodes de ſes progrès. Ce troiſieme volume commence par une diſſertation ſur le *Geſta romanorum*, ouvrage de la baſſe latinité, qui paſſe pour avoir été imprimé la premiere fois en 1473. C'eſt une compilation de l'Hiſtoire Romaine, ou plutôt de celle du Bas-Empire, entremélée de fictions romaneſques, tirées des légendes des ſaints, d'apolo-

(*) *Eſprit des journaux 1778*, ſeptembre, page 54.

gues orientaux, & de tous les contes hiſtoriques, qui vinrent en Europe avec la littérature arabe.

» Les contes, obſerve notre auteur, ſont » la ſciences des ſiecles groſſiers. Dans le » progrès des lettres, l'eſprit de ſpéculation » & de recherche commence avec le raffinement » des mœurs. La littérature devient ſentimen- » tale, à proportion qu'on devient policé. Il » faut que les hommes ſoient inſtruits par des » faits ou réels ou imaginaires, avant de pou- » voir être en état de réfléchir ou de rai- » ſonner. «

» Vincent de Beauvais, ſavant dominicain » François, qui floriſſoit dans le treizieme ſie- » cle, obſerve, dans ſon *Miroir de l'hiſtoire*, » que l'uſage des prédicateurs de ſon tems étoit » de réveiller l'indifférence & l'aſſoupiſſement » de leurs auditeurs, en citant dans leurs ſer- » mons des fables d'Eſope; néanmoins il leur » recommande d'employer plus ſobrement & » avec plus de prudence ces fictions profanes » dans la diſcuſſion des ſujets ſacrés. Parmi les » manuſcrits de Harley, conſervés dans le » *Muſeum* britannique, nous trouvons une col- » lection très-ancienne de deux cens quinze » hiſtoires, comme romans, allégories, ſujets » ſacrés ou tirés des légendes, qui paroiſſent » avoir été compilés par un prédicateur, pour » l'uſage des ſociétés monaſtiques. Quelques- » unes de ces pieces ſemblent avoir été écrites » d'après les récits des bardes & des méné- » triers; d'autres avoir été imaginées & écrites

» par des troubadours & des moines. En l'année » 1389, il parut à Paris, un ſyſtême de théo» logie, traduit enſuite en anglois par Caxton, » ſous le titre de *Cour de ſapience.* Cet ou» vrage rempli d'hiſtoires, de paraboles & d'a» pologues, eſt plus capable, comme l'obſerve » ſagement l'auteur, d'appliquer l'attention & » d'exciter la dévotion du peuple, que ne pour» roit le faire l'autorité de la ſcience ou l'oſ» tentation de la théologie. En conſéquence » de l'utilité de cette méthode d'inſtruire, les » légendes des ſaints furent reçues dans le » rituel, & devinrent une partie eſſentielle du » culte public. Les romans religieux furent » étroitement liés aux chants de la chevalerie; » & la même ignorance groſſiere du peuple, » qui dans les premiers ſiecles du chriſtianiſme » créa la néceſſité d'introduire une pompe vi» ſible dans les cérémonies de l'égliſe, força » d'employer la fiction, pour amuſer par les » exploits des chevaliers errans, & inſtruire » par des exemples de pieux héroïſme. Dans » des tems plus polis, le Décaméron de Boc» cace & autres ouvragés de ce genre peuvent » être regardés comme les reſtes de cette eſpece » d'écrits fondés ſur la ſimplicité des hommes, » & adaptés aux beſoins de la ſociété encore » naiſſante. «

Après avoir parlé du *Geſta romanorum*, M. Warton en fait une courte analyſe, mêlée d'éclairciſſemens ſur les écrivains du tems. Dans le huitieme chapitre de cet ouvrage il a trouvé le ſujet de l'*hermite de Parnell;* nous allons

mettre ce morceau ſous les yeux de nos lecteurs.

» Un pieux hermite vivoit dans une grotte, » près de laquelle un berger faiſoit paître or- » dinairement ſon troupeau. Beaucoup de mou- » tons ayant été dérobés, le berger fut tué » innocemment par ſon maître, comme étant » l'auteur du vol. L'hermite voyant un homme » innocent mis à mort, ſe mit à ſuſpecter » l'exiſtence de la divine providence, & réſolut » de ne plus ſuivre les auſtérités inutiles de la » religion, mais de rentrer dans le monde. » Ayant quitté ſa retraite, il rencontra dans » ſa route un ange, revêtu d'une figure hu- » maine, qui lui dit : *Je ſuis un ange ; dieu* » *m'envoie pour vous accompagner dans votre* » *voyage.* Ils entrerent dans une ville & de- » manderent l'hoſpitalité, au logis d'un cheva- » lier, qui leur fit un accueil gracieux & leur » donna un excellent ſouper. Dans la nuit, » l'ange ſe leva & alla étrangler le fils unique » du chevalier, qui dormoit dans ſon berceau. » L'hermite fut étonné de la maniere barbare, » dont étoit récompenſée l'hoſpitalité ; mais la » peur l'empêcha de faire des remontrances à » ſon compagnon. Le jour ſuivant, ils parvin- » rent à une autre ville, où ils furent géné- » reuſement accueillis dans la maiſon d'un riche » citoyen. La nuit l'ange ſe leva encore, & » déroba une coupe d'or d'un prix ineſtimable. » L'hermite conclut bientôt que ſon compagnon » étoit un mauvais ange. Continuant leur route » le jour ſuivant, ils paſſerent ſur un pont,

» au milieu duquel ils rencontrerent un pauvre
» homme, auquel l'ange demanda le chemin
» de la ville la plus prochaine. En ayant eu
» l'information qu'il desiroit, l'ange poussa le
» pauvre homme dans l'eau, où il fut bientôt
» noyé. Le soir, ils arriverent à la maison
» d'un homme riche, qui sur le champ les
» envoya coucher dans une étable avec ses
» bestiaux. Le lendemain, l'ange donna au
» riche la coupe, qu'il avoit dérobée. L'her-
» mite surpris de voir donner à un homme,
» qui les avoit mal reçus, la coupe volée à
» celui qui les avoit accueillis avec amitié,
» fut de nouveau convaincu que son compagnon
» étoit le diable, & voulut s'en séparer. Mais
» l'ange lui dit : *Ecoute-moi, & tu t'en iras*
» *après. Pendant que tu vivois dans ton hermi-*
» *tage, un berger a été mis à mort par son maî-*
» *tre. Il étoit innocent du crime qu'on lui imputoit;*
» *mais s'il n'eût pas été tué alors, il eût com-*
» *mis des crimes, dans lesquels il seroit mort*
» *sans pénitence. Son maître cherche à expier le*
» *meurtre, en consacrant le reste de ses jours aux*
» *austérités & à des actions de charité. J'ai étran-*
» *glé l'enfant du chevalier. Mais sache que son*
» *pere étoit si occupé d'amasser des richesses pour*
» *son fils, qu'il négligeoit ces actes de bienfai-*
» *sance, qui le distinguoient auparavant, & qu'il*
» *va pratiquer de nouveau. J'ai volé la coupe d'or*
» *à un citoyen, qui nous a donné l'hospitalité. Mais*
» *sache, que depuis qu'il possédoit cette coupe,*
» *de sobre qu'il étoit auparavant, il étoit devenu*
» *un ivrogne, & qu'aujourd'hui il est le plus*

» *modéré des hommes sur le boire. J'ai jetté un* » *pauvre homme dans l'eau. Il étoit alors honnête* » *& religieux ; mais sache que, s'il eût fait la* » *moitié d'un mille de plus, il eût tué un homme* » *en état de péché mortel. J'ai donné la coupe* » *d'or au riche, qui a refusé de nous loger sous* » *son toît. Il a donc reçu sa récompense en ce* » *monde ; & dans l'autre il souffrira les peines de* » *l'enfer, dues à son manque d'hospitalité.* L'her- » mite se prosterna aux pieds de l'ange ; &, » lui ayant demandé pardon, il retourna dans » son hermitage, entiérement convaincu de » la sagesse & de la justice des actions de » dieu. «

Tel est le conte dont Parnell a tiré son petit poëme, intitulé : *l'Hermite.* M. de Voltaire a puisé dans ce poëme l'idée du chapitre de *Zadig*, qui porte le même titre.

En examinant les ouvrages des tems éloignés, M. Warton fait quelquefois des découvertes, auxquelles il ne s'attendoit guere. Nous en citerons ici une, qui a du rapport au titre de *Magister*, usité dans les universités d'Angleterre & autres pays.

» Dans cette histoire, dit l'auteur, un des » magiciens est appellé *magister-peritus*, & quel- » quefois tout simplement *magister*, c'est-à- » dire, *devin.* Le titre de *magister* dans nos » universités tire son origine de l'usage de ce » mot dans le moyen âge. Je ne saurois dire » avec quelle propriété on le conserve au- » jourd'hui. *Mystery* (mot anglois) ancienne- » ment usité pour un art en particulier ou

» toute science en général, paroît être une » corruption naturelle de *maistery* ou *mastery*, » qui est l'anglois du latin *magisterium* ou *artificium;* en françois *maistrise*, *mestier*, *mestrie*, » & en italien *magisterio*, avec le même sens. » Dans le roman françois de Cléomedes, un » médecin est simplement appellé *maître*.

Lie sont de chou qu'il n'y a
Peril & que bien garira:
Car il li *maistre* ainsi dit leur ont.

» Et l'art de la médecine est appellé *mestrie*: » *quand il* (le chirurgien) *aperçut que c'estoit* » *maladie non mie curable par nature & par* » *MESTRIE, & par medicine, &c. Maistrise* est » employé pour art ou travail, dans la chro- » nique de saint Denis : *entre les autres présens,* » *il envoya une horologe de laton, ouvrez par* » *marveilleuse MAISTRISE.* On voit que le latin » *magisterium* a précisément le même sens. Par » le contrat passé, pour bâtir l'église du cou- » vent de Casino en Italie, l'an 1349, les » architectes consentent à bâtir l'église sur le » plan de celle de Latran à Rome, *& in casu* » *si aliquis* (defectus) *in eorum MAGISTERIO* » *appareret, promiserunt resarcire.* Chaucer, dans » le roman de la Rose, se sert de *maistrise* » pour art ou travail.

Was made a toure of grete MAISTRISE, &c.
A été faite une tour de grande MAITRISE, &c.

» Et dans le même poëme, en faisant la des-

» cription de la chauffure du dieu de l'alé-
» greffe,

And shode he was, with grete MAISTRISE, &c.
Et il étoit chauffé avec grande MAITRISE, &c.

» *Mayftrie* fe trouve dans la defcription de la
» felle d'une Dame, au roman de Sir Launfal.

Were twey ftones of Ynde
Gay' for the MAYSTRYE, &c.
Il y avoit deux pierres précieufes des Indes,
Magnifiques pour la MESTRIE, &c.

» Chaucer dit que fon moine eft

--- *Fayre for the MAISTRIE, &c.*
Diftingué par la MESTRIE, &c.

» *La maiftrife du vénerie*, ou fcience de la
» chaffe, étoit alors fi en vogue, qu'on l'ap-
» pelloit fimplement & vulgairement *maiftrie.*
» Je pourrois produire beaucoup d'autres exem-
» ples, mais je me contenterai d'ajouter, que
» la recherche de la pierre philofophale eft ap-
» pellée en latin *inveftigatio magifterii.*

A chaque conte, qui fe trouve dans le *Gefta romanorum*, eft jointe une maxime, qui fe réduit en leçon chrétienne ou morale. A ce fujet, notre auteur remarque que cet âge étoit un âge de vifion & de myftere; chaque ouvrage étoit cenfé contenir un fens double & fecondaire. Non-feulement on expliquoit allégoriquement l'hiftoire générale des anciens tems, mais encore les fictions poétiques des auteurs

claſſiques étoient cenſées déſigner les grandes vérités de la religion. Ces idées groſſieres ſont pardonnables, vu l'extrême ignorance de ces tems.

M. Pope avoit projetté une hiſtoire de la poéſie angloiſe, dans laquelle il ſe propoſoit de claſſer les auteurs ſelon le genre & le caractere de leurs ouvrages. Mais, au-lieu de ſuivre ce plan, M. Warton, avec plus de raiſon, a ſuivi la méthode chronologique, qui a l'avantage de montrer les progrès de la poéſie angloiſe, dans une expoſition plus claire & plus liée. Dans les deux premiers volumes, il a fait connoître quelques périodes particulieres, pendant leſquelles on voit une gradation remarquable dans l'amélioration de la poéſie. Notre auteur obſerve une époque remarquable, celle où le commerce avec l'Italie, qui peut être daté du commencement du ſeizieme ſiecle, introduiſit l'étude de la littérature claſſique en Angleterre, & donna un tour neuf au langage de ce pays. L'état de la poéſie angloiſe dans ce tems eſt bien tracé dans le paſſage ſuivant.

» Pétrarque étoit toujours le poëte favori de l'Italie; il avoit établi un nouveau goût, qui fut univerſellement adopté & imité par ſes compatriotes; dans ce tems, les cours de France & d'Angleterre ſe diſtinguoient par leur élégance. François I[er]. avoit changé l'état des lettres en France, en mêlant la galanterie au ſavoir, & en admettant à ſa cour les dames avec les eccléſiaſtiques. Ses carrouſels étoient donnés avec plus d'éclat &

» de grace, que les fêtes des princes ses pré-
» décesseurs. Henri VIII fut jaloux de vaincre
» François Ier. Son ambition, qui ne lui per-
» mettoit pas de souffrir de rival, même dans
» ses divertissemens, étoit secondée par un pen-
» chant à la générosité, & par un amour pour
» l'ostentation. A plusieurs qualités violentes,
» Henri joignoit la magnificence & l'affabilité.
» S'il n'eût pas fait mourir ses femmes, sa po-
» litesse pour le beau-sexe seroit demeurée
» sans tâche. Ses divertissemens militaires, sans
» être embarrassés par la pompe barbare de
» l'ancienne chevalerie, étoient relevés par
» la douceur naissante des mœurs plus socia-
» bles; il se plaisoit aux jeux & aux spectacles
» où la beauté présidoit; les bals & les tournois
» qu'il donnoit, inspiroient l'esprit de la cheva-
» lerie romanesque. La poésie accompagnoit
» naturellement ces divertissemens. Henri lui-
» même jouoit le premier rôle dans ces fêtes
» triomphales; il y lisoit les vers qu'il compo-
» soit. On estimoit & on étudioit le langage &
» les mœurs de l'Italie. Les sonnets de Pétrarque
» étoient les grands modeles de composition.
» Ils entroient dans le génie des mœurs à la
» mode; & dans une telle cour, Pétrarque
» devint naturellement le poëte favori. Henri
» Howard, comte de Surrey, dont la maî-
» tresse étoit peut-être aussi belle que Laure,
» & qui, s'il n'en eut pas le goût, eut du moins
» les tendres sentimens de Pétrarque, ouvrit
» la route à la perfection de la poésie angloise,
» par une heureuse imitation de Pétrarque &

» autres poëtes Italiens, qui avoient réussi à
» peindre les inquiétudes de l'amour, & les
» passions qui le caractérisent.

Nous trouvons ici une notice biographique sur le comte de Surrey, qui jette un grand jour sur le caractere & le sujet de ses poésies. M. Warton adopte l'opinion de M. Walpole, concernant la généalogie de la belle Géraldine, si célebre pour avoir été l'objet des sonnets amoureux du comte de Surrey. On croyoit communément qu'elle naquit à Florence, & qu'elle étoit de la famille des Geraldi de cette ville; mais suivant l'autorité citée par M. Warton, elle étoit, à n'en pas douter, une des filles de Gerald Fitzgerad, comte de Kildare.

» Dans les sonnets de Surrey, dit M. War-
» ton, nous sommes surprits de ne rien trou-
» ver de ce jargon métaphysique, qui carac-
» térise les poëtes Italiens, ses maîtres préten-
» dus, & spécialement Pétrarque. Les pensées
» de Surrey sont pour la plupart naturelles &
» sans affectation; naissant du fonds du sujet,
» elles sont l'expresssion du cœur. Sa poésie est
» pareillement dégagée d'allusions scientifiques
» & de sentimens entortillés. Si notre auteur
» copie Pétrarque, c'est dans ce qu'il a de
» meilleur, c'est lors qu'il quitte ses abstractions
» platoniques, ses raffinemens de passion, ses
» complimens exagérés, & ses antitheses, pour
» prendre le ton de la tendresse, de la simpli-
» cité & de la nature.

Notre auteur observe que les talens de Surrey, qui sont communément supposés avoir été

uniquement bornés aux plaintes ſentimentales & amoureuſes, étoient encore propres à la poéſie deſcriptive & aux images champêtres. Il cite pluſieurs morceaux de ce poëte, pour prouver ce qu'il avance.

Surrey a traduit en vers blancs le ſecond & le quatrieme livres de l'*Enéide* de Virgile; c'eſt la premiere compoſition de ce genre dans la langue angloiſe. Cette traduction a le mérite d'une exacte fidélité, ſans avoir la ſervilité proſaïque, qui eſt ordinaire à ces ſortes d'ouvrages.

M. Warton obſerve que Surrey doit être regardé comme le premier poëte anglois claſſique, pour la juſteſſe de la penſée, l'élégance du ſtyle, & la juſteſſe de l'expreſſion, & qu'il eſt dans ſa langue le premier écrivain correct dans le genre tendre & amoureux. La vérité de cet éloge eſt confirmée par des exemples différens.

La ſection XX commence par un précis ſur Thomas Wyat l'aîné, contemporain du comte Surrey, & très-célebre à la cour de Henri VIII. Notre auteur eſt d'avis que Wyat coopéra beaucoup avec le comte de Surrey à corriger la rudeſſe du ſtyle poétique; mais le premier, ſelon notre auteur, eſt inférieur au ſecond pour l'harmonie de la verſification, la clarté de l'expreſſion & la facilité du ſtyle. Ecoutons M. Warton lui-même.

» Il n'approche pas, dit-il, de Surrey pour » la beauté des penſées, le naturel & le ſen» timent. Chez lui, tout eſt déguiſé par l'affec-

» tation, & obſcurci par des *concetti.* Ses décla-
» rations d'amour ſont gênées par l'eſprit &
» les fauſſes idées; ſon ſtyle n'eſt point intelli-
» gible, par la négligence & le défaut d'orne-
» ment. Ses complimens, comme les mœurs du
» tems, ſont cérémonieux & outrés. Il a trop
» d'art comme amoureux, & trop peu comme
» poëte. Il eſt vrai que ſon génie étoit du
» genre moral & didactique; & ſes poéſies
» abondent plus en bon ſens, en ſatyres &
» obſervations ſur la vie, qu'en pathétique ou
» imagination. Cependant il y a un degré de
» douceur lyrique dans les vers ſuivans à ſa
» lyre, où *l'amant ſe plaint de la dureté de l'ob-*
» *jet de ſon amour.*

Ma lyre, réveille-toi, acheve le dernier
Ouvrage, que toi & moi nous ferons!
Et finis ce que j'ai déja commencé.
Puiſque ma chanſon eſt chantée,
Ma Lyre, repoſe-toi; car j'ai fini.

Comme on réuſſit peu à ſe faire entendre dans un endroit
où l'on ne prête point attention,
Et à graver avec du plomb ſur du marbre,
De même, ô mes chants, vous réuſſirez peu à percer
ſon cœur.
Devrions-nous donc ſoupirer, ou chanter, ou nous
plaindre?
Non, non, ma lyre, car j'ai fini.

Les rochers barbares,
Ne repouſſent point les vagues, avec autant de cruau
Qu'elle rejette ma flamme & mon amour;

Ainsi je suis sans remede;
Donc ma lyre & moi nous avons fini.

La section XXI fait mention de divers poëmes dont les auteurs sont incertains. Ce sont sir François Bryan, George Boleyn, comte de Rochford, & Thomas lord Vaulx. La noblesse aimoit alors à faire des sonnets dans le genre italien. M. Warton nous apprend que le feu lord Eglintour a possédé le véritable manuscrit des sonnets composés par Henri VIII.

Dans la section XXII, M. Warton fait connoître à ses lecteurs un nom, qui n'avoit jamais paru dans la biographie poétique. C'est celui de Nicolas Grimoald, qui florissoit vers le milieu du seizieme siecle. Notre auteur observe qu'après le lord Surrey, il est le second poëte Anglois, qui ait écrit en vers blancs. Il ajoute, que comme poëte & versificateur, il ne le cede à aucun de ses contemporains pour la pureté de l'expression, & l'élégance précise des vers didactiques. Pour appuyer son sentiment, M. Warton cita plusieurs morceaux de ce poëte, que nous croyons assez inutile de faire connoître.

Dans la section XXIII, M. Warton donne une grande preuve de ses recherches, & examine avec attention les écrivains soumis à ses regards. Il observe que tous les poëtes du regne de Henri VIII ne furent point élevés à l'école de Pétrarque. Les graces de la muse italienne, qui ornoient Surrey & Wyat, n'appartenoient qu'à un petit nombre, & les beautés des auteurs

classiques n'étoient pas encore devenues des objets généraux d'imitation. L'auteur rend ensuite compte des poëtes inférieurs de cet âge. Le premier dont il fait mention est André Borde. Il passe pour avoir compilé ou composé l'ouvrage qui a pour titre : MERRY TALES OF THE MAD MEN OF GOTHAM, c'est-à-dire, *Contes plaisans des foux de Gotham.*

On voit ensuite les noms de Jean Bale, élevé à l'évêché d'Offory par le roi Edouard VI; Brian Anslay, ou Annesley, attaché au roi Henri VIII; Wilfrid Holme, gentilhomme de Hungtinton dans le comté d'Yorck, &c.

La section XXIV, traite de Jean Heywood, communément appellé l'épigrammatiste, que Henri VIII aima & récompensa pour ses bouffonneries.

La section suivante nous présente quelques productions de la jeunesse de Thomas More, dont le caractere, abstraction faite de ses talens poétiques, sera toujours en grande vénération.

Dans la section XXVI, l'auteur pense que les romans en vers de *Richard Cœur de Lion*, *Guy Eart of Warwick*, & *sir Bevys of Southampton*, ont été rendus modernes sous le regne de Henri VIII, d'après des histoires plus anciennes & plus simples. Parmi les poésies de ce regne, il a trouvé quelques Noëls, composés dans la vue d'animer l'allégresse du tems, & non tels qu'ils courent aujourd'hui dans le peuple Anglois, sous le même titre. Il observe qu'une hure de sanglier étoit anciennement le princi-

pal mets le jour de Noël, & qu'on la servoit par-tout sur les meilleures tables avec une grande cérémonie. Suivant Hollinshead, en l'année 1170, le jour du couronnement du jeune prince, le roi Henri I servit son fils à table en qualité d'écuyer tranchant, & apporta une hure de sanglier précédé de trompettes, suivant la coutume. Cette cérémonie annuelle étoit accompagnée d'un Noël, du genre de celui qui suit. Nous avons conservé le latin, n'ayant traduit que les vers anglois.

Caput apri defero,
Reddens laudes domino.
J'apporte une hure de sanglier
Avec des guirlandes magnifiques & du romarin,
Je vous prie, chantez joyeusement, vous tous
Qui estis in convivio.

La hure de sanglier, je pense,
Est le premier mets dans ce pays :
Par-tout où elle se trouve,
Servite cùm cantico.

Réjouissez-vous, Seigneurs, tant grands que petits;
Notre maître d'hôtel a préparé
(Pour que vous vous divertissiez tous cette fête de Noël)
Cette hure de sanglier avec de la moutarde.

Ce Noël, a quelques changemens près, est conservé en anglois, au college de la reine à Oxford.

Notre auteur remarque que les fêtes publiques, du regne de Henri VIII prouvent le progrès considérable de la littérature classique

en Angleterre. Pour en produire un exemple, il décrit les ſpectacles donnés, avec beaucoup de magnificence, au couronnement de la reine Anne Boleyn, en l'année 1533.

La XXVII ſection commence à une nouvelle époque dans l'hiſtoire de la poéſie angloiſe. La réforme de l'égliſe, comme l'obſerve notre auteur, produiſit pour un tems un changement dans le ſyſtême général des études & dans le caractere & les ſujets des compoſitions poétiques. On fit des traductions en vers de différens morceaux de l'écriture ſainte; les principaux ouvrages de ce genre ſont les pſeaumes en vers par Sternhold & Hopkins. Wyat & Surrey les avoient auparavant traduits. Mais Sternhold fut le premier, dont la verſion fut adoptée dans l'égliſe anglicane.

Au commencement de la réforme, ce goût de mettre en vers les pſeaumes, & autres endroits de la bible, paroît avoir extrêmement dominé. Ce goût fut introduit dans l'origine par Clément Marot, valet de chambre du roi François premier, & le poëte favori du tems. L'anecdote ſuivante prouve quelle vogue avoient les pſeaumes à la cour de France.

» Ils étoient ordinairement chantés avec des » accompagnemens d'inſtrumens de muſique. » Ils furent ſi rapidement débités, que les im» primeurs ne pouvoient en fournir des exem» plaires au public. A la cour galante & ma» gnifique de François I, on n'entendoit chan» ter que les pſeaumes de Clément Marot. Cha» que perſonne de la famille royale & de la

» premiere nobleſſe de la cour avoit choiſi un » pſeaume, & le mettoit ſur l'air qui lui plai- » ſoit davantage. Le dauphin, prince Henri, » qui aimoit beaucoup la chaſſe, avoit pris celui- » ci : *Ainſi qu'on oit le cerf bruire*, *&c.* Il le » chantoit toujours en allant à la chaſſe. Ma- » dame de Valentinois, que ce jeune prince » aimoit beaucoup, avoit adopté celui qui com- » mence par ces mots : *Du fond de ma pen-* » *ſée*, *&c.* Le pſeaume favori de la reine étoit : » *Ne veuilles pas, ô ſire*, *&c.* elle le chan- » toit ſur un air de danſe à la mode. An- » toine, roi de Navare, chantoit : *Revenge moi*, » *prends ma querelle*, ſur l'air d'un rigodon de » Poitou. «

Dans les deux ſections ſuivantes, notre auteur donne une notice de quelques autres traductions en vers de divers endroits de la bible. Les principales pieces ſont les pſeaumes de l'archevêque Parker, les poéſies du presbytérien Crowley, & les actes des apôtres en vers par Tye. M. Warton dépriſe avec beaucoup de raiſon ce genre hétérogene de compoſition, qui par le mêlange du ſtyle proſaïque avec celui de la poéſie, détruit l'effet & le caractere de l'un & l'autre.

Notre auteur nous apprend que la premiere chanſon à boire, de quelque mérite, parut en Angleterre, l'année 1551. Il y remarque une aiſance & une gaieté qu'il n'auroit jamais cru avoir été inſpirées par la boiſſon de ces tems (*la bierre.*) Nous croyons faire plaiſir à nos lecteurs d'en donner ici la traduction littérale.

On verra que la *bierre* peut échauffer la verve poétique.

Je ne puis manger que peu de viande;
Je n'ai point un bon eſtomac.
Mais je crois à coup ſûr que je ſuis en état de boire
Autant que celui qui porte capuchon (*un moine.*)
Quoique j'aille nud, (ne ſoyez point en peine)
Je n'ai nullement froid;
J'ai ſoin de bien me remplir le ventre
De bonne & vieille bierre, qui réjouit.
O mon dos, ô mes flancs, ſoyez nuds, oui ſoyez nuds;
O mes pieds, ô mes mains, ayez froid;
Mais pour toi, ô ma panſe, que Dieu t'envoye ſuffiſamment de ta bonne bierre,
Soit nouvelle ou vieille!

Je n'aime d'autre rôtie, que celle de pain, avec une pomme cuite.
Un peu de pain me ſuffit;
Je n'en veux pas beaucoup.
Ni la gêlée, ni la neige, ni le vent, je jure,
Ne peuvent me nuire; je les en défie;
Je ſais trop bien me remplir & me corroborer
De bonne & vieille bierre qui réjouit.
O mon dos, &c.

Tib, ma femme, autant que ſa vie
Aime la bonne bierre.
Auſſi boit-elle ſouvent, juſqu'à ce qu'on voye
Les larmes découler de ſes joues.
Alors elle me préſente une large taſſe,
Comme feroit un maître buveur,
Et elle me dit: » *mon petit cœur, j'ai pris ma part*
» *De cette bonne & vieille bierre, qui réjouit le*
» *cœur.* «
O mon dos, &c.

A préſent, que les autres boivent juſqu'à ce qu'ils perdent la tête & qu'ils n'y voyent plus,
Comme doivent faire de bons compagnons.
Ils ne manqueront pas de goûter le bonheur,
Que procure aux hommes la bonne bierre.
Quant à toutes ces bons ames qui ont vuidé bien des taſſes
Ou qui les ont paſſés joyeuſement à la ronde;
Que Dieu leur conſerve vie, à eux & à leurs femmes,
Soit jeunes ou vieilles !

Dans les ſections XXX, XXXI, XXXII & XXXIII, il eſt queſtion de pluſieurs compoſitions poétiques, dont la plus importante eſt *le miroir des magiſtrats* (the mirrour of magiſtrates.) Cet ouvrage paſſe pour être la production de pluſieurs auteurs; mais le principal & le plus connu eſt Thomas Sackville.

La ſection ſuivante eſt employée à rendre compte de la vie & des écrits de Richard Edouard, poëte, acteur, muſicien & bouffon de la cour de Marie & d'Eliſabeth.

La ſection XXXV donne un précis détaillé de la vie de Tuſſer, & un analyſe de ſon poëme didactique intitulé: *Husbandrie* (économie rurale) les préceptes de cet auteur ont une briéveté expreſſive ; mais ils ont quelquefois un tour épigrammatique ; par exemple :

« Les épices ruinent, de même que le feu & la chan-
» delle;
» La ſauce douce eſt auſſi perfide qu'un *moine*.

. . . .

Quoique vous ayez dans votre maiſon l'animal qui excelle à prendre la ſouris,

Cependant

Cependant ayez toujours à la laiterie une ſouriciere.
Prenez garde comme vous mettrez (ce qu'on appelle) la mort-aux-rats,
De peur de vous empoiſonner, ainſi que votre domeſtique, & vos poliſſons d'enfans.

Dans la ſection XXXVI, il eſt fait mention des poéſies de William Forreſt. On conſerve à la bibliotheque de Bodley à Oxford un manuſcrit en vers de ſa compoſition, qui eſt un éloge hiſtorique de la reine Catherine, une des femmes du roi Henri VIII. M. Warton nous apprend que ce poëme, conſiſtant en vingt chapitres, contient une vive condamnation du divorce de Henri; le même auteur prétend qu'il y a dans ce manuſcrit des anecdotes, qui ont été défigurées par le fanatiſme des écrivains eccléſiaſtiques & politiques, & en même tems certains faits, qui ne ſe trouvent dans aucune hiſtoire imprimée.

Vers le milieu du ſeizieme ſiecle, il y avoit en Angleterre de violens préjugés contre l'étude des auteurs claſſiques. M. Warton fait mention d'un poëme *de deux feuilles* intitulé : *The Ungodlineſſe of the hethnicke goddes, or the Downſall of Diana of the Epheſians* (l'irréligion des dieux payens, ou la chûte de la Diane des Ephéſiens.) L'auteur de ce poëme, dont le ſujet eſt auſſi foible que la poéſie, cherche à prouver que l'uſage de mettre les poëtes latins entre les mains des jeunes éleves ne tend qu'à fortifier l'idolâtrie & la ſuperſtition payenne.

» Mais, dit M. Warton, les auteurs claſſi-

» ques furent enfin condamnés par une autorité supérieure. En l'année 1582, un certain Christophe Ocland, maître d'école de Cheltenham, publia deux poëmes latins, en vers hexametres, l'un intitulé *Anglorum prælia*, & l'autre, *Elisabetha.* Ces poëmes mal écrits & mal versifiés, sont précédés d'un édit rendu par les lords du conseil-privé, signé entre autres de Cowper, évêque de Lincoln, du lord Warwick, du lord Leicester, de sir François Knollys, de sir Christophe Hatton, & de sir François Walsingham; il est adressé aux commissionnaires ecclésiastiques de la reine & renferme le passage suivant : *Puisque le sujet ou la matiere de ces ouvrages les rend dignes d'être lus de tout le monde, & spécialement dans les écoles publiques, où divers auteurs profanes sont ordinairement lus & enseignés, lesquels corrompent plutôt les mœurs de la jeunesse du royaume, qu'ils ne lui font faire des progrès dans la vertu : en place de ces mêmes poëtes, nous croyons ces ouvrages propres à être lus & enseignés dans les écoles latines ; nous avons donc jugé à propos, pour encourager ledit Ocland & autres savans, de faire servir leur travail & le fruit de leurs études à de si bons desseins, comme aussi pour l'utilité de la jeunesse & pour écarter ces poëtes lascifs, qui sont communément lus & enseignés dans lesdites écoles latines (la matiere de ces ouvrages étant héroïque & de bonne instruction) nous vous prions & requérons dans cette vue, comme par notre ordre spécial, d'écrire à tous les évêques du royaume, leur enjoignant d'or-*

» *donner que, dans toutes les écoles latines & pu-*
» *bliques de leurs diocefes, ledit ouvrage* DE ANGLORUM PRÆLIIS, *& celui d'*ELISABETHA
» *foient adoptés, lus & enfeignés publiquement par*
» *les maîtres d'école, à la place des auteurs pro-*
» *fanes.* «

Les préjugés de l'ignorance ne font capables que de plonger les lettres dans la barbarie, & d'empêcher les progrès de la raifon & de la vérité.

M. Warton remarque avec juftice qu'à la renaiffance des lettres, le progrès de la langue angloife fut confidérablement retardé par l'ufage où l'on étoit d'écrire en latin. Les premiers, qui donnerent l'exemple de cultiver la langue nationale, furent Thomas More & Roger Afcham. Le premier écrivit en anglois un dialogue fur *la tribulation*, & une *hiftoire de Richard III*; le fecond compofa fon *Toxophile*, dans l'unique but de donner un modele correct d'ouvrage anglois. L'exemple de ces écrivains fut bientôt fuivi par d'autres favans, fur-tout par Thomas Wilfon, qui publia un traité de *logique & un de rhétorique*; dans le dernier il donne des regles précifes pour la compofition angloife. Tel eft le fujet de la fection XXXVII.

M. Warton, dans la fection fuivante, nous fait connoître un ouvrage, qui parut au commencement du regne d'Elifabeth, la tragédie de *Gordobuc*, par Thomas Sackville, lord Burckhurft; c'eft la premiere piece réguliere du théatre anglois. Une pantomime, comme c'étoit alors l'ufage, précédoit chaque acte.

Notre auteur obſerve enſuite que la tragédie réguliere, avec la diviſion d'actes & de ſcenes, & avec l'accompagnement des anciens chœurs, ſemble avoir dirigé l'attention des poëtes vers l'étude des drames claſſiques, & avoir produit en peu de tems des traductions angloiſes de la *Jocaſte d'Eurypide*, & des dix tragédies de Séneque. Beaucoup d'anciens poëtes furent bientôt connus en Angleterre. Avant l'année 1600, Homere, Muſée, Virgile, Horace, Ovide & Martial étoient traduits.

On ne ſe borna point à la traduction des auteurs grecs & latins; on traduiſit encore les ouvrages italiens, dont les ſujets étoient fabuleux; ils eurent beaucoup d'influence ſur la littérature angloiſe & particuliérement ſur la poéſie. Nous apprenons que les meilleures hiſtoires ou nouvelles italiennes furent connues, en Angleterre, avant la fin du regne d'Eliſabeth, ſoit par des traductions angloiſes, eſpagnoles, françoiſes ou latines, ſoit par des abrégés, ou des imitations, qu'on faiſoit des originaux.

Après avoir tracé, d'après un grand nombre d'exemples & de judicieuſes remarques, l'hiſtoire de la poéſie angloiſe, pendant la plus grande partie du regne d'Eliſabeth, M. Warton fait quelques réflexions générales ſur le génie de ſon tems. Elles ſont l'objet de la derniere ſection de ce volume, qui eſt plein d'obſervations ſavantes & philoſophiques. Le morceau qui ſuit nous a paru ſi intéreſſant, que nous n'avons pas balancé de le mettre ſous les yeux de nos lecteurs.

» Le regne d'Elisabeth est communément ap-
» pellé l'âge d'or de la poésie angloise. Il peut
» sûrement avec raison être regardé comme
» l'âge le plus poétique de ses annales.

» Les grands traits, qui nous frappent dans
» la poésie de ces tems, sont la fable, la
» fiction, l'imagination, & une prédilection
» pour les aventures intéressantes & les évé-
» nemens pathétiques. Je vais essayer de dé-
» mêler & d'expliquer la cause de ce caractere
» distinctif, qui doit principalement être attri-
» bué aux principes suivans, soit réunis ensem-
» ble, soit séparés; savoir, au rétablissement
» & aux versions angloises des auteurs classi-
» ques, aux traductions des nouvelles italien-
» nes, aux rêveries ou idées visionnaires d'une
» fausse philosophie, à un reste de superstition,
» qui entretenoit le goût de la poésie, l'amour
» du merveilleux des romans, & à l'usage fré-
» quent de l'allégorie dans les spectacles de la
» nation.

» Lorsque les faussetés & les impostures du
» papisme furent abolies, (*) la mode de cul-
» tiver la littérature grecque & romaine de-
» vint générale; & les belles-lettres ne fu-
» rent pas seulement l'étude des savans, mais
» encore de la noblesse & des grands. Les
» ecclésiastiques avoient trouvé leur intérêt à
» conserver pour eux-mêmes les langues de
» l'antiquité; tout le monde s'empressa de con-

(*) C'est un écrivain Anglois qui parle.

» noître ce qui avoit été long-tems injuſtement
» caché. La vérité répandit la vérité , & le
» voile du myſtere fut écarté non-ſeulement
» de la religion , mais encore de la littérature.
» Les laïcs ne purent ſouffrir l'ancien mono-
» pole des connoiſſances , & demanderent à être
» admis aux uſurpations du clergé. La curio-
» ſité générale pour les nouvelles découvertes,
» augmentée par les idées juſtes ou imaginai-
» res des tréſors renfermés dans les auteurs
» grecs & latins , donnerent à toutes les per-
» ſonnes oiſives ou opulentes le deſir d'étudier
» les auteurs claſſiques. Ce qui ſeroit pédan-
» terie dans le ſiecle préſent , étoit une galan-
» terie dans le ſiecle paſſé. Une ſcience mi-
» nutieuſe de mots & de phraſes des poëtes ,
» hiſtoriens , & orateurs anciens, qui le plus
» ſouvent n'étoit autre choſe qu'une eſpece
» d'érudition payenne, étoit devenue un ob-
» jet indiſpenſable & preſque unique dans le
» cercle de l'éducation honnête. Les jeunes da-
» mes, pour ſuivre la mode , s'occupoient en-
» tiérement de littérature claſſique ; & la fille
» d'une ducheſſe apprenoit , non-ſeulement à
» broder au tambour , mais encore à conſ-
» truire une phraſe grecque : parmi les fem-
» mes lettrées du premier rang , Eliſabeth fut
» celle qui ſe diſtingua d'avantage. Roger Aſ-
» cham , qui fut ſon maître , parle avec en-
» thouſiaſme du progrès étonnant , qu'elle fit
» dans la langue grecque. Il ajoute , avec un
» air de triomphe , que durant le long ſéjour
» qu'elle fit au château de Windſor , elle avoit

» coutume de lire plus de grec en un jour
» *qu'un prébendier d'église ne lisoit de latin en*
» *une semaine.* Quoiqu'une princesse, cherchant
» des mots dans un dictionnaire, & écrivant
» de longues phrases des *Vies de Plutarque*,
» soit regardée à présent comme un caractere
» plus incompatible & plus extraordinaire qu'un
» chanoine de Windsor qui ignore le grec &
» presque le latin, cependant la passion d'Eli-
» sabeth pour ces connoissances étoit alors na-
» turelle & provenoit du génie & de la mode
» de son siecle.

» Les ouvrages de l'antiquité étant devenus
» si familiers aux grands, tout portoit l'em-
» preinte d'une histoire ou d'une fable an-
» cienne. Les dieux payens, quoique défendus
» par les calvinistes, comme suspectés de pou-
» voir faire aimer & revivre l'esprit de l'ido-
» lâtrie, devinrent tous en vogue. Quand Eli-
» sabeth donnoit une fête champêtre, chaque
» endroit étoit un panthéon. Rendoit-elle vi-
» site à quelqu'un de sa noblesse, en entrant
» dans la salle, elle étoit saluée par les péna-
» tes, & conduite à son appartement par Mer-
» cure. Les pâtissiers étoient de savans mytho-
» logistes. Au dîner, des métamorphoses choi-
» sies, tirées des sujets d'Ovide, étoient re-
» présentées dans le dessert qu'on servoit. Un
» superbe plateau, couvert de gâteaux histo-
» riés, étoit rélevé en bosse par un délicieux
» bas-relief de la destruction de Troye. L'a-
» près-midi, lorsqu'elle descendoit pour se pro-
» mener dans le parc, le lac étoit couvert de

» tritons & de néréïdes. Les pages de sa mai-
» son étoient changés en nymphes des bois,
» qui reposoient sous les berceaux; & les do-
» mestiques, sous la figure de satyres, dansoient
» sur le gazon. Je rapporte ceci sans dessein
» d'insinuer quelque soupçon défavorable, mais
» il est difficile de dire pourquoi la virginité
» d'Elisabeth a été la matiere d'un perpétuel
» & excessif panégyrique. Il ne semble pas qu'il
» y ait moins de mérite ou de gloire dans une
» reine mariée que dans une reine fille. Le
» lendemain, après avoir couché dans une
» chambre, tendue d'une tapisserie représen-
» tant les voyages d'Enée, sa majesté alloit à
» la chasse dans le parc; elle y étoit rencon-
» trée par Diane, qui, après avoir dit à la
» prude reine qu'elle étoit le plus parfait mo-
» dele de chasteté, l'invitoit à venir goûter
» le frais dans des bocages à l'abri des cour-
» ses d'Actéon. Il est vrai qu'elle a été flattée
» à outrance pour cette vertu, parce qu'on la
» regardoit comme l'ornement caractéristique
» des héroïnes, ainsi que cet honneur fantas-
» que étoit la seule vanité des chevaliers,
» dans les vieux romans barbares. C'étoit con-
» formément à l'esprit de la chevalerie, qui
» continuoit d'être toujours en vogue, qu'elle
» étoit louée pour cause de chasteté. Le com-
» pliment, en outre, étoit adressé en allusion
» tirées des auteurs classiques.

» Les reines doivent être ridicules, lors-
» qu'elles se montrent femmes. Les plus doux
» charmes du sexe s'évanouissent sur le trône.

» Elisabeth chercha toutes les occasions d'être
» flattée pour sa beauté, qui n'étoit plus celle
» de sa premiere jeunesse, quelque fussent ses
» prétentions à une virginité parfaite. Malgré
» ses superbes habits de cérémonie & de di-
» gnité, & une certaine affectation de sévéri-
» té, elle ne s'appercevoit pas que cette va-
» nité d'être complimentée pour sa beauté,
» n'étoit qu'une frivole & impardonnable légé-
» reté, totalement incompatible avec son rang
» & son caractere élevé. Comme elle fit la con-
» quête des nations par les armes, elle se mit
» peu en peine des triomphes de ses yeux. De
» quelle conséquence étoit la complexion de
» la maîtresse du monde ? Non moins vaine de
» sa personne que de la souveraineté, cette
» fiere coquette, gardienne de la foi protes-
» tante, terreur de la mer, médiatrice des fac-
» tions de la France, & fléau de l'Espagne,
» étoit extrêmement mortifiée, si un ambassa-
» deur, admis pour la premiere fois à son
» audience, ne lui disoit pas qu'elle fut la plus
» belle femme de l'Europe. Aucune négocia-
» tion ne réussissoit, à moins qu'on ne s'adres-
» sât à elle, comme à une divinité. Elle agréoit,
» malgré le peu de vraisemblance, des discours
» panégyriques, qui, tirés de ces lieux com-
» muns, & lui supposant de la jeunesse & de
» la beauté, étoient par cette vaine superfluite,
» indignes & peu convenables. Une fois qu'elle
» traversoit en pompe les rues de la ville de
» Norwich, Cupidon, par l'ordre du maire &
» des échevins, quittant un groupe de dieux

» qui étoient descendus de l'Olympe pour or-
» ner sa suite, lui présenta une flêche d'or;
» la plus sûre de son carquois, laquelle, par
» l'influence de ses charmes irrésistibles, étoit
» sûre de blesser le cœur le plus dur, « *Présent*,
» dit l'honnête Hollinshed, *que sa majesté reçut*
» *avec le plus grand plaisir*, *quoiqu'elle touchât*
» *alors à sa cinquantieme année.* Dans une de
» ces fades comédies de la cour, où la reine
» assistoit, les enfans de chœur de sa chapelle
» représenterent l'histoire des trois déesses du
» mont Ida, auxquelles sa majesté étoit ingé-
» nieusement ajoutée comme une quatrieme
» divinité; Pâris étoit cité en forme pour avoir
» adjugé à Vénus la pomme d'or, qui n'étoit
» due qu'à la reine.

» L'excès de la pédanterie classique corrom-
» pit bientôt notre poésie. Nos écrivains, ins-
» truits à l'école de la fiction, furent tout-à-
» coup éblouis par ces nouvelles imaginations,
» & les divinités, ainsi que les héros de l'an-
» tiquité payenne, faisoient l'ornement de tous
» les ouvrages. Dans Shakespéare, Mistriss
» page, se moquant des soins incommodes du
» robuste Falstaffe, son amant, dit: *J'aimerois*
» *mieux être une géante du mont Pélion*, *dont*
» *parle la fable.* Cette familiarité avec l'histoire
» payenne n'étoit pas toutefois plus l'effet de
» l'étude dominante des auteurs originaux, que
» des nombreuses traductions angloises des écri-
» vains classiques, qui étoient faites par une
» suite de ce goût. Ces versions, qui occupoient
» toutes les plumes, donnerent une vogue &

» une célébrité à ces fictions, & eurent l'effet
» de les répandre parmi le peuple. Pour exem-
» ple, les métamorphoses d'Ovide, traduites
» par Golding, ouvrirent un nouveau monde
» de fictions aux yeux de l'ignorance. Comme
» nous avions alors en anglois, toutes les an-
» ciennes fables; les savantes allusions, soit
» dans les poëmes, soit dans les spectacles,
» ne furent pas plus long-tems ignorées du
» commun des lecteurs & des spectateurs. Nous
» observerons ici qu'à ce rétablissement des
» auteurs classiques, nous ne fûmes d'abord
» frappés que de leurs fabuleuses inventions;
» nous ne fîmes aucune attention à la régula-
» rité de leur coloris ni à la justesse de leurs
» idées. L'âge grossier, en commençant à lire
» ces auteurs, imitoit leurs extravagances, &
» non leurs beautés naturelles; & ces fables,
» comme toutes les autres nouveautés, étoient
» recherchées jusqu'à un excès blamable.

— » L'autre source capitale de la poésie,
» particuliere à cet âge, venoit des nombreu-
» ses traductions angloises des contes italiens.
» Ces nouvelles, qui ne parloient pas seule-
» ment d'aventures romanesques, mais des ac-
» tions & de la vie des rois, ainsi que d'évé-
» nemens fabuleux, quoique probables, procu-
» roient un nouveau plaisir à la nation, qui
» conservoit son ancien goût pour les contes,
» & devenoient un amusement à la mode pour
» tous ceux qui aimoient les lectures agréa-
» bles. Ce goût fit éclore beaucoup de pieces
» de théatre & de poëmes, qui autrement

» n'euſſent jamais exiſté; il fut cauſe que nos » écrivains ſe livrerent uniquement aux fictions de ce genre. Avant la publicité de ces » ſortes d'ouvrages, les ſituations attendriſſantes, le nœud d'une intrigue & le pathétique » d'une cataſtrophe, étoient preſque inconnus. » L'infortune, & ſur-tout celle qui provient de » l'amour, n'avoit pas encore été repréſentée » dans ſon jour le plus intéreſſant. C'étoit de » cette paſſion, que nos poëtes, particuliérement les dramatiques, empruntoient les idées » d'un plan vraiſemblable, & une ſuite de faits » néceſſaires pour conſtituer l'hiſtorique d'un » ſujet ou comique ou tragique. A meſure que » les connoiſſances augmentoient, le génie » avoit beſoin de ſujets & de matériaux. Ces » ouvrages prirent la place des légendes & des » chroniques. Quoique les chants des ménétriers renfermaſſent beaucoup d'aventures hardies, d'entrepriſes héroïques, & des traits » vigoureux de deſſins groſſiers, cependant ils » manquoient de cette multiplicité, de cet arrangement de circonſtances, & de cette » deſcription de perſonnages & d'événemens, » approchant de la réalité & de la vérité, » qualités qu'exige un ſiecle plus éclairé & plus » curieux. Les traits groſſiers des romans gothiques furent adoucis par cette ſorte de » lecture; & la paſtorale italienne avec quelque mêlange de ces incidens, décrits dans » l'hiſtoire Ethiopique d'Héliodore, alors nouvellement traduite, fut imitée d'après les » mœurs féodales dans l'*Arcadie* de Sydney.

Dans les trois volumes que M. Warton a publiés, il n'a fait que tracer les premiers efforts du génie poétique en Angleterre. Il est enfin arrivé à cette époque où les muses britanniques commencent à prendre un essor plus noble & plus élevé, où la finesse du goût corrige l'extravagance de l'imagination, & où l'on voit la poésie angloise s'ouvrir le chemin de la perfection. Cette époque offre aux recherches de M. Warton les plus belles productions de la littérature angloise, & lui présente les occasions les plus favorables de faire connoître son goût & sa critique, si supérieurement déployés dans ce qu'il nous a donné jusqu'ici de son *Histoire de la poésie angloise* ; on ne peut qu'attendre avec impatience la suite & la fin de cet ouvrage intéressant.

(*Critical Review.*)

THÉATRE de société ; par l'auteur du Théatre à l'usage des jeunes personnes. A Paris, chez Michel Lambert & F.J. Baudoin, imprimeurs-libraires, rue de la Harpe.

DEUXIEME VOLUME.

CE volume commence par la jolie comédie de la *Curieuse*, qui a déja été comprise dans le théatre des jeunes personnes, & dont nous avons rendu compte lors de la publication de

cet ouvrage (*). Au moyen de trois ou quatre ſcenes formées de quelques circonſtances qui n'étoient d'abord qu'en récit, madame la comteſſe de G**. a donné à *la Curieuſe* une nouvelle diviſion bien propre à en augmenter le mérite. Elle a d'ailleurs mis dans le cœur de Conſtance & dans celui de Sophie un ſentiment qui les rend plus intéreſſantes. La nouvelle ſcene entre la marquiſe de Valcourt & le baron de Senanges, eſt fort théatrale, & accroît de beaucoup l'intérêt qui naît de la piece.

Nous nous arrêterons davantage ſur la comédie de *Zélie* ou de l'*Ingénue*, piece originale, quoiqu'elle reſſemble à deux pieces célebres, l'*Ecole des femmes* & la *Pupille*. Le fond en eſt un peu romaneſque; mais les détails en ſont ſi intéreſſans, l'auteur a ſi bien l'art d'exciter la curioſité, qu'on paſſe facilement ſur les longueurs qui s'y trouvent.

Le marquis de *Sainville*, l'un des héros de la piece, eſt un riche garçon de trente-huit ans, qui poſſede un château en Normandie, déſigné pour le lieu de la ſcene. L'hiſtoire d'une jeune perſonne qu'il tient renfermée, occupe vivement ſa famille : il n'y a pas plus de ſix mois qu'on eſt certain du lieu qu'elle habite; les uns prétendent qu'il l'a ſecrétement épouſée; d'autres que ce n'eſt que ſa maîtreſſe; d'autres enfin, & c'eſt l'opinion la plus générale, ſont perſuadés qu'elle eſt ſa fille. Un

(*) Volume de *janvier* 1780, page 183.

oncle de Sainville, qui veut absolument savoir ce qui en est, s'est transporté chez lui pendant son absence. Nous allons transcrire ici une conversation de cet oncle & de l'intendant du marquis à ce sujet ; elle paroîtra curieuse à nos lecteurs.

ARISTE. Vous savez la tendresse que j'ai toujours eue pour mon neveu ; une curiosité fondée sur un intérêt si vif, n'est pas faite pour inspirer la réserve & la défiance.

L'INTENDANT. Je ne puis, Monsieur, vous donner que de très-foibles lumieres...... Le sort de cette enfant est un mystere impénétrable.....

ARISTE. Mais quel genre d'éducation a-t-elle pu recevoir dans une captivité si dure? & comment se peut-il que, confiée à votre garde, vous ne l'ayez jamais vue?....

L'INTENDANT. Elle occupe la partie du château opposée à celle-ci, toutes les vues de son appartement donnent sur le parc qui est entouré de murs d'une hauteur prodigieuse, j'ai seul ici la clef d'une porte qui conduit à un cabinet de son appartement. Il y a dans ce cabinet un tour immense, semblable à ceux qu'on voit dans les couvens ; c'est-là que chaque jour je vais prendre ses ordres, & lui porter toutes les choses qu'elle desire.... excepté une seule cependant....

ARISTE. Laquelle?

L'INTENDANT. Ah! cela est très-singulier.... M. le marquis m'a expressément défendu de donner à Zélie aucune espece de livres : cepen-

dant la bibliotheque du château eſt fort bien compoſée; il n'y a preſque que des livres d'hiſtoire & de morale ?

ARISTE. Mais que faire dans une ſolitude ſi profonde, ſans le ſecours de la lecture.

L'INTENDANT. Oh! elle lit, elle lit beaucoup; M. le marquis, quand il eſt à Paris, m'envoie ſouvent des livres, mais ces livres-là ſont toujours écrits par lui.

ARISTE. De l'écriture de mon neveu!

L'INTENDANT. Oui, Monſieur, de ſa propre main, toujours ....

ARISTE. Quelle patience! & à quoi bon!

L'INTENDANT. Avant-hier encore, j'ai porté au tour deux volumes qu'il m'avoit envoyés...

ARISTE. On vous parle donc à travers ce tour?

L'INTENDANT. Non, je trouve un papier ſur lequel Zélie, ou ſa bonne, ont tracé les ordres qu'elles me preſcrivent; tous les matins je vais le prendre : ſeriez-vous curieux de voir celui d'aujourd'hui?

ARISTE. Infiniment.

L'INTENDANT. Il eſt écrit de la main de Zélie.

ARISTE. A quoi connoiſſez-vous cela?

L'INTENDANT. Par la quantité de lettres qu'elle écrit à mon maître, dont j'ai toujours été chargé. (*Il lui donne le papier, Ariſte le déploie, l'Intendant continue.*) Il faut vous dire qu'il y avoit dans le tour, à côté de ce papier, une petite lettre pour M. le marquis.

ARISTE, (*lit tout haut.*) *Il faut envoyer sur le champ, par un homme à cheval, cette lettre au-devant de M. de Sainville, afin qu'il la reçoive sûrement avant d'arriver.* Ceci n'est-il pas inquiétant ? Mon neveu revient ce soir, il faut qu'il leur soit arrivé quelque chose de bien extraordinaire.

L'INTENDANT. Oh! Monsieur, point du tout, toutes les fois que mon maître revient, c'est la même chose; c'est apparemment une attention pour qu'il reçoive de ses nouvelles en chemin.

ARISTE, (*à part.*) Hom, voilà une attention bien tendre, & qui ressemble bien à la passion. (*Il continue la lecture.*) *Il faut apporter au tour des plumes, des crayons, de l'encre & du papier;* des crayons, elle sait donc dessiner ?

L'INTENDANT. Oh, sûrement, & je lui suppose encore bien d'autres talens; car elle me demande continuellement de la musique, des cordes d'instrumens, & mille autres choses qui me persuadent qu'elle sait fort bien employer son tems.

ARISTE, (*à part.*) Mon étonnemeut redouble à chaque mot. (*Il reprend la lecture.*) *Le dîner & le souper aux heures ordinaires; des glaces à cinq heures.* (*Il rend le papier.*) Il faut que vous n'ayez pas d'autres occupations que celle d'aller à ce tour & d'exécuter les ordres qu'on vous y donne; je vois par-là tout votre tems employé.

L'INTENDANT. Cela est vrai; mais je suis payé pour cela.

Pour que l'éducation de Zélie soit plus pure

& plus parfaite, Sainville, comme on vient de l'expofer, l'éleve d'abord dans la folitude, & lui apprend tout, excepté la fcience du monde. Enfin le moment eft venu où il croit devoir la lui enfeigner; il la tire de fon afyle: » Venez, ma chere Zélie; je veux vous par» ler fans témoin pour la derniere fois..... » Eh quoi, vous pleurez?

Zélie. Pourquoi m'arracher de ma retraite? Je devois, difiez-vous, y demeurer tant que je vous aimerois : ah! je croyois y refter toujours.

Le Marquis. .... Nous fommes faits pour la fociété, & vous ferez l'ornement de celle que vous choifirez.

Zélie. Je ne fais pas fi j'y plairai; mais je fuis bien fûre de m'y déplaire.

Le Marquis. Et par quelle raifon?

Zélie. Je ne vous y verrai plus comme autrefois.... Il faudra m'occuper d'autre chofe que de vous..... Ah! je fuis mécontente de tout..... de vous-même.

Le Marquis. Quels font mes torts?

Zélie. Vous avez l'air embarraffé, contraint... vos difcours, vos regards ont changé; votre maintien m'attrifte, m'en impofe; & j'éprouve en vous écoutant, je ne fais quelle amertume que je n'ai jamais reffentie.

Le Marquis. Ah! Zélie.... je ferai toujours votre ami, votre pere.... mais peut-être un autre plus aimable....

Zélie. N'achevez pas.... Vous alliez dans

le monde, & je me croyois aimée par vous de préférence à l'univers entier.... Quand j'y ſerai pourquoi n'auriez-vous pas la même certitude?.... Ah! je ſuis plus juſte, & peut-être plus ſenſible que vous.

Le Marquis..... Mais..... vous n'avez jamais rien vu, rien connu que moi.

Zélie. Ah? mon ami! pourquoi donc me tirer de l'heureuſe obſcurité qui m'étoit ſi douce & ſi chere; je ne voulois vivre que pour vous... Mais du moins dans ce monde où vous m'ordonnez de paroître, vous ſerez mon guide, mon protecteur, mon pere; mon ami ne m'abandonnera jamais.

Le Marquis. Ah! Zélie, vous ignorez à quel point je vous aime....

Zélie. Qui, moi!.... quand je tiens tout de vous, quand vous avez tout fait pour moi... Hélas! je vous dois tout, juſqu'au bonheur d'être ſenſible; je penſe, j'aime, je ſuis heureuſe, & c'eſt votre ouvrage. Ah! de tous vos bienfaits, le plus cher à mon cœur, c'eſt ce ſentiment impoſſible à peindre que vous m'inſpirez.... Non, je ne pourrai jamais vous faire comprendre l'excès de ſa vivacité; vous ne m'avez point appris de nom, d'expreſſion, qui puiſſe rendre ce que j'éprouve.

Le Marquis, (*àpart.*) Quel langage ſéducteur.... & comment ne pas ſe livrer... mais, hélas! ce n'eſt ſans doute que celui de la reconnoiſſance.

Le marquis lui donne des conſeils pour ſe conduire dans le monde. Par exemple, dit-il,

il faut changer devant le monde le nom ſi doux que vous me donnez.

Zélie. Comment! je vous appellerai comme un étranger ; mais, *mon ami*, c'eſt votre nom pour moi, & l'on m'en feroit un crime?...

Le Marquis. Tel eſt l'uſage ; s'y ſouſtraire ſeroit un ridicule, & c'eſt ce que le monde pardonne le moins.

Zélie. Et qu'importe le ridicule? Je ne crains que le blâme fait pour le vice, &....

Le Marquis. Vous m'avez promis de me croire.

Zélie. Je me tais, mais je ne vous comprends pas.

Le marquis lui parle d'un oncle qu'il regarde comme un pere : *il deviendra le mien*, répond Zélie ; d'une amie, qu'il veut qui devienne la ſienne : » Mon amie!.... dit Zélie, je ne » puis vous le promettre ; un ami ſuffit à mon » cœur ; &, vous le ſavez, ſon choix eſt » fait. « Elle lui raconte enſuite l'aventure d'un jeune homme qu'elle prend pour un fou ; ce jeune homme a paru ſur le mur du jardin, & de-là lui a parlé d'amour, mot qui lui eſt inconnu, quoique le ſentiment en ſoit dans ſon cœur ; il lui a jetté une lettre où elle ne comprend rien ; la voici :

» Se peut-il qu'on ait la barbarie de cacher » à tous les yeux l'objet le plus charmant, » le plus digne d'être adoré !... Mais apprenez » belle Zélie, qu'il n'eſt point de retraite où

» l'amour ne puiſſe pénétrer... L'eſpérance de » vous voir m'a fait tout oſer, tout entrepren» dre ; daignez autoriſer une paſſion auſſi pure » qu'elle eſt extrême, & croyez qu'elle ſaura » m'inſpirer les moyens de vous tirer de l'in» digne eſclavage où l'on vous retient ; cachez » cette aventure & ce billet au tyran jaloux » qui vous obſede ; & penſez que l'amant le » plus tendre & le plus paſſionné va travailler » avec ardeur à votre délivrance. «

Zélie demande des explications ſur cette lettre. *Mais apprenez, belle Zélie, qu'il n'eſt point de retraite où l'amour ne puiſſe pénétrer.* » Que » peut ſignifier là l'amour ? On dit bien, *l'amour* » *de la vertu*, *l'amour de ſes devoirs ;* mais l'amour » tout ſeul, cela n'a point de ſens ; & puis, » *le tyran jaloux qui vous obſede*, de qui veut-il » parler ?

Le Marquis. C'eſt de moi.

Zélie, (*en riant.*) „ De vous ? ah ! je ne l'aurois „ jamais deviné.... Mais vous ſavez peut-être „ auſſi ce que c'eſt qu'un *amant ?* Il dit : *l'amant* „ *le plus paſſionné ;* tenez, liſez ; je ne connois „ pas ce mot-là... vous riez... ah ! vous êtes „ en défaut ; convenez que vous n'en ſavez „ rien. "

Il n'eſt point de charme égal à celui de cette ingénuité tendre. Zélie ne dit pas un mot que l'amour n'inſpire & que la vertu n'épure, pas un mot qui ne ſoit un ſentiment naïf à la fois & délicat. Ce que les divers perſonnages racontent de Zélie, contribue encore à la faire

aimer. Par exemple, cette Clarice, dont le marquis l'a priée de faire ſon amie, raconte au marquis qu'elle a vu Zélie. » D'abord elle m'a » reçue avec une froideur mêlée d'embarras; » elle a voulu ſavoir mon nom ..... & puis après » avoir rêvé un moment, elle m'a dit avec » une grace que je ne puis rendre, qu'elle » deſiroit mon amitié, & qu'elle me deman- » deroit les moyens de l'obtenir. «

Comme dans ce récit ſimple & en apparence indifférent, on voit tous les ſentimens qui ont paſſé ſucceſſivement dans l'ame de Zélie; d'abord ce petit mouvement de jalouſie ſecrete & pour ainſi dire obſcure, qui lui a fait dire plus haut qu'elle ne pouvoit promettre de devenir l'amie de Clarice; mouvement augmenté encore par la préſence de Clarice qui eſt belle & qui a de quoi plaire. Comme on voit enſuite que le deſir de plaire au marquis & de faire une choſe qu'il ſouhaite, l'emporte ſur toute autre conſidération; comme on voit même dans l'ame de Zélie le plaiſir ſecret d'embraſſer un ſentiment généreux! & quelle délicateſſe encore dans cette défiance d'elle-même qui la porte à demander à Clarice les moyens d'obtenir ſon amitié!

Cet amant, ce jeune homme qui a écrit à Zélie, eſt le chevalier de Villers, amant infidele de Clarice. Zélie interrogée par le marquis avoue que la figure du chevalier lui a paru fort agréable; ce mot qui fait trembler le marquis, nous donne lieu de remarquer combien nous avons au théatre de regles ha-

fardées & souvent fausses ; c'en est une, par exemple, assez généralement reçue, que le spectateur doit toujours être dans la confidence de l'auteur, & ne doit jamais se tromper sur les dispositions des personnages ; cette regle déja démentie par plusieurs exemples ; dans *Adélaïde du Guesclin*, par le doute où l'on est du 4e. au 5e. acte sur la conduite de Coucy ; dans *Zelmire*, par l'équivoque de la conduite de Rhamnès ; dans le *Dissipateur*, par la même équivoque sur la conduite de Julie ; cette regle est encore en défaut ici ; car un des grands intérêts de cette piece consiste dans le doute où le spectateur reste long-tems, aussi bien que le marquis de Sainville, si la tendresse de Zélie pour le marquis n'est pas une simple reconnoissance, & si elle n'a pas un sentiment naissant d'amour pour le chevalier ; celui-ci s'en flatte, & cette présomption est un ridicule qui devient la juste peine de son infidélité à l'égard de Clarice ; car il est bien avéré à la fin que Zélie, selon les voeux du lecteur, n'aime que le marquis.

Nous ne pouvons nous séparer de cette *Zélie*. Nous la reprenons au moment où elle quitte sa retraite & entre dans le monde avec tant de répugnance. Madame Berard, sa gouvernante, vient dire qu'elle a tout préparé, pour ce changement suivant les ordres du marquis.

Zélie. Ah ! ma bonne, ne regrettez-vous pas l'asyle que nous quittons ? (*Au marquis.*) Du moins accordez-moi la liberté d'y retourner chaque jour une fois ; mon cœur se serre en pensant

que je ne verrai plus un lieu ſi cher, où j'ai paſſé ſans doute les plus doux momens de ma vie : ah ! mon ami.... je ne ſais ce qui ſe paſſe au fond de mon ame, mais elle eſt bien triſte.... (*Elle met ſa main devant ſes yeux pour cacher ſes pleurs.*)

LE MARQUIS. Zélie! ma chere enfant.... que cette ſenſibilité ſi touchante a de charmes pour moi! Ah! croyez que votre bonheur m'eſt plus cher que ma vie!

ZÉLIE. Dites-moi donc que vous m'aimez, répétez-le moi ſouvent. . . . auſſi ſouvent qu'autrefois. . . .

LE MARQUIS. Ah! Zélie n'en doutez pas; vous êtes tout pour moi; un ſentiment ſi doux, nourri depuis ſi long-tems, abſorbe en moi tous les autres, & ne pourra jamais s'affoiblir un moment; objet de tous mes ſoins, de tous mes projets, de toutes mes penſées, rien ne peut me diſtraire de vous; tout ce qui n'eſt pas vous m'eſt inſipide, importun, & je préfere à tous les biens du monde le bonheur inexprimable de vous voir, de vous entendre & d'être aimé de vous.

ZÉLIE (*avec tranſport.*) Je vous retrouve enfin, oui, c'eſt vous qui venez de parler, c'eſt mon ami, c'eſt.... Ah! c'eſt tout ce que j'aime; ma triſteſſe eſt diſſipée; mes noires idées ſont évanouies; un diſcours ſi tendre, des paroles ſi cheres m'ont rendu mon bonheur; diſpoſez de moi, de ma deſtinée; je me ſoumets à tout avec joie; je ne regrette plus ni ma retraite ni mon obſcurité; vous m'aimez de même, il ſuffit; que me faut-il de plus, & qu'importe le reſte?

LE MARQUIS. Ah! Zélie!...

ZÉLIE. „ Eh bien.... parlez ; vous paroiſſez „ avoir quelque choſe à me dire encore...."

Mot charmant, qui rappelle ce billet charmant d'Iſabelle dans *la Mere coquette :*

> Je ne ſais ce que je vous veux,
> Mais n'auriez-vous rien à me dire ?

Il faut s'arracher à Zélie ; nous voudrions pouvoir tranſcrire ſa ſcene avec le chevalier, où l'ingénuité de Zélie & l'ignorance où elle eſt encore du langage des amans deviennent la ſource d'une foule de mots naïfs & comiques. Nous voudrions pouvoir tranſcrire encore la ſcene pathétique de Zélie avec Ariſte, oncle du marquis de Sainville, à qui Sainville doit tout, comme Zélie doit tout à Sainville, & qui s'oppoſe à leur mariage; enfin lorſque tous ces obſtacles ſont renverſés, & au moment où Zélie croit n'avoir plus qu'à unir ſon ſort à celui de ſon amant, un ſoldat ſe préſente à elle ; il eſt pauvre, il eſt malheureux ; il n'exige rien, mais il ſe fait connoître pour ſon pere, & il paroît deſirer qu'elle le ſuive à l'inſtant pour s'attacher à toute ſa miſere; il ne lui laiſſe pas même le tems de prendre congé de Sainville ; après un combat douloureux entre le penchant & le devoir, elle ſe jette entre les bras de ſon pere & s'arrache à Sainville : toute la maiſon croit Zélie enlevée ; & tandis que Sainville au déſeſpoir ſoupçonne le che-

valier, Dorival paroît dans tout l'éclat de sa fortune; sa malheureuse affaire est assoupie; il n'avoit voulu qu'éprouver sa fille; il vient la rendre heureuse en la donnant à l'ami qui l'avoit si bien élevée. Ce cinquieme acte, par les situations & les sentimens, est une tragédie dont le dénouement est heureux.

Le Méchant par air, derniere piece de ce recueil, est une comédie de caractere, & ce caractere avoit besoin d'être mis au théatre. Les hypocrites de vertu ont presque cédé la place aux hypocrites de vices. L'homme est essentiellement borné, & il a la vanité de vouloir être extrême dans le vice comme dans la vertu, parce qu'il trouve en cela une sorte de grandeur; d'ailleurs, quand le vice est flatté, il devient presque naturel de vouloir paroître vicieux, c'est pourquoi les bons écrivains ne sauroient trop flétrir le vice. M. Gresset n'a peut-être pas assez avili ni assez puni son méchant; le langage brillant qu'il lui a donné séduit plus nos jeunes gens que toute l'éloquence d'Ariste ne les persuade; il est vrai qu'il falloit peindre un méchant de bon ton, parce que ce sont ceux-là qui sont les plus dangereux, mais il falloit craindre de le rendre trop aimable; il falloit craindre qu'on ne le prît pour modele, & que l'effet de la piece n'en démentît la moralité. Il falloit éviter surtout de lui faire dire des choses trop raisonnables; par exemple, lorsqu'il dit :

Dès qu'on est au-dessus de leur petite sphere,

Que de peur d'être abſurde, on fronde leur avis,
Et qu'on ne rampe pas comme eux, fâchés, aigris...
Un tel eſt très-méchant, vous diſent-ils tout bas,
Et pourquoi? c'eſt qu'un tel a l'eſprit qu'ils n'ont pas.

Cette tirade & d'autres ſemblables ſont d'une vérité à laquelle on ne peut rien oppoſer. Quelle eſt en effet la ſource de tant de déclamations, de délations, de perſécutions contre les gens d'eſprit & contre les gens-de-lettres?

Un tel eſt très-méchant, vous diſent-ils tout bas:
Et pourquoi? c'eſt qu'un tel a l'eſprit qu'ils n'ont pas.

Revenons au *Méchant par air*, dont nous ne nous ſommes pas beaucoup écartés; car le *Méchant* de Greſſet en a peut-être beaucoup fait. Celui-ci ſe vante d'être l'auteur d'une chanſon ſatyrique contre le maître de la maiſon où il eſt, contre l'oncle & le bienfaiteur de ſa maîtreſſe; il s'en vante à ſa maîtreſſe elle-même, qui, pour tirer de lui cet aveu, feint de goûter la chanſon, de la chanter avec plaiſir & de la regarder comme un badinage innocent; or, cette chanſon, il n'a pas même le honteux honneur de l'avoir faite; il l'a priſe dans un livre imprimé depuis long-tems. Pour avoir *l'honneur* de faire encore une perfidie, il ſacrifie les lettres de ſa maîtreſſe à une méchante femme qui gouverne le baron & qui travaille à détruire cette jeune perſonne dans l'eſprit de ſon oncle; il ſacrifie auſſi à ſa maîtreſſe les lettres de cette méchante femme;

Henriette (c'eſt le nom de la maîtreſſe) n'a rien de plus preſſé que d'aller remettre ces lettres à la comteſſe de Néflize (c'eſt le nom de la femme intriguante); celle-ci croit qu'Henriette veut la braver, & pour ſe venger elle lui remet auſſi à l'inſtant ſes lettres; Henriette acheve de connoître par-là toute l'indignité de ſon amant; la comteſſe fait chaſſer le chevalier de Sémur, (c'eſt le nom du Méchant par air) mais celui-ci ſe venge d'une maniere plaiſante. A force d'être méchant par air, il l'étoit devenu en effet, au moins contre les méchans; en rendant à la comteſſe ſes lettres, il en avoit gardé une, où elle traitoit le baron de ſot & d'imbécile : or, le baron croyoit & vouloit principalement briller par l'eſprit & la pénétration : le chevalier en partant dit à la comteſſe qu'il a perdu la veille ſoixante & quinze louis contre le baron, qu'il n'a point d'argent, mais qu'il a ſur lui la valeur de cette ſomme en billets de caiſſe; il en fait un paquet qu'il la prie de remettre elle-même au baron; elle s'en charge; les prétendus billets de caiſſe n'étoient que la lettre de la comteſſe contre le baron; elle eſt chaſſée à ſon tour, & Henriette, qu'elle avoit perdue dans l'eſprit de ſon oncle, rentre en grace.

Ces nouvelles comédies ont, comme les premieres, le mérite d'un ſtyle toujours pur, toujours noble & du meilleur goût; celui de préſenter une foule de caracteres très variés & parfaitement deſſinés, une foule de ſentimens vrais, délicats & profonds, parmi leſquels la

tendresse maternelle nous paroît être celui que l'auteur reproduit avec le plus de plaisir & qu'elle peint avec le plus de supériorité. Ces dernieres comédies ont d'ailleurs, comme nous l'avons dit, sur la plupart des premieres, l'avantage d'admettre l'intérêt de l'amour.

(*Journal* de Paris; *Journal des savans; Journal encyclopédique; Mercure de* France; *Année littéraire.*)

La méchanique appliquée aux arts, aux manufactures, à l'agriculture & à la guerre; ouvrage orné de 120 planches; par M. Berthelot, ingénieur-méchanicien du roi. A Paris, chez l'auteur, rue Saintonge; & chez Demonville, imprimeur-libraire de l'académie françoise, rue Christine, 1781. *Tome I.*

L'AUTEUR de cet important ouvrage est déja connu par ses inventions. C'est à son habileté & à ses longs travaux, que nous devons les moulins à bled que le gouvernement a fait construire à Bicêtre. Il est aussi l'inventeur des nouveaux affuts de canon qui ont été adoptés dans toutes les villes de guerre du royaume, & qui lui ont valu une pension du roi. Le premier volume de cet ouvrage contient soixante planches, gravées d'une maniere très-propre à faire voir la structure & le jeu des machines qui nous ont paru très-ingénieuses. En voici

la liste qui pourra servir à nos lecteurs.

1. Des moulins à balanciers; 2, un moulin à pédales; 3, un moulin qui se meut par le moyen d'une pompe; 4, une grue à enlever les fardeaux dans les bâtimens; 5, une roue à carrieres; 6, une grue à pédales; 7, un gruan à pédales; 8, un mouton à battre les pilotis; 9, un autre mouton à battre les pieux; 10, un autre mouton à bascules; 11, un autre mouton à pédales; 12, un moulin à piler différentes matieres; 13, des martinets pour les grosses forges, mus par le moyen du pendule; 14, des martinets & pilons à pédales; 15, un moulin à débiter les bois; 16, un moulin à broyer les cannes à sucre; 17, un moulin à moudre différentes graines; 18, un moulin à scier les pierres par le secours des chevaux; 19, un moulin à bled mu par des chevaux; 20, une machine à reprises & à mouvement continu, dont l'auteur n'a pas encore eu occasion de faire l'application; 21, un moulin à bascule; 22, un moulin domestique à bras; 23, un moulin double à va-vient & à pendule; 24, un moulin à reprises & à pédales; 25, des scies à pédales; 26, un moulin à pendule; 27, un moulin à tabac; 28, un moulin à pédale & à manivelle; 29, un moulin à manivelles; 30 & 31, des moulins à pédales. Ce sont ceux qui ont été construits au château de Bicêtre; 32 & 33, un autre moulin à pédale; 34 & 35, un moulin qui va par le seul poids du corps; 36 & 37, une machine pour élever les eaux, les décombres d'un puits; 38, des

ſoufflets mus par le ſecours du pendule ; 39, un moulin à débiter les bois ; 40, un mouton à manivelle ; 41, des retranchemens militaires ; 42, du canon retranché ; 43, un mouton à pédales ; 44, 45, 46 & 47, un nouveau moulin à ſcier les bois ; 48 & 49, une nouvelle machine propre à enfoncer les pieux, mue par un homme ou par un cheval ; 50 & 51, des grues d'une nouvelle forme ; 52, une autre grue deſtinée au même uſage ; 53 & 54, un moulin à bras ; 55 & 56, un moulin à cylindre ; 57 & 58, un moulin à pédales ; 59, des martinets mus par des chevaux ; 60, la maniere de dreſſer les meules de moulin.

Toutes ces machines méritent la plus ſérieuſe attention. Mais il en eſt deux dont l'utilité nous a paru plus marquée. La premiere eſt le moulin à débiter les bois, n°. 15. Pour en ſentir l'importance, il faut entendre M. Berthelot. » On ne s'eſt ſervi juſqu'à préſent, dit-il, pour » débiter les bois en planches & en membru- » res, enfin tous les bois de menuiſerie, que » de moulins très-ingénieux ſans doute & très- » expéditifs, mais qui ſont mus par le ſecours » d'un courant d'eau, ou par le vent. Cette » méthode n'eſt pas pratiquable par-tout. Il faut » que la nature procure un courant d'eau, » ou bien conſtruire un moulin à vent exprès, » encore ne ſauroit-on s'en ſervir dans tous » les tems & dans tous les lieux. Souvent les » arbres d'une forêt en exploitation, qui don- » neroient le meilleur bois, ſont ſur des mon- » tagnes & dans des endroits inacceſſibles, ſur

» lesquels on aime mieux les laisser périr, que
» d'entreprendre de les conduire aux moulins,
» parce que les chemins étant souvent impra-
» ticables pour des masses aussi énormes, les
» frais de transport ne seroient pas couverts
» par le produit net. Aussi voit on plusieurs
» provinces de France dans lesquelles les char-
» rois excedent de beaucoup le prix du bois
» qu'alors on consume presque tout en chauf-
» fage. Persuadé que ce seroit un service impor-
» tant pour les propriétaires, que de leur pro-
» curer les moyens de débiter leurs bois, j'ai
» imaginé le moulin que je vais décrire, &
» qui a l'avantage de se démonter très-aisé-
» ment, & de pouvoir être monté en très-
» peu de tems dans les endroits les plus inac-
» cessibles. «

Il nous seroit impossible de donner une des-
cription de ce moulin à pendule. Pour en saisir
la méchanique, il faut avoir la figure sous les
yeux. Mais à propos de cette machine, M.
Berthelot fait une observation qui nous paroît
singuliere.

» Il y a long-tems, dit-il, qu'on se plaint
» avec raison d'un commerce très-lucratif que
» les Hollandois nous ont enlevé, & qu'ils ne
» doivent qu'à leur industrie : voici ce que
» c'est. Les Hollandois vont sur les montagnes
» des Vosges & dans l'Auvergne, acheter à
» très bon compte, les plus beaux bois qui y
» naissent : ils les conduisent chez eux, où ils
» les conservent dans l'eau en *grume*, c'est-à-
» dire, les arbres tout entiers; ils les font

» débiter selon différens échantillons, & c'est
» ce bois qu'on nomme bois de Hollande, quoi-
» que ce soit du bois de France. «

Nous remarquerons à cet égard que ce sont des marchands du Palatinat, du pays de Treves & de la Lorraine Allemande, qui conduisent ce bois en Hollande. Ils en forment des trains énormes, qu'ils nomment flottes, & qu'ils font descendre le Rhin. Ce commerce est si avantageux, qu'il ne faut que peu de voyages heureux pour enrichir un marchand. On peut juger de ces immenses radeaux par les droits qu'ils paient aux douanes. Il en est peu qui ne laissent au moins douze cens livres à chaque bureau. Au reste, ces bois sont de la plus grande beauté. (On conçoit que nous ne parlons pas ici du bois d'Auvergne.) Mais revenons à notre auteur. Voici, selon lui, ce qui fait le mérite de ce prétendu bois de Hollande.

» Les naturalistes ont observé, dit-il, que
» les arbres sont formés par un assemblage de
» couches circulaires & concentriques à un
» point qu'on nomme moëlle, & qui n'est
» presque pas apparent dans le chêne; que du
» centre à la circonférence, il part des rayons
» qu'ils ont nommés productions médullaires,
» & que les ouvriers nomment *maille* du bois.

» Trancher le bois dans un autre sens que
» celui de la maille, est, d'après les observa-
» tions, lui ôter une partie de sa consistance;
» c'est ce qui a déterminé les Hollandois à le
» débiter de maniere que la maille se trouvât

» à peu-près perpendiculaire à la ſuperficie des » pieces de bois; & cet uſage connu de tous » les ouvriers, a fait préférer le bois de Hol- » lande à celui de nos fenderies. Il eſt vrai » qu'il y a par cette méthode un peu de perte, » qui eſt le priſme qui ſe trouve vers le cœur: » mais le prix exceſſif de ce bois dédommage » amplement du déchet qu'on y éprouve «.

Si cette obſervation eſt exacte, M. Berthelot a la plus grande raiſon de s'écrier » qu'il » n'eſt pas concevable que nous n'ayons pas » encore porté nos vues de ce côté, & qu'on » n'ait pas entrepris de ſuivre une méthode qui » produit le bois de menuiſerie le plus eſtimé, » d'autant que le prix énorme auquel il eſt » porté, n'eſt que le prix de l'induſtrie, & » que ce n'eſt autre choſe que notre propre » bois, vendu à très-bon marché, qui va rece- » voir chez nos voiſins une façon que nous » pourrions aiſément lui donner, & qu'on nous » revend enſuite au poids de l'or «.

La ſeconde invention qui nous paroît mériter le plus d'attention, ce ſont les moulins à pédales qui ont été conſtruits à Bicêtre. Pour en donner une idée, notre auteur cite un ouvrage qui fut imprimé lors de leur conſtruction, & qui a pour titre: » *Détail ſur quelques éta-* » *bliſſemens de la ville de Paris, demandés par* » *ſa majeſté impériale la reine de Hongrie, à M.* » *Le Noir, lieutenant-général de police, en 1780* «.

Il eſt dit dans cet ouvrage, à l'article des moulins à pédales: » Un méchanicien, le ſieur » Berthelot, a inventé des moulins que quatre

» hommes font mouvoir aisément à l'aide des » bras & sur-tout des pieds. Chacun de ces » moulins donne quatre septiers de farine par » jour ; huit hommes suffisent pour son service. » M. le Lieutenant-général de police a cru qu'il » étoit bon de faire connoître cette invention » qui peut être utile dans nos colonies, dans » les citadelles ou forts, dans les pays où la » sécheresse & les gelées suspendent quelque- » fois la mouture pendant des mois entiers ; ce » qui fait que dans certains tems la farine vaut » le double du bled : il a d'ailleurs, dans cette » invention, trouvé un moyen d'occuper les » prisonniers. Huit sont destinés à chaque mou- » lin ; on calcule la farine qu'ils font par jour, » & on leur en paie la mouture «.

» Les expériences récemment faites sous les » yeux de l'administration pour constater le » produit des moulins à pédales, prouvent en » faveur de cette invention, & servent à éclai- » rer sur la négligence ou, pour mieux dire, » l'infidélité des meûniers qui comptent commu- » nément trois, quatre, & le plus souvent » cinq livres de déchet : ce déchet n'a été » que de huit onces seulement, l'expérience » faite par un tems très-sec. Répétée par un » tems humide, les résultats doivent être & » ont été bien plus avantageux, puisqu'il y a » eu deux livres de bénéfice sur le septier ; » ensorte que deux cens quarante livres de bled » ont rendu en farine & en son deux cens » quarante-deux livres «.

On trouve en Allemagne des peres de famille

qui pesent le sac de bled qu'ils envoient au moulin, & qui exigent le même poids, lorsqu'il en revient. Cette précaution n'empêche pas les fraudes. Poursuivons. » Il faut observer » que la construction des moulins placés à Bicê» tre n'a été distribuée ainsi, que pour les mai» sons de force, afin que les hommes qu'on » y emploie n'aient point de communication » avec les moulins ni avec les farines & les » grains, dans la crainte que leur mauvais carac» tere ne les portât à gâter l'un & l'autre. Ceux » que l'on propose pour l'usage des particu» liers, sont plus simples & moins coûteux : » ils n'exigent qu'un emplacement de dix pieds » de longueur sur six de largeur & dix de hau» teur; il ne faut que deux hommes pour les » mettre en mouvement, suivant les expérien» ces faites, & ils peuvent travailler la jour» née entiere. On peut placer un de ces mou» lins dans un coin d'angar, de grange, d'écurie, » & même dans un grenier; ensorte qu'il y » a peu de maisons où il n'y ait pas un empla» cement suffisant pour un moulin de cette » espece «.

Nous remarquerons à l'égard de cette notice, qu'il seroit à desirer que M. Berthelot en eût donné de semblables dans son ouvrage, & qu'il eût mis par-là son lecteur à portée de juger d'abord des avantages qu'il pourroit retirer de chacune des nouvelles machines. Ce méchanicien, en se bornant à des descriptions techniques, n'a entendu ni ses intérêts ni ceux du public.

Il feroit encore à fouhaiter que cet homme utile fe fût dédommagé de fes avances, & récompenfé de fes travaux, fans un *privilege* qui lui affure la conftruction exclufive de fes machines, & qui » prononce une amende de 6000 » liv. & la confifcation des machines & maté» riaux, contre les contrefacteurs «.

(*Journal d'agriculture, commerce finances & arts.*)

A TREATISE concerning civil governement &c. By Jofias Tucker DD. Deau of Glocefter. *Traité concernant le gouvernement civil, en trois parties; par* JOSIAS TUCKER, *doyen de Glocefter.* A Londres, chez Cadeel.

DEUXIEME ET DERNIER EXTRAIT. (*)

COMME l'ouvrage dont il s'agit ici traite d'un fujet de la plus grande importance, & effaye de renverfer un fyftême qui près d'un fiecle a fait l'admiration des favans & des gens vertueux, nous efpérons que nos lecteurs ne feront pas fâchés de l'étendue que nous avons donné à cet extrait. Le doyen continue toujours à tourner en ridicule la doctrine de Locke & de fes difciples. Il leur reproche à tous d'avoir adopté dans leur fyftême ce qu'il y a de répréhenfible dans fir Robert Filmer.

(*) *Efprit des Journaux*, mars 1782, page 115.

» Sir Robert Filmer, & tous les partisans » du droit inviolable héréditaire déclarent d'une » voix unanime, qu'aucune espece de tems ne » peut prescrire le droit héréditaire, parce que » toutes fois qu'on trouvera une occasion fa- » vorable de faire valoir son droit, tout sujet » est obligé par état & en conscience de man- » quer à la fidelité qui est due au prince ré- » gnant, & de recourir à l'étendard de l'oingt » du seigneur. — *Mutatis mutandis*, c'est pré- » cisément le style & la déclaration des loc- » kistes. Le peuple est le seul héritier de droit, » & aucun laps de tems ne peut prescrire son » titre; car toute constitution d'état monarchi- » que ou républicain, dont le titre ne vient » pas d'une élection populaire, ou qui n'existe » pas actuellement en vertu de quelque contrat » exprès & antérieur, est une usurpation ma- » nifeste du droit inaliénable du peuple, la- » quelle par conséquent doit être détruite aussi- » tôt qu'il est possible. De plus les auteurs » d'un attentat si téméraire contre les libertés » d'un peuple libre, méritent d'être punis d'une » maniere exemplaire, & d'avoir leurs biens » confisqués au profit du public, ou accordés à » titre de récompense aux vrais patriotes. Si » quelqu'un, à cet égard, demande à présent » qui a constitué le peuple, ou qui sont ceux » qui peuvent user *jure divino* de ces pouvoirs » & des prérogatives de créer & de déposer » les rois? — La réponse, je l'avoue, quant » à la théorie, est embarrassante & difficile; » — mais quant à la pratique & comme dé-

» pendante d'une matiere de fait, c'eſt la choſe » du monde la plus facile. Car les perſonnes » ou le peuple ne ſont autre choſe que la po- » pulace qui peut s'aſſembler, pourvu qu'elle » ait aſſez de force pour entreprendre & exé- » cuter l'ouvrage; ſinon, la ſeconde populace » ou la troiſieme, & ainſi *ad infinitum.* En effet, » c'eſt un objet qu'un vrai patriote ne doit ja- » mais perdre de vue, & les efforts du peu- » ple, pour ſe rétablir dans ſes droits primi- » tifs, peuvent être retardés, jusqu'à ce que » réunis avec un autre ou avec ſes amis, il » trouve l'occaſion favorable d'exécuter ſes » louables deſſeins.

» De plus, continue notre auteur, la no- » tion de rois *de facto* & de rois *de jure*, cet » opprobre des Jacobites, eſt renouvellée par » les lockiſtes; car quiconque oſe régner ſous » ou contre le titre des lockiſtes, eſt ſimple- » ment roi *de facto;* — Le vrai roi ou le roi » *de jure*, étant encore *in pecto*, & ne devant » être proclamé, que lorſque le peuple peut » s'aſſembler pour aſſurer & exercer ſes droits » inaliénables avec ſécurité.

Plus loin notre auteur s'exprime ainſi :

» Toutes loix faites ou à faire par l'autorité » des *uſurpateurs*, autrement rois *de facto*, ſont, » ſuivant la doctrine de ſir Robert Filmer & » les jacobites, abſolument nulles & non va- » lides, juſqu'à ce qu'elles ayent reçu la ſanc- » tion & la confirmation du légitime roi, — » le peuple. Car à ce ſujet ils nous diſent ſi ſou- » vent, que nous ne pouvons l'oublier, qu'une

» loi n'eſt valide, qu'autant que le peuple l'a
» autoriſée; de plus ils ont été juſqu'à décla-
» rer que toute eſſence d'eſclavage conſiſte à
» être gouverné par des loix, auxquelles les
» ſujets n'ont point conſenti préalablement. Cela
» ſuppoſé, on voit clairement qu'il eſt à pré-
» ſent tout-à-fait hors de queſtion d'examiner
» ſi la loi eſt bonne ou mauvaiſe en elle-
» même, ſi c'eſt une loi qui eſt néceſſaire ou
» non, & ſi elle tend à défendre la liberté du
» ſujet; car le ſeul point qui doit être déter-
» miné eſt ſimplement celui-ci : les auteurs
» d'une pareille loi avoient-ils le *droit* de la
» porter, ſuivant les idées de *droit & d'injuſ-*
» *tice* adoptées par Locke? S'ils n'avoient point
» un pareil droit, ils doivent être regardés
» comme *uſurpateurs*, quelle que puiſſe être la
» loi en elle-même; & ainſi comme ils ſont
» *uſurpateurs*, leur condamnation eſt arrêtée,
» vu qu'ils ne peuvent attendre de pardon,
» pour oſer entreprendre d'aliéner les droits
» inaliénables du genre humain.

Malgré cela, nous penſons que, pour la conſervation de la liberté du genre humain, il eſt néceſſaire de faire cette queſtion : — Ceux qui font les loix, ſont-ils autoriſés à les faire? ou, en autres mots, leur autorité dérive-t-elle d'une ſource légitime? Car s'il n'y a point de marque d'autorité légitime, & ſi les idées de *droit* & de *juſtice*, par rapport au titre originel des pouvoirs régnans, doivent être miſes de côté, il y aura toujours une porte ouverte aux intrigues & aux violences

ambitieuſes, dès que quelqu'un eſpérera s'ouvrir une voie au trône par l'épée, ou écarter par tout autre moyen, ceux qui ſont ſur ſon paſſage.

L'auteur finit par dire, que la liberté, en Angleterre, eſt ſûre, » parce qu'un homme » peut dire ou faire, écrire ou imprimer avec » la plus grande ſûreté, mille choſes, pour » leſquelles ſa liberté, ſes biens, & même ſa » vie, ſeroient dans le plus grand danger, s'il » faiſoit les mêmes choſes en *Amérique.* Je n'ai » point beſoin d'autres preuves pour montrer » que les *Anglois* ſont toujours une nation » d'*hommes libres* & non *d'eſclaves.* «

Mais peut-être que ce raiſonnement n'eſt pas tout à-fait déciſif; parce que, ſi l'on avoit deſſein d'agir contre la liberté angloiſe, la liberté de parler & d'écrire ne ſeroit pas la premiere qu'on attaqueroit. Un célebre monarque (*) a dit à l'occaſion de quelqu'un qui parloit trop librement : *qu'il diſe tout ce qu'il voudra, pourvu qu'il me laiſſe le commandement de mes armées.*

La ſeconde partie de cet ouvrage eſt intitulée : *le vrai fondement du gouvernement civil*; dont voici la ſubſtance. 1°. Que l'homme eſt une créature *ſociable.* 2°. Que tous les hommes ne ſont pas égaux en force ou capacité d'eſprit ou de corps. 3°. Que l'eſpece a beſoin d'une mutuelle aſſiſtance. 4°. Que la nature a gravé dans les hommes les principes conſti-

(*) Le roi de Pruſſe.

tutifs de gouvernement. Enfin qu'elle leur laiſſe le reſte à faire, afin qu'ils puiſſent cultiver & améliorer ſes bienfaits de la meilleure maniere poſſible.

» Il exiſte dans la nature humaine, un cer-» tain aſcendant dans les uns, & une eſpece » de conſentement de ſoumiſſion dans les au-» tres. Ce fait, quoiqu'étrange, eſt néanmoins » ſi notoire, qu'on peut l'obſerver dans tous » les rangs & conditions de la vie, & preſque » dans toutes les compagnies. Il y a dans le » plus petit hameau ce que les François ap-» pellent d'une maniere ſi expreſſive *le coq de* » *village*, — un homme, qui donne le ton & » qui devient en quelque ſorte le dictateur des » autres. A préſent, il importe peu de ſavoir » ſi ce caractere provient d'un ſentiment in-» time de courage ou de talent ſupérieur, ou » d'un certain tempérament dominant, qui » s'arroge l'autorité de dicter & de comman-» der, ou d'une adreſſe ſupérieure, c'eſt-à-» dire, d'une eſpece de connoiſſance inſtinc-» tive de la foibleſſe & de l'infirmité des au-» tres, ou de tout autre principe ou cauſe » quelconque. Le fait en lui-même, comme je » l'ai déja dit, eſt inconteſtable, quoiqu'il ſoit » difficile à être expliqué; & il y a encore » une autre preuve de grande inégalité dans » les pouvoirs & les facultés originelles des » hommes. — Par conſéquent cette ſubordina-» tion naturelle (ſi je puis m'exprimer ainſi) » eſt une autre preuve diſtincte qu'il y avoit » un principe profondément gravé dans la na-

» ture humaine, pour les édifices politiques de
» gouvernement qui devoient être conſtruits,
» ſans recourir à ce qui n'a jamais exiſté que
» dans la théorie du contrat ſocial univerſel,
» & les élections unanimes.

Voici (diſent les rédacteurs du *Montly-Review*) une belle découverte qui prouve que Locke eſt un imbécille, & qui renverſe tout l'édifice de ſon ſyſtême; & notre auteur s'écrie avec triomphe : *ici gît la bonté de la cauſe*. C'eſt une nouvelle découverte, en vérité, que ceux qui ont *un ſentiment intime de courage ou de talent ſupérieur*, qui ſont doués d'*un tempérament dominant, qui s'arrogent l'autorité de dicter & de commander*, & qui ſont diſtingués par leur *connoiſſance de la foibleſſe & de l'infirmité des autres*, ſont pour cette raiſon autoriſés à être *dictateurs* & ſouverains du reſte de leurs ſemblables! Nous laiſſons au lecteur impartial à décider ſi une pareille doctrine ou celle de Locke eſt un plus puiſſant aiguillon pour exciter des trahiſons & des révoltes.

Nous ne ferons point mention des réponſes de notre auteur aux objections qu'il ſuppoſe être faites à ſon ſyſtême, auſſi bien qu'à ſa comparaiſon entre les différentes forces de gouvernement; nous pourrions conduire trop loin nos diſcuſſions.

Mais cette partie de ce traité, qui eſt intitulé : *Améliorations ſuggérées*, demande une attention particuliere, parce que l'auteur eſſaie avec art de déguiſer les défauts de la repréſentation du peuple dans le parlement, & d'aſ-

ſigner d'autres raiſons comme les *cauſes* de ſa trop grande influence ſur la couronne, qui eſt vue, & ſi ſenſiblement éprouvée dans la nation angloiſe. Nous reconnoiſſons beaucoup plus de vérité & de réalité, dans ce que dit notre auteur au ſujet des colonies éloignées, des guerres, des armées, des contrats, &c. Nous croyons toujours que les défauts qui ſe trouvent *dans la branche populaire du gouvernement anglois*, ſont ceux qui donnent à la partie royale ſa trop grande influence & ſon trop d'aſcendant. C'eſt ſon influence ſur le parlement qui eſt ſeulement à craindre. Car lorſque le parlement eſt incorruptible & indépendant, plus le devoir de la couronne eſt grand, meilleur il eſt, parce qu'alors c'eſt le pouvoir de l'*état* qui opere par ſa puiſſance exécutrice ou organe, qui eſt la couronne, & non un pouvoir qui réſide dans la couronne agiſſant contre l'état.

M. Cartwrigt a ſuffiſamment démontré que la couronne a préſentement une influence allarmante ſur le parlement, *provenant des défauts de la branche populaire ;* & ſi nous ne nous trompons pas, le doyen a lu cet auteur avec beaucoup plus d'attention qu'il ne lui convient de le faire voir dans ſon ſyſtême. M. Cartwrigt s'eſt donné quelque peine pour démontrer une égale repréſentation, & a particuliérement montré aux villes de Londres & de Weſtminſter & leurs environs, que la portion actuelle de leur repréſentation eſt bien diminuée de ce qu'elle devroit être ſelon leur droit & leur conſtitution. Notre auteur n'entre point

ouvertement en lice avec M. Cartwrigt sur cet objet, & il n'a point recours à la justice, pour appuyer son argument. Il s'en tient toujours à la *discrétion*, & par des raisonnemens d'une nature très insidieuse, il tâche d'insinuer que si l'on accordoit une représentation égale à la métropole, on pourroit s'attendre à un bouleversement dans le gouvernement, & à tout le désordre que peut produire un peuple effréné. Voici ses paroles : » Toutes les grandes villes » sont formidables, dans un autre point, & » pour cette raison elles ne doivent pas être » encouragées, par de nouveaux privileges, à » devenir toujours plus dangereuses. Car elles » sont, & ont souvent été des lieux de fac- » tion & de sédition, & des pépinieres d'anar- » chie & de confusion. Un chef hardi & dé- » sespéré dans une grande métropole, à la tête » d'une troupe nombreuse, est un fléau pour » la tranquillité de la société, même dans le » gouvernement le plus despotique. Mais à » *Londres*, où le peuple est le plus libre de » la terre, à *Londres*, où la populace apprend » tous les jours qu'elle a un droit inaliénable » de se gouverner elle-même, & que leurs » chefs ne sont autre chose que leurs domes- » tiques, à *Londres*, où rien n'est réputé sacré » que la volonté du peuple (appellée la voix » de dieu), que peut-on attendre d'une aug- » mentation de privilege & de puissance, sinon » un bouleversement dans la législation & dans » le gouvernement. Les excès audacieux ré- » cemment commis au mois de juin 1780,

» sont suffisans, comme on doit le croire, pour » faire avoir en horreur à tout homme l'idée » d'augmenter les privileges & le pouvoir de » la populace de Londres.

Dans la troisieme partie nous trouvons un détail profond de l'ancien systême du gouvernement *gothique* & *féodal.* A ce sujet nous observerons seulement que notre auteur a choisi les seules parties de l'histoire qui font voir la liberté angloise sous un jour défavorable; d'où il tire des conclusions au désavantage de ces droits populaires, & de ce systême raisonnable de la liberté, soutenu par Locke & ses partisans; nous ne pouvons nullement admettre, (disent les rédacteurs du *Monthly Review*) que si nos ancêtres ont été dans une condition aussi servile, comme le doyen le démontre d'une maniere erronnée, nous devions être pareillement esclaves; en effet, nous sommes du sentiment des lockistes, qui pensent que les droits de la liberté sont inhérens à tous les hommes, & qu'ils ne reçoivent point la plus légere atteinte de la violation, qui peut avoir été faite aux droits de leurs ancêtres.

Passons actuellement au chapitre divisé en deux sections, dont la premiere est une réponse *aux sophismes de M. Cartwrigt*; & la seconde, *aux sophismes du professeur Dunbar.*

Comme le point de la dispute entre notre auteur & M. Cartwrigt est d'une nature profonde & délicate, traitant de la base de leur systême réciproque, nous ne citerons que les questions, que nous croyons nécessaires à ré-

ſoudre. 1°. Les droits de l'homme à la liberté civile ſont-ils inhérens & *inaliénables* ? 2°. Eſt il néceſſaire qu'une perſonne ſoit membre de la légiſlation, ou qu'elle y ait un repréſentant ? 3°. Les femmes ont-elles, ainſi que les hommes, des droits aux privileges d'être préſentes à la légiſlation, ſoit en perſonne, ſoit par des repréſentans.

Les réponſes au profeſſeur roulent ſur des points moins importans. Dans le chapitre ſuivant on cite Ariſtote, Cicéron, Grotius & Hooker, comme des autorités contre Locke, & comme oppoſés au ſyſtême de gouvernement de Locke. Son but principal eſt de contredire une aſſertion de ce dernier, qu'il interprete à ſa maniere.

Dans le reſte de l'ouvrage, le doyen répond à différentes objections, & compare les différentes ſortes de gouvernement civil, toujours en combattant le ſyſtême de Locke, qui n'en ſera pas moins l'admiration des politiques.

(*Monthly Review.*)



Les Après-soupers *de la société, ou Petit théatre lyrique & moral sur les aventures du jour, avec des gravures & des airs notés.* Tome Ier., *composé de 4 cahiers d'un très-petit format.* A Sybaris, & se trouve à Paris, chez l'auteur, maison de M. Brunot, conseiller du roi, agent de change, rue des Bons Enfans, vis-à-vis de la cour des Fontaines. 1781. Prix, 7 liv. 10 s. chaque cahier broché.

Le principal but de ce recueil est d'offrir dans une suite de petits opéra-comiques un tableau piquant & vrai de la galanterie actuelle. Les 6 volumes ou les 24 cahiers qu'il doit former, contiendront aussi plus de 72 airs de MM. Desaides, le chevalier d'Alayrac, Framery, &c., quantité de monodrames, plusieurs pieces fugitives & 30 gravures. Il en paroît un cahier tous les 15 jours. On trouve dans ceux que nous avons sous les yeux, du naturel, de la finesse, beaucoup d'esprit, des scenes très plaisantes, des chansons fort agréables, sur-tout pour certaines sociétés qui sont bien loin d'ignorer ce que valent les mots & les choses.

Le premier commence par une épître dédicatoire, en vers, à Mme. ***. Nous ne doutons point qu'elle ne soit lue avec le même plaisir que nous la transcrirons.

Les

Les belles & les rois ſont les tyrans des cœurs :
Auſſi, peu de rois & de belles
Rencontrent des amis fideles
Parmi des flots d'adorateurs.

Il ne leur ſuffit pas de vouloir qu'on les aime ;
Un ſentiment ſi beau veut être mérité.
Un roi doit dépoſer l'orgueil du diadême,
Et la belle oublier l'orgueil de la beauté.

L'amour & l'amitié vivent de ſacrifices :
L'intervalle des rangs diſparoît à leur voix ;
Mais l'amour imprudent ne ſuit que ſes caprices,
Et l'amitié connoît des loix.

Amitié, courageuſe & libre,
Tu n'as point de l'amour les tranſports & les feux ;
Mais dans un conſtant équilibre,
Tu te plais à regner ſur des cœurs généreux.

Le ſentiment, dont la nature
Fit le premier beſoin du cœur,
Dont les peines ſouvent tiennent lieu de bonheur,
L'amour le fait éclore, & l'amitié l'épure.

Pardonnez ma franchiſe, objet charmant & doux.
S'il faut vous avouer les erreurs de ma vie,
J'étois un infidele, ô ma chere Emilie !
Quand je brûlois à vos genoux.

En vous idolâtrant, mon cœur jeune & volage,
Par la fougue des ſens ſe laiſſoit égarer ;
Je ne vous aimai davantage
Qu'en ceſſant de vous adorer.

Premier & digne objet d'eſtime & de tendreſſe,
Aimons-nous, jouiſſons d'une nouvelle ivreſſe :
C'eſt à l'amitié ſeule à conſoler, un jour,
Des erreurs du jeune âge & des torts de l'amour.

Cette épître est suivie de deux fables, dont voici la derniere.

Les loups, les renards & le chien.

Dans les états du roi lion,
Les renards & les loups, amis de la décence,
Se glissent dans la robe, entrent dans la finance,
Et sont même à la cour sur un assez bon ton.
Vous ne leur voyez plus l'air farouche & sauvage
Qui les distinguoit autrefois
Du peuple chien ; ils ont même air, même langage,
Et vivent sous les mêmes loix.

Ce n'est pas que la foule échappe
Aux renards polis & friands;
Qu'un loup civilisé ne croque à belles dents
L'innocent agneau qu'il attrape;
Mais l'un & l'autre au moins sait donner aux noirceurs
Un but philosophique & des dehors aimables;
Tant l'éducation, par des traits respectables,
Embellit la nature, & fait polir les mœurs!
Un jour, un orateur à la dent meurtriere,
(C'étoit un loup, je m'en souvien)
Louoit fort le bon sens de la gent moutonniere
Qui se félicitoit sous la garde d'un chien
Habile, mais vivant comme un homme de bien.

Je le connois, dit-il; il est franc & sensible;
C'est mon ami, j'en fais grand cas;
Cependant ne trouvez-vous pas
Qu'il est d'un naturel un peu fier, susceptible?
Au moindre bruit, à tous propos,
Vous le voyez dressant une oreille attentive;
Le jour, la nuit, il rode autour de votre enclos;
Dès que nous l'abordons, il est sur le qui-vive.
Que je le plains, le pauvre malheureux!

Et que craint-il de nous, amis comme nous sommes?
Quand la paix est jurée, être encor soupçonneux,
Comme si cette paix eût été faite entre hommes!
Savez-vous qu'autrefois il a montré les dents
A des renards en place, à des loups importans?
Savez-vous qu'en croyant bien faire,
Il peut vous susciter quelque fâcheuse affaire?
Amis, pensez-y bien. Moutons sont bonnes gens:
Pour toute espece un peu craintive,
L'éloquence des loups est très-persuasive.

Tout l'auditoire étoit séduit;
Et puis, loups & renards concluant que, sans bruit,
Leur cher ami Mouphlar devoit être éconduit,
Il le fut en effet: tant l'alarme étoit vive!

Mouphlar, en soupirant, dit aux chiens du canton:
Ah! Messieurs, je n'étois ni flatteur, ni frippon,
Et vous voyez ce qui m'arrive!
Mon exemple vous offre une triste leçon.
Soyez sûrs que le chien qui suit son caractere,
A tous les loups du monde est bien sûr de déplaire,
Et que rien n'est plus sot que le peuple mouton.

Les *Confidences à la mode*, joli drame, que l'auteur appelle simplement *aventure*, & auquel il a su lier de la maniere la plus heureuse six contes mis en musique, terminent ce premier cahier.

Dans le deuxieme on voit d'abord *le Petit Souper, ou l'Abbé qui veut parvenir*, opéra-comique complet, dont la musique, avec ouverture, quatuor, duo, &c. est de M. le chevalier d'Alayrac. Nous allons en extraire un des morceaux les plus piquans, c'est-à dire, la pre-

miere chanson, intitulée : *La distinction du mot & de la cause.*

FINETTE.

A Paris, l'esprit vient trop tôt:
Vanité de fillette est cause
Qu'on fait le mot, qu'on fait le mot,
Qu'on fait le mot avant la chose.
Au village, où l'on est plus sot,
Nature autrement en dispose:
On fait la chose avant le mot.

Il est un autre mot sacré,
Mot qui rend la chose efficace,
Et qui doit être dit en face,
Dit en face à son curé.
Un beau jour que je vis Pierrot,
Ne sais comment Amour fut cause
    Qu'il eut la chose
    Avant le mot.
En jouant, lui qui n'est pas sot,
    Voulut dire
    Le mot pour rire.
    Ce mot, ce mot-là,
Ce mot-là, c'est bon quand on cause.
Tais-toi donc, lui fis-je, Pierrot;
Le mot ne fait rien à la chose,
La chose vaut mieux que le mot.

Après cet opéra-comique, viennent *les Voyageurs entêtés, ou le Juge incompétent,* monodrame plein d'esprit.

Outre une piece de ce dernier genre, laquelle a pour titre : *Madame Collet-Monté, ou le Jeune Homme bien corrigé*, le troisieme cahier renferme un opéra-comique, intitulé: *La femme*

de bon appétit : les deux couplets suivans peuvent donner une idée du ton qui le caractérise.

On croyoit que Perrette alloit perdre la vie,
Et Lucas n'osoit voir sa femme qui souffroit.
Depuis trois jours Perrette étoit à l'agonie;
Lucas depuis trois jours étoit au cabaret,
Et, tout en buvant, s'écrioit :
On dit que le tems nous console;
Non, ventregué, quand le chagrin me prend,
Le tems s'en va clopin clopant;
Quand j'ai du plaisir, le tems vole.

La pauvre femme étoit un diable en son ménage,
Et le diable, dit-on, la pansa du secret:
Margot en réchappa, dont ce fut grand dommage;
Car fallut que Lucas sortît du cabaret,
Et le pauvre homme s'écrioit :
On dit que le tems nous console;
Non, ventregué, quand le chagrin me prend,
Le tems s'en va clopin clopant;
Quand j'ai de bon vin, le tems vole.

L'Ecole des jaloux, *ou le Mari de bonne compagnie*, est le titre & le sujet de la premiere piece du quatrieme cahier. On y remarque plusieurs situations fort comiques.

Dumas, domestique du mari, dit à la femme-de-chambre :

Voudrois-tu me traiter avec plus de rigueur
Que Picard, Champagne & la Fleur ?

ROSETTE.

Premier couplet.

J'arrivois de mon village :

Picard eſt joli garçon ;
Il connoît le beau langage ;
Il m'en a donné leçon.
Il abuſa ma franchiſe ;
Mais auſſi,
Dieu merci,
Je n'y ſerai plus priſe.

DUMAS.

Et Champagne ?

ROSETTE.

Champagne eſt un garçon d'eſprit.

Second couplet.

J'étois encor bien novice,
Champagne étoit bien inſtruit :
Il faut ſavoir le ſervice,
Et Champagne me l'apprit.
J'en fis encor la ſottiſe ;
Mais auſſi,
Dieu merci,
Je n'y ſerai plus priſe.

DUMAS.

Pour Champagne & Picard, paſſe encor, mais la Fleur ?
Qu'eſt-ce en lui qui t'a plu, laid comme il eſt ?

ROSETTE.

Son cœur.

Troiſieme couplet.

La Fleur avoit un air ſage ;
Il parut tendre & ſoumis ;
Il parla de mariage ;
Ce ne fut qu'un compromis.
Je reconnus ma mépriſe ;

Mais aussi,
Dieu merci,
Je n'y serai plus prise.

DUMAS.

Va, Dumas n'est pas fait pour t'attrapper ainsi.

ROSETTE.

Quatrieme couplet.

Vous voyez, petit volage,
Que vous arrivez trop tard:
Renoncez au badinage;
Je crains les jeux de hasard.
On peut s'être compromise;
Mais aussi,
Dieu merci,
Je n'y serai plus prise.

Le second & dernier morceau de ce cahier est un monodrame intitulé : *Le jeune seigneur bien poli.* On y trouve beaucoup de gaieté.

Cette collection, dont la partie typographique répond très-bien par son exactitude & ses agrémens au mérite de tout le reste, semble devoir ne laisser qu'une chose à desirer, le nom de l'auteur; mais son ouvrage annonce une plume exercée, un homme de lettres, qui, aux agrémens de l'esprit, joint tous les charmes d'un style aimable & enjoué. Nous devons néanmoins prévenir le lecteur que dans ces historiettes du jour, il en est qui peuvent bien, ne pas édifier extrêmement les personnes séveres; quant à ceux qui ne cherchent que de l'amusement, ils le trouveront dans ces petits

contes, auxquelles la forme dramatique donne de l'intérêt.

(*Mercure* de France, *Journal encyclopédique ; Journal* de Paris ; *Affiches & annonces* de Paris.)

AACHENSCHE geſchichten, &c. *Hiſtoire de la ville libre & impériale d'Aix-la-Chapelle.* De l'imprimerie de Schoettler, à Mulhein, 1781. III vol. *in-folio.*

CINQUIEME EXTRAIT.

LE 23 de février 1612, les députés des deux partis revinrent de la cour de France, & on lut le lendemain en préſence de toute la bourgeoiſie deux lettres apportées par ceux du parti proteſtant, l'une du roi mineur, l'autre de la reine régente, remplies de témoignages de diſpoſition à ſervir, dont on ne vit point l'effet. Cependant les proteſtans étoient les maîtres. L'électeur de Cologne & évêque de Liege étant venu à mourir, ils firent ſonner pendant trois jours toutes les cloches de la ville en ſigne de deuil. Le docteur Théodore ſe préſenta le 23 avril en qualité d'envoyé du duc Louis de Baviere, tuteur-né du jeune comte Palatin Frédéric : il notifia l'avénement de ſon maître au vicariat de l'Empire, dit qu'il vouloit employer tous les moyens capables de ré-

concilier les partis oppofés, & qu'il ne doutoit nullement que, conformément à la bulle d'or, ils ne reconnoîtroient point d'autre vicaire-général de l'Empire que le comte Palatin de Neubourg.

D'un autre côté, le comte de Sayn & Wittgenftein, & les jurifconfultes Freher & Paftor arriverent à Aix comme commiffaires du duc de Deux-Ponts, compétiteur au vicariat de l'Empire, offrant d'abord fa médiation. Le confeil catholique répondit qu'il s'en tenoit au jugement du feu empereur, & au mandement d'exécution qui n'étoit pas expiré par fa mort. Non-obftant quoi, les commiffaires confidérant le jugement du feu empereur, comme furpris, permirent à chacun d'exercer fa religion librement & publiquement. Les tribus ayant procédé aux élections par leur ordre, ils reçurent le ferment des nouveaux confeillers, entre lefquels il y en eut quarante de luthériens & dix-fept de calviniftes : Jean Kalckberner, luthérien, & Adam Schanternéel, calvinifte, furent nommés bourguemaîtres par le confeil.

Cependant MATHIAS fut élu & couronné à Francfort. Le docteur Rouland, le bourguemaître Kalckberner, Volquin Momma & le fyndic Wolf y avoient été députés par le nouveau gouvernement d'Aix : l'ancien bourguemaître de Berchem, accompagné du fyndic Koueckhofen & du fecrétaire Balthafar de Munfter, y étoient allés auffi au nom du parti oppofé ; mais l'empereur n'accorda audience ni aux uns ni aux autres, & leur fit dire de

s'abstenir pour cette fois de prendre leur place ordinaire. A l'égard des députés du chapitre, qui apporterent les ornemens impériaux; savoir, le doyen Stravius, le chantre de Wustenrath, le licencié Schnell & le secrétaire Dusterwald, ils assisterent à la cérémonie, après laquelle ils reçurent S. M. I. chanoine de leur église.

Berchem ayant suivi l'empereur à Vienne pour le solliciter en faveur des catholiques, en obtint des commissaires : savoir, le comte Guillaume de Furstenberg, & les conseillers de Borglas & Rudinger, qui furent reçus à Aix avec de grands honneurs, quoique le sentiment commun du conseil de ce moment fut que cette affaire de religion n'étoit point soumise à la jurisdiction de l'empereur. Les bourguemaîtres Kalckberner & Schanterneel allerent au-devant d'eux sur le chemin de Corneille-Munster avec deux compagnies de soldats, trois de jeunes gens & onze de bourgeois, & ils les conduisirent à leur hôtel. Berchem, Koueckhofen & de Munster, étoient dans le carrosse des commissaires avec lesquels Kalckberner, Schanterneel & le syndic Lingen dînerent aussi ce jour-là.

Les commissaires se rendirent le 3 décembre au cloître des dominicains, où l'ancien conseil étoit assemblé. Après plusieurs sommations, des députés du nouveau séant à l'hôtel de-ville, s'y rendirent. Les commissaires lurent en présence des deux partis un mémoire contenant en substance : Que S. M. I. étoit informée que feu

l'empereur ſon frere & prédéceſſeur, obligé d'interpoſer ſon autorité pour rétablir à Aix la juſtice & la tranquillité, troublées en 1581 à l'occaſion de la dépoſition de l'ancien conſeil & de l'établiſſement d'un nouveau, avoit rendu en 1593 une ſentence qui interdiſoit au nouveau conſeil de s'immiſcer dans le gouvernement, réintégroit l'ancien dans la forme arrêtée en 1560, avant les nouveautés, & défendoit d'introduire à Aix aucune nouveauté en matiere de religion : Que cette ſentence miſe en exécution en 1598 par des commiſſaires & un hérault n'auroit point dû être enfreinte : Que néanmoins, en 1611, au préjudice de la ſentence, il s'étoit élevé à Aix de nouveaux troubles qui duroient encore : c'eſt pourquoi S. M. I. avoit envoyé le comte de Furſtenberg, &c. avec commiſſion d'enjoindre aux deux partis, ſous peine de ſon indignation & de châtiment, de s'abſtenir de tout tumulte & nouveauté, en attendant tranquillement ſa réſolution ; de défendre de moleſter les catholiques de paroles ou par effet, de les charger de contributions extraordinaires, de les empêcher de ſortir de la ville ou d'y rentrer, & de les inquiéter dans la jouiſſance des droits & privileges des bourgeois ; de prendre ſous leur protection les anciens bourguemaîtres, échevins & conſeil, particuliérement l'ancien bourguemaître de Berchem, le licencié Koueckhofen & le ſecrétaire de Munſter ; de rétablir les jéſuites dans l'exercice de leur profeſſion & vocation ; & d'empêcher la profuſion des deniers publics en frais

inutiles de gardes, ſoldats, & préparatifs de guerre. Les commiſſaires finirent par avertir que l'empereur étoit décidé à adminiſtrer une prompte juſtice en cette affaire, & qu'il ne manqueroit pas de moyens pour contraindre d'obéir à ſes jugemens. Enſuite ils inviterent encore à dîner les principaux chefs du parti proteſtant, & tâcherent de les déterminer à l'obéiſſance par la voie de douceur. Ce fut en vain : ces chefs députerent ſecrétement à Heidelberg & à Duſſeldorf, & ſe donnerent tant de mouvemens pour ſe maintenir que le duc de Neubourg, l'électeur de Brandebourg & le duc de Deux-Ponts envoyerent auſſi à Aix des députés, dont les conférences avec les Impériaux & les chefs des partis n'aboutirent à rien, parce que les députés de ces trois princes favoriſoient en tout point le nouveau conſeil.

Les Palatins ſoutenoient qu'il n'appartenoit point à l'empereur de juger directement cette affaire, qui avoit été de la compétence de l'électeur Palatin, tant comme protecteur d'Aix que comme vicaire-général de l'Empire pendant l'interregne. Et comme en cette qualité l'électeur ou ſon adminiſtrateur avoit approuvé la démiſſion volontaire de l'ancien conſeil & l'élection du nouveau, ils trouvoient que les commiſſaires Impériaux, qui n'avoient que le pouvoir d'informer ſans celui de ſtatuer, avoient tort de tenir les préſens bourguemaîtres, échevins & conſeil pour des intrus, & que ce n'étoit pas un procédé amical d'exhorter les bour-

geois catholiques à n'entrer dans aucun accord avec les évangéliques, ſous couleur que l'empereur avoit réſolu de ne ſouffrir en aucune maniere, la religion évangélique à Aix. Ils ajoutoient que l'exécution des mandemens pénaux attaqueroit de trop près la réputation & les droits de l'électeur Palatin, & ſeroit une violation de la bulle d'or & de la capitulation jurée par l'empereur à ſon élection & à ſon couronnement, conformément auxquelles il eſt obligé de ratifier ce qui a été fait par le vicaire de l'Empire durant l'interregne; & enfin, que de rétablir l'ancien conſeil qui, avec les autres bourgeois catholiques, fait à peine le quart de la ville, ce feroit en livrer la plus grande partie à la vengeance & à la tyrannie, ou la forcer, pour s'y ſouſtraire, de ſe jetter entre les bras des potentats étrangers; qu'il valoit donc mieux travailler à réconcilier enſemble les deux partis que d'en opprimer un pour l'autre. Pour toutes ces raiſons S. M. I. étoit priée de laiſſer à la diete de l'Empire, compoſée d'états catholiques & proteſtans, l'examen de ces griefs de religion.

Les commiſſaires Impériaux, chagrins de ne point réuſſir à leur gré, prirent le parti de s'en retourner faire leur rapport. Ayant demandé au conſeil le rembourſement de leurs frais de voyage, ils eſſuyerent un refus; mais le 10 de janvier 1613, il leur fut accordé, & ils partirent d'Aix le 19, après avoir réitéré le 16 l'ordonnance d'attendre avec tranquillité la déciſion de l'empereur, & cependant de

traiter tous les bourgeois catholiques aussi favorablement que les autres, & de ne point inquiéter les jésuites.

Un nouveau mandement de l'empereur du 15 mai n'eut pas plus d'effet. La patience de Rodolphe avoit accoutumé le nouveau conseil à ne point obéir. Il se conduisoit en souverain. Mécontent d'une compagnie de soldats Brandebourgeois, il la congédia & rendit le drapeau à l'enseigne, après en avoir cassé le bâton en présence des soldats. 280 autres Brandebourgeois leur succéderent, & prirent leurs quartiers chez les bourgeois catholiques. Le gouvernement devint militaire. Le nouveau conseil fit murer le 13 août 1614 toutes les portes de la ville, excepté les quatre principales. Dès ce moment les protestans, présageant l'orage, commencerent à envoyer en sûreté leurs effets les plus précieux hors de la ville, sans permettre aux catholiques de les imiter; & ils y tinrent leur prêche le vendredi 22, pour la derniere fois. Ce même jour Buchholtz, prévôt d'Hildesheim, Bisterfeld, vice-chancelier de Cologne, le chevalier Robean & Achelen, tous quatre subdélégués de l'électeur de Cologne & de l'archiduc Albert, commissaires Impériaux, arriverent à Aix. Afin de donner plus d'énergie à leur autorité, le feld-maréchal de Spinola avoit, par ordre de l'archiduc, assemblé près de Maestricht, une armée composée de 2500 Espagnols & 800 Irlandois, sous les trois généraux Borgia, Antunezi & Menesius, 3000 Allemands sous le comte d'Embden,

700 Bourguignons ſous le baron de Balonſon, & 9000 Wallons ſous le comte de Hochſtraten & les ſieurs Mottèria & Goleſini, avec 12 canons. Il marcha droit à Aix à la tête de ces 16000 hommes, après avoir communiqué à ſes officiers ſon deſſein d'y châtier l'inſolence des bourgeois proteſtans, en exécutant contre eux le mandement impérial, dont l'archiduc Albert & l'électeur de Cologne étoient chargés. Ayant inveſti la ville, il la fit ſommer par le comte de Bergen de ſe rendre. Sur le refus, il plaça une partie de ſon artillerie au pied du mont Sauveur, & l'autre vis-à-vis de la porte royale.

Le lendemain 23 d'août, les ſubdélégués lurent au nouveau conſeil aſſemblé à l'hôtel-de-ville le mandement de l'empereur, qui confirmoit le jugement de 1593, en ordonnoit la pleine exécution, ainſi que de celui de 1611, & ſe réſervoit la punition des moteurs des troubles. Il fallut céder : tout le conſeil ſe ſoumit : le ſeul bourguemaître Kalckberner, comptant ſur la valeur des troupes de Brandebourg, étant d'avis de ſe défendre ; mais le colonel de Pottlitz, qui les commandoit, ayant été bleſſé au bras droit par un ſcélérat inconnu pendant la nuit, tandis qu'il faiſoit la ronde, Kalckberner crut ne pouvoir plus faire tête & s'évada. Le 24, on lut le mandement aux tribus aſſemblées, dont l'avis unanime fut d'obéir : & incontinent le nouveau conſeil ayant mis bas les clefs, & l'ancien étant entré en fonction, la garniſon Brandebourgeoiſe ſortit de la

ville pour se retirer dans le pays de Juliers. Douze cens hommes du régiment du comte d'Embden en prirent possession : Spinola y entra lui-même, visita le trésor de l'église de couronnement, y assista au *Te Deum*, & prit aussi avec le reste de ses troupes le chemin de Juliers.

Le premier soin du conseil rétabli, fut de bannir tous les prédicateurs, maîtres & lecteurs protestans, tous les anabaptistes & tous les étrangers qui n'étoient point catholiques; d'ordonner de rendre le respect convenable aux églises catholiques, & à leurs usages religieux, & d'interdire la viande aux jours de jeûne, même dans les auberges. Le 25 de septembre le conseil alla encore plus loin, en ordonnant d'exclure des métiers ceux qui les avoient achetés sous le précédent gouvernement, & il chassa de force 600 anabaptistes qui ne s'étoient pas encore déterminés à quitter la ville. Pour remplir tant de vuide, le 16 d'octobre il accorda le droit de bourgeoisie, & l'exemption des impôts pendant cinq ans, à tous les étrangers catholiques qui viendroient s'établir à Aix, en apportant un témoignage de leur bonne conduite.

Après que plusieurs milliers d'habitans eurent ainsi quitté la ville, sans compter ceux que la crainte mit en fuite, le calme y paroissoit rétabli, & chacun s'y croyoit en sûreté dans ses foyers; quand au bout de deux ans, en 1616, le conseil fit arrêter plusieurs personnes qui avoient eu part aux troubles passés,

& les retint en prison jusqu'à l'arrivée de Gimmenich, Achelen, Venlo & Fischer, subdélegués de Cologne & de Brabant qui les entendirent, en relâcherent plusieurs, en firent emprisonner d'autres, & ajournerent 174 fugitifs à comparoître devant eux dans 30 jours, pour y répondre du tumulte élevé en 1611, dont ils étoient accusés d'être les auteurs ou les complices, s'étant non-seulement opposés au jugement impérial de 1593, & à son exécution ordonnée en 1598; mais s'étant emparés de l'hôtel-de-ville à main armée; en ayant chassé de force le magistrat ordinaire, pour se rendre eux-mêmes les maîtres du gouvernement; ayant ôté violemment les clefs de la ville des mains de ceux à qui elles avoient été confiées pour les garder eux-mêmes; ayant spolié le college des peres de la société, ayant fait ces peres prisonniers, les ayant blessés & chargés d'outrages; & ayant commis un grand nombre de délits inexcusables qui ont provoqué le mandement impérial qu'ils ont méprisé au point de l'avoir arraché des lieux où il avoit été affiché, & d'avoir blessé mortellement un des afficheurs.

La plupart des accusés, gens qui avoient pu facilement emporter avec eux tout ce qu'ils avoient, n'ayant point comparu, on pressa le procès contre Mathias Schmetz & André Schvartz, qui avoient eu l'imprudence de ne pas s'échapper. Ils furent déclarés convaincus avec Kalckberner, Schanterneel, Geyer, Bellier, Meef-Imochsen, Schreiber, De la Place, Born, De Thener, Merckelbach, Heyden, dont les

uns étoient morts & les autres abſens, d'être les principaux auteurs du tumulte ſuſcité contre ſa majeſté impériale, ſes ordres & ſes jugemens, de s'être emparés de l'hôtel-de-ville les armes à la main, & d'en avoir chaſſé le magiſtrat approuvé d'elle, &c. c'eſt pourquoi la mémoire de Jean Kalckberner, qui étoit déja mort, étoit à jamais flétrie, tous ſes biens ſitués dans le St. Empire Romain étoient confiſqués au profit du fiſc impérial, & il étoit ordonné d'ériger une colonne dans le marché vis-à vis de l'hôtel-de-ville, avec une inſcription qui éterniſât ſon infamie. Schmetz & Schwartz étoient condamnés à avoir la tête tranchée, pour de leur libre aveu réitéré pluſieurs fois, & conforme aux témoignages, s'être emparés de l'hôtel-de-ville les armes à la main, en avoir attaqué hoſtilement un des officiers, avoir pourſuivi auſſi les armes à la main un afficheur du mandement impérial, l'avoir arraché, & avoir commis d'autres actes tenant de la rebellion.

Cette ſentence fut publiée à Aix le 3 décembre 1616. Les commiſſaires avec les deux bourguemaîtres régens Schrick & Schverer, & tout le grand conſeil, aſſiſterent à l'exécution ſur le perron de l'hôtel-de-ville, aſſis ſur des ſieges revêtus de velours noir. Un échafaud couvert de ſable étoit dreſſé auprès de la grande fontaine. Le régiment d'Embden l'entouroit les armes hautes. Dès que le ſecrétaire Hulſmann eut lu leur ſentence aux deux infortunés, ils furent conduits l'un après l'autre ſur l'échafaud; & là s'étant mis à genoux, ils eurent la tête

coupée. Le jésuite Fladius qu'ils avoient maltraité les exhortoit au repentir. Schmetz, qui parut extérieurement s'être préparé à la mort comme un catholique, fut inhumé dans le cimetiere de l'église de couronnement. Le corps de Schwartz fut porté à celui des protestans à la porte de Cologne. Ainsi s'accomplit l'espece de prophétie muette d'Ernest électeur de Cologne & évêque de Liege, lorsqu'en 1597 il cassa le pied de son verre à chaque coup qu'il but.

Un second jugement du 7 décembre bannit de l'Empire Jacob de Meloy; & Kuyl, Richart & Lull de la ville & territoire d'Aix, & de la seigneurie de Bourtscheid.

Un troisieme & dernier jugement du 29 décembre prononça aussi la peine de bannissement contre Clausen, Beis, Lohn, le capitaine Paul de Limbourg, deux fils d'Unckel, Maubach, Rosen, Dinckels, Moll, de Quoy, Groener, deux Wettem, Tricht, Heufs, deux Kalckberner, Erard, Palmaz, Philips, Berg, Menn, Gartzweiler, Sieberich & Engelbrecht, tous ceux-là hors de l'Empire; & les suivans seulement hors de la ville & territoire d'Aix & de la seigneurie de Bourtscheid, savoir, Mæhler, Deufgens, de Heufel, Zeyen, Bullings, Veren, Rade, Clemens, Frens, Fremmerey, Ponel, Immendorf, Rob, Mundt, Proemer, Deur, Hagen, & environ une douzaine d'autres.

Les moins coupables furent obligés d'ouvrir leur bourse à proportion de leur délit. On frappa une médaille en mémoire de ce second

triomphe de la religion, avec cette devise : *Deus fortitudo mea & refugium meum 1616.* Enfin les commissaires quitterent Aix le dernier jour de l'année, après avoir vu ériger le 19 & 20 décembre la colonne dont la principale pierre représentoit un cadavre nud ayant la tête séparée du corps, & à côté le bourreau avec son coutelas. On lisoit cette inscription gravée sur une autre pierre de la colonne :

SIC PEREANT
QUI HANC REMPUBLICAM
ET SEDEM REGALEM
SPRETIS SACRÆ CÆSAREÆ MAJESTATIS
EDICTIS
EVERTERE MOLIUNTUR
AD
DAMNANDAM MEMORIAM
JOANNIS KALCKBERNER
IN ULTIMO TUMULTU ANNO CIↃ. IↃ. CXI.
HÎC EXCITATO
INTER PERDUELLES
ANTESIGNANI
COLUMNA HÆC EX DECRETO
DD. SUBDELEGATORUM SACR. CÆS. MAGEST.
ERIGI JUSSA
III. NONAS DECEMBRIS ANNO CIↃ. IↃ. CXVI.

C'est à-dire : *Ainsi périssent ceux qui méprisant les édits de sa sacrée majesté imperiale travaillent à renverser cette république & siege royal. La colonne a été élevée par décret des seigneurs subdélégués de sa sacrée majesté impériale du 3 décembre*

1616, pour condamner la mémoire de Jean Kalckberner, chef des rebelles dans le tumulte excité ici en 1611.

Kalckberner eſt mort à Juliers, où il s'étoit enfui : on voit encore aux murs de la maiſon qu'il occupoit à Aix dans la rue Benbel, derriere les Annonciades, une tête de pierre qui rappelle ſon ſouvenir. Son portrait s'y trouve auſſi dans une chambre d'hôte des pauvres clariſſes.

Sleidan raconte que le mariage de l'archiduc Albert avec l'infante Iſabelle ayant été conclu, le roi d'Eſpagne Philippe II, envoya à Prague Mendoza gouverneur de Tarragone, pour y propoſer à l'empereur ſix articles qu'il avoit à cœur. Par le quatrieme article il le preſſoit d'exécuter promptement contre la ville d'Aix, ſa ſentence qui enjoignoit aux proteſtans de quitter le gouvernement & les charges, & de les rendre aux catholiques, afin d'éloigner la nouvelle religion d'une ville célebre où Charlemagne avoit ſon tombeau : à quoi l'empereur avoit promis de ſe conformer fermement & rigoureuſement.

Emanuel de Metern attribue également la ſévérité de l'empereur aux ſollicitations du roi d'Eſpagne, par don Guillaume de St. Clément, ambaſſadeur d'Eſpagne, & l'amirante d'Arragon. Dans le ſupplément de Londorp par Meyer, part. I. act. publ. lib. 2. num. 146, pag. 397. il eſt rapporté un mémoire des bourgeois évangéliques d'Aix, adreſſé aux commiſſaires de Juliers, dans lequel ils expoſent que depuis

trente ans le nombre de ceux qui ſuivoient la confeſſion d'Augsbourg & la réformée, s'étoit ſi fort augmenté qu'il compoſoit maintenant la plus grande partie de la bourgeoiſie & les deux tiers du conſeil qui en a permis l'exercice : ce qui a ſi fort irrité le clergé, qu'il a enflammé le zele des catholiques, excité par leur moyen toute ſorte de troubles dans la ville, & ſoulevé les puiſſances du voiſinage pour parvenir à abolir l'exercice de la religion proteſtante : que n'ayant pas promptement réuſſi dans ſon deſſein, il s'eſt adreſſé à la cour impériale, & en a obtenu la ſuppreſſion de cet exercice, accompagnée de grandes peines pécuniaires, & de la dépoſition des magiſtrats proteſtans, deſquels la bourgeoiſie avoit été ſatisfaite : que les proteſtans ayant obéi, ont tous ceſſé l'exercice public de leur religion dans Aix, mais que pluſieurs ſe ſont rendus quelquefois aux prêches de Weiden & de Stolberg, ce qui n'étoit défendu par aucune loi dans la ville libre d'Aix, dont le gouvernement démocratique appartient aux bourgeois : que néanmoins ils en ont été punis d'amende & d'arrêt, notamment deux Moll, les conſeillers Clémens & Arrets, Zaverin, Craten, & Clermont, malgré les interceſſions par écrit des princes de Juliers : qu'un aſſez grand nombre de bourgeois ayant réſolu d'aller en toute tranquillité à l'hôtel-de-ville, pour expoſer ces griefs aux bourguemaîtres, officiers & ſyndic, on leur avoit refuſé audience, & ils avoient été honteuſement renvoyés : d'où il étoit arrivé que quelques jeu-

nes gens inconsidérés avoient crié l'allarme, & qu'il s'étoit élevé un tumulte : qu'il n'y a pas un mot dans la sentence de l'empereur qui défendît aux bourgeois d'Aix d'assister au service protestant dans les pays étrangers où il est permis : & qu'ainsi la conduite du conseil d'Aix étoit contraire aux paix de religion, aux plus anciens privileges impériaux & royaux, & à la liberté de la bourgeoisie. Ils demandoient que suivant les anciens titres qui ne faisoient point de distinction de religion, les protestans fussent admis au conseil comme les catholiques; qu'ils eussent la liberté d'exercer leur religion tant au-dedans qu'au dehors de la ville; que les jesuites fussent expulsés, les autres griefs redressés, & que par un acte de pacification accepté de tous les partis, la concorde fût rétablie entre la bourgeoisie. Les commissaires de Juliers acquiesçoient à toute cette réquisition. Il n'en étoit pas de même de ceux du Brabant qui fondoient leur droit de protection & de défense sur un accord passé en 1601, entre leur prince & le conseil d'Aix. Leur prétention porta les bourgeois à desirer d'en voir le fondement. A cet effet ils obligerent le syndic & le secrétaire du conseil de leur représenter non-seulement cet accord de 1601, mais les anciens accords ou traités passés plus d'un siecle auparavant, entre le duc Charles de Bourgogne & la ville d'Aix, & à leur en délivrer une copie en forme. Il résulta de l'examen qu'ils en firent, qu'il y avoit une grande différence entre les anciens accords & le nouveau, en ce

que les anciens accords n'étoient pas paſſés par les bourguemaîtres, les échevins & le conſeil ſeuls, mais par la généralité de la bourgeoiſie & toute la communauté, tandis que les nouveaux étoient faits ſeulement par les bourguemaîtres & le conſeil à l'inſu de la communauté. D'ailleurs il y avoit dans le nouvel accord des clauſes de religion dont il n'étoit pas dit un mot dans l'ancien, comme de ne permettre dans la ville l'exercice que de la catholique romaine, de ne point donner aſyle aux refugiés du Brabant, & de chaſſer du territoire d'Aix les bannis qui s'y étoient établis. En général cet accord, ſelon eux, ne portoit pas moins d'atteinte aux droits du duc de Juliers qu'à ceux des bourgeois & des proteſtans d'Aix ; puiſque de tems immémorial la protection d'Aix n'appartient qu'à ſa majeſté impériale & au duc de Juliers, qui en eſt le ſeul préfet & maire.

Ils ſe plaignoient encore beaucoup des jéſuites qui s'étoient domiciliés dans la ville au mépris d'un ſtatut de l'an 1456, qu'elle avoit promulgué, à l'exemple d'autres états, lequel défendoit de céder dorénavant aucune maiſon ou place aux eccléſiaſtiques, à cauſe des immunités qu'ils prétendent au préjudice de la puiſſance & de la juriſdiction ſéculiere, & pour d'autres conſéquences pernicieuſes. Ils avoient été introduits, diſoient-ils, par un petit nombre de gens, ſans la participation & le conſentement des tribus, & même contre leur gré. Ils étoient informés de ce qui ſe paſſoit de plus ſecret au conſeil & dans la ville, & ſe

mêloient

mêloient de les diriger. Le conseil leur avoit promis une rente de 800 thalers, l'équivalent d'un capital de 16000, & cela de l'argent public, sans l'agrément de la bourgeoisie, contre l'usage ancien. Les plaintifs ajoutoient que le conseil ne rendoit compte ni de la recette des deniers communs, ni des impositions, ni des greniers, ni de la caisse militaire, ni de l'argent des pauvres, & ils recusoient les commissaires de Cologne & de Brabant, s'en rapportant à ceux des princes de Juliers, protecteurs incontestables d'Aix.

M. Meyer remarque que l'auteur des Amusemens des eaux d'Aix-la-Chapelle, en allemand, *Zeit vertreib bey den waessern zu Aachen*, imprimés à Berlin en 1737, rapporte l'histoire de ces troubles d'une maniere injurieuse à l'empereur, & qui ne mérite point de foi.

Les échevins reprirent leur séance au lieu accoutumé le 9 janvier 1617. A l'égard du conseil, il trouva le trésor de l'état peu rempli. Les régens déplacés l'avoient épuisé, les commissions avoient beaucoup coûté : dans ce besoin, il prit le parti de saisir & vendre les biens des fugitifs. Plusieurs de ceux qui s'étoient réfugiés en Hollande, intéresserent contre ce procédé les états-généraux, qui écrivirent en leur faveur au conseil d'Aix, une lettre du 26 avril 1618, aussi remplie de menaces que de politesse. L'autorisation de l'empereur servit de réponse. Ainsi s'éteignit un embrasement dont il sortit cependant encore quelques étincelles six ans après.

L'empereur Mathias mourut sans enfans en 1619 ; les electeurs assemblés a Francfort, choisirent à sa place FERDINAND II, qui y fut aussi couronné le 9 septembre. Le conseil d'Aix ayant reçu la lettre d'invitation au couronnement, y députa les deux bourguemaîtres de Berchem & de Speckheuer, avec le syndic Nutten. On ne sait qui obtint cet honneur de la part du chapitre. Ferdinand reconnut par un revers que la cérémonie du couronnement faite à Francfort pour la commodité des électeurs & princes, pressés de retourner chez eux, ne préjudicieroit point aux anciens droits & privileges d'Aix. Le college électoral en accorda un pareil.

La garnison impériale occupoit encore Aix en 1624. C'étoit un pesant fardeau pour la ville. L'ancien bourguemaître Schrick & le syndic Nutten furent envoyés à Vienne prier l'empereur de l'en ôter. Il n'en témoigna pas d'éloignement ; mais il appréhendoit que les protestans n'étant plus contenus, ne fissent renaître les troubles tôt ou tard en renouvellant leurs prétentions, & il vouloit prévenir ce danger. Dans cette intention, il ordonna au conseil de veiller soigneusement à l'observation des regles du concile de Trente, sur la célébration des mariages, & conséquemment de ne point permettre ni de démeurer à Aix, ni d'y obtenir le droit de bourgeoisie à quiconque ne s'y conformeroit pas, & aux autres ordonnances catholiques. Ce coup mit les protestans d'Aix aux abois ; ils jetterent les hauts cris; & en

1641, les états évangéliques repréſenterent pour eux à la diete de Ratisbonne, l'oppreſſion qu'ils enduroient par la rigueur avec laquelle le conſeil d'Aix faiſoit exécuter contre eux cette ordonnance impériale, qu'ils qualifioient de contraire aux paix profane & de religion, & d'obreptice & ſubreptice. Elle ſubſiſte encore aujourd'hui, quoiqu'on n'y tienne pas la main ſi ſcrupuleuſement depuis la paix de Weſtphalie.

L'infante Iſabelle étant venue en 1627 à Aix, y viſiter les reliques, le conſeil la ſupplia de vive voix & par ecrit d'intercéder auprès de l'empereur, pour qu'il les débarraſſât d'une garniſon incommode, ſur-tout dans un tems de famine. L'échevin Paſtor, qui ſavoit l'eſpagnol, en reçut pour réponſe, que la tranquillité ne regnoit pas autant à Aix qu'on ſe l'imaginoit, que le feu étoit caché ſous la cendre, & que toute priere ſembloit inutile dans le moment. Auſſi la garniſon ne ſortit d'Aix qu'en 1632.

Le mont-de-piété fut établi à Aix en 1629, par le conſeil d'un certain Tourniel, comme un remede aux extorſions énormes des uſuriers. La cherté de 1626, dont ils avoient profité, les avoit rendus plus odieux. En vain le conſeil avoit-il ordonné de ne point vendre le ſeigle au-deſſus de 54 marks le muid; il étoit monté à 90, & le reſte des grains à proportion. En vain défendit-il tout change & intérêt de change, toute tenue de caiſſe, & enjoignit à chacun de faire ſa recette & ſa dépenſe par ſoi-même ou ſes domeſtiques, & bannit-il les

juifs; le mal ne fut diminué que par l'établissement d'une caisse commune, où quiconque avoit besoin d'argent pouvoit en trouver à un intérêt modéré, en donnant en gage quelque meuble ou harde, comme dans plusieurs autres villes considérables.

Les états-généraux des Provinces Unies s'étant emparés en 1633 de Maestricht & de Limbourg, ils adresserent, en qualité de ducs de Limbourg par leur conquête, & ainsi de préfets supérieurs d'Aix, un rescrit sévere à la régence d'Aix, par lequel ils exigeoient qu'elle rendît aux protestans sans excuse & sans délai l'exercice de leur religion, & qu'elle les admît aux tribus & métiers & à tous les droits & privileges de la bourgeoisie comme les catholiques. La régence n'y eut point d'égard, & les Hollandois n'insisterent plus, n'étant pas en situation d'appuyer leurs menaces par la force des armes. Dès 1635 le cardinal infant avoit repris Limbourg.

Le 15 janvier 1636 le colonel impérial Bredau arriva aux portes d'Aix avec douze compagnies de cavalerie & cinq d'infanterie, demandant pour elles des quartiers d'hiver dans la ville. Le grand-conseil le refusa & résolut de repousser la force par la force. Bredau manda de nouvelles troupes de Limbourg & de Kaiserswreth, plaça quelques pieces de canon au pied du mont Sauveur, & somma la ville de recevoir ses gens. On capitula, à condition qu'il n'entreroit que quatre compagnies de cavalerie avec l'infanterie; mais tout s'y logea jusqu'au

8 de juin. Le petit pays de Corneille-Munſter & Heyden contribuerent de quelque fourrage. Les ſoldats ſe conduiſirent comme des loups dans une bergerie. Le conſeil obtint de Vienne une ſauve-garde qui arriva juſtement quand ils furent partis.

Ferdinand II fit élire & couronner en 1636 à Ratisbonne ſon fils FERDINAND III pour ſon ſucceſſeur, & mourut le 15 février 1637. La ſupériorité des armées ennemies en Allemagne, & l'indiſpoſition de pluſieurs électeurs & princes, ne permettoient pas à Ferdinand de s'expoſer au danger du voyage d'Aix-la-Chapelle. Il ne paroît pas même qu'il ait été fait aucune députation d'Aix à ce couronnement. Orœus, au tom. III. du *Théatr. Europ.* pag. 745, écrit que le jeune Pappenheim y porta l'épée qu'on avoit fait venir d'Aix. C'eſt tout ce qu'on en ſait, les regiſtres du conſeil ayant été brûlés dans l'incendie de 1656, & ceux du chapitre étant inacceſſibles.

Ferdinand promit à la ville d'Aix qu'en payant 20 mois romains, c'eſt-à-dire, environ 16 mille florins d'Allemagne, elle ſeroit exempte d'avoir des troupes en garniſon ou en quartier. A peine cette ſomme fut payée à Bruxelles avec beaucoup de peine, que Piccolomini & Grana, deux généraux de l'empereur, requirent le conſeil d'Aix d'y recevoir une garniſon conſidérable. Il s'en défendit & députa à Vienne le ſyndic Nutten pour en porter des plaintes. Néanmoins Grana vint camper le 9 mars 1638 avec 6000 hommes & douze ca-

nons auprès d'Aix, où il envoya un trompette demander si l'on vouloit y recevoir ou non 1500 de ses gens. La réponse du conseil fut que la ville avoit obtenu de l'empereur une sauve-garde, & qu'elle étoit d'ailleurs en état de se défendre. Le conseil y avoit fait entrer 1500 paysans armés, qui avec 300 soldats de la ville & plus de trois mille habitans de bonne volonté, faisoient au moins 5000 hommes qui se croyoient capables de repousser l'attaque. Le 10 Grana occupa le mont Sauveur & Weingart, malgré les sorties réitérées & la vive canonade des assiégés pour l'en empêcher. Ils en hasarderent une autre le onze contre un détachement qui s'approchoit trop de la porte de Cologne; ils le repousserent jusques dans la campagne au-delà de S. Thomas, lui tuerent 20 hommes, l'eussent entiérement défait, si un corps de cavalerie n'étoit accouru le soutenir, & n'eurent de leur côté que quatre hommes de blessés & deux de tués. Le 12 Grana fit dresser une batterie de quatre canons de 24 contre la porte royale, & trois pieces de campagne sur le mont Sauveur, & commença de battre la place. Le 13 il tira plus de 380 coups de canon presque tous dirigés contre la porte royale & le corps de garde qui en est proche, pour ouvrir une brêche de ce côté : mais les assiégés terrasserent si bien la porte que ce feu fit peu de dommage. Il fut interrompu le 17 faute de munitions. Les assiégeans en ayant reçu de Limbourg, il recommença le 15 avec tant de violence, que la longue tour

ſupporta plus de 250 coups de canon. Le 16 & le 17 ils jetterent dans la ville un grand nombre de grenades & de bombes qui eurent peu d'effet, parce qu'on s'étoit préparé à les éteindre. Le 18 les aſſiégés firent encore une ſortie par la porte royale, détruiſirent trente gabions, coucherent vingt hommes ſur le carreau, & ramenerent dans la ville ſix priſonniers.

Ce même jour le conſeil envoya au général quatre députés pour apprendre de lui préciſément ce qu'il demandoit. Il répondit qu'il lui falloit du logement pour 1500 hommes, 140 chevaux & la moitié de ſon état-major. La régence ne prenant point de réſolution, il battit la longue tour avec tant de force que tout le toit en tomba dans le foſſé. Le 20 des bombes de 90 livres cauſerent du dommage dans la ville; elle avoit eſſuyé plus de 900 coups de canon, de 25 livres de balle. Enfin le 21 le grand-conſeil aſſemblé lut des lettres reçues la nuit des électeurs de Cologne & de Mayence, ſur le ſecours deſquels on avoit compté. Ils conſeilloient de capituler & de recevoir les Impériaux. Ces derniers étoient continuellement rafraîchis d'hommes & de munitions des pays de Limbourg & de Juliers. Le 21 on conſentit de recevoir les 1500 hommes de pied & les 140 chevaux, avec huit canons & deux mortiers. Ils entrerent le 22 & furent pourvus de logemens par le conſeil. Ayant exigé d'être défrayés auſſi-bien que l'état-major, pluſieurs bourgeois en furent ruinés, d'autres abandonnerent la ville. Pendant la négo-

ciation pour ſe rendre, le général ne demandoit pas moins aux députés que 15000 reichſthalers par mois pour ſa propre perſonne. Cette calamité dura juſqu'au 1er. de juin, que les Impériaux ſe remirent en marche, à l'exception de 100 dragons qui demeurerent à Aix juſqu'au 18 d'août. On voit au cloître des dominicains une inſcription relative à ce ſiege.

Le conſeil trouvant le tréſor public dans le dernier épuiſement, & ne ſachant comment pourvoir aux beſoins de l'état les plus preſſans au milieu de l'appauvriſſement général des citoyens, établit quelques légeres impoſitions, une entr'autres de cinq kreutzers ou trois marks, équivalente à environ 4 ſols & un liard de France, ſur chaque muid de bled entrant dans la ville. Ce qui pouvoit rapporter par jour à peu près ſix reichſtalers. Ayant été demandée aux fermiers & dixmeurs de l'égliſe de couronnement comme aux autres, le chapitre s'en offenſa comme d'une atteinte à ſes franchiſes, s'en plaignit amérement à l'électeur de Cologne, en même tems évêque de Liege & conſervateur perpétuel de ſes privileges, & ne voulut rien accorder de cette maniere. Il fut cauſe que cet électeur entreprit d'exercer ſa juriſdiction ſur le conſeil qui avoit fait dételer les chevaux de quelques payſans opiniâtres à ne vouloir point payer, en ordonnant au conſeil, ſous peine de mille livres d'amende, de reſtituer à ces payſans l'argent qu'il en avoit perçu, & de ſe déſiſter de cette impoſition ſur eux à l'avenir.

Pendant cette diſcuſſion, Piccolomini, général de l'empereur, amena à Aix le 24 décembre 1638, 10 compagnies du régiment du duc de Florence, faiſant 800 hommes de pied, & ſa compagnie de gardes de 150 chevaux pour y paſſer l'hiver. Ils y demeurerent juſqu'au 23 de mai. Alors le chapitre s'arrangea avec le conſeil. Ils paſſerent enſemble une tranſaction approuvée en 1640 par l'électeur de Cologne, laquelle regle la conduite du conſeil vis à-vis du chapitre & de ſes employés dans les cas de contribution neceſſaire.

Cette année 1640, ſix compagnies de cavalerie du régiment de Naſſau, ayant eſſayé de prendre leurs quartiers dans le territoire d'Aix aux villages de Verlautenheyde & de Haaren, elles en furent chaſſées par les ſoldats de la ville & les bourgeois commandés par les deux bourguemaîtres, & aidés par les payſans.

Tant de véxations obligerent le conſeil de députer le bourguemaître Schwarzenbourg à Ratisbonne, où il obtint de l'empereur & de la diete une nouvelle ſauve-garde avec exemption de logement de quartier, de paſſage & d'exaction de tous gens de guerre. Si cette ſauve-garde en impoſa aux Allemands, elle n'arrêta pas les courſes des François commandes par le comte de Guébriant, qui après avoir battu Lamboy, général Impérial, & Mercy, général Bavarois, à Ordingen le 17 février 1642, étoit venu dans le territoire d'Aix, dont il prétendoit tirer une contribution de 12000 reichſthalers par mois. La ville n'étant point en état d'acheter

la neutralité à ce prix, prit le parti de se défendre : on fortifia & barricada les portes, on élargit les fossés, on planta & multiplia les palissades & on y reçut 1500 soldats des garnisons voisines, la plupart Espagnols, commandés par le colonel de Goldstein, sous les ordres du conseil. Du côté des François le général Rosen ayant mis le feu à deux moulins, irrita la garnison, qui dans une sortie avec les bourgeois en tua 50 hommes avec perte de dix ou douze seulement.

Ces hostilités appaisées la ville d'Aix fit de nouveau reconnoître en 1645 son privilege de *non evocando*, & obtint l'année suivante de Louis XIV, la confirmation des franchises qui lui avoient été accordées par Charles V en 1368, Charles VI en 1399, Henri III en 1582, & Louis XIII en 1611. Une jeune fille de 13 ans fut jugée & brûlée devant la porte d'Aix comme sorciere environ dans ce tems là.

Toutes les puissances avoient leurs plénipotentiaires à Munster ou à Osnabruc pour y traiter de la paix générale; Aix y envoya aussi les siens, l'ancien bourguemaître de Berchem & le syndic Twist.

Les évangéliques d'Aix y présenterent à Osnabruc le 16 mai 1646 un mémoire de griefs. » Non-seulement l'Empire, mais tout l'univers, y disoient-ils, est informé de l'oppression & de la persécution endurée à Aix depuis longues années par les évangéliques de la part des catholiques. Malgré la paix de religion conclue à Augsbourg en 1555 agréée

par la ville d'Aix, & ſignée par ſes députés, en vertu de laquelle la confeſſion d'Augsbourg étoit permiſe dans l'Empire & les villes impériales, de même que la confeſſion du pape, auquel tems, & même auparavant il y avoit à Aix des habitans évangeliques juſques dans le conſeil, ils ont demandé humblement pluſieurs fois au conſeil le libre exercice de leur religion; il leur a été refuſé, même ſans égard pour la recommandation réitérée des électeurs & des princes en 1558; & il a été ordonné par le conſeil en 1560 qu'il n'y auroit que les papiſtes de reçus au conſeil: réglement deſtructif de celui de 1450, qui permettoit aux tribus de nommer pour conſeillers les perſonnages capables qu'ils voudroient choiſir à la pluralité des voix. Auſſi les tribus manquerent-elles en partie de gens en état d'être élus conſeillers à leur utilité, tellement que dans les années ſuivantes le conſeil ſe trouva obligé d'inviter les évangéliques de la confeſſion d'Augsbourg à ſe laiſſer élire, & en conſidération du commun avantage il fut réglé en 1574, qu'à l'avenir les conſeillers ſeroient pris indifféremment des deux religions, & que l'exercice de la religion évangélique ſeroit ſouffert: ce qui a été pratiqué avec un avantage manifeſte juſqu'en 1580, que des ennemis de la religion évangélique ont entrepris de la ruiner, & ont attiré dans leur projet la bourgeoiſie papiſte, & les princes voiſins, ont porté cette affaire de religion contre ſa nature à la cour impériale, & en ont obtenu en 1593 un juge-

ment conforme à leurs desirs, qu'ils ont fait exécuter en 1598, au mépris de l'intercession & de la réclamation des électeurs & des princes protestans, & au grand dommage de la communauté évangélique. De plus le conseil d'Aix a passé en 1600 avec la maison de Bourgogne un traité, par lequel il s'engage à ne souffrir d'autre religion que la papiste, & à n'admettre que des papistes dans les tribus & métiers, contre la liberté qui semble laissée dans le traité de 1469. Les protestans qui ont osé assister au prêche sous une domination étrangere en ont été punis d'amende, de prison, d'exil : rigueur qui a produit en 1611 un soulevement que les princes de Juliers & les rois de France avoient terminé par un arrangement, en permettant aux bourgeois de pratiquer la religion évangélique hors de la ville : arrangement que l'administrateur Palatin, comme vicaire de l'Empire, avoit ratifié par ses commissaires, & qui a été renversé par les intrigues suivies à la cour impériale, dont il est résulté les évenemens tragiques de 1614 & 1616. Depuis cette époque funeste, les gens de guerre ont vécu à discrétion chez les évangéliques, qui n'ont plus été reçus dans la bourgeoisie; & ceux d'entre eux qui sont nés bourgeois n'ont pu parvenir aux métiers, quoiqu'on leur ait fait porter le plus grand poids des charges publiques, & qu'on les ait opprimés jusqu'à les punir sévérement, soit pour ne pas assister à la procession le jour du Sacrement, soit pour faire baptiser leurs enfans & bénir leurs maria-

ges hors du pays par les évangéliques; & quoique depuis que les Provinces-Unies ont réduit Maeſtricht en leur puiſſance ils ayent un peu reſpiré, les jéſuites tonnent toujours en chaire & ſoulevent leurs diſciples contre cette indulgence. Sachant donc qu'au congrès de Munſter & d'Oſnabruc, on devoit prendre en conſidération les griefs eccléſiaſtiques auſſi-bien que les autres griefs de l'Empire, ils eſperent que les électeurs & états évangéliques touchés de leur ſort, obtiendront pour eux la liberté d'exercer publiquement leur religion, & leur feront rendre les maiſons dont ils ont été chaſſés, avec tous les droits & privileges des autres bourgeois, notamment ceux d'être reçus dans les tribus, métiers & emplois. «

Les états évangéliques ayant délibéré ſur ces points, leur premier avis fut qu'Aix devoit être remiſe dans l'état où elle ſe trouvoit lors de l'établiſſement de a paix de religion [*]. Ce n'étoit pas ſatisfaire les évangéliques d'Aix qui au tems de la paix de religion n'avoient point à Aix d'exercice public. Il ne leur fut accordé qu'en 1574, avec l'entrée aux charges. C'eſt ce qu'ils repréſenterent, demandant que l'article qui les touchoit fût réformé de maniere qu'ils obtinſſent la liberté de l'exercice public de leur religion & l'uſage des droits civils, comme ils en avoient joui après la paix de religion, en-

(*) Dictat. Oſnabr. 9 juin 1646 dans les Act. Pac. Weſtphal.

viron en 1578. Mais ils ne furent pas appuyés unanimement de tous les plénipotentiaires évangéliques, ceux de Saxe ſoutenant que de forcer Aix à recevoir les évangéliques, c'étoit en ouvrir la porte aux calviniſtes, capables de ſouſtraire la ville à la domination de l'Empire. Les catholiques prétendoient que l'état eccléſiaſtique & politique d'Aix avoit été décidé en 1593 par l'empereur Rodolphe contradictoirement & avec connoiſſance de cauſe, & que ce jugement devoit ſubſiſter ſans atteinte dans toute ſa force. Au ſurplus le comte de Trautmannſdorf, plénipotentiaire de l'empereur, s'oppoſoit à ce que cette affaire fût réveillée, diſant avec chaleur que les griefs prétendus n'étoient propoſés que pour mortifier & exterminer les catholiques. Quand il vit, par la déclaration des miniſtres évangéliques du 27 février 1647, qu'ils s'étoient alors accordés à vouloir qu'on cédât à ceux qui ſuivoient la confeſſion d'Augsbourg & proteſtans, à la place des édifices qu'ils avoient poſſédés, dans la ville d'Aix, d'autres édifices aux fauxbourgs qui conviſſent à l'exercice public de leur religion, & qu'on les admît de même que les catholiques, tant dans les tribus que dans les autres corps & métiers, il s'emporta & fit pluſieurs fois ferment qu'il aimeroit mieux mourir mille fois & ſe laiſſer martyriſer que de conſentir aux demandes des évangéliques. Il étoit l'ame de l'ambaſſade de l'empereur; mais Salvius, plénipotentiaire de Suede, l'oracle des luthériens, avoit ſur Trautmannſdorf l'avantage du ſang-froid convenable

à un négociateur, & de ne venir aux conférences que bien préparé pour tous les cas.

Cependant la fermeté inébranlable des catholiques contraignit les évangéliques de se relâcher jusqu'à ne plus demander, dans leur derniere déclaration du mois de janvier 1648, sinon qu'il fût permis aux citoyens d'Aix de la confession d'Augsbourg & protestans, de construire un temple hors du territoire de la ville, & d'y exercer publiquement leur culte sans empêchement de la part du magistrat d'Aix, & qu'on ne refusât plus de les recevoir dans les tribus & les métiers de la ville : ce que Trautmansdorf refusa encore, alléguant qu'il n'y avoit plus à Aix au-delà de vingt sectateurs de la confession d'Augsbourg & de soixante réformés; que la seigneurie de Bourtscheid où ils vouloient bâtir une église, étoit contestée par la ville, & qu'en tout cas la couronne d'Espagne, en vertu de son droit de protection, s'y opposeroit. Enfin les évangéliques condescendant à ce que ces débats n'arrêtassent pas la conclusion de la paix, les renvoyerent à la prochaine diete & à d'autres occasions.

Le traité ayant accordé en termes généraux qu'on laisseroit l'exercice public ou privé de la religion protestante, à ceux qui l'avoient eu en 1624, soit par pacte, privilege, long usage, ou la seule observance, on demande au sujet de l'exercice privé, s'il devoit être laissé dans les lieux où il avoit été puni en ce tems-là. C'étoit le cas d'Aix-la-Chapelle & de Cologne, où plusieurs particuliers avoient fait prêcher, marier, baptiser, communier dans leurs mai-

ſons en ce tems. Les états de la confeſſion d'Augsbourg tenoient unanimement pour l'affirmative, parce qu'aux termes du traité, il ſuffiſoit de prouver le fait, ſans qu'il y fût queſtion de ſa qualité, & d'examiner s'il a été contredit. On demanda encore à qui l'on devroit recourir à l'avenir en cas d'oppreſſion. Il fut répondu que ce ſeroit d'abord aux électeurs & états évangéliques par voie d'interceſſion & de repréſentation, & ſi elles demeuroient ſans effet, à la chambre de juſtice.

En 1649 les évangéliques d'Aix s'adreſſerent à Nuremberg au congrès d'exécution du traité de Weſtphalie, y expoſant que le magiſtrat d'Aix ne les laiſſoit point jouir des avantages que le traité de paix devoit leur procurer, puiſqu'en 1624, ils avoient non-ſeulement l'exercice privé de leur religion, & entretenoient leurs prédicateurs qui leur adminiſtroient en particulier les ſacremens & le mariage, mais qu'ils avoient encore leur conſiſtoire, & aſſiſtoient à l'exercice public dans le voiſinage auſſi ſouvent qu'ils le vouloient, & étoient alors reçus dans les tribus & métiers : tous avantages dont le magiſtrat les privoit maintenant. Il fut réſolu d'écrire au magiſtrat d'Aix de laiſſer les bourgeois évangéliques dans l'état où ils étoient ſans les priver du droit de bourgeoiſie, les expulſer ou perſécuter d'aucune maniere pour cauſe de religion. Il fut donné commiſſion aux électeurs de Cologne & de Brandebourg d'informer des faits, de les examiner & de faire exécuter le traité de Weſtphalie.

Le ministre de Suede recommanda de nouveau les évangéliques d'Aix aux états de l'Empire à Nuremberg en 1650, & le ministre de Hesse-Cassel se joignant à celui de Suede, prétendit qu'il étoit inoui & contraire à ce qui s'observe communément dans tout l'Empire Romain, notamment à Nuremberg même & dans les autres villes évangéliques libres, que des enfans fussent privés du droit de bourgeoisie avec lequel ils étoient nés & qui leur appartenoit naturellement, & qu'ils fussent exclus des métiers, uniquement pour leur religion. Ils demandoient que les recherches du magistrat contre les baptêmes & les mariages des évangéliques fussent cassées & interdites à l'avenir; que les évangéliques ne fussent plus troublés dans leur exercice privé, & qu'il fût mis des bornes à l'inégalité des contributions exigées d'eux. Les états évangéliques menaçoient d'user du talion & de priver les enfans des catholiques de la bourgeoisie dans les villes évangéliques, si les enfans des évangéliques en demeuroient privés dans les villes catholiques. Sur-tout le ministre de Suede assuroit que le roi de Suede chasseroit les catholiques de Poméranie, Brême & Verden, & les traiteroit de même par-tout. On ne voit point que les électeurs de Brandebourg & de Cologne aient fait usage vis-à-vis d'Aix de la commission qui a dû leur être expédiée; puisqu'encore en 1651 Oxenstirn, ministre de Suede, se plaignoit que les griefs des protestans d'Aix n'étoient point redressés.

Dans la répartition des cinq millions de florins, accordés par l'Empire aux Suédois, la ville d'Aix fut taxée à Nuremberg en 1650 à 27234 pour sa part : somme au-dessus de ses forces.

Les protestans d'Aix présenterent en 1653 à la diete de l'Empire une nouvelle requête dans laquelle ils ajoutoient que le synode ou tribunal ecclésiastique d'Aix, soutenu du magistrat, leur avoit enjoint de renouveller dans un court délai leurs mariages & les baptêmes de leurs enfans devant les prêtres catholiques, & de les faire élever par des catholiques, ou de quitter la ville, & qu'un grand nombre de personnes mariées ont déja preféré de l'abandonner & s'en sont retirées. Toutes ces doléances & les suivantes furent sans effet.

Ferdinand fit élire & couronner roi des Romains à Ratisbonne, dans la même année, son fils de son nom. Les députés du chapitre & de la ville d'Aix y apporterent les ornemens impériaux, & en obtinrent les réversales ordinaires pour la conservation des privileges d'Aix. Mais la joie de cette cérémonie fut courte, le jeune prince étant mort dès 1654.

Le 2 de mai 1656, entre huit & neuf heures du matin, le feu prit subitement dans la maison de Jean Mous, boulanger, non loin de l'église paroissiale de S. Jacques. Quelques-uns crurent avoir vu tomber du ciel la mêche qui l'alluma, d'autres prétendent qu'il fut causé par des charbons mal éteints qui avoient été portés dans le grenier. La chaleur extraordinaire du

tems, en ſéchant les toîts, les avoit préparés à une facile combuſtion. La force du vent qui portoit les étincelles comme des floccons de neige, le répandit ſi vîte, qu'en peu de minutes les maiſons des deux côtés de la rue furent en feu. Dès le premier quart-d'heure de l'incendie le vent avoit jetté juſques dans la rue royale des charbons ardens qui y avoient mis en flammes une braſſerie & tout le voiſinage. Avant dix heures le feu paſſant ſur les foſſés des Templiers, atteignit la rue du Pont, & y réduiſit tout en cendres depuis la porte intérieure juſqu'à l'extérieure.

Les bourguemaîtres voyant le feu en même tems à des diſtances éloignées, ſoupçonnerent des ſcélérats d'en être les auteurs, & firent fermer les portes de la ville. Les bourgeois prenant les armes, couroient aux portes, aux foſſés & à travers les rues dans une extrême agitation, laiſſant tout brûler, & ne ſongeant qu'aux monſtres à qui ils attribuoient leur déſaſtre, quoiqu'on ne pût rien découvrir qui confirmât cette opinion. Le feu dévoroit autour de lui ſans obſtacle tout ce qui pouvoit lui ſervir d'aliment. Le vent ayant changé, il franchit les murs de l'enceinte intérieure, gagna Karlsſtadt, ou la ville de Charlemagne, & approchoit de la tour aux poudres. Alors l'épouvante ſaiſit la plus grande partie du peuple qui ſe précipita en foule hors de la ville, chacun cherchant ſa ſûreté comme il pouvoit. Ces infortunés contemploient des hauteurs le ſpectacle de leurs maiſons, ne faiſant qu'un bûcher où

toute leur fortune étoit consommée : & ils entendoient le bruit des canons échauffés.

Le feu n'ayant plus de nourriture se calma au bout de vingt-quatre heures. Seize personnes y périrent, brûlées, ou étouffées par la fumée, ou écrasées. On avoit transporté les reliques & le trésor de l'église de couronnemens dans la chapelle de St. Roch. Les toîts & les tours de l'église de couronnement furent consumés, & les cloches y fondirent comme de la cire. L'hôtel-de-ville fut encore plus maltraité : non-seulement son comble fut détruit, mais encore sa bibliotheque qui étoit choisie, avec les archives inappréciables du conseil & des échevins : en sorte qu'il n'en reste plus que quelques anciens titres & lettres qui étoient placés dans un endroit voûté de la tour de Granus. La paroisse de St. Folien, les églises & couvens des dominicains, des franciscains, des augustins & des croisiers, l'église & le college des jésuites, les églises & les monasteres des dames blanches, des ursulines, des annonciades & des pénitentes, les deux églises & commanderies de St. Jean & de St. Gilles, l'église & les maisons des béguines de S. Etienne, les chapelles de Ste. Aldegonde, St. Servais, St. Oswald, St. Jean-Baptiste, l'hôpital des étrangers, le toît de l'église de St. Anne où le feu finit, & d'autres édifices publics & sacrés furent la proie des flammes. La sacristie des franciscains avec tout ce qu'elle renfermoit ne fut point endommagée ; les augustins sauverent leurs reliques, leurs archives & leur argenterie

dans une cave, dont ils couvrirent la porte de terre, & quand la diminution du feu permit d'en approcher, ils y mirent en ſentinelle deux freres laïcs, qui n'eurent long-tems pour abri que des tonneaux vuides. Il ne reſtoit pas dans la ville plus de ſoixante édifices entiers. Dans les fauxbourgs les rues St. Jacques, Royale, du Pont & d'Albert, furent celles qui ſouffrirent le plus, les autres étoient plutôt endommagées que ruinées. Les relations ne s'accordent pas touchant la quantité des maiſons & des édifices brûlés. Le magiſtrat en compte 4600 dans une lettre qu'il écrivit en 1663 à ſon repréſentant à Ratisbonne, le docteur Kaiſer. Une lettre du tems n'en met que 2600, ajoutant que cela faiſoit les ſept huitiemes de la ville.

Pendant les trois jours qui ſuivirent l'incendie, il arriva de Maeſtricht & de Liege à Aix un grand nombre de chariots chargés de pain & de fromage, & le magiſtrat de Cologne y envoya auſſi en hâte 200 muids de ſeigle: exemples de charité qui furent ſuivis de tous les lieux circonvoiſins: ſi bien que perſonne n'éprouva la diſette de nourriture.

Comme la plupart des fours des boulangers d'Aix étoient détruits, le conſeil permit à tout le voiſinage d'y apporter du pain au marché; & s'appliquant avec un ſoin infatigable à tirer la ville de ſes ruines, d'abord il exempta de garde & de tout ſervice tous ceux qui avoient eu leurs maiſons brûlées; & il leur fit eſpérer de leur procurer du bois de conſtruction; & qu'ils obtiendroient des ſecours de l'empereur,

des électeurs & princes. Il écrivit le 12 mai une lettre touchante au feld-maréchal de Reuſchenberg, dans laquelle il le prioit d'engager le prince Palatin de Neubourg à accorder aux malheureux habitans d'Aix une certaine quantité de bois à bâtir de ſes forêts de Juliers, & à ordonner à ſes ſujets d'en-deçà de la Roër d'aider ceux d'Aix à nettoyer la ville de ſes décombres. Il delivra des lettres de créance à des bourgeois de probité qu'il chargea de parcourir les pays adjacens pour y recueillir des aumônes. Pierre Hons en rapporta de Liege de ſi abondantes que, touché d'une telle générosité des Liégeois, le conſeil d'Aix en témoigna ſa vive & éternelle reconnoiſſance par une lettre du 31 mai, adreſſée au magiſtrat de Liege, en le priant en même tems de continuer d'entretenir ſes orphelins juſqu'à ce que leur hoſpice fût rebâti. Les chanoines de St. André de Cologne prêterent une ſomme de 8000 reichsthalers, pour la réparation de l'hôtel-de-ville qui leur engagea les revenus annuels du poids de la drêche, & qu'il rembourſa dès 1658. Le pape Alexandre VII, qui avoit autrefois demeuré chez les chanoines réguliers d'Aix, tandis qu'il étoit nonce, fit un préſent de 4000 écus romains qui lui a mérité un monument dans la chambre du conſeil. Enfin, l'empereur remit en 1661 ce qui reſtoit dû de mois romains.

Tous ceux qui avoient des bras s'en ſervirent à relever leurs maiſons. Les bourgeois qui eurent beſoin de bois à cet effet, obtinrent

la permiſſion d'en couper dans la forêt d'Aix, qui fournit 4000 arbres à bâtir. En outre, le conſeil acheta une quantité conſidérable de beaux chênes d'une grande antiquité ſur le territoire de St. Corneille Munſter, en un lieu qui conſerve encore le nom de bois des brûlés, en mémoire de la cauſe qui l'a fait abattre.

Les proteſtans d'Aix jugeant cette occaſion favorable d'obtenir la liberté de l'exercice public de leur religion & l'entrée aux métiers, offrirent à ces conditions de rebâtir une bonne partie de la ville; mais le conſeil fut toujours inexorable pour eux.

La difficulté de reconnoître les juſtes limites des maiſons & édifices brûlés, engendra des procès qui euſſent pu ſuſpendre long-tems les reconſtructions, s'ils euſſent été auſſi durables que les procès ordinaires. Afin de les terminer promptement, les échevins réſolurent unanimement d'y vaquer continuellement, même aux jours de vacance, qui n'étoient point des fêtes, & de les terminer ſommairement. Le droit d'hypotheque étoit un autre obſtacle aux reconſtructions; le conſeil le borna à quatre ſemaines ſur les maiſons incendiées. Ces difficultés levées, en moins de ſix ans, environ 1600 maiſons furent rétablies à neuf.

Il étoit à déplorer que les diviſions de religion euſſent dépeuplé une ville jadis ſi conſidérable, & l'euſſent réduite au point que pluſieurs profeſſions manquoient d'hommes pour les exercer, & que la draperie, la dinanderie, ces ſources de ſubſiſtance, autrefois ſi abondantes

à Aix, y étoient déchues, plusieurs branches en ayant été portées ailleurs. En 1614, 1654, 1664, & derniérement en 1677, le conseil d'Aix essaya de remplir le vuide des émigrations par une ordonnance qui invite les catholiques Romains de tous les pays à s'y établir, promettant aux nobles & aux gens vivans noblement, comme rentiers, fabricans en velours & en soie, & commerçans en gros, de leur accorder gratuitement tous les droits & privileges civils, & en outre l'exemption pendant six ans de garde, de service & d'entretien de milice; & à tous les gens de métier & marchands en détail aussi les droits & privileges de la bourgeoisie, & au dehors de la ville avec l'entrée dans les tribus & métiers, & l'exemption de garde & de service, pareillement pendant six ans, tellement qu'en payant une fois aux métiers le droit modique ordinaire ils pussent travailler & trafiquer à boutique ouverte comme s'ils étoient nés bourgeois & avoient fait leur apprentissage dans la ville; leur promettant à tous & à leurs hérétiers la participation de la jouissance des nombreux privileges accordés à la ville & à la bourgeoisie d'Aix par les papes, les empereurs, les rois & autres potentats, comme l'exemption de péages par eau & par terre dans la Basse-Bourgogne, en France, en Hongrie, en Bohême, dans la plus grande partie de l'Empire, & la faculté de ne pouvoir être évoqués hors du pays, tant en matiere civile que criminelle & spirituelle.

(*Pour être continué.*)

MÊLANGES.

MÊLANGES.

LE FAT CORRIGÉ, ou *L'AMANTE GÉNÉREUSE*, *Conte.*

Un jeune ſeigneur François, beau, riche, & d'un caractere très-inconſtant, après avoir trompé les plus jolies femmes de la cour, ſans oublier celles de la capitale, réſolut de faire ſon tour d'Europe. L'ambition du comte d'Armance, (nous le nommerons ainſi) ſon ambition, dis-je, étoit de captiver toutes les belles des différens pays qu'il ſe propoſoit de parcourir; cet homme modeſte n'aſpiroit qu'au titre de conquérant univerſel. Il commença ſes voyages par l'Eſpagne. Cette contrée, féconde en maris jaloux & en femmes galantes, ſembloit lui promettre les liaiſons les plus délicieuſes. On verra par la ſuite s'il fut trompé dans ſon attente.

Arrivé à Madrid, & ſe plaiſant aſſez dans cette ville, il réſolut de s'y fixer pour quelque-tems. Dona Roſa, veuve d'un vieux gentilhomme Eſpagnol, maîtreſſe d'un bien conſidérable, âgée de vingt ans, belle, ſpirituelle & bonne, fixa bientôt l'attention de notre étourdi. Malheu-

reusement pour elle, son cœur, insensible jusqu'alors, (on n'a pas oublié que son mari étoit vieux) ne fut pas à l'épreuve de la figure & des graces du comte; elle l'aima bientôt avec excès. Quel triomphe pour d'Armance! embrâser une ame indifférente, & l'emporter sur mille rivaux!.... Cette victoire m'étoit réservée, disoit-il en lui-même; des amans langoureux, des Espagnols, n'étoient point faits pour subjuguer cette belle; il lui falloit un François, un homme spirituel, charmant, un homme comme moi. C'étoit avec cette humilité qu'il s'applaudissoit de sa conquête.

Trop sensible Rosa! efforcez-vous de repousser le penchant qui vous entraîne. Ni votre jeunesse, ni vos attraits, ni vos vertus ne pourront fixer l'inconstant que vous aimez; sensible par caractere, mais volage par principes, il craindra de se donner un ridicule en formant un engagement sérieux, & vous serez bientôt la victime de sa vanité extravagante.

Le comte n'avoit d'autre dessein sur Rosa que celui de la séduire. Il avoit trouvé tant de femmes faciles, qu'il ne croyoit pas qu'il y en eût une au monde capable de lui résister. Il joignoit à cette haute opinion de lui-même, une aversion décidée pour le mariage; aversion qui l'empêchoit de penser que ce lien pût être le seul but que se proposoit notre belle veuve.

Il ne tarda pas à lui faire connoître ses vues injurieuses; elle en fut aussi courroucée que

ſurpriſe. Elle fit plus, elle n'enviſagea dans une conduite de cette nature que des ſujets de le mépriſer : trop heureuſe ſi elle eût perſiſté dans des ſentimens ſi conformes à la raiſon !

Qui pourroit peindre l'étonnement du comte, quand il ſe vit repouſſé avec une rigueur à laquelle il ne s'attendoit pas ! Larmes, prieres, proteſtations d'une fidélité éternelle, maneges adroits, airs coquets, grands ſentimens, maximes philoſophiques, tout fut employé, rien ne réuſſit. Roſa eut aſſez de courage pour combattre contre elle-même, lui interdire tout eſpoir, & lui défendre l'accès de ſa maiſon.

Un coup de foudre ne l'eût pas plus frappé que ce terrible arrêt. Qu'alloit-on penſer de lui ? Etoit il encore le comte d'Armance, cet homme unique, ce ſéducteur adorable, qui n'avoit qu'à ſe préſenter pour vaincre, & qui ſouvent recueilloit des lauriers ſans combattre ? Etoit-ce bien lui dont on dédaignoit les vœux, dont on rejetoit les propoſitions ? Quelle accablante idée ! Il ne put la ſoutenir long-tems ; il falloit triompher de Roſa, ſa gloire y étoit intéreſſée; mais comment reparoître chez elle ?... Après avoir cent fois changé de deſſeins, après bien des réflexions, il ſe détermina à lui envoyer une lettre à-peu-près conçue en ces termes :

» Le plus coupable des hommes oſe écrire » à la plus vertueuſe des femmes. O vous ! » que j'ai tant offenſée, ſi vous pouviez lire » dans mon cœur, ſi vous pouviez voir les » reproches que je me fais à moi-même, vous

» auriez ſans doute pitié de l'état où je me
» trouve. Je ſens que je ne puis vivre éloigné
» de vous, daignez donc rétracter une défenſe
» trop ſévere. Ne craignez pas que me ren-
» dant doublement criminel, je renouvelle des
» tentatives auſſi déplacées qu'infructueuſes. Je
» ne veux reparoître à vos yeux que pour
» abjurer mes erreurs, & pour en ſolliciter le
» pardon. Je ne veux être déſormais que votre
» ami.... Oui! votre ami.... car je ne
» dois plus prétendre au doux nom de votre
» époux.... Si pourtant vous daigniez.... ſi
» mon repentir.... Non! je m'en ſuis rendu
» trop indigne. Adieu, belle & chere Roſa.
» J'attends votre réponſe avec l'impatience la
» plus vive; & juſqu'à ce que je l'aie reçue,
» les momens vont me paroître des années. «

Le comte d'Armance.

On penſera peut-être qu'il n'entroit que de l'hypocriſie dans une lettre auſſi reſpectueuſe & auſſi éloignée du caractere du comte, il en étoit lui-même perſuadé. Cependant, un ſentiment plus vif que tous ceux qu'il avoit éprouvés juſqu'alors, conduiſoit ſa plume. Il cherchoit des expreſſions adroites, il n'en pouvoit trouver que de tendres. En un mot, il n'étoit pas très-éloigné du repentir qu'il croyoit feindre, & qui commençoit à ſe faire ſentir à ſon cœur.

Plus une ame eſt honnête, moins elle eſt défiante. Comment connoîtroit-elle les manœuvres du vice? elle ne peut pas même s'en

former une idée. C'eſt-ce qui arriva à Roſa, elle fut la dupe du ſtratagême de ſon amant, elle lui permit de revenir chez elle ; il demanda grace, l'obtint, proteſta que l'hymen étoit devenu l'objet de tous ſes vœux, qu'il alloit écrire en France à un vieux oncle à qui il devoit, diſoit-il, des égards, pour obtenir ſon conſentement ; qu'une fois ce conſentement arrivé, il n'auroit plus d'autre deſir que celui de hâter le moment où il lui jureroit, au pied des autels, une fidélité inviolable.

Ce diſcours étoit-il vrai? Non. Quel étoit donc ſon motif? Le voici. Une femme honnête, quand elle ne voit dans ſon amant qu'un homme que des liens ſacrés vont bientôt unir à elle, ne tarde pas à donner l'eſſor à ſa tendreſſe : loin de s'en méfier, elle s'y livre ; trop de ſécurité eſt ſouvent l'écueil de la vertu.... Voilà ſur quoi étoient fondées les eſpérances du comte.

Quelquefois pourtant il rougiſſoit de ſa conduite. La belle Eſpagnole lui avoit donné ſon portrait ; chaque jour il recevoit d'elle les lettres les plus tendres ; en les liſant il ſentoit les remords s'élever dans ſon ame, ſouvent même il étoit tenté d'unir ſon ſort au ſien. Mais la ſeule idée de contracter un engagement éternel le révoltoit. D'ailleurs, un coup de cette nature lui feroit perdre ſa réputation ; il n'auroit plus le plaiſir d'entendre dire de lui, *perſonne ne lui reſſemble* ; il ceſſeroit enfin d'être un homme extraordinaire, & c'eſt à quoi il ne pouvoit ſe réſoudre.

Cependant le tems s'écouloit, il alloit bientôt être forcé de s'engager pour toujours ou de renoncer à Rosa : l'un & l'autre parti lui déplaisoient également ; il étoit d'autant plus embarrassé, que la vertu de cette belle lui faisoit presque perdre l'espérance d'en triompher. Que faire donc ? Un jour qu'ils avoient dîné ensemble, il crut s'appercevoir qu'elle le regardoit plus tendrement qu'à l'ordinaire, que son visage s'animoit, que ses expressions étoient plus vives & plus passionnées.... Il osa être téméraire.... mais ce fut inutilement. La plus vertueuse des femmes, désespérée de ne voir dans l'objet de son amour qu'un vil séducteur, s'oppose à ses transports avec l'indignation la plus vive, l'accable de reproches amers, lui voue un éternel mépris, & d'un ton absolu, & qui terrasse le coupable, lui ordonne de sortir & de ne jamais se montrer à ses regards.

Il n'a que la force d'obéir : la confusion dans les yeux, la fureur dans l'ame, ne sachant où porter ses pas, errant dans les rues de Madrid, prêt à suffoquer de rage, il est forcé de s'arrêter devant un superbe hôtel, qu'il reconnoît bientôt pour être celui de Léonore, marquise de Castella. Nous n'avons pas encore parlé de cette femme, il est tems de placer ici son portrait.

Sa taille étoit avantageuse, sa figure spirituelle, ses traits réguliers, son caractere dissimulé, sa conduite scandaleuse & son cœur corrompu.

La mort de ſon mari, arrivée depuis peu de tems, lui laiſſoit une très-grande liberté, dont elle ſe gardoit bien de ne pas faire uſage.

Elle étoit parente de Dona Roſa, & cette vertueuſe femme ne la recevoit chez elle que par égard pour ce titre; car dans le fond de ſon ame elle la mépriſoit; cependant elle s'étoit flattée quelquefois de la ramener à des ſentimens honnêtes, en lui remontrant, par de ſages diſcours, le tort qu'elle faiſoit à ſa réputation dans l'eſprit de tout le monde. Léonore, qui la regardoit comme une ennuyeuſe moraliſte, ne lui rendoit pas des viſites bien fréquentes; mais elles le devinrent bientôt, quand elle eut rencontré chez la belle précieuſe (c'eſt le nom qu'elle lui donnoit) un cavalier dont la tournure reſpiroit la galanterie, & dont les yeux ne prêchoient que la morale de l'amour: Léonore ne haïſſoit pas les ſermons de ce genre. Elle fit mille agaceries au comte, il y répondit, mais avec précaution; car il étoit de ſon intérêt que Roſa ignorât une pareille conduite. La marquiſe s'appercevoit bien de cette contrainte, & ne s'en accommodoit pas. Elle l'invitoit ſouvent à venir chez elle; ſoit oubli, ſoit négligence, il n'avoit pas encore profité de cette permiſſion, quand le haſard le conduiſit devant ſa demeure.

Outré de la conduite de Roſa, & ſe promettant bien de l'oublier pour toujours, l'idée de Léonore vient frapper ſon eſprit. Il ſe la repréſente ornée des charmes les plus ſéduiſans, lui jetant de doux regards, & lui offrant une

conquête aiſée. Après ſon inflexible maîtreſſe, elle étoit la plus belle femme de Madrid.... Ces réflexions le déterminent, il entre. La marquiſe jette un cri de ſurpriſe & de joie en l'appercevant. Quoi, c'eſt vous, monſieur le comte! par quel haſard heureux?... Le haſard, Madame, il n'a aucune part à ma démarche; le bonheur de vous voir & de vous rendre mes hommages, voilà le motif qui m'attire en ces lieux. Je ne me défends pourtant pas d'avoir un guide; on dit qu'il eſt ſouvent auſſi aveugle que celui dont vous parlez. Pour moi, je regarde cette opinion comme une calomnie, & je trouve que l'exiſtence de ſes yeux & la bonté de ſa vue ſont ſuffiſamment prouvées, puiſqu'il m'amene auprès de vous.

La marquiſe ſourit à ce diſcours; mais elle lui reprocha ſa lenteur à profiter de ſes invitations. Il s'excuſa comme il put, en débitant mille galanteries, qu'on penſe bien qui furent écoutées avec plaiſir. Je vous jure, lui diſoit-il, que vous êtes la beauté la plus parfaite que j'aie encore vue. Si vous veniez en France, vous feriez mourir les hommes d'amour & les dames de jalouſie. — Ah comte! vous êtes bien inhumain de me plaiſanter de la ſorte. — Je ne plaiſante point, charmante Léonore, je dis la vérité. — Réellement, vous me trouvez ſupérieure à quelques femmes?.... — A quelques femmes! à toutes. — Mais, vous n'avez pas toujours penſé de même? — Moi, Madame! — Oui, vous. — D'honneur, vous vous trompez. — Je ne me trompe point, &

Dona Rosa.... — Quoi! cette prude? Il est vrai qu'elle m'a plû pendant quelques jours; mais ce n'étoit qu'un caprice; & d'ailleurs.... cette femme est d'un bégueulisme, son esprit est si plein de préjugés.... — Dites plutôt de dissimulation; je n'ai point de confiance en cette vertu si sévere, & je gagerois qu'elle a baissé pavillon devant vous... — Arrêtez, Madame, je dois cette justice à Rosa, jamais... — A merveille, d'Armance, j'approuve ce langage; la discrétion sied toujours bien aux personnes de votre sexe; mais je n'en sais pas moins ce que je dois penser de notre précieuse; d'ailleurs, la difficulté de résister à un homme de votre mérite!... A propos, écrit-elle bien? son style doit être singulier? je serois curieuse de voir quelques-unes de ses lettres; me refuserez-vous cette marque de confiance?.... Le comte ne s'attendoit pas à une pareille demande; un reste d'honneur lui faisoit regarder ce que Léonore exigeoit de lui comme une action basse; mais cette femme adroite voyant son irrésolution, prit tout-à-coup un ton froid & réservé qui le déconcerta entiérement. Le souvenir des mépris de Rosa, le dépit qu'une si ferme résistance lui avoit inspiré; les charmes de Léonore, qui sembloit n'attendre que ce sacrifice pour se livrer à lui, toutes ces considérations réunies, le déterminerent enfin à obéir à la marquise. Il poussa même si loin la complaisance, qu'en peu de jours elle eut entre ses mains, non-seulement les lettres de Rosa, mais encore son portrait.

C'étoit ce qu'elle desiroit depuis long-tems. Elle fit mille remercîmens au comte ; & quoiqu'il eût exigé d'elle de ne montrer à personne ce qu'il lui confioit, il ne fut pas plutôt parti qu'elle courut chez sa belle & malheureuse parente : Je viens, lui dit-elle, vous faire une confidence, & j'espere qu'elle vous intéressera ; j'ai un nouvel amant. La vertueuse Rosa, aussi choquée que surprise de ce discours malhonnête, voulut recommencer les discours qu'elle lui avoit tenus tant de fois sur sa conduite ; mais Léonore ne lui laissant pas le tems d'achever : — Epargnez vous, Madame, des conseils superflus ; écoutez-moi seulement, & ne m'interrompez pas. L'amant qui m'adore a eu un léger caprice pour une de ces femmes dont la vertu est si grande en apparence & si petite en effet ; mais comme le sentiment que de pareils êtres inspirent ne sauroit être de longue durée, il m'a sacrifié ses lettres, les voici : en connoîtriez-vous par hasard l'écriture ? Quant à ce portrait, ne trouvez-vous pas qu'il vous ressemble un peu ?... Vous pâlissez, je crois. Rassurez-vous, ma belle prude, je ne montrerai vos tendres billets qu'à mes amis les plus intimes. Puisse cet événement vous corriger & vous apprendre le cas que l'on fait d'une sagesse hypocrite. A ces mots elle disparut, sans que Rosa eût la force de l'arrêter ni de lui répondre un seul mot, tant elle étoit frappée d'étonnement & d'indignation.

La barbare Léonore ne tint que trop ce

qu'elle avoit promis à sa rivale, elle montra par-tout les lettres que le comte avoit eu la foiblesse de lui confier. Les gens malins prétendirent y voir la défaite de leur auteur, les gens honnêtes se douterent de la vérité, & n'en estimerent pas moins Rosa; mais ils détesterent l'action de la marquise; son amant même en fut choqué. Il n'avoit point d'amour pour cette femme, chaque jour lui dévoiloit son caractere méprisable; il plaignoit Rosa, il se repentoit d'être la cause de l'affront qu'elle avoit reçu; quelquefois il vouloit bannir ses charmes de son idee; &, malgré ses efforts, ils y revenoient toujours. Telle étoit la situation de son cœur, quand un événement auquel il ne s'attendoit pas, acheva de lui ouvrir les yeux. Mais laissons-le pour quelques instans, & revenons à sa victime.

O le plus perfide des hommes! s'écrioit cette belle infortunée. Voilà donc le prix que tu me réservois? Tu n'as pu me rendre criminelle, & tu veux que je le paroisse! Tu essaies de flétrir à tous les yeux celle qui ne respiroit que pour toi, celle qui t'auroit tout sacrifié, hors l'honneur. Adorateur méprisable d'une femme plus méprisable encore, tu peux ternir ma réputation par tes horribles faussetés; mais ma vertu me reste; elle sera ma consolation, elle m'affermira dans le dessein de t'oublier.... T'oublier.... Dieux! cet effort pénible sera-t-il en mon pouvoir? tu déchires mon cœur, & ce cœur ne peut te haïr; je ne t'estime plus, & je t'aime encore.... Ah, d'Armance, quel

sera le fruit de ta barbarie? elle fera le malheur de mes jours, & ne te rendra pas heureux.

Ces plaintes étoient accompagnées de torrens de larmes. Elle cessa bientôt de paroître en public, la société lui devint odieuse; sa maison fut fermée à tout le monde; elle ne s'occupa plus qu'à gémir & à soulager des malheureux.

Les prisonniers étoient ceux dont l'état la touchoit le plus; elle les visitoit, les consoloit, & leur faisoit tenir les secours de premiere nécessité, tels que ceux de la nourriture & du vêtement.

Un jour où, poussée par le desir de la bienfaisance & le sentiment de la douleur, elle erroit dans les affreuses demeures du crime, elle apprit qu'un des infortunés qu'elle daignoit secourir, étoit sorti de son cachot depuis plusieurs jours, & qu'il avoit été immédiatement remplacé par un homme dont l'apparente tranquillité sembloit cacher un morne désespoir. Curieuse de connoître celui dont on lui parle, & se promettant bien de ne pas l'abandonner à sa triste situation, elle entre dans l'endroit qui le renferme. Ses yeux, encore frappés de l'éclat du grand jour, ont peine à discerner les objets qui l'environnent; mais le criminel, déja habitué à l'obscurité de son cachot, entend du bruit, tourne la tête, apperçoit la belle veuve, semble frappé d'un coup de foudre, pousse un cri perçant, & s'efforce de se cacher le visage en s'enveloppant des débris d'une mauvaise couverture.

Etonnée d'une réception aussi singuliere,

Roſa eſſaie de raſſurer ce malheureux. Ne craignez rien, lui dit-elle, qui que vous ſoyez, je ne viens point ici pour inſulter à votre état, je viens au contraire pour vous offrir tout ce qui eſt en mon pouvoir. Parlez, demandez, éclairez-moi ſur les ſervices que je puis vous rendre. O femme divine! répond une voix étouffée par les ſanglots, femme que je n'oſe plus nommer! fuyez de ces lieux, fuyez un monſtre abominable, qui n'attend & ne demande au ciel que la mort. Quelle voix, s'écrie Roſa! quels affreux ſoupçons! lui dans un cachot!... ſeroit-il poſſible? A ces mots, plus prompte que l'éclair, elle s'élance ſur cet homme, arrache les lambeaux qu'il s'efforce de retenir, lui découvre le viſage, & reconnoît.... le comte d'Armance!

Un ſentiment d'indignation fut le premier qu'elle éprouva. La préſence du perfide qui l'avoit trahie, qui, abuſant de ſon amour & de ſa confiance, avoit pu en ſacrifier les preuves à une femme mépriſable, étoit bien faite pour exciter une émotion pénible dans ſon cœur. Mais que cette premiere impreſſion dura peu! la pitié ne tarda pas à ſe faire entendre. L'air confus & déſeſpéré du comte, ſes larmes, l'état affreux où il ſe trouvoit, n'ayant que de la paille pour lit, un cachot pour demeure, du pain & de l'eau pour nourriture, quelle ſituation! .... Ah! que la tendre Roſa la ſentit vivement! Tous deux accablés, tous deux immobiles, ils gardoient le ſilence; le comte le rompit le premier. — Le repentir & la douleur me

dévorent. J'ai pu vous offenser, je suis le plus coupable des hommes : ô Rosa ! je n'attends point de pardon, je n'en demande point ; mais j'ose vous attester que depuis l'instant fatal où j'ai eu la bassesse de vous trahir, mon cœur n'a pas joui d'un moment de repos ; ce n'est qu'alors que j'ai senti combien vous m'étiez chere. Les sens, la vanité, voilà les seuls liens qui m'attachoient à l'infâme Léonore. Un sentiment profond que je m'efforçois de rejetter, voilà ce qui m'attachoit à vous ; mais que vous êtes vengée ! je l'ai retrouvé au fond de mon cœur, ce sentiment que je croyois éteint, il s'est rallumé avec plus de force que jamais. Je brûle, je déteste mon existence. L'amour me consume, les remords me déchirent ; j'ai privé un homme de la vie ; j'ai porté la douleur dans votre ame vertueuse ; un prompt trépas peut seul expier mes crimes & terminer les horribles tourmens que j'endure.

Quelles funestes idées, s'écrie la sensible Rosa ! O malheureux d'Armance, s'il est vrai qu'un repentir sincere se fasse sentir à votre cœur, si vos remords me rendent quelques droits sur vous, j'exige le détail des événemens qui vous ont plongé dans ce cachot. Vos peines ne sont peut-être pas sans remede, pourquoi vous livrer au désespoir ? Ne vous reste-t-il pas une amie ? Votre âge & de faux principes ont pu vous mener d'erreurs en erreurs ; mais l'adversité vous a ouvert les yeux. S'avouer criminel c'est commencer à cesser de l'être : un retour vertueux peut tout réparer.

Vous avez été coupable envers moi, eh bien je vous pardonne; ſuivez mon exemple, & pardonnez-vous à vous-même.

Le comte s'attendoit à des reproches; qu'on juge de l'étonnement & de l'admiration qu'un pareil diſcours fit naître dans ſon ame; ſa fureur s'éteint, ſes larmes redoublent; il ſe proſterne aux pieds de Roſa; il veut parler, ſa voix expire. Suffoqué par les ſanglots, ce n'eſt qu'au bout de quelques heures qu'il peut commencer le récit qu'elle demande, & que nous allons réduire en peu de mots.

Trahi par Léonore, ſacrifié à un nouvel amant, inſtruit de ſon infidélité, & les ayant ſurpris enſemble, il avoit forcé ſon rival à mettre l'épée à la main; il lui avoit arraché la vie, & ſe diſpoſoit à fuir, quand, à la porte de la marquiſe, des hommes armés l'arrêterent malgré ſa réſiſtance, & le conduiſirent au cachot. Le lendemain, l'exécrable Léonore vint l'accabler de reproches; elle lui apprit qu'elle l'avoit fait dénoncer par ſes domeſtiques, & lui jura qu'elle pourſuivroit la vengeance de ſon amant juſqu'à ſon dernier ſoupir. Cet amant étoit d'une des plus puiſſantes maiſons d'Eſpagne; ſa famille s'étoit jointe à la marquiſe; le comte étoit étranger; perſonne ne prenoit ſa défenſe; l'échafaud ou au moins une priſon perpétuelle, voilà le ſort auquel il devoit s'attendre, & qu'il auroit ſubi ſans Roſa, ſans cette femme incomparable qu'il avoit pu trahir, & qui s'intéreſſoit encore à lui.

Si ſa bienfaiſance naturelle la portoit à ſou-

lager des infortunés qu'elle ne connoiſſoit que par leurs malheurs, qu'on juge des ſoins qu'elle prodigua au comte. Elle ne paſſoit pas un ſeul jour ſans le voir; ſes diſcours affectueux ramenoient la paix dans ſon ame; jamais de reproches, à chaque inſtant de nouvelles marques de tendreſſe & de bonté. Elle avoit de puiſſantes protections; elle uſa, pour la premiere fois, du crédit que de pareilles connoiſſances lui donnoient; elle parla, pria, ſollicita, fit tant de démarches, employa tant d'amis, qu'elle eut enfin le bonheur d'obtenir du roi la grace & la liberté de ſon amant.

Une pareille conduite donna beaucoup à parler à tout le monde. Les uns louoient Roſa, les autres la blâmoient; mais comme elle n'avoit rien à ſe reprocher, & qu'elle étoit ſatisfaite d'elle même, elle s'embarraſſa fort peu de la maniere dont ſes actions ſeroient vues, & du jugement qu'on en pourroit porter.

Le comte, à peine ſorti de ſon horrible demeure, vole chez ſa bienfaitrice. Il s'apprête à lui témoigner l'admiration & la vive reconnoiſſance que ſes nobles procédés ont fait naître dans ſon ame; il ſe flatte en lui-même que, touchée de ſon repentir, elle daignera peut-être un jour lui accorder ſa main. Comme il ſe diſpoſe à entrer chez elle, on lui remet un billet de ſa part; voici ce qu'il contenoit.

» D'Armance dans les fers a fait naître ma » compaſſion; la bienfaiſance m'ordonnoit d'ou» blier les torts irréparables qu'il avoit eus en» vers moi, & de ne m'occuper que du ſoin

» de faire cesser ses maux, s'il m'étoit possible.
» Vous êtes libre, je suis contente. J'ai satis-
» fait aux devoirs de l'humanité ; je dois main-
» tenant satisfaire à l'honneur. Il me défend
» de vous voir ; & si vous êtes sensible à ce
» que j'ai fait pour vous, la seule maniere de
» me prouver votre reconnoissance, est de
» fuir loin de moi, & de quitter l'Espagne pour
» toujours. «

Quel ordre affreux, s'écrie le comte ! il ne peut en dire davantage, & tombe privé de toute connoissance. Ses domestiques le ramenent chez lui ; il s'y livre au plus affreux désespoir ; il écrit lettres sur lettres, point de réponses. Pendant plusieurs jours, il se présente à la porte de cette femme aussi étonnante que vertueuse, il ne peut jamais pénétrer jusqu'à elle. Ce n'est plus ce perfide qui ne cherchoit qu'à la tromper, c'est un amant passionné, sincère, qui ne peut plus vivre éloigné de celle qu'il adore. Il passe des nuits entieres autour de sa demeure, les yeux fixés sur les murs qui la renferment ; il soupire, il pleure, une pâleur affreuse défigure son visage. Le chagrin le consume ; il ne marche plus, il se traîne. Un état si violent n'eût pas tardé à le conduire au tombeau.... Mais quelle heureuse nouvelle, Rosa le demande, Rosa veut lui parler.... Modere ta joie, ô d'Armance, tu vas passer par une terrible épreuve !

Il est arrivé chez son amante ; il ne la voit point, il la demande. Un vieillard inconnu se présente à ses regards. Rosa n'est point ici ;

monſieur, mais voilà ce qu'elle m'a chargé de vous remettre. Ciel! encore une lettre, s'écrie le comte, que m'annonce-t-elle?....

» Je vous avois prié de quitter l'Eſpagne; » vous ne m'avez point obéi: c'eſt donc à moi » à m'éloigner pour toujours du lieu fatal où » je vous ai connu, du lieu où vous m'inſpi- » râtes des ſentimens trop tendres & trop mal » récompenſés, dont, grace au ciel, il ne reſte » aucune trace dans mon cœur. Gardez-vous » de conſerver des eſpérances; elles ſeroient » déſormais inutiles, car vous ne me reverrez » jamais. Un couvent eſt l'aſyle que j'ai choiſi; » j'y vais former des vœux indiſſolubles. La » raiſon m'appelle dans ce ſéjour, le bonheur » & la tranquillité m'y attendent. Efforcez- » vous, croyez-moi, de vaincre une paſſion » qu'il ne feroit plus en mon pouvoir de par- » tager; c'eſt l'amitié qui vous en prie; elle » fait plus.... elle vous l'ordonne. Vous con- » noiſſez ma niece Iſabelle, épouſez-la. Sa » beauté, ſes vertus feront votre bonheur: ſon » pere conſent à cette union, c'eſt lui qui vous » remettra cet écrit, & un papier par lequel » je vous fais don de tous mes biens. Adieu, » comte, adieu..... pour toujours. «

A peine a-t-il fini de lire, que le vieillard lui préſente l'acte de donation. Il le ſaiſit avec fureur, & le déchire en mille morceaux, puis ſe promenant à grands pas: voilà donc ſes dernieres réſolutions! O malheureux! je l'ai perdue, & c'eſt pour toujours.... Femme adorée! chere & trop barbare Roſa, tu veux que je

t'oublie, tu le veux, tu l'ordonnes... As-tu pu prononcer ce funeſte arrêt ? Ta main a-t-elle pu l'écrire ? Eh, que me fait ton Iſabelle & toutes les beautés de l'univers ! je ne connois que toi, je n'aime, je n'adorerai jamais que toi. Arrêtez, monſieur, dit le vieillard, & ſongez que vous parlez de ma fille. Votre fille ſoit, répond le comte furieux. Si ce diſcours vous offenſe, vengez-vous, tuez-moi, auſſi-bien la vie m'eſt-elle en horreur. Vous ne ſavez pas, monſieur, vous ne connoiſſez pas toute l'étendue de mes maux. Si je n'étois qu'infortuné ! mais je ſuis criminel. J'ai trahi Roſa ; la perte de ſon cœur, ſon mépris, ſa haine ne ſont que l'effet & la juſte punition de mes crimes. Ah ! que ne ſuis-je encore dans l'horrible cachot dont ſes mains m'ont tiré. L'inhumaine ne m'arrachoit donc des portes du trépas, que pour prolonger mes tourmens & pour me donner mille morts en m'en épargnant une. Je fus coupable, il eſt vrai, mais rien n'égale mon repentir. Les dieux vengeurs ſe laiſſent quelquefois déſarmer ; ils pardonnent aux remords, Roſa ſeule eſt inflexible !... A ces mots il ſe laiſſe tomber dans un fauteuil, il y reſte quelque tems comme anéanti ; il balbutie des mots entrecoupés ; puis ſe relevant tout-à-coup, & s'adreſſant au vieillard : — Si vous n'êtes pas le plus barbare des hommes, accordez-moi la grace que je vais vous demander. Songez que mon ſort, que ma vie en dépend. Vous êtes le confident de Roſa, vous ſavez ſans doute le couvent qu'elle a choiſi..... --- Vous vous trom-

pez, monſieur, j'ignore.... --- Non, vous ne l'ignorez pas : non.... Vous aurez pitié de moi, vous daignerez m'inſtruire du lieu qu'elle habite; je volerai à ſes pieds; elle verra mon état, mes larmes, mon affreux déſeſpoir; elle me pardonnera, ou je me tuerai à ſes yeux.... Au nom du ciel ne me refuſez pas.... Que vois je? votre cœur eſt ému, vos pleurs ſont prêts à couler. Ah, monſieur, je tombe à vos genoux (& il s'y jette en effet). Vous ſerez mon bienfaiteur, mon dieu tutélaire; je vous devrai plus que la vie, qu'une vie que la douleur empoiſonne, & que je déteſte s'il faut la paſſer loin de celle que j'adore.

Tu triomphes, d'Armance! s'écrie une voix entrecoupée de larmes. A ces mots il ſent des bras qui l'entourent, qui le preſſent. Il regarde, ô momens délicieux! C'eſt Roſa, c'eſt elle. Cachée dans un cabinet voiſin, elle avoit tout entendu. --- Pardonne-moi, cher & tendre amant, les épreuves que je t'ai fait ſubir; mais j'ai voulu m'aſſurer de ta conſtance avant de te rendre heureux; maintenant je ſuis ſatisfaite. Reçois donc ma main, & le ſerment que je te fais de n'aimer jamais que toi.

Il n'eſt pas difficile de ſe repréſenter les tranſports du comte. Sa joie étoit un vrai délire; il ſe jettoit aux genoux de Roſa, couvroit ſes mains de baiſers; ſe relevoit, pleuroit, rioit, faiſoit mille extravagances; heureuſement pour lui il ne tarda pas à s'unir à l'objet de tous ſes vœux; mais plus heureuſement encore, l'hymen, ce lien ſi triſte & ſi horrible quelquefois, loin

d'affoiblir leurs ſentimens mutuels, ne fit que les fortifier. Effet bien ſurprenant, bien ſingulier, & ſans doute auſſi rare en Eſpagne qu'en France!

C'eſt ainſi qu'une femme belle & vertueuſe vint à bout de corriger un fat. Quand le cœur eſt bon, quand, malgré les erreurs auxquelles il ſe livre, il conſerve un peu de ſenſibilité, on peut le ramener à des ſentimens raiſonnables; mais n'eſpérons rien des ames froides & dures; de ces ames que rien n'émeut, à qui la pitié eſt inconnue; point de reſſources quand elles ſe tournent au mal. Leurs premiers pas dans la carriere du crime touchent aux derniers, & malheureuſement elles roulent au fond du précipice ſans avoir eu le temps d'en meſurer la profondeur.

Par Mlle. DE GAUDIN.
(*Mercure de* France.)

LE PAYSAN ET LA VALISE : fable, *traduite du Ruſſe de* Soumorokof.

JASE tout à ton aiſe ſur les peines d'autrui. Oh! ce travail n'eſt pas auſſi dur que le mien. Non? je n'en ſuis pas étonné; car il n'eſt rien au monde que tu aimes plus que toi. Tu t'inquietes fort peu d'adoucir les peines des autres, & il ne t'en coûte rien de blâmer ce que tu ne connois pas. Mais ſi tu m'interroges, je te dirai ſans détour que jamais honnête-homme

ne se rendra coupable de cette bassesse. Ecoute ; & retiens bien.

Un paysan portoit un quintal de plomb dans une petite valise. Il étoit tout plié. Et comment faire autrement ? Ce n'étoit vraiment pas une piece de deux sols qu'il portât au cabaret. Le monde l'accabloit d'injures en voyant comme il se courboit : la fatigue du porte-plomb ne leur paroissoit pas bien grande. Le paysan impatienté, leur dit : ma peine vous paroît petite; mais dieu sait ce qu'il y a dans la valise, & le sait fort bien aussi celui qui la porte.

(*Journal de littérature, des sciences & des arts.*)

FIN des mémoires *pour servir à la vie de* FERNAND CORTEZ, *conquérant du Mexique.* Traduit de l'Anglois.

CORTEZ vit le danger qui le menaçoit ; dans cette conjecture, il se détermina à faire un dernier effort de courage pour combattre, plutôt que de sacrifier ses conquêtes dans le Mexique. L'art de la négociation fut d'abord employé ; mais sans succès. Les desseins de Narvaez, qui ne tendoient qu'à servir la vengeance de Velasquez, pouvoient renverser la puissance Espagnole dans un pays où elle étoit si foiblement établie. Celui-ci avoit donné à entendre à Montézume & à ses sujets que Cortez & ses compagnons étoient des rebelles ; il les fit bientôt déclarer par un acte public ennemis de leur

pays. De ſon côté Cortez tâcha de perſuader au monarque, qu'il tenoit priſonnier, que les étrangers qui venoient d'arriver étoient ſes amis & ſes compagnons, & qu'après une courte entrevue ils s'en iroient tous enſemble. Montézume ne ſoupçonnant rien, promit de reſter dans le quartier des Eſpagnols. Le général Eſpagnol laiſſa cent cinquante hommes dans la capitale ſous les ordres d'Alvarado, & marcha enſuite contre Narvaez, qu'il avoit inutilement tenté de fléchir. Ses forces, après leur jonction avec Sandoval & la garniſon de Vera-Crux ne formoient pas enſemble deux cens cinquante hommes. Après avoir déployé tous les talens d'un profond négociateur, & toute la prudence & l'habileté d'un grand général, Cortez trouva moyen de ſurprendre, au milieu de la nuit, Narvaez poſté à Zampoalla dans la plus grande ſécurité. Celui-ci fut bleſſé à l'œil d'un coup de pique, renverſé à terre & mis aux fers. Après une légere réſiſtance, les ſoldats forcerent leurs chefs à capituler, & avant le jour tous avoient mis bas les armes & s'étoient ſoumis à leur vainqueur.

Cortez traita les vaincus en amis & en compatriotes; il leur donna le choix ou d'être renvoyés à Cuba ou d'entrer à ſon ſervice, pour participer à ſa fortune aux mêmes conditions que ſes propres ſoldats. Tous accepterent cette propoſition, à l'exception d'un petit nombre des partiſans de Narvaez; par-là Cortez ſe vit à la tête de mille Eſpagnols, prêts à le ſuivre par-tout où il voudroit les conduire. Peu de jours après cette victoire, il apprit par un courier que les Mexicains avoient pris les armes & détruit les deux brigantins, qu'il avoit fait conſtruire; qu'ils avoient attaqué les Eſpagnols

dans leurs quartiers; qu'après en avoir tué plusieurs & blessé un plus grand nombre, ils avoient réduit en cendres leurs magasins de provisions, & poussé si loin leurs hostilités, que, quoiqu'Alvarado & ses soldats se défendissent avec le plus grand courage, ils étoient au moment de périr de faim & d'être accablés par la multitude de leurs ennemis. Cette révolte avoit été excitée par des motifs qui la rendoient encore plus allarmante. Au départ de Cortez pour Zempoalla, les Mexicains s'étoient flattés que l'occasion, si long-tems attendue, de rendre la liberté à leur souverain, étoit enfin arrivée. Les Espagnols restés à Mexico soupçonnant leurs desseins étoient remplis de crainte. Alvarado, quoique bon officier, n'avoit point les talens de Cortez. Un jour de fête solemnelle, tandis que les personnes les plus distinguées de l'empire étoient assemblées, selon l'usage, pour danser dans la cour du grand temple, il se rendit maître de toutes les avenues qui y conduisoient, & animé par l'idée de se défaire d'un seul coup des auteurs de la conspiration, qu'il appréhendoit, il les attaqua, comme ils étoient désarmés & qu'ils ne soupçonnoient rien, & en massacra un grand nombre. La révolte fut la conséquence naturelle de cette action atroce, qui alluma l'indignation & la rage dans tout l'empire.

Sans perdre de tems, Cortez partit pour Mexico. Les transports de joie, avec lesquels il fut reçu par Alvarado & ses soldats, ne peuvent s'exprimer. Il ne montra point en cette occasion la prudence & l'attention, qui lui étoient ordinaires. Non-seulement il négligea de rendre visite à Montézume, mais même à cette insulte il ajouta les mots du plus grand mépris,

mépris, qui furent entendus par quelques Mexicains ſachant un peu l'eſpagnol. Ceux-ci en rapportant ces expreſſions à leurs compatriotes exciterent leur indignation ; en conſéquence ils attaquerent avec furie les Eſpagnols. Leur nombre étoit formidable, & leur courage ne pouvoit qu'inſpirer de l'effroi. Quoique l'artillerie en emportât une multitude à chaque décharge, leur courage ne ſe ralentiſſoit point. Aux approches de la nuit, les Mexicains ſe retirerent, ſelon l'uſage où ils étoient dans leur pays de ceſſer toute hoſtilité au ſoleil couchant. Auſſitôt Cortez ſe prépara à une ſortie, dans le deſſein de forcer l'ennemi d'en venir à un accommodement, mais l'armée Mexicaine étoit continuellement renforcée de troupes fraîches ; leur ardeur redoubloit continuellement. Cortez éprouva une vive réſiſtance de leur part. Dans les endroits où les Eſpagnols pouvoient joindre les Mexicains, ceux-ci étoient forcés à la fin de céder à la ſupériorité de la diſcipline & des armes européennes. Mais dans les rues étroites & dans les lieux où les ponts étoient rompus, les Eſpagnols étoient expoſés à des grêles de fleches & de pierres lancées du haut des maiſons. Après un combat d'une journée entiere, beaucoup de Mexicains périrent & une partie de la ville fut brûlée ; de leur côté, les Eſpagnols furent obligés de ſe retirer avec le déſavantage peu ordinaire d'avoir eu douze ſoldats tués & ſoixante bleſſés. Dans une autre ſortie, également ſans effet, le général Eſpagnol fut bleſſé à la main. Il ne reſtoit d'autre reſſource à Cortez que d'employer la médiation de Montézume. Le lendemain matin, lorſque les Mexicains s'approcherent pour recommencer l'aſſaut, le monarque infortuné parut ſur

les murs avec toute la pompe qu'il avoit coutume de montrer dans les occasions solemnelles. A la vue de leur souverain, les Mexicains lui témoignerent le plus grand respect & lui donnerent presque des marques d'adoration. Montézume les engagea par un discours à cesser les hostilités. Mais, à peine eut-il fini, que leur furie se ralluma de nouveau; les fleches & les pierres volerent de toutes parts; l'infortuné monarque fut blessé de deux fleches, & atteint à la tempe d'une pierre, qui le renversa. Le remords succéda bientôt à la rage, & ils s'enfuirent tous, comme si la vengeance du ciel poursuivoit leur crime. Montézume, transporté à son appartement, dédaigna de survivre à ce dernier affront. Dans un accès de rage, il déchira l'appareil qu'on avoit mis sur ses blessures, & rèfusant de prendre aucune nourriture, il finit bientôt ses jours malheureux, rejettant avec dédain toute sollicitation des Espagnols pour embrasser la religion chrétienne.

Un nouveau mouvement de la part des Mexicains engagea Cortez dans de nouveaux combats. Ils s'emparerent d'une haute tour dans le grand temple, laquelle dominoit sur le quartier espagnol. Escobar, avec une troupe de soldats choisis, fut chargé de les faire sortir de ce poste. Mais ce brave officier fut repoussé trois fois; Cortez ordonna qu'on lui attachât au bras son bouclier, que sa blessure l'empêchoit de porter, & se jettant l'épée à la main au milieu des combattans, il repoussa les Mexicains jusques sur la plate-forme qui étoit au haut de la tour; alors commença un horrible carnage; deux jeunes Mexicains de distinction, voyant Cortez animant ses soldats de sa voix & de son exemple, résolurent de sacrifier leur vie pour se

défaire de l'auteur de toutes leurs calamités ; ils le saisirent au corps & le tirerent vers les créneaux, par lesquels ils se précipiterent eux-mêmes, dans l'espérance de l'entraîner avec eux, & de le faire périr dans leur chûte. Mais Cortez se dégagea de leurs efforts, & les deux braves Mexicains périrent, dans ce généreux dessein de sauver leur pays. Aussi-tôt que les Espagnols furent maîtres de la tour, ils y mirent le feu, & firent immédiatement des préparatifs pour évacuer cette ville ennemie. Ils se mirent donc en marche vers minuit en trois divisions ; Sandoval commandoit l'avant-garde, Alvarado & Velasquez de Léon avoient la conduite de l'arriere-garde, & Cortez restoit au centre, où étoient l'artillerie, les bagages, & un pont-volant de bois, pour passer les breches des chaussées. Ils se mirent en marche dans un profond silence ; ils suivirent la chaussée de Tacuba sans être inquiétés, espérant que leur retraite étoit ignorée de l'ennemi. Mais, tandis qu'ils s'occupoient à placer leur pont sur une breche, ils furent tout-à-coup allarmés par un bruit horrible d'instrumens guerriers ; le lac fut couvert de canots ; l'attaque fut vive de toutes parts. Malheureusement le pont de bois, par le poids de l'artillerie, s'enfonça sans pouvoir être dégagé. Ils s'avancerent précipitamment vers la seconde breche, assiégés de tous les côtés & resserrés sur une chaussée étroite où leur discipline & leur adresse étoient d'un foible avantage. Les Espagnols, las du carnage, commencerent à céder. En un moment la confusion fut générale. Cavalerie & infanterie, officiers & soldats, amis & ennemis, se trouverent confondus ensemble. Et tandis que tous combattoient & que plusieurs périssoient, il étoit

difficile de diſtinguer par quelles mains ils étoient frappés.

Cortez, avec environ cent hommes d'infanterie & un peu de cavalerie, traverſa les deux dernieres brêches faites à la chauſſée, à l'aide des corps morts qui combloient les vuides. Dès qu'il mit pied ſur la terre-ferme, il rangea ſes ſoldats en bataille, & retourna avec quelques-uns pour favoriſer la retraite de ceux qui étoient reſtés en arriere. Il trouva une partie de ſes ſoldats, qui s'étoient fait jour à travers l'ennemi; un plus grand nombre avoit été accablé par la multitude ou noyé dans les lacs. Cortez entendit les cris lamentables des autres, qui, pris vivans par les Mexicains, étoient emmenés, pour être ſacrifiés au dieu de la guerre. Avant le jour, tout ce qui étoit échappé, ſe réunit à Tacuba. Mais dès que l'aube découvrit aux yeux de Cortez les triſtes débris de ſes troupes, diminuées de plus de moitié, le ſouvenir de tant de braves compagnons, péris dans cette *nuit de douleurs*, le pénétra d'un ſi vif chagrin, que ſes ſoldats le virent verſer des larmes, tandis qu'il les rangeoit en bataille; ils remarquerent avec beaucoup de ſatisfaction, qu'en faiſant les fonctions de général, il montroit une ame ſenſible & pleine d'humanité.

Dans cette fatale retraite, Velaſquez de Léon & pluſieurs officiers de diſtinction perdirent la vie. Toute l'artillerie, les munitions & le bagage furent perdus. La plus grande partie des chevaux & plus de deux mille Tlaſcalans furent tués. Parmi tant de déſaſtres, c'étoit une conſolation pour les Eſpagnols qu'Aguilar & Marina, qui leur ſervoient d'interpretes, euſſent échappé.

Dans leur retraite vers Tlaſcala, les Eſpagnols

furent ſans ceſſe harcelés par les Mexicains. La famine ne contribua pas peu à rendre leur ſituation déplorable. Mais une ſeule choſe ſoutenoit & animoit les Eſpagnols, c'étoit de voir leur général ſupporter avec un courage étonnant ces triſtes revers. Il étoit le premier à s'expoſer au danger, & enduroit les fatigues avec ſérénité. Sa préſence d'eſprit, ſa prévoyance, & ſa vigilance ne l'abandonnerent en aucune occaſion.

Le ſixieme jour de leur marche, arrivés ſur une hauteur, ils decouvrirent une armée immenſe, qui s'étendoit auſſi loin que la vue pouvoit porter. Cortez, ſans perdre de tems, mena les Eſpagnols à la charge. Et telle étoit la ſupériorité de leur diſcipline & de leurs armes, que rien ne pouvoit réſiſter à l'impulſion de leur petite troupe. Mais, du côté des Mexicains, les uns ſe diſperſoient, d'autres ſuccédoient ſans relâche; & les Eſpagnols, quoique victorieux dans toutes ces attaques, ne voyoient ni la fin de leurs fatigues, ni l'eſpoir d'une victoire complette. Cependant le génie heureux de Cortez prévalut à la fin. Se ſouvenant d'avoir entendu dire que la deſtinée d'une bataille chez cette nation dépendoit de celle du grand étendard de l'empire, il aſſembla un petit nombre de ſes plus braves officiers, & à leur tête, par un courageux effort, il ſe ſaiſit de l'étendard impérial, après avoir tué le général Mexicain. Au moment que leur chef fut tué & que l'étendard diſparut, les Mexicains furent ſaiſis de frayeur & s'enfuirent avec précipitation vers les montagnes. Le lendemain, à leur grande ſatisfaction, les Eſpagnols entrerent ſur le territoire des Tlaſcalans, qui les reçurent avec beaucoup d'amitié.

Cortez crut néceſſaire de donner quelque repos à ſes troupes. Il apprit bientôt que deux autres partis Eſpagnols avoient été détruits par les Mexicains. Quoique ces déſaſtres fuſſent regardés par pluſieurs de ſes compagnons comme un obſtacle aux progrès de ſes armes, cependant le courage de Cortez ne fut point abattu par une idée auſſi décourageante. Se repoſant ſur la fidélité de ſes alliés, il demeura fermement attaché à ſon premier projet, ſavoir de ſoumettre l'empire du Mexique à la couronne de Caſtille. Il prit bientôt les meſures néceſſaires pour s'aſſurer du ſuccès. Après s'être attaché les Tlaſcalans par ſa généroſité, il dépêcha quatre vaiſſeaux de la flotte de Narvaez à Hiſpaniola & à la Jamaïque, pour engager des aventuriers dans ſon parti, & pour y acheter des chevaux, de la poudre & autres munitions de guerre; de plus il donna ordre de préparer des matériaux pour la conſtruction de douze brigantins, qui puſſent être tranſportés à Tlaſcala, par morceaux, prêts à être raſſemblés & lancés à l'eau, au premier beſoin.

Dans ce tems, Cortez eut beſoin de toute ſa ſageſſe, pour dompter l'eſprit de mutinerie, qui éclata dans cette partie de ſon armée, compoſée des compagnons de Narvaez. Ils frémiſſoient à la penſée de ſe trouver de nouveau expoſés aux dangers auxquels ils avoient échappé. Ils s'attrouperent & demanderent formellement de retourner à Cuba. Il eut l'art de leur perſuader de ſe déſiſter de leur projet, ſur la promeſſe que, dans une conjoncture plus favorable, il les laiſſeroit aller, comme ils le deſireroient. Il employa pluſieurs mois, pendant leſquels il attendoit du ſecours, à faire dans les provinces voiſines différentes incurſions, qui

toutes eurent un succès égal. Par-là ses gens reprirent leur ancien sentiment de supériorité, & se familiariserent peu-à-peu avec les fatigues.

Une suite d'événemens heureux & inattendus firent pour Cortez ce que sa prudence n'auroit pu faire. Tandis que ses espérances sur le retour de l'officier, qu'il avoit envoyé dans les isles chercher du secours, étoient éloignées ou incertaines, il reçut un renfort de deux vaisseaux. Le gouverneur de l'isle de Cuba, jugeant le succès de l'expédition de Narvaez comme infaillible, avoit envoyé après lui deux vaisseaux avec un secours d'hommes & des munitions. L'officier, à qui Cortez avoit confié le commandement de la côte, eut l'adresse de les attirer dans le havre de Vera-Crux; s'étant emparé des vaisseaux, il persuada facilement aux soldats de suivre les drapeaux d'un chef plus habile que celui auquel ils devoient se joindre. Aussi-tôt après, trois vaisseaux plus forts entrerent séparément dans le même havre. Ils faisoient partie de l'armement de François de Guray, gouverneur de la Jamaïque, qui avoit long-tems desiré de pénétrer dans quelque endroit de la Nouvelle-Espagne, & de partager avec Cortez la gloire & les avantages de soumettre cet empire à la couronne de Castille. Mais ces aventuriers, après une suite cruelle de malheurs, avoient été forcés par la famine d'entrer dans le havre de la Vera-Crux, où ils renoncerent bientôt à toute fidélité envers Guray, & se livrerent à Cortez. Leur exemple fut suivi par l'équipage d'un vaisseau, chargé de munitions de guerre, que quelques négocians envoyoient vendre, dans l'espoir d'un gain considérable. Cortez s'empressa d'acheter

leur cargaiſon, qui pour lui n'avoit point de prix.

Il fut alors en état de renvoyer ceux des ſoldats de Narvaez, qui demeuroient contre leur gré à ſon ſervice. Après leur départ, il ſe vit encore à la tête de cinq cens cinquante hommes d'infanterie, dont quatre-vingts étoient armés de mouſquets ou d'arquebuſes; il avoit en outre quarante cavaliers & neuf pieces de canon de campagne. Avec cette petite armée & dix mille Tlaſcalans, Cortez ſe mit en marche vers Mexico, le 29 décembre 1520.

Sur ces entrefaites, Quetlavaca, frere de Montézume, élu empereur, avoit fait tous les préparatifs de défenſe avec une prévoyance & une habileté non communes dans un Américain; mais il fut emporté par la petite-vérole, qui ravageoit alors la Nouvelle-Eſpagne, & qui étoit inconnue en Amérique, avant que les Européens y euſſent pénétré. Cette maladie renverſa toutes les eſpérances, que ce prince avoit données à ſes ſujets. A ſa place les Mexicains éleverent ſur le trône Guatimoſin, neveu & gendre de Montézume, jeune homme de la plus grande réputation.

Cortez s'étant avancé juſqu'à Tezenco, la ſeconde ville de l'empire, ſituée ſur les bords du lac, à environ vingt milles de Mexico, réſolut de s'y arrêter, dans le deſſein d'y faire conſtruire ſes brigantins.

Trois mois s'écoulerent, avant que les matériaux de ſes brigantins fuſſent prêts; des ſoldats & des indiens ignorans, aidés de trois ou quatre charpentiers, ne pouvoient pas avancer beaucoup l'ouvrage. Cependant Cortez ne reſta pas dans l'inaction. Il fit la conquête de pluſieurs villes ſituées ſur le lac, ſoit par la force des

armes, ſoit par l'art des négociations. Cette derniere méthode lui gagna beaucoup d'alliés. Tous ſes plans furent preſque dérangés par une conſpiration formée par Antonio Villeſagna, ſimple ſoldat, & par quelques autres mécontens, qui avoient deſſein d'aſſaſſiner Cortez & ſes principaux officiers. Un des conjurés ayant révélé à Cortez la conſpiration, celui-ci, à la tête de ſes plus fideles officiers, ſe rendit ſur le champ au quartier de Villeſagna, & tandis qu'on s'empara du traître, il lui arracha du ſein un papier renfermant l'acte d'aſſociation ſigné par les conſpirateurs. Il lut avec autant de ſurpriſe que de chagrin les noms que cet acte contenoit. Mais il ne ſe borna prudemment qu'à faire punir Antonio Villeſagna, qui, ſans forme de procès, fut condamné à être pendu. Cortez publia que le traître avoit avalé le papier, qui contenoit les noms des conſpirateurs, & qu'il avoit employé inutilement les plus grandes tortures, pour lui arracher l'aveu de ſes aſſociés. Cette artificieuſe conduite, moins dictée par la clémence que par la politique, tranquilliſa les complices, & outre qu'il avoit l'avantage d'épier de plus près leur conduite, il trouva en eux un zele ardent pour ſes intérêts, qui étoit excité par le deſir de faire écarter tous les ſoupçons qu'ils pouvoient avoir fait naître.

Les matériaux des brigantins étant prêts, deux cens fantaſſins Eſpagnols, quinze cavaliers, & quinze mille Tlaſcalans eurent ordre de les eſcorter à Tezeuco. Les différentes pieces néceſſaires à la conſtruction des treize brigantins devoient être tranſportées l'eſpace de ſoixante milles, à travers un pays montagneux, à l'aide des Indiens qui ne ſe ſervoient nullement d'animaux domeſtiques. Ce tranſport fut l'ouvrage de huit

milles *tamenes* (*) qui furent fournis par les Tlascalans, & qui porterent le tout sur leurs épaules.

Cet heureux événement fut suivi de l'arrivée de quatre vaisseaux d'Hispaniola à Vera-Crux, avec deux cens soldats, quatre-vingts chevaux, deux pieces de canon de siege, & quantité d'armes & de munitions de guerre. Cortez étoit impatient de voir lancer à l'eau ses brigantins. Ils le furent le 28 avril 1521, avec toute la pompe militaire, rendue plus solemnelle par la célébration des mysteres les plus sacrés de la religion. A mesure que les brigantins entroient dans le canal, le pere Olmedo les bénissoit & les nommoit. Les spectateurs les suivoient des yeux, pleins d'admiration & d'espérance, jusqu'à leur entrée dans le lac. Dès qu'ils déployerent leurs voiles & prirent le vent, un cri général d'allégresse se fit entendre dans les airs. Tous admiroient ce génie hardi & créateur, qui, par des moyens si extraordinaires, avoit su se former une flotte, sans laquelle Mexico auroit inspiré de la crainte & de la défiance aux Espagnols. Cortez étoit entiérement préparé à faire l'attaque de cette ville par trois différens côtés, à chacun desquels il plaça un nombre égal d'Espagnols, & un corps nombreux d'Indiens. Les Espagnols montoient en tout à quatre-vingt-six cavaliers, & à huit cens dix-huit fantassins, dont cent dix-huit étoient armés de mousquets ou arquebuses. Leur artillerie étoit composée de trois canons de siege & de quinze pieces de campagne. Chaque brigantin étoit armé d'un

(*) Classes d'hommes destinés aux travaux domestiques & à porter les fardeaux.

petit canon & monté par vingt-quatre Eſpagnols. Cette petite flotte fut ſous la conduite immédiate de Cortez.

En s'avançant vers les différents poſtes, les Eſpagnols rompirent les aqueducs, qui portoient les eaux à Mexico. Ce fut le prélude des calamités que devoient ſouffrir les Mexicains, qui de leur côté étoient fort attentifs aux opérations des Eſpagnols. Leur premier effort fut de détruire les brigantins. Dans cette vue, ils aſſemblerent une ſi grande multitude de canots, qu'ils couvroient la ſurface du lac, & s'avancerent hardiment contre les brigantins, qui étoient retenus par le grand calme. Mais lorſque les Mexicains ſe trouverent près des Eſpagnols, un vent léger s'éleva. En un moment les voiles furent déployées, & les brigantins, s'élançant avec une impétuoſité à laquelle rien ne pouvoit réſiſter, repouſſerent leurs foibles ennemis, renverſerent beaucoup de leurs canots, & diſſiperent le reſte avec un horrible carnage.

Cortez, devenu maître du lac, vit l'avantage eſſentiel qu'il pouvoit retirer des brigantins. Il en forma trois diviſions, dont chacune fut employée à l'une des trois attaques; le ſiege fut alors pouſſé d'une maniere qui ne ſe pratique point en Europe dans le ſyſtême de la guerre. Les barricades que les Mexicains avoient élevées ſur les chauſſées, les tranchées qu'ils avoient ouvertes, & les endroits du canal où l'on avoit rompu les ponts, étoient défendus par eux avec la plus grande réſiſtance. Cependant ils étoient ſouvent obligés de céder à l'impétuoſité des Eſpagnols. Ceux-ci, dès que la nuit arrivoit, ſe retiroient dans leurs quartiers, & les Mexicains regagnoient les poſtes, dont ils avoient été chaſſés. Les Eſpagnols s'efforçoient de pénétrer au centre de la

ville, dans l'eſpérance de remporter un avantage déciſif, qui, en forçant l'ennemi à ſe rendre, pût terminer la guerre d'un ſeul coup. Dans ces différentes attaques, Cortez perdit beaucoup de monde; le nombre des bleſſés fut encore plus grand.

Un ſiege ſi mémorable mérite une attention particuliere. Il n'y avoit d'autre effort à faire que de prendre la ville d'aſſaut. Le 5 de juillet, les trois diviſions attaquerent à la fois Mexico. Cortez, abandonnant la conduite des brigantins, ſe mit à la tête d'une des attaques. Rien ne put réſiſter à la valeur des Eſpagnols. Au milieu de la joie, que lui inſpiroit la rapidité de ſes progrès, Cortez n'avoit pas oublié de prendre des précautions pour s'aſſurer une retraite en cas de beſoin. En conſéquence il donna ordre à Julien de Alderete, officier eſtimé, de combler les canaux & de défendre la chauſſée, à meſure que les corps s'avanceroient. Cet officier ayant négligé le ſoin important, dont il étoit chargé, Guatimoſin, par une préſence d'eſprit admirable, profita de la faute qu'il avoit commiſe. Il commanda aux troupes qui étoient en avant de céder peu-à-peu devant les Eſpagnols, dans le deſſein de les attirer plus avant dans la ville, & en même tems il envoya par différentes rues un corps nombreux de ſoldats vers la grande breche qui avoit été faite à la chauſſée. A un ſignal qu'il donna, les prêtres du principal temple frapperent le grand tambour, conſacré au dieu de la guerre. Les Mexicains n'eurent pas plutôt entendu ces ſons lugubres & ſolemnels, propres à leur inſpirer l'enthouſiaſme & le mépris de la mort, qu'ils ſe précipiterent ſur l'ennemi avec une furie incroyable. Les Eſpagnols, incapables de réſiſter à des hommes animés d'une

fureur religieuſe, ſe retirerent d'abord en bon ordre; mais, comme l'ennemi les preſſoit vigoureuſement & qu'ils deſiroient avec impatience de faire une retraite, la terreur & la confuſion devinrent ſi générales parmi eux, qu'en arrivant à la grande breche de la chauſſée, Eſpagnols & Tlaſcalans, infanterie & cavalerie, y tomboient indiſtinctement, accablés par les Mexicains qui fondoient ſur eux de toutes parts, & dont les canots s'approchoient davantage de la chauſſée que les brigantins ne pouvoient le faire. Cortez, ayant tenté inutilement de rallier ſes ſoldats, s'occupa de ſauver quelques-uns de ceux qui étoient tombés dans l'eau. Tandis qu'il ſe livroit tout entier à ce ſoin, penſant peu à ſa propre ſûreté, ſix officiers Mexicains ſe ſaiſirent de lui & l'emmenoient en triomphe. Sur l'heure deux de ſes officiers l'arracherent de leurs mains aux dépens de leur vie; mais il reçut pluſieurs bleſſures dangereuſes avant d'être dégagé. Les Eſpagnols perdirent plus de ſoixante hommes, quarante deſquels tomberent entre les mains de l'ennemi, qui ne faiſoit point de quartier aux priſonniers. Les approches de la nuit, en délivrant les Eſpagnols des attaques de l'ennemi, leur préſentoient le plus affreux des ſpectacles, le ſacrifice de leurs compatriotes immolés au dieu de la guerre. Alors on illuminoit chaque quartier de la ville; les Eſpagnols voyoient les préparatifs pour la mort des priſonniers, & entendoient les cris des malheureuſes victimes.

L'inquiétude & le chagrin de Cortez étoient inexprimables; mais il fut obligé de prendre un air de tranquillité, pour ranimer le courage abattu de ſes ſoldats. Pour comble de malheur, ſes alliés l'abandonnerent, parce que les Mexicains, qui avoient envoyé aux gouverneurs des

provinces voiſines les têtes des Eſpagnols immolés, avoient aſſuré que le dieu de la guerre, appaiſé par le ſang de leurs uſurpateurs, avoit fait entendre ſa voix, en annonçant la deſtruction totale de leurs ennemis dans huit jours. On ne doit point s'étonner qu'une prédiction énoncée avec une pareille confiance ait fait une impreſſion génerale ſur un peuple ſuperſtitieux. Mais les fabricateurs de cette prophétie furent dans l'erreur, & fixant ſon époque à un terme ſi prochain, la prédiction n'eut point lieu. Cortez tirant avantage de leur imprudence, ſuſpendit toutes ſes opérations, en ſe couvrant de ſes brigantins, juſqu'à l'expiration du terme fatal. Ses alliés, voyant que le déſaſtre n'étoit point arrivé, crurent que le dieu de la guerre, en trompant les Mexicains, annonçoit leur deſtruction, & ils rejoignirent les étendards des Eſpagnols.

Cortez prit le parti de s'approcher de la ville par degrés, & avec toute la précaution que l'expérience pouvoit lui ſuggérer. A meſure que les Eſpagnols avançoient, les Indiens leurs alliés réparoient les breches, qu'ils laiſſoient derriere eux. Auſſi-tôt qu'ils ſe rendoient maîtres de quelque partie de la ville, ils faiſoient ſur le champ raſer les maiſons, deſorte que les Mexicains étoient reſſerrés chaque jour dans un plus petit eſpace. Enfin la ville étant bloquée à la fois par terre & par eau, la famine, les maladies mortelles & contagieuſes, réduiſirent les aſſiégés aux dernieres calamités.

Les trois diviſions eſpagnoles, ayant pénétré juſques dans la grande place, ſituée au milieu de la ville, augmenterent encore les malheurs des habitans. Les trois quarts de Mexico furent détruits, & les Mexicains virent qu'il étoit impoſſible d'arrêter la victoire des Eſpagnols. Le

courage de Guatimofin fut toujours ferme & inébranlable ; il avoit réfolu de ne pas furvivre à la ruine de fa capitale. Cependant les nobles obtinrent de lui qu'il quitteroit une place où toute réfiftance étoit vaine, & qu'il fe retireroit dans les provinces les plus éloignées, auxquelles il pourroit faire prendre les armes pour la caufe de l'empire. Dans cette vue, ils effayerent d'amufer Cortez par des propofitions de paix, efpérant que durant ce temps Guatimofin trouveroit le moyen de s'échapper. Mais tous leurs artifices furent fans effet. Cortez, foupçonnant leur deffein, avoit recommandé une vigilance particuliere à Sandoval, qu'il avoit chargé de la conduite des brigantins. Celui-ci remarquant quelques grands canots, remplis d'indiens, & traverfant le lac avec beaucoup de rapidité, donna le fignal de la pourfuite. Garcia Holguin, qui commandoit le plus léger brigantin, les atteignit bientôt ; il alloit faire feu fur le plus avancé des canots, lorfque tous les rameurs élevant enfemble leurs rames, & tout l'équipage jettant bas les armes, le conjurerent, avec des cris & des pleurs, de fufpendre toute hoftilité, parce que l'empereur étoit parmi eux. Holguin s'empara bien vîte de fa proie ; Guatimofin, avec un air de dignité, lui demanda qu'on ne fît aucune infulte à l'impératrice fon époufe, ni à fes enfans. Lorfqu'il fut devant Cortez, il ne montra ni la férocité fombre d'un barbare, ni la foibleffe d'un fuppliant : *J'ai fait*, dit-il au général Efpagnol, *les fonctions d'un roi. J'ai défendu mon peuple jufqu'à la derniere extrêmité. Il ne me refte qu'à mourir. Prends ce poignard*, (mettant la main fur celui de Cortez) *plonge-le dans mon fein, & mets fin à une vie qui ne peut plus être utile.*

Cet événement décida du ſort de Mexico. La réſiſtance des habitans ceſſa, & le 31 août 1521, Cortez prit poſſeſſion de la partie de la ville, qui n'étoit pas encore détruite. Ainſi finit le ſiege de cette ville, après avoir duré ſoixante-quinze jours. La joie des Eſpagnols fut d'abord exceſſive; mais elle fut bientôt ſuivie de mécontentemens, lorſqu'au lieu des richeſſes inépuiſables, auxquelles ils s'attendoient en devenant maître des tréſors de Montézume, leur avidité ne put raſſembler qu'un mince butin au milieu des ruines & de la déſolation. Pluſieurs motifs contribuoient à rendre le butin ſi peu conſidérable. Entr'autres, Guatimoſin, prévoyant la deſtinée qui le menaçoit, avoit fait jetter dans le lac toutes ſes richeſſes.

Cortez, ayant employé ſes moyens ordinaires pour appaiſer les mécontentemens de ſes ſoldats, ſe permit une action, qui ternit l'éclat de ſes glorieux exploits. Il fit mettre à la torture Guatimoſin & ſon premier favori, pour les forcer à découvrir les tréſors de l'empire, qu'il ſuppoſoit être cachés. L'infortuné monarque ſouffrit avec un courage invincible tout ce que la cruauté ingénieuſe de ſes bourreaux put imaginer de tourmens. Le compagnon de ſes tortures, cédant à la force de la douleur, tournoit vers ſon maître ſes derniers regards, qui ſembloient lui demander la permiſſion de révéler ce qu'il ſavoit. Mais le prince courageux, jettant ſur lui un coup-d'œil fier & dédaigneux, fit cette reponſe à jamais mémorable : *& moi ſuis-je ſur un lit de roſes ?* Retenu par ce reproche, l'autre perſévéra dans un fidele ſilence & expira dans les tourmens. Enfin Cortez, honteux de cette horrible ſcene, fit tirer la victime des mains de ſes bourreaux, & prolongea ſa vie réſervée à

de nouvelles indignités & à de nouvelles souffrances.

Tandis que Cortez acquéroit de la gloire & de riches possessions par cette conquête sans exemple, ses jours étoient destinés à être remplis d'amertumes. Lorsqu'il prit le gouvernement de la Nouvelle-Espagne, sa conduite fut déclarée une usurpation par le conseil des Indes ; & Christoval de Tapia fut depêché pour remplacer Cortez, avec ordre de se saisir de sa personne, de confisquer ses biens, & de faire une recherche exacte de toutes ses actions, afin d'en rendre compte à la cour d'Espagne. Mais l'évêque de Burgos, président du conseil, & ennemi de Cortez, avoit choisi un homme peu propre à le seconder. Dès que Tapia eut pris terre à Vera-Crux, le conquérant du Mexique se conduisit avec cette adresse, qui le caractérisoit ; & en témoignant le plus profond respect pour les ordres de son souverain, il prit des moyens pour rendre inutile la commission de Tapia, & enfin il parvint par toute sorte de moyens à lui faire quitter un pays, qu'il n'étoit pas capable de gouverner.

Cortez prit des nouvelles mesures pour assurer son autorité. Il envoya en Espagne des députés pour demander à la cour l'approbation de tout ce qu'il feroit, & le gouvernement des pays qu'il avoit conquis. L'empereur Charle-Quint satisfit à la demande de Cortez, & le nomma capitaine-général & gouverneur de la Nouvelle-Espagne.

Revêtu de ces pouvoirs, Cortez chercha par divers arrangemens à assurer sa conquête, & de la rendre utile à sa patrie ; mais toute la gloire qu'il s'étoit acquise par ses victoires, fut souillée par le traitement barbare qu'il fit souffrir aux

vaincus. Dès qu'il s'élevoit une révolte dans une province, le peuple étoit réduit à la servitude personnelle ; & les chefs, regardés comme plus coupables, étoient mis à mort par les tourmens les plus honteux & les plus cruels que l'inhumanité pût imaginer. Dans la province de Panuco, Sandoval, après avoir consulté Cortez, fit brûler vifs à la fois soixante caciques ou chefs, & quatre cens nobles ; & pour mettre le comble à l'horreur de cette scene, les enfans & les parens de ces tristes victimes furent forcés d'être témoins du supplice. L'atrocité de cette action ne fut point encore suffisante. Cortez, sur un foible soupçon que Guatimosin avoit formé le dessein de secouer le joug espagnol, fit pendre sans forme de procès l'infortuné monarque, & les caciques de Tazeuco & de Tacuba, les deux personnes les plus distinguées de l'empire.

En nommant Cortez gouverneur, Charles-Quint avoit établi en même tems des commissaires d'une jurisdiction indépendante, pour recevoir dans la Nouvelle-Espagne les revenus de la couronne de Castille. Dans leurs lettres au ministere d'Espagne ils représenterent Cortez comme un tyran ambitieux, qui aspiroit à l'indépendance. Ces représentations firent une telle impression sur la cour d'Espagne, qu'en 1525, l'empereur envoya Paul de Léon, avec des pouvoirs pour rechercher la conduite de Cortez, même pour le faire arrêter, s'il en trouvoit l'occasion, & l'envoyer prisonnier en Espagne.

La mort de Paul de Léon, à son arrivée dans la Nouvelle-Espagne, empêcha l'exécution de cette commission. Mais comme toutes les personnes, envoyées par le gouvernement, épioient sa conduite, & donnoient à toutes ses actions

les interprétations les plus malignes & les plus défavorables, les craintes de Charles & des miniſtres redoublerent. En 1528, on envoya une nouvelle commiſſion avec des pouvoirs plus étendus. Cortez voyant ce qui ſe tramoit, avec les émotions violentes, naturelles à une ame fiere, réſolut de ne pas s'expoſer à la honte de ſe voir cité en jugement dans un pays qui avoit été le théatre de ſes triomphes. Sans attendre l'arrivée de ſes juges, il partit ſans délai pour l'Eſpagne, & alla confier ſa perſonne & ſa cauſe à la juſtice & à la généroſité de ſon ſouverain.

L'arrivée de Cortez en Eſpagne diſſipa tout ſoupçon ſur ſa conduite. L'empereur le reçut, comme un ſujet, qui, n'ayant rien à ſe reprocher, ſe préſentoit devant ſon maître, & à qui l'importance de ſes ſervices donnoit des droits aux plus hautes diſtinctions. Il fut créé chevalier de l'ordre de St. Jacques; il reçut en outre le titre de marquis del Valle de Guaxaca, & la propriété d'un vaſte territoire dans la Nouvelle-Eſpagne; & comme ſes manieres étoient polies, quoiqu'il eût vécu long-tems avec des aventuriers groſſiers, l'empereur l'admit dans ſa familiarité, comme ſes courtiſans les plus diſtingués. Quoique Cortez ſollicitât vivement ſon rétabliſſement dans le gouvernement de la Nouvelle-Eſpagne, l'empereur, trop prudent pour confier un emploi ſi important à un homme qu'il avoit ſoupçonné, refuſa de lui donner une commiſſion qu'il craignoit de ne pouvoir borner. En 1530 Cortez retourna au Mexique avec une autorité diminuée. On lui laiſſa le commandement des troupes avec la permiſſion de tenter de nouvelles découvertes. Mais toute la direction des affaires civi-

les fut confiée à un conſeil appellé l'audience de la Nouvelle-Eſpagne, & par la ſuite Antoine de Mendoza, de la premiere nobleſſe, y fut envoyé en qualité de vice-roi. Cette diviſion de pouvoir devint une ſource de diſſentions continuelles, qui chagrinerent Cortez & dérangerent tous ſes projets; comme il n'avoit plus d'occaſions de déployer ſes talens, ſinon en tentant de nouvelles découvertes, il forma différens plans de ce genre; en 1536, à la tête d'un nouvel armement, il decouvrit la grande péninſule de la Californie : la découverte d'un pays ſi étendu auroit fait honneur à un homme ordinaire, mais elle ne pouvoit ajouter à la gloire de Cortez. Dégoûté par les mauvais ſuccès, & fatigué de combattre des gens avec leſquels il étoit honteux pour lui de conteſter, il retourna une ſeconde fois, en 1540, dans ſa patrie pour demander la juſtice qui lui étoit due. Mais il n'y fut pas reçu, comme la reconnoiſſance & même la décence l'exigeoient. L'empereur l'accueillit poliment, mais avec froideur; ſes miniſtres le traiterent tantôt avec mépris, tantôt avec inſolence, ſes plaintes ne furent point écoutées. Après avoir paſſé quelques années à ſolliciter en vain les miniſtres & les juges, cet illuſtre conquérant finit ſes jours le 2 décembre 1547, dans la ſoixante-deuxieme année de ſon âge. Si au lieu de ſuivre l'avarice, le fanatiſme & la cruauté, qui ont toujours marché devant les conquérans du Nouveau-Monde, il eût donné des marques d'humanité durant le cours de ſes conquêtes, il auroit laiſſé après lui un nom digne de la plus grande vénération; au contraire, ſes cruautés atroces l'ont rendu l'objet de la haine perpétuelle de la poſtérité. Pour avoir une juſte idée de ſon caractere, il

ſuffit de voir d'un œil impartial la ſuite de ſes actions dans le Nouveau-Monde.

SUR la queſtion agitée dans les volumes de mars & d'avril.

ON demande dans l'*Eſprit des journaux*, du mois de mars 1782, *ſi le peuple parloit, à Rome, auſſi bien le latin, que les gens inſtruits.* On auroit pu étendre la queſtion, en ajoutant & en demandant ſi la langue latine avoit un pâtois? Cette queſtion a été, dit-on, agitée au 15e. ſiecle entre Flavius Blondus & Léonard Aretin. Ce dernier étoit pour l'affirmative, c'eſt-à-dire, qu'il ſoutient que le latin avoit un pâtois. Je crois qu'il avoit raiſon, mais il n'en donne pas autant de preuves qu'il auroit pu en donner, à en juger, au moins, par l'extrait qu'on donne dans le journal, du mémoire qu'il a fait ſur ce ſujet. Je vais ſuppléer à cette omiſſion.

Je ne penſe pas qu'on puiſſe diſconvenir que Rome ne fût peuplée des gens des environs, comme le ſont aujourd'hui nos grandes villes. Or les Préneſtins qui n'en étoient éloignés que de ſix à ſept lieues, avoient un idiôme particulier. Car Plaute fait dire par un de ſes interlocuteurs, par forme de raillerie, que dans cette ville on diſoit *tam modo* pour *illicò*, ou pour *modo* ſans *tam*. Trinummus, act. 3. ſc. 1. v. 7.

On lit dans Tibulle ces trois vers, él. 3. l. 2,

Agricola assiduo primùm satiatus aratro
Cantavit certo rustica verba *pede.*
Verbaquè aratoris rustica discit amor.

Dans la grammaire latine de Lancelot, il est dit, Traité des lettres E, H, que Crassus réprend dans Cicéron, Sulpice, de ce que pesant trop sur l'E dans la dipthongue &, il ne prononçoit pas comme les anciens orateurs, mais comme les moissonneurs.

Selon M. de Villoison, membre de l'académie des belles-lettres de Paris, Cicéron se plaint beaucoup de la corruption que les » Gaulois » avoient déja introduite dans la langue. Du » tems de Quintilien, les exclamations de tout » le théatre étoient souvent barbares. Les Latins » avoient leur langue vulgaire qu'ils appelloient » *lingua, rustica, vulgaris, militaris, provincialis* » *populeris.* « Mém. de l'acad. tom. 38, p. 68 de l'histoire. L'épître d'Horace à Auguste, *Cùm tot sustineas*, &c. est remplie de preuves que le peuple, & même les chevaliers étoient très-peu attentifs au spectacle. Je devrois la copier en partie pour le prouver. Il vaut donc mieux y renvoyer.

L'Hécire de Térence fut deux fois interrompue, même dans sa nouveauté, par des gladiateurs, des athletes, & des danseurs de corde. Voyez-en les prologues.

De Gand, *le 2 avril 1782.*

RECHERCHES sur l'origine & le premier usage des registres, des signatures, des réclames, & des chiffres de page dans les livres imprimés. Communiquées aux rédacteurs du journal.

I.

Des registres.

LE registre (*Regestum* ou *Registrum chartarum*) qu'on trouve à la fin d'une grande partie des anciennes éditions, consiste à rappeller dans une petite table les premiers mots des feuillets composant la moitié de chaque cahier. C'est le premier moyen dont les imprimeurs se sont servis pour régler & faciliter l'assemblage des livres, & pour guider les relieurs. CHEVILLIER (*Orig. de l'imp. de Paris*,) cite, pour le plus ancien qu'il connût, le registre qui se trouve dans le *Summa Alexandri Alensis* imprimé à Venise par JEAN DE COLOGNE en 1475; MAITTAIRE (*Ann. typogr.*) & M. de MEERMAN (*Orig. typogr.*) celui du *Virgile*, imprimé à Rome par ULRICHAN en 1473. Ces bibliographes n'ont point connu la véritable époque de cet usage, qui est l'année 1469. On voit le registre dans deux éditions de cette date, faites à Rome par CONRAD SWEYNHEYM & ARNOLD PANNARTZ; savoir: le *César* & le *Lucain*. Il n'y en a point dans l'*Aulu-Gelle* & l'*Apulée* des mêmes imprimeurs, & pareillement de 1469; non plus que dans le *Virgile*, & dans le *Bessario adversùs calumniatorem Platonis*, deux édi-

tions des mêmes, non datées, mais reconnues pour être de la même année 1469. Le *Quintilien* de 1470; le *Tite-Live* ſans date, mais de la même année; un autre *Tite-Live* de 1472; les *Epîtres de S. Cyprien* de 1471; deux éditions de *Strabon* de 1471, & 1473; *Herodote*, & *Joſephe*, *de Bello Judaïco* de 1475, toutes éditions faites à Rome par les mêmes SWEYNHEYM & PANNARTZ, ſont ſans regiſtre, ainſi que toutes celles qu'ils ont exécutées avant 1469. ULRIC HAN leur émule, & qui imprimoit à Rome en même tems qu'eux, employoit auſſi le regiſtre à la fin de ſes éditions. Il ſe trouve dans celles des *Philippiques de Cicéron*, & de *Tite-Live* ſans date, mais qu'on ſait être de 1469, ou 1470 au plus tard; de même que dans l'*Expoſitio in Pſalmos* de *Jean de Torquemada* de 1470. Pluſieurs autres éditions qu'il a publiées à la même époque n'en ont point; ſavoir: les *Tuſculanes de Cicéron*, 1469, *die primâ menſis Aprilis;* le *Juſtin* & le *Scrutinium Scripturarum* ſans date. Mais il eſt poſſible que dans les exemplaires que j'ai vus des éditions, tant d'ULRIC HAN, que de SWEYNHEYM & PANNARTZ, & que je note ici pour être ſans regiſtre, le feuillet qui le contient ſe ſoit trouvé arraché. Peut-être auſſi les imprimeurs négligeoient-ils de l'ajouter ſur un feuillet ſéparé, lorſque l'impreſſion du livre finiſſoit de façon à remplir totalement le dernier cahier, & s'ils l'ont fait, je ſoupçonnerois volontiers que ce feuillet iſolé, & détaché du texte, a ſouvent été ſupprimé par les relieurs eux-mêmes, comme inutile après la reliure. Quoi qu'il en ſoit, je trouve encore le regiſtre dans les éditions publiées par le même ULRIC HAN de *Virgile* en 1473; de la *Margarita poëtica d'Albert d'Eyb*, & des *Inſtitutions de*

Juſtinien,

Justinien, l'une & l'autre en 1475. On peut conclure avec quelque certitude de ce que je viens de dire, que c'est à Rome qu'a commencé l'usage des registres d'assemblage, sans qu'on puisse savoir cependant qui s'en est servi le premier, d'ULRIC HAN, ou de SWEYNHEYM & PANNARTZ.

J'ai dit au commencement de cet article que le registre consiste à rappeller dans une table les premiers mots des feuillets composans la moitié de chaque cahier. On observe néanmoins quelque variété dans la formation des registres; par exemple, dans une très-ancienne *Bible* en deux volumes in-folio, goth. à deux colonnes, sans chiffres, réclames ni signatures, de 47 lignes à la page, & dont le papier est timbré d'un *D* traversé par une ligne perpendiculaire; *Bible* dont je n'ai vu que le premier tome, est un registre qui n'indique que les premiers mots de chaque cahier, insuffisant par conséquent pour régler l'assemblage d'un livre; & au contraire dans le *Libro degli huomini famosi di Francesco Petrarcha*, imprimé à Polliano près de Verone, en 1476, par INNOCENT ZILETTI, il s'en trouve un qui rappelle inutilement tous les premiers mots de la totalité des feuillets, & d'autant plus inutilement, que cette édition d'ailleurs est signaturée. (*) Je remarquerai encore que les registres sont intitulés di-

(*) L'auteur du *Supplément à l'histoire de l'imprimerie de Prosp. MARCHAND* s'est trompé en disant (page 136) qu'elle étoit sans signatures; ce qui l'aura induit en erreur, c'est que les deux premiers cahiers ne sont point signés, & que les signatures ne commencent qu'au troisieme par le *C*.

verſement; ſavoir : *Regiſtrum; Regiſtrum chartarum; Regiſtrum quinternorum foliorumque; Tabula quinternorum;* &c. ſouvent même ils ne ſont annoncés par aucun intitulé. Dans quelques-uns les cahiers ſont diſtingués par leur ordre numérique : *Primus*, *ſecundus*, *tertius*, &c. mais la plupart n'ont point même cette diſtinction. (*)

Lorſqu'on eut imaginé les ſignatures, dont je fixerai ci-après l'origine; comme elles pouvoient remplir le même objet que le regiſtre, les imprimeurs qui s'en ſervoient, ſe diſpenſerent le plus ſouvent de l'ajouter à la fin de leurs livres; quelques-uns par ſurabondance joignirent le regiſtre aux ſignatures, en diſtinguant alors aſſez ordinairement chaque cahier par ſa lettre. Cette précaution même étoit quelquefois utile, & l'eſt devenue davantage, à meſure que les édi-

---

(*) En tête du regiſtre de l'édition du *Dante*, faite à Milan en 1478, in-folio, par LOUIS & ALBERT, *Piémontois*, on trouve ce ſingulier intitulé en lettres capitales, qui en explique l'uſage, comme ſi c'eût été alors une choſe nouvelle : *Se queſto volume di Danti foſſe tutto diſperſo & diſſipato potraſſi per la preſente tavola raccogliere & ordinare, perche qui e poſta la prima parola dogni charta laſciando ſempre ſtare la rubrica per non equivocare.* C'eſt-à-dire : » Si ce volume de Dante venoit à être diſperſé & éparpillé, » on pourra, avec le ſecours de la préſente table, le » raſſembler, & le remettre en ordre, attendu qu'elle » contient le premier mot de chaque feuille, laiſſant » toujours ſubſiſter la rubrique (le numéro de chaque » cahier) pour parer à tout équivoque. « Notez que cette édition eſt d'ailleurs ſans ſignatures, quoiqu'elles fuſſent alors en uſage dans les imprimeries de Milan, du moins dans celles de ZAROT & de LAVAGNA; mais les imprimeurs, au moyen du regiſtre, les ont ſans doute jugées ſuperflues.

tions ont vieilli. Comme il étoit assez d'usage autrefois de laisser en blanc le premier feuillet destiné à recevoir en miniature, ou les armoiries de l'acquéreur, ou quelque autre ornement à son goût, & que ce feuillet entroit ordinairement en compte dans la signature, en sorte que le second où commençoit le texte, étoit marqué *a 2;* alors ce premier feuillet venant à manquer, comme cela se trouve fréquemment, sans le secours du registre qui en fait mention, en disant *prima vacat*, ou *prima alba*, on reste dans le doute, si ce feuillet manquant, ne contient point quelque piece préliminaire, & l'on ne peut s'assurer de l'intégrité du volume, qu'en le comparant avec d'autres. Enfin, vers les dernieres années du XVe. siecle, on se contenta de donner à la fin des volumes une simple liste de toutes les lettres qui composoient la suite des signatures, & de spécifier ensuite le nombre de feuilles dont chaque cahier distingué par sa lettre étoit composé ; en disant, p. ex. s'ils étoient tous égaux : *Omnes sunt quaterni*, ou *quinterni*, *exceptis*, &c. (désignant les cahiers exceptés par leur lettre) *qui sunt terni*, &c. ALDE MANUCE me paroît avoir été le premier auteur de cette méthode dans ses éditions grecques du XVe. siecle ; méthode qui a été suivie assez généralement par les imprimeurs, tant qu'a duré l'usage des registres ; c'est-à-dire, jusques vers la fin du siecle suivant. Cet usage au surplus a été bien plus général en Italie que partout ailleurs, sur-tout au XVIe. siecle, où il est assez rare d'en rencontrer dans des livres imprimés ailleurs qu'en Italie.

I I.

Des Signatures.

La plupart des bibliographes n'ont fait remonter l'origine des ſignatures que vers 1476. Pluſicurs ont voulu qu'elles fuſſent connues dès les commencemens de l'imprimerie, & même qu'elles aient été uſitées dans des manuſcrits très-anciens & antérieurs de pluſieurs ſiecles à cette invention. Les uns & les autres ſe ſont trompés ; & j'eſpere prouver qu'on n'en a jamais fait uſage avant 1474, & que JEAN DE COLOGNE, imprimeur à Veniſe, eſt le premier qui les ait employées, ainſi que l'a déja dit avant moi le *docteur* MIDLETON dans une diſſertation ſur *l'origine de l'imprimerie en Angleterre* publiée en anglois en 1734, & depuis traduite en françois. Je n'ai point vu l'édition citée par ce ſavant du *Lectura Baldi ſuper codicem*, imprimée à Veniſe en 1474 par JEAN DE COLOGNE, où il y a des ſignatures qui ne commencent que vers le milieu du volume; circonſtance dont il conclut avec aſſez de probabilité, que ce livre eſt le premier où elles aient paru, & que JEAN DE COLOGNE n'imagina ce moyen de diſtinguer les cahiers que dans le cours de l'impreſſion même. Mais ſi je n'ai point vu le *Lectura Baldi* &c. j'ai eu ſous les yeux non-ſeulement pluſieurs autres éditions de cet imprimeur datées de 1474 avec ſignatures, mais auſſi des éditions du même datées de cette même année ſans ſignatures ; ce qui me paroît un fort argument en faveur de l'aſſertion du *docteur* MIDLETON ſur l'époque du premier uſage de ce ſigne typographique ; me réſervant à prouver ci-après que quelques éditions ſigna-

turées de date antérieure à 1474, que l'on cite en preuve du contraire, ſont fautives dans leur date.

Les éditions de JEAN DE COLOGNE en 1474 avec ſignatures que j'ai vues, ſont : 1°. le *Commentaire de Calderin ſur Martial*, ſans date de mois. 2°. Le *Tractatus de excommunicationibus* de *Saint Antonin*, *die XXIII ſeptembris*. 3°. Le *Valere Maxime* ſans date de mois. Les éditions ſans ſignatures ſont le *Tractatus de reſtitutionibus, uſuris, & excommunicationibus Franciſci de Plateâ, die XXIII martii*; & le *Salluſte*, *die XXV martii*. JEAN DE COLOGNE continua l'uſage des ſignatures dans ſes éditions de l'année ſuivante (1475). On en voit dans le *Singularia juris Ludovici Pontani;* le *Martial;* les *Dialogues de Saint-Grégoire;* l'*Abbas Panormitanus in ſecundum decretalium;* les *Sermones de ſanctis de Leonard d'Udine;* le *Summa Alexandri Alenſis;* toutes éditions publiées en cette année par cet imprimeur, & ſon aſſocié JEAN MANTHEN DE GHERRETZEM. Je ne connois en 1475 qu'une ſeule édition de JEAN DE COLOGNE, où les ſignatures aient été omiſes; c'eſt celle de *Catulle*, *Tibulle & Properce*, avec les *Sylvæ de Stace;* & cette omiſſion ne doit s'attribuer qu'à une inadvertence aiſée à ſuppoſer dans la pratique d'un uſage alors tout nouveau.

A l'exemple de JEAN DE COLOGNE, LEONARD DE BALE imprima à Vienne en 1474, *un meſe inver Natale.* c. à d., comme je crois, *un mois avant Noël*, le *Dittamundi de Fazio degli Uberti*, avec des ſignatures, mais ſingulièrement diſpoſées, en ce qu'au lieu d'être placées au-deſſous de la derniere ligne à la diſtance ordinaire, elles en ſont éloignées de près de deux pouces, en ſorte que pour peu que

les marges de l'exemplaire n'aient pas été ménagées par le relieur, elles ne s'y trouvent plus. Quant aux imprimeurs de Venise, je n'en connois point qui aient imité en cela l'exemple de leur confrere dès 1474; & je ne connois d'éditions de cette ville en 1475 avec signatures, autres que celles de JEAN DE COLOGNE, que les suivantes : savoir, le *Vita, transito e Miracoli di san Hieronymo*, & la *Cité de dieu de Saint-Augustin*, par GABRIEL PETRI, & *Lucain*, avec le *Commentaire d'Omnibonus*, sans nom d'imprimeur.

Il n'y a point de signatures dans le *Tesoro di ser Brunetto Latini*, imprimé à Trévise par GÉRARD DE FLANDRE en 1474, le xvje. décembre; mais on y trouve un registre curieux & singulier, & qui prouve en quelque façon la nouveauté de cet usage. Ce registre est précédé d'une courte explication au sujet des signatures, comme d'une chose qui n'étoit pas encore bien connue. *Per la qual cosa intendere* (est-il dit) *elle da sapere chel primo quinterno a nome* a; *el secondo* b; *el terzo* c; *e cosi seguendo sin al deretano, el quale a nome* o. C'est-à-dire : » Pour » entendre ceci, il faut savoir que le premier » cahier s'appelle *a*; le second *b*; le troisieme *c*; » & ainsi de suite, jusqu'au dernier qui s'ap- » pelle *o*. " Les signatures ainsi supposées, l'imprimeur commence son registre, comme si elles se trouvoient en effet dans le volume : *In comincio adunque e dico chel primo quinterno el quale a nome* a *cioe*

a I *comincia*	Qui comincia la tavola
e *finisce*	Chiesa inalzoe nel
a II *comincia*	Tẽpo di sancto Sluestro
e *finisce*	Della simia
a III *comincia*	xlv del tigro. cap
El quinterno finisce.	

& ainsi des autres cahiers. On remarquera que ce regiſtre differe encore des regiſtres ordinaires, en ce qu'il indique non-ſeulement les premiers, mais encore les derniers mots de chaque cahier.

Mais ce qui m'a fort ſurpris, & même d'abord un peu déconcerté, c'eſt de trouver les ſignatures dans une édition du *Tractatus de reſtitutionibus*, *uſuris*, &c. faite à Cologne en cette même année 1474, par JEAN COLHOFF ou KOELHOFF; l'année y eſt énoncée en chiffres arabes ſans date de mois. Une édition avec ſignatures exécutée en Allemagne à cette époque, & à plus de 200 lieues de Veniſe, pourroit faire douter qu'en effet les ſignatures aient été imaginées dans cette ville par JEAN DE COLOGNE. Cependant je n'en perſiſte pas moins dans mon opinion, & l'on avouera qu'il eſt aiſé de croire que l'imprimeur de Cologne, avant de ſe mettre à l'œuvre pour imprimer le Traité *de reſtitutionibus*, &c. a eu occaſion de voir quelqu'une des éditions ſignaturées de ſon confrere de Veniſe. Ils n'étoient pas à une diſtance aſſez conſidérable l'un de l'autre, pour que cela ne ſoit pas très-vraiſemblable, indépendamment de la correſpondance & des relations mercantiles qu'on peut naturellement ſuppoſer entre JEAN DE COLOGNE, & les imprimeurs d'une ville où il avoit pris naiſſance. J'avoue que cette édition de KOELHOFF étant ſans date de mois, & portant même date d'année que les éditions ſignaturées de JEAN DE COLOGNE que j'ai citées, il n'eſt pas prouvé qu'elle leur ſoit poſtérieure, & je ne me diſſimule pas qu'on pourroit, à raiſon de cette incertitude, diſputer à JEAN DE COLOGNE l'invention des ſignatures. Cependant pour peu qu'on faſſe attention qu'après Mayence & Rome, Ve-

nise est la premiere ville où l'on ait imprimé; & qu'à l'époque de 1474 l'imprimerie y étoit plus florissante qu'en aucune autre de l'Europe, soit par le nombre, soit par l'habileté des artistes qui l'y exerçoient, on conviendra sans peine que c'est plutôt de Venise que de Cologne qu'on doit attendre des inventions utiles au progrès de l'art.

Au surplus il sera bon de remarquer au sujet de cette édition du Traité de *restitutionibus* &c., faite à Cologne en 1474, que c'est une réimpression de celle du même ouvrage exécutée à Padoue l'année précédente avec cette date, *M. CCCC. LXXIII Nicolao Trono duce Venetiarum regnante impressum fuit hoc opus Paduæ feliciter*, plutôt que de l'édition de JEAN DE COLOGNE en 1474, dont il a été mention ci-devant; & que KOELHOFF a copié si exactement cette édition de 1473, qu'après avoir daté la sienne de Cologne, & y avoir mis son nom, (*Impressique sunt Coloniæ per me Johannem Colhoff sub anno 1474*,) il a ajouté à cette souscription une épigramme de six vers qui, dans celle de 1473, suit la souscription rapportée, & déclare le nom de l'imprimeur. Je transcrirai ici cette épigramme en entier, attendu qu'elle donnera lieu à quelques observations particulieres qui ne sont pas étrangeres à mon sujet.

Quem legis impressus dum stabit in ære character,
Dum non longa dies, vel fera fata prement,
Candida perpetuæ non deerit fama Basileæ,
Phidiacum hinc superat Leonhardus *ebur.*
Cedite chalcographi : millesima vestra figura est;
Archetypas fingit solus at iste notas.

J'observerai d'abord que cette épigramme

n'appartient point originairement à l'édition du Traité *de restitutionibus*, &c. de Padoue en 1473, & qu'elle y a été copiée (en changeant seulement, & cela aux dépens de la mesure des vers, les mots *Cremonæ* & *Bartholomæus* en ceux de *Basileæ*, & *Leonhardus*) de trois éditions antérieures sans nom de ville, mais exécutées à Venise ou à Padoue. Ces trois éditions sont la premiere, du même Traité *de restitutionibus*, &c. portant cette souscription : *M. CCCC. LXXII. Nicolao Truno, duce Venetiarum regnante impressum fuit hoc opus feliciter.* La seconde, de *Virgile*, avec cette date : *M. CCCC. LXXII. Nicolao Truno, principe Venetiarum quæ in hoc volumine continentur impressa sunt feliciter.* La troisieme est le *Vita, transito e miracoli di san Hieronymo*, avec une souscription exactement conforme à celle de la premiere, à la date près, qui est de 1473.

En second lieu, cette épigramme, & particuliérement les vers : *Cedite chalcographi : millesima vestra figura est --- Archetypas fingit solus at iste notas*, prouvent que LEONARD DE BALE & BARTHELEMI DE CRÉMONE, n'étoient pas seulement imprimeurs, mais graveurs & fondeurs de caracteres.

Enfin, je ferai remarquer que cette singularité bizarre de la part d'un imprimeur de copier dans une édition, souscrite de son nom, l'épigramme propre & caractéristique d'une autre édition, & qui nomme l'artiste par lequel elle a été exécutée ; singularité qu'on ne peut attribuer qu'à l'ignorance de l'imprimeur, n'est pas sans exemple dans les éditions du XVe. siecle. Je puis au moins en citer un que je trouve dans les *Ann. typogr. de* MAITTAIRE ; VINDELIN DE SPIRE a imprimé sans date, (mais vers

1470) la *Rhétorique de Georges de Trebizonde*; avec cette épigramme à la fin :

Quæ ſuperat reliquas artes eſt facta Georgi
Ars bene dicendi munere noſtra tuo.
Correxit Veneta Rhetor Benedictus in urbe :
Hanc emas orator qui bonus eſſe velis.
Si neſcis ubi ſit venalis quære Lemanum
Spiram, qui precii codicis autor erit.

Leonard Pachel réimprima cet ouvrage à Milan en 1493, & copia bonnement l'épigramme de Vindelin à la fin de ſon édition, ſans y rien changer. Zarot fut plus adroit dans une édition de *Juſtin* en 1474; il y copia ce tétraſtique qui termine celle de Jenson en 1470 :

Hiſtorias veteres peregrinaque geſta revolvo
Juſtinus lege me : ſum Trogus ipſe brevis.
Me Gallus Veneta Jenſon Nicolaus in urbe
Formavit Mauro ſub duce Chriſtophoro.

Mais ce fut en changeant ainſi les deux derniers vers :

Quem manus Antoni Zarotto ſanguine creti
Impreſſit Solers, inſubribuſque dedit.

Zarot ſans doute avoit un poëte à ſes gages, & Pachel n'en avoit point. Au ſurplus, ce larcin d'épigrammes que les imprimeurs ſe faiſoient les uns aux autres, en y changeant ſimplement les noms, n'eſt pas choſe rare dans les éditions du XVe. ſiecle, ainſi que l'a remarqué avant moi l'auteur du *Supplément à l'hiſtoire de l'imprimerie de Proſp.* Marchand. Mais revenons aux ſignatures.

Il paroît que le célebre imprimeur de Venise NICOLAS JENSON, ne s'en est servi pour la premiere fois que dans la *Bible*, ou dans le *Nonnius Marcellus;* deux éditions qu'il publia en 1476, après avoir imprimé cette même année sans signatures l'*Histoire-Naturelle de Pline* en italien, de la traduction de *Landino*. Quant à VINDELIN DE SPIRE, autre célebre imprimeur de la même ville, je ne puis assigner l'époque précise où il a commencé d'employer les signatures. Il en a mis dans deux éditions de 1477; savoir, celle du *Dante*, & les *Sentences de Pierre Lombard*. Je sais qu'il ne s'en servoit point encore en 1474; mais ne connoissant aucune édition sortie de ses presses en 1475 & 1476, je ne puis assurer la même chose pour ces deux années, pendant lesquelles il est vraisemblable qu'il n'est pas resté oisif.

En 1475, HERMANNUS LEVILAPIS *aliàs* LIECHTENSTEIN, imprima à Vienne avec signatures la *Cosmographie de Ptolomée*, & les *Statuta & ordinamenta communitatis Veronæ;* PIERRE MAUFER à Padoue, les *Commentaires de Gaietanus Thierensis* sur le *Traité d'Aristote de anima;* JEAN SCHALL à Mantoue, le *Scrutinium scripturarum* de *Paul de Ste. Marie, évêque de Burgos;* MATHIAS MORAVUS à Naples, le *Junianus Majus Parthenopœus de priscorum verborum proprietate*.

En 1476, on commence à rencontrer les signatures plus fréquemment; c'est cette année qu'ANTOINE ZAROT, célebre imprimeur de Milan, paroît les avoir employées pour la premiere fois dans une édition de *Quintilien*, & qu'à Paris, ULRIC GERING en fit l'essai dans le Traité *de restitutionibus, usuris & excommunicationibus*. Et il est à noter à l'égard de cette édition, que des trois traités imprimés en même tems, & pour

faire corps ensemble, il n'y a que le dernier (*De excommunicationibus*) qui porte des signatures, comme si GERING n'en avoit connu l'usage que dans le cours de l'impression.

En 1477, je vois PHILIPPE LAVAGNA, imprimeur à Milan, se servir de signatures dans le *Valere Maxime* & les *Epîtres de Pline;* mais je ne puis dire, quant à présent, en quelle année CHRISTOPHE WALDARFER, qui, après avoir imprimé quelque tems à Venise, vint s'établir à Milan en 1474, & y imprima beaucoup jusqu'en 1482, a commencé d'en faire usage. Je sais seulement qu'il n'en a point mis dans le *Justin;* dans le *Lectura Baldi super primo decretalium*, ni dans les *Satyres de Philelphe*, trois éditions de 1476; mais ces éditions ont leur registre d'assemblage. En la même année (1477) JEAN FABRI à Turin, employe les signatures dans le *Decreta Sabaudiæ;* l'imprimeur du *Monastere de S. Jacques de Ripoli* à Florence, dans *le Perse* de *Bartholomæus Fontius ;* & hors de l'Italie, PIERRE DRACK à Spire, dans le *Vocabularius juris utriusque;* ARNOLD THER HOERNEN, à Cologne, dans l'*Historia Trojana de Gui Colonne*; & BARTHELEMI BUYER à Lyon, dans la *Légende des saints nouveaulx.*

Je ne suivrai pas plus loin le progrès de l'usage des signatures; il suffira de dire qu'en 1478, il étoit reçu dans presque toutes les imprimeries de l'Europe : je dis presque toutes; car il se trouve beaucoup d'éditions de 1480, & au-delà, qui n'ont point de signatures. Il semble même que quelques imprimeurs les ont constamment négligées, se contentant du registre, & même sans y suppléer en aucune maniere. De ce nombre sont les imprimeurs de Rome, dont, au moins jusqu'en 1484, je ne connois aucune édi-

tion ſignaturée. Il n'y en a ni dans les *Inſtitutions de Juſtinien* de 1475, par ULRIC HAN; ni dans le *Tite-Live* italien de 1476, qu'on croit de cet imprimeur, quoique ſon nom ne s'y trouve pas; ni dans l'*Hiſtoire eccléſiaſtique d'Euſebe*, de la même année 1476, chez J. PHILIPPE DE LIGNAMINE, ni dans le *Ptolomée* d'ARNOLD BUCKINCK, & l'*Albertus magnus de animalibus* de SIMON DE LUCQUES, l'un & l'autre de 1478; ni dans l'*Origenes contra Celſum* par GEORGE-HEROLT DE BAMBERG en 1481; ni dans l'*Ægidius Columna de regimine principum* d'ETIENNE PLANCK en 1482, ni enfin, dans le *Manilius*, ſans nom d'imprimeur, en 1484; mais toutes ces éditions ont un regiſtre d'aſſemblage.

Je n'ignore pas que le *Catalogue de la bibliotheque de* M. CREVENNA, annonce une édition avec ſignatures des *Commentaires* de *Calderin ſur Juvenal*, exécutée à Rome en 1474; mais ſur quoi eſt fondée la date d'impreſſion qu'on lui attribue? Sur cette ſouſcription qui ſe lit à la fin du volume: *Domitii Calderini Veronenſis commentarii in Juvenalem cum defenſione commentariorum Martialis, & recriminatione adverſùs Brotheum grammaticum ad Julianum Medicen Florentinum. Editi Romæ, Kl. ſeptembris M. CCCC. LXXIV.* On connoît en bibliographie la valeur du mot *Editus*, employé comme il l'eſt ici, où il ne ſignifie pas plus *imprimé*, que dans l'édition ſi connue du *Liber de amore Camilli & Æmiliæ, &c.* dit à la fin: *Editus in domo Guilermi archiepiſcopi Turonenſis pridie kalendas januarii 1467*, & dans quelque autre qu'on pourroit encore citer; mais plutôt, *produit*, *composé*, *mis au jour.* On remarquera d'ailleurs que cette date de 1474 placée à la fin d'une partie ſéparée de 10 feuillets, ayant pour titre: *Defen-*

ſio commentariorum Martialis, &c. laquelle ſuit les *Commentaires ſur Juvenal*, & termine le volume, n'eſt que la répétition d'une premiere date qui ſe trouve à la fin de ces *Commentaires*, où on lit en tête d'un court avis qui en fait la concluſion : *Domitii Calderini Veronenſis ſecretarii apoſtolici in ſatiras Juvenalis ad clariſſimum Julianum Medicen Florentinum, editi Romæ*, cum ibi publice profiteretur *Kl. ſeptembris* M. CCCC. LXXIIII; ce qui ſignifie aſſez clairement, ce me ſemble, que ces *Commentaires* ont été *compoſés, mis au jour*, ou, ſi l'on veut, *dictés en chaire par Calderin, lorſqu'il étoit profeſſeur de belles-lettres à Rome, aux calendes de ſeptembre de l'année 1474*. Je ne crains donc pas d'aſſurer que cette date de 1474 n'a pas plus de rapport à l'impreſſion du livre dans un endroit que dans l'autre. Ajoutons ici que le R. P. LAIRE, auteur du *Specimen typograh. romanæ, ſæculi XV*, parlant d'une édition de *Juvenal avec les commentaires de Calderin*, citée par pluſieurs bibliographes ſous la date de 1474, obſerve que cette édition n'eſt autre choſe que l'édition du même *Juvenal*, imprimée à Veniſe par JACQUES DE ROSSI en 1475, & que ces bibliographes ont été trompés en prenant pour date d'impreſſion celle que nous avons dit ſe trouver à la fin de la partie intitulée : *Defenſio commentariorum Martialis, &c.* & terminer le volume; & faute d'avoir fait attention à la véritable date d'impreſſion qui ſe trouve à la fin des *Satyres de Juvenal*, ainſi conçue : *Diligentiſſime opera & ingenio Jacobi de Rubeis, &c. VIII Kal. Maias* M. CCCC. LXXV., *&c.* Mais l'édition de JACQUES DE ROSSI, contient, dit le P. LAIRE, le texte bordé par les commentaires; & M. CREVENNA dit poſitivement que celle qu'il poſſede ne con-

tient que le commentaire ſans le texte. Il s'agit donc ici d'une édition différente de celle de Veniſe en 1475. Mais telle qu'elle ſoit, il réſulte de ce que je viens de dire, que c'eſt une édition ſans date, & nullement de 1474, que rien ne prouve d'ailleurs avoir été exécutée à Rome.

J'ai dit que les imprimeurs de Rome ne ſe ſont point ſervis de ſignatures, au moins juſqu'en 1484; je crois pouvoir aſſurer la même choſe de PIERRE SCHŒFFER à Mayence. Je n'en vois ni dans les *Sermons de S. Bernard de* 1475; ni dans les *Inſtitutions de Juſtinien de* 1476, ni dans les *Deciſiones antiquæ & novæ Rotæ Romanæ* de 1477; ni dans le *Scrutinium ſcripturarum*, & l'*Expoſitio in pſalmos de Jean de Torquemada*, tous deux de 1478; ni dans les *Decrétales de Gregoire IX* de 1479; ni enfin dans les deux éditions latine & allemande de l'*Herbarius* en 1484 & 1485; & il eſt à remarquer que ces éditions ſont d'ailleurs ſans réclames, regiſtre, ni chiffres de feuillets; ſi ce n'eſt l'édition latine de l'*Herbarius* dont les feuillets ſont chiffrés. Ne ſeroit-ce point par amour-propre que l'inventeur de l'imprimerie n'aura voulu emprunter ni le regiſtre des imprimeurs de Rome, ni les ſignatures de ceux de Veniſe?

ANTOINE COBURGER, fameux imprimeur à Nuremberg, & qui a publié un grand nombre d'éditions depuis 1472, juſques vers 1510, n'a pratiqué que fort tard l'uſage des ſignatures. Il n'y en a point dans ſa *Bible* de 1477; dans le *Vitæ patrum* de S. *Jérôme*, & le *Vita Chriſti* de *Ludolphe* de 1478, ni même dans le *Platina de vitis pontificum* de 1481; mais il en a mis dans le *Boëtius de conſolatione philoſophiæ*, qu'il imprima en 1483. Il ne s'en eſt point ſervi dans

le *Fortalitium fidei*, imprimé en 1485, mais il les a remplacés par un regiſtre. Je voudrois pouvoir rendre cette nomenclature plus complette en indiquant les époques auxquelles JEAN DE WESTPHALIE à Louvain; ANTOINE SORG à Augsbourg; JEAN ZAINER à Ulm; FRÉDÉRIC CREUSNER à Nuremberg; MICHEL WENSLER à Baſle; BALTHAZAR AZZOGUIDI à Bologne, & quelques autres imprimeurs renommés, qui ont exercé leur art avant & depuis l'invention des ſignatures, ont commencé à les employer, mais les renſeignemens me manquent pour en parler. Je puis dire ſeulement à l'égard d'ANTOINE SORG, qui a imprimé depuis 1475, juſqu'en 1498, qu'il ne s'en ſervoit point encore en 1477, puiſque ſon édition du *Lumen animæ de Mathias Farinator*, datée de cette année, n'en a point, non plus que de chiffres, réclames & regiſtre.

Il me reſte à prouver que différentes éditions qui ont des ſignatures, & qui portent une date antérieure à 1474, ſont fautives dans leur date, la plupart même de l'aveu de preſque tous les bibliographes. La plus connue de ces éditions eſt la *Coſmographie de Ptolomée*, dite dans la ſouſcription imprimée à Bologne par DOMINIQUE DE LAPIS en 1462; la fauſſeté de cette date eſt ſi généralement avouée, & les preuves de cette fauſſeté ſont ſi connues, qu'on pourroit me reprocher un vain étalage d'érudition bibliographique, ſi je m'arrêtois à diſſerter ſur un ſujet auſſi rebattu. On ne peut aſſigner avec certitude la vraie date de cette édition, mais il y a beaucoup d'apparence qu'au-lieu de 1462, il faut lire 1482. Vient enſuite l'*Expoſitio ſancti Hieronimi in ſymbolum apoſtolorum*, imprimé, dit la ſouſcription, à Oxfort en 1468, & dont

il existe un exemplaire dans la bibliotheque publique de Cambridge. Cette date est encore évidemment fausse, & détruite par les preuves historiques que l'on a de l'établissement de l'imprimerie en Angleterre, postérieure de plusieurs années. C'est 1478, qu'il faut lire, au lieu de 1468. Il en est de même du *Mataratius de componendis versibus*, imprimé à Venise, par ERHARD RATDOLT, dont la souscription porte pour date la même année 1468 ; on doit lire comme dans l'édition précédente 1478, puisqu'il est certain que RATDOLT n'a commencé d'imprimer à Venise qu'en 1475, en société avec BERNARD PICTOR, & PIERRE LOSLEIN DE LANGENCEN. (*) Ce RATDOLT, l'un des plus

(*) M. DE MEERMAN (*Orig. typ. c. jx.*) observe que quelques bibliographes ont mal-à propos attribué à RATDOLT l'invention des grandes capitales, ou lettres initiales ornées, appellées en latin *Litteræ florentes*, attendu qu'il s'en trouve dans les deux *Pseautiers* de Mayence, de 1457 & 1459, & dans le *Catholicon* de 1460. Il auroit pu ajouter que JEAN ZAINER à Ulm avoit déja employé cette sorte de lettres avant RATDOLT, puisqu'on en voit de deux pouces de hauteur, gravées en bois, & contournées & historiées avec assez de grace dans la *Biblia moralis & l'Alvarès Pelagius de planctu ecclesiæ*, publiés par cet artiste en 1474, tems auquel RATDOLT n'avoit pas encore imprimé, & je doute même que depuis les *Pseautiers* & le *Catholicon*, seuls livres où les imprimeurs de Mayence aient employé ces grandes capitales, aucun autre imprimeur en ait fait usage avant ZAINER. Mais si RATDOLT, à parler rigoureusement, n'est pas inventeur à cet égard, au moins est-il vrai que depuis 1475, il a paré toutes ses éditions, d'ailleurs parfaitement exécutées, de ces lettres initiales gravées en bois, & ornées avec beaucoup de goût, dans un temps où tous les autres imprimeurs (ZAINER excepté) les laissoient en blanc pour être faites à la main.

habiles imprimeurs du XVe. ſiecle, n'a employé les ſignatures qu'en 1477. Il n'y en a point dans le (*) *Calendarium* de *Jean Muller* ou *Regiomontanus*, imprimé par lui en 1476. Il y en a dans le *Dionyſius Alexandrinus*, ainſi que dans l'*Appianus* qu'il imprima en 1477.

MAITTAIRE cite une édition de Térence faite à Milan par ANTOINE ZAROT en 1470, qu'il avoit vue dans le cabinet du *comte de* PEMBROCK à Londres, & que PALMER (*Hiſtory of printing*) dit avoir des ſignatures. Et ſur la foi de MAITTAIRE & de PALMER, PROSP. MARCHAND, dans ſon *Hiſtoire de l'imprimerie*, n'a point héſité à donner ce *Térence* pour le premier livre imprimé à Milan. Moi, je crois pouvoir nier non-ſeulement les ſignatures, mais l'édition même. Dire que Zarot n'a point imprimé en 1470, parce que les premiers livres ſouſcrits de ſon nom, ſont datés de 1473, ne ſeroit pas une raiſon ſuffiſamment convaincante, d'autant plus que quelques bibliographes,

---

(*) Faiſons encore remarquer ici par occaſion, d'après PROSP. MARCHAND. (Dict. hiſt. art. RATDOLT) une ſingularité de ce *Calendarium* de 1476; c'eſt un frontiſpice qui par ſa diſpoſition typographique approche beaucoup de ceux d'aujourd'hui. Il eſt compoſé de douze vers, commençant ainſi:

Aureus hic liber eſt: non eſt préciosior ulla
Gemma calendario &c.

Au deſſous de ces vers ſe trouve la date, & les noms de RATDOLT & de ſes deux aſſociés, BERNARD PICTOR, & PIERRE LOSLEIN DE LANGENCEN, imprimés en rouge; le tout bordé par trois longues vignettes gravées en bois; une en tête de la page & horizontale; & les deux autres perpendiculaires à droite, & à gauche, ce qui forme un encadrement autour de la page, de trois côtés ſeulement.

& entr'autres SAXIUS (*Hist. typ. litt. Mediol.*) lui attribuent plusieurs éditions antérieures à 1473, d'après la conformité du type de ces éditions avec celui d'autres éditions souscrites de son nom, savoir un *Horace* de 1470, in-4to. sans nom de ville, *Pomponius Mela* de 1471, in-4to. *Festus Pompiius* de la même année, in-fol. & *Prisciani de partibus orationis compendium à Georgio Trapezuntio*, de 1472, in-4to. : trois éditions datées de Milan, mais sans nom d'imprimeur. Si j'observois qu'il n'est pas vraisemblable que ZAROT, après avoir mis son nom à une édition de 1470, l'ait célé dans plusieurs autres éditions subséquentes, pour ne plus se nommer que dans une édition de 1473, & qu'il l'est encore moins qu'après s'être servi de signatures en 1470, il en ait discontinué l'usage pendant plusieurs années, pour ne le reprendre qu'en 1476, quelques personnes préoccupées pourroient encore me contester ces invraisemblances. Tâchons donc de prouver d'une maniere plus décisive que cette édition de *Térence* en 1470 est une chimere, & que la date de l'exemplaire du C. de PEMBROCK avoit été altérée par quelque faussaire, dans l'intention de le survendre; peut-être par PALMER lui-même, libraire à Londres, & connu pour un homme très-capable d'un pareil tour d'adresse (V. MEERMAN, *Orig. typ. T.* I, *pp. 142, 233 & 252.*) Et pour prouver ce que j'avance, il ne s'agit que de comparer la souscription de l'exemplaire du C. de PEMBROCK, telle qu'elle est rapportée par MAITTAIRE, avec celle de l'édition de *Térence* publiée par ZAROT en 1481, & transcrite par SAXIUS sur un exemplaire de cette édition conservé dans la bibliotheque des Cisterciens de S. Ambroise à Milan.

Souscription de l'exemplaire du C. de Pembrock.

Hoc opus quam diligentissime recognitum Joannes Legnanus imprimi curavit Mediolani opera & impendio suo per Antonium Zarotum. M. CCCC. LXX. XIII. martii.

Souscription de l'exemplaire de l'édition de 1481, cité par Saxius.

Hoc opus quam diligentissime recognitum Joannes Legnanus imprimi curavit Mediolani opera & impendio suo per Antonium Zarotum. Anno domini M. CCCC. LXXXI. die XIII martii

Quoi! deux éditions de *Térence* achevées l'une & l'autre en deux années différentes à pareil jour du mois de mars! la rencontre est singuliere. Mais qui ne voit clairement que dans l'exemplaire du C. de PEMBROCK, qui n'étoit autre chose que l'édition de 1481, on avoit graté deux X, & l'unité qui les suit, ainsi que le mot *die?* reste l'*anno domini* qui se trouve dans la souscription rapportée par SAXIUS, & n'est point dans celle que rapporte MAITTAIRE. Je ne vois pas de difficulté à la croire gratée comme le reste, en supposant toutefois, comme il est très-possible, que par inexactitude dans la transcription, il n'ait pas été omis par MAITTAIRE ou ajouté par SAXIUS. Il n'en résultera qu'un petit blanc entre la souscription & la date, dont il seroit aisé de trouver quelque exemple dans d'autres souscriptions, & ce retranchement ne sera qu'un moyen de plus employé par le faussaire pour mieux masquer sa fourberie. (*)

---

(1) Ce genre de fraude inspiré par la plus basse avidité du gain n'est que trop commun dans le commerce des livres, & les amateurs d'anciennes éditions doivent

Veut-on par surabondance un bien fort indice de la falsification de cette date de 1470 ? Ce sont ces mots : *Joannes Legnanus imprimi curavit* &c. Qu'on parcoure dans l'Index donné par SAXIUS des éditions de Milan au xve. siecle, les souscriptions de celles qu'a publiées ZAROT, on verra que ce n'est que depuis 1480, que cette formule s'y trouve de tems-en-tems, & que dans toutes ses éditions antérieures, il est dit simplement : *Impressum per magistrum Antonium Zarotum*, sans spécifier qui a fait les frais de l'édition. Il y a plus : c'est qu'en 1472 il y eut une société formée entre ZAROT & cinq particuliers de Milan pour exercer l'imprimerie à frais communs, & en partager les bénéfices pendant le cours de trois années, après lesquelles les presses & les caracteres devoient rester en propre à ZAROT, & que dans l'acte authentique de cette société, conservé jusqu'à présent,

---

toujours être en garde sur ce point. Ce n'est pas seulement sur ce Térence que MAITTAIRE a été trompé par une pareille fourberie, & qu'il a induit ses lecteurs en erreur. Le *Bartholomæus anglicus de proprietatibus rerum*, qu'il donne pour imprimé en 1470 à Cologne, par JEAN KOELHOFF, est encore une édition imaginaire annoncée d'après un exemplaire de celle de M. CCCC. LXXXIII, vu par lui dans la bibliotheque du *comte* d'OXFORT, dont la date avoit été falsifiée. (V. MEERMAN, C. III.) J'ai eu moi-même entre les mains une prétendue édition de *Pétrarque* avec les commentaires de *Philelphe* & autres, à Milan par ANT. ZAROT, datée de M. CCCC. LXX. *A di primo di agosto*, au moyen du retranchement de je ne sais quels & combien de chiffres; car je n'ai pu savoir quelle édition cet exemplaire représentoit, les bibliographes, & SAXIUS même ne citant point d'autre édition de Pétrarque par ZAROT que celle de 1473, laquelle ne contient que le texte sans commentaire.

& rapporté par SAXIUS, il n'eſt nulle mention de JEAN DE LIGNANO. Ce n'eſt donc qu'en 1480, pluſieurs années après la diſſolution de la ſociété, que ce JEAN DE LIGNANO, qui paroît avoir été libraire, & non imprimeur, a commencé de faire imprimer à ſes frais par ZAROT. Et je ſuis perſuadé que l'objection que je fais ici contre la réalité de cette édition de *Térence* en 1470, n'a point échappé à SAXIUS; mais il l'a diſſimulé, & cela ne m'étonne point de la part d'un écrivain que ſes préventions en faveur de ſa patrie ont aveuglé au point de ſoutenir l'exiſtence d'une édition chimérique des *Scriptores hiſtoriæ auguſtæ* faite à Milan en 1465, pour donner à cette ville la gloire d'avoir été la premiere après Mayence, où l'imprimerie ſe ſoit établie.

Il ſe préſente encore une édition avec ſignatures dite de 1471; c'eſt la *Légende de Jacques de Voragine* imprimée à Cologne par CONRAD WINTERS DE HOMBURCH. Je n'en connois qu'un ſeul exemplaire, qui du cabinet de M. GAIGNAT a paſſé dans la riche bibliotheque de feu M. LE DUC DE LA VALLIERE. C'eſt cet exemplaire même que M. DE BURE annonce dans ſa *Bibliographie inſtructive* (Nº. 4619) ſous la date de 1470; & en effet il porte cette date ainſi énoncée : (M. CCCC. LXX.) Mais M. DE BURE ayant depuis examiné le volume de plus près, à l'occaſion de la vente des livres de M. GAIGNAT dont il fut chargé, a cru (dit-il, dans une note qui accompagne cet article du catalogue de M. GAIGNAT) *appercevoir quelques traces d'un j qui a été graté pour vieillir l'édition, ce qui lui fait croire que la vraie date eſt 1471*. J'ai eu moi même occaſion d'examiner ce volume, & j'ai reconnu qu'en effet la date avoit été gratée après le ſecond X; & comme

il reſte peu d'eſpace de ce chiffre au bord de la page, on a rempli cet eſpace, & terminé la ligne à la plume par quatre gros points diſpoſés en lozange. Du reſte je n'ai apperçu aucun veſtige de l'*j* dont parle M. DE BURE.

D'un autre côté MAITTAIRE (*T. I. éd. de 1719*) cite une édition de cette même *Légende* à Cologne par CONRAD WINTERS DE HOMBURCH en 1470. Mais il eſt bon de remarquer que dans la ſeconde édition du T. I. de ſes *Annal. typogr.* en 1733, cet article eſt accompagné d'une remarque de JACQ. BUNEMAN, par laquelle ce bibliographe obſerve qu'une édition de WINTERS en 1470, lui paroît fort ſuſpecte, attendu que la premiere édition connue de cet imprimeur eſt la même *Légende de Voragine* en 1476; ce qui le porte à croire que MAITTAIRE s'eſt trompé; qu'il n'a vu que l'édition de cette *Légende* publiée par ce même WINTERS en M. CCCC. LXXX. (édition dont lui BUNEMAN poſſede un exemplaire, & dont il rapporte la ſouſcription) & qu'il aura omis par inadvertence un X en tranſcrivant la date. MAITTAIRE ajoute une réponſe à la remarque de BUNEMAN, où ſans paſſer tout-à-fait condamnation ſur l'erreur dont on le ſoupçonne, il avoue néanmoins qu'il ne ſe rappelle pas où il a vu cette édition, ni la ſource d'où il l'a tirée, & qu'il a pu ſe tromper ſur cet article, comme ſur beaucoup d'autres. Et en effet il y a toute apparence qu'il s'eſt trompé, ou plutôt qu'il l'a été par quelque catalogue inexact; car ce qui ſemble prouver qu'il n'a point vu l'édition qu'il cite, c'eſt qu'il n'en rapporte point la ſouſcription. Il faut donc regarder cette édition de 1470 comme imaginaire.

Reſte à aſſigner, s'il ſe peut, la vraie date

de la prétendue édition de 1471, dont j'ai cité un exemplaire conſervé dans la bibliotheque de feu M. LE DUC DE LA VALLIERE. Cet exemplaire n'eſt point aſſurément de l'édition de 1476, par le même WINTERS, attendu que les ſouſcriptions de l'une & de l'autre ſont totalement différentes. Quant à le dire affirmativement de l'édition de 1480, une ſeule choſe m'arrête. La ſouſcription de cette édition rapportée par BUNEMAN, dans les *Ann. typogr.* de MAITTAIRE eſt parfaitement conforme à celle de l'exemplaire de M. LE DUC DE LA VALLIERE, à un X près. Mais à la ſuite de la date on lit dans l'exemplaire de BUNEMAN, *& per me Conradum Duſſeldorp rubricata*, ce qui n'eſt point dans l'autre, & il ſeroit difficile de croire que ces mots aient pu être gratés, ſans qu'on s'en apperçoive. Ainſi donc de deux choſes l'une ; ou il exiſte des exemplaires de cette édition de 1480, où ces mots : *& per me Conradum, &c.* ne ſe trouvent pas; (& ce ne ſeroit pas le ſeul exemple de pareilles variations dans les ſouſcriptions des anciens livres) ou l'édition prétendue de 1471 eſt d'une autre année quelconque, poſtérieure cependant à 1476; car on ne connoît abſolument aucune édition antérieure de WINTERS, PIERRE DE OLPE; JEAN KOELHOFF, ARNOLD THER HOERNEN, & NICOLAS GOTS étant les ſeuls qui ayent imprimé à Cologne dans les années précédentes. Je conjecturerois donc volontiers que l'édition dont il s'agit, ſi elle n'eſt pas la même que celle de 1480, eſt de 1478; attendu que MAITTAIRE cite d'après le *Catalogue* de JOS. SCALIGER une édition de la *Légende de Voragine* faite à Cologne en cette année, ſans indiquer le nom de l'imprimeur, que ſans doute ce catalogue n'a pas mentionné, mais qui

qui peut bien être de CONRAD WINTERS. Dans cette ſuppoſition ce ſont à la vérité quatre chiffres qui ont dû être gratés : ſavoir *viij*; mais l'eſpace vuide qui reſte au bout de la ligne dans l'exemplaire cité m'a paru ſuffiſant pour les admettre. Je puis encore ajouter ici une autre preuve, ou au moins une forte préſomption contre la réalité de cette édition de 1471 avec ſignatures. J'ai vu le *Manipulus curatorum* imprimé à Cologne in-fol. par CONRAD DE HOMBURCH en 1478, *In vigilia aſcenſionis*, ſans chiffres, ſignatures, réclames ni regiſtre. Je ne penſe pas qu'on veuille conteſter que CONRAD DE HOMBURCH ſoit le même que CONRAD WINTERS DE HOMBURCH.

MAITTAIRE, après avoir annoncé l'édition ſans date des Epîtres de *Gaſparin de Bergame*, exécutée à Paris en Sorbonne par ULRIC GERING & ſes aſſociés, & l'avoir rangée ſur l'année 1470, comme elle doit l'être, ajoute en note à cet article une remarque à lui communiquée par BUNEMAN, par laquelle ce bibliographe dit poſſéder une édition *très-ancienne* de ces épîtres, ſans date, & ſans indication de ville ni d'imprimeur, où on ne trouve ni virgules, ni *æ*; où les adverbes & les ablatifs ne ſont point accentués, &c. (*) où n'eſt point l'épi-

(*) Je m'étonne que BUNEMAN, qui devoit être familiariſé avec les anciennes éditions, donne pour preuves d'une haute antiquité le défaut d'*æ* & de virgules, & les adverbes & ablatifs non accentués. Qu'auroit-il penſé d'une édition ſans date avec les *æ*? Il l'auroit donc jugée peu ancienne, tandis que dès avant 1470 l'*æ* étoit uſité dans quelques imprimeries, & notamment dès 1467 dans celle de SWEYNHEYM & PANNARTZ à Rome. La plupart des autres imprimeurs juſ-

graphe de 8 vers qui termine l'édition de GERING, & qui porte des ſignatures, non au-deſſous de la derniere ligne, ſuivant l'uſage ordinaire, mais hors de page à fleur des deux dernieres lignes, & couchées dans un ſens oppoſé à l'impreſſion. Aſſurément il n'y a rien dans tout ce détail qui prouve que l'édition ſoit de 1470, qu'elle ſoit de Paris; encore moins que ce ſoit l'édition de GERING. Cependant M. DE MEERMAN, qui vouloit des ſignatures avant 1474, ſe ſert de cette édition pour appuyer ſon ſentiment (*Orig. Typ. T. II, pag. 28*,) & dit, en renvoyant à MAITTAIRE, que l'édition des *Epîtres de Gaſparin de Bergame*, exécutée à Paris en 1470, porte des ſignatures (*); ce qui ne peut manquer d'induire en erreur ceux qui n'ont pas vu l'édition de ces *Epîtres*, faite en *Sorbonne*, par GERING; la ſeule reconnue par les bibliographes pour être de 1470; la ſeule par conſéquent que l'on puiſſe caractériſer par

---

qu'en 1480, & même plus tard, exprimoient l'*ae* par un *e* ſimple, ou accompagné d'une cédille; quelques-uns par *ae*. A l'égard des virgules, à peine ont-elles été connues dans tout le XVe. ſiecle, encore furent-elles long-tems figurées par un trait droit & tranſverſal occupant tout le corps du caractere, avant d'avoir la forme qu'elles ont aujourd'hui. On n'a connu très-long-tems dans l'imprimerie, que le point, les deux-points, & le point interrogant. Pour ce qui eſt d'accentuer les adverbes & les ablatifs, cet uſage eſt encore bien plus moderne.

(*) Après avoir avancé dans le texte que les ſignatures ont été employées à Paris dès 1470, il dit en note: *Gaſparini Pergamenſis epiſtolæ Pariſiis editæ abſque anni indicio ſignaturas agnoſcunt.* Vid. Maittaire, T. I, Ann. Typ. page 293, Ed. 2. *Illas vero jam anno 1470 prodiiſſe idem docuerat*, P. 25, ſeq.

cette date, & même indiquer comme faite à Paris, & qui dans le fait n'a point de ſignatures, ainſi je m'en ſuis aſſuré par mes propres yeux. Il réſulte du détail dans lequel je viens d'entrer, que M. DE MEERMAN a mal entendu l'article, des *Annal. typogr.* qui concerne cette édition; qu'il a confondu les objets en faiſant dire à MAITTAIRE ce qu'il n'a point dit, & qu'enfin, l'édition citée par BUNEMAN eſt autre que celle de GERING en 1470, & à coup ſûr bien moins ancienne. (*) Il eſt bien vrai que MAITTAIRE ne s'eſt pas expliqué clairement en parlant de l'édition de GERING, & qu'en rapprochant les deux paſſages cités par M. DE MEERMAN, où il en eſt queſtion, on trouve quelque ambiguité dans le compte qu'il en rend. Mais il ſeroit trop long, & aſſez inutile d'examiner ici qui a eu tort le premier, de lui, ou de M. DE MEERMAN, en donnant fauſſement à entendre que cette édition a des ſignatures. Cette faute de M. DE MEERMAN au ſurplus a déja été copiée par plus d'un bibliographe, & récemment par l'auteur du *Specimen typographiæ romanæ ſæculi XV*, ouvrage d'ailleurs très-eſtimable. On y lit (pag. 9) que GERING a mis des ſignatures dans les *Epîtres de Gaſparin de Bergame* en 1470. Rien de plus contagieux que les fautes en bibliographie.

M. DE MEERMAN cite encore des ſignatures dans une édition de la *Viſion de Tundal* en lan-

(*) La poſition bizarre des ſignatures dans cette édition me fait conjecturer qu'elle pourroit bien être de JEAN DE WESTPHALIE, qui en a mis de toutes pareilles dans l'édition des *Epîtres d'Æneas Sylvius* en 1483.

gue flamande faite à Anvers par MATHIAS GOES, & datée de 1472. Mais malheureusement cette date ne cadre point avec l'époque à laquelle GOES a commencé d'imprimer, que MAITTAIRE dit être l'année 1488; mais M. l'avocat JACQ. WISSER, très-versé dans l'histoire typographique des Pays-Bas, & qui a publié le catalogue des éditions faites au XVe. siecle dans ces provinces, assure, en reculant cette époque, qu'il faut lire 1482 (V. *Le catal. de la biblioth. de M. CREVENNA, T. VI. p. 35.*)

Venons enfin à une édition dont il paroît plus difficile d'éluder les conséquences pour le fait dont il s'agit que de toutes les précédentes. C'est le *Mammotrectus* en 1470, in-fol. imprimé *per HELIAM HELIJE aliàs DELLOUFFEN canonicum ecclesiæ villæ Beronensis in pago Ergowiæ sitæ*, c'est-à-dire, *par HELIAS D'HELIE, aliàs DELLOUFFEN, chanoine de l'église de Munster en Argow*, (au canton de Berne en Suisse.) Cette édition très-rare, & dont il n'existe aucun exemplaire à Paris, a véritablement des signatures, suivant la notice authentique d'un exemplaire possédé par M. DE BALTHAZAR G. trésorier de la république de Lucerne, laquelle m'a été communiquée par M. L'ABBÉ DE S. LEGER à Paris. » Au bas de chaque colonne (dit cette » notice) il y a une signature avec les lettres » de l'alphabet *a b c d*, &c. & l'alphabet fini » il recommence, excepté la lettre *w* qui ne » s'y trouve point. « On sent que cette explication laisse quelque chose à desirer. Malgré cela, voilà des signatures dans une édition datée de 1470. Ici point d'erreur d'impression à soupçonner dans les chiffres, car la date est énoncée en toutes lettres : *Sub anno ab incarnatione domini millesimo quadringentesimo septua-*

gesimo in vigilia sancti Martini Episcopi. Ce qu'il y a de fort singulier, c'est qu'il existe une autre édition du même livre par PIERRE SCHOEFFER à Mayence, datée de 1470, *in vigilia Martini*, que j'ai eue sous les yeux. J'avoue que je suis presque convaincu que *l'imprimeur-chanoine*, en publiant son édition plusieurs années après celle de Mayence, aura, par des raisons particulieres, ou par je ne sais quelle bizarrerie, jugé à-propos de l'antidater, & de copier la date de celle de SCHOEFFER. Car est-il vraisemblable, en supposant la date véritable, qu'il ait achevé d'imprimer précisément le même jour que SCHOEFFER achevoit d'imprimer à Mayence, la veille de la fête de S. Martin? Et s'il a copié la date de mois, pourquoi n'aura-t-il pas copié de même la date d'année? D'ailleurs voici une forte raison de croire cette date d'année falsifiée à dessein. J'ai vu deux éditions du *Speculum vitæ humanæ de Roderic, évêque de Zamora*, l'une de 1472, & l'autre de 1473, exécutées par le même *HELIAS HELIJE, chanoine de Munster en Argow*, lesquelles sont l'une & l'autre sans signatures, comme sans chiffres, réclames, ni registre; & l'on avouera qu'il est peu croyable que cet imprimeur, s'il eût employé les signatures en 1470, eût négligé cet usage en 1472 & 1473.

Quant à ce que dit M. DE MEERMAN d'après les *Observations d'un anonyme sur l'origine de l'imprimerie*, insérées dans les *Transactions philosophiques de Londres, ann. 1703, N°. 288*, & depuis traduites en latin dans les *Monumenta typograph. Wolfii, tom. II. p. 981 & suiv.*; savoir, qu'on trouve des signatures dans des manuscrits très-anciens; vérification faite des passages cités, je n'y ai vu qu'une assertion vague & dénuée

de preuves de la part de cet anonyme, qui après avoir fait mention de l'*Histoire de l'ancien testament*, gravée en bois avec des explications, & de *la vie de S. Jean* avec *l'apocalypse* exécutée dans le même goût, observe que chaque feuillet dans l'une & dans l'autre est marqué d'une lettre de l'alphabet, ce qu'il lui plaît d'appeller des signatures, (*signa*); *qualia* (ajoute-t-il) *sæpè in variis codicibus ante mille & plures annos exaratis litteris vel notis numeralibus indicata observavi.* C'est-à-dire : » Telles » que je les ai souvent observées dans des ma- » nuscrits de 1000 ans & plus, où elles sont » figurées par des lettres, ou par des chiffres. « Il est bien vrai que l'*Histoire de l'ancien testament*, ainsi que la *vie & l'apocalypse de St. Jean*, à quoi on peut encore ajouter *l'Ars moriendi*, ont au milieu de chaque page les lettres dont parle l'anonyme; mais je nie que ces lettres doivent s'appeller des signatures, elles ne tiennent-là que la place d'un chiffre, & il y a encore loin de ce procédé simple & qui a dû être connu de tout tems, à l'idée de marquer d'une lettre accompagnée d'un chiffre progressif la moitié des feuillets de chaque cahier d'impression. Et d'ailleurs s'il existoit réellement de très-anciens manuscrits avec des signatures, il faudroit encore vérifier, si elles sont du même tems, & si elles n'y ont pas été apposées après-coup. Je ne vois pas même une véritable utilité dans cette pratique pour les manuscrits. Il étoit si facile à un écrivain, lorsqu'il ne s'agissoit que d'un seul volume, de conserver l'ordre des cahiers, soit par des chiffres aux feuillets, soit par des réclames à la fin de chaque cahier, qu'on n'a pas dû se mettre l'esprit à la torture pour imaginer d'autres moyens que ceux

que de tout tems on a eus ſous la main; puiſqu'il eſt vrai qu'on trouve aſſez ordinairement, ſoit des chiffres, ſoit des réclames dans les anciens manuſcrits, au moins depuis le XIVe. ſiecle; car en remontant plus haut, les uns & les autres ſont fort rares. Il n'en eſt pas de même de l'édition d'un livre imprimé, où il s'agit de l'aſſemblage de pluſieurs centaines d'exemplaires; & pour qui connoît les détails de l'imprimerie, il eſt aiſé de ſentir que les chiffres, les réclames, & même les regiſtres, ne rempliſſoient pas cet objet auſſi parfaitement, & avec autant de commodité que les ſignatures. En un mot, quoi qu'en ait dit l'*Anonyme des Tranſactions philoſophiques*, je n'ai vu les ſignatures dans aucun ancien manuſcrit, & pluſieurs perſonnes bien plus familiariſées que moi avec les manuſcrits, m'ont aſſuré la même choſe.

III.

Des Réclames.

La réclame qui conſiſte à indiquer à la fin d'un feuillet, ou d'un cahier le premier, mot du feuillet ou du cahier ſuivant, & dont l'uſage eſt le même que celui du regiſtre ou des ſignatures, ſavoir de faciliter l'aſſemblage & la reliure des volumes, n'eſt point, comme je l'ai déja dit, une invention des imprimeurs. On trouve les réclames (en latin *cuſtodes*, ou *reclamantes*) dans beaucoup d'anciens manuſcrits à la fin de chaque cahier; le plus ſouvent horizontalement au-deſſous de la derniere ligne, quelquefois perpendiculairement à l'extrêmité de la marge du dehors, ou de celle de fond. Le premier livre imprimé où l'on trouve des réclames eſt

la *Tacite* de Venise, par JEAN DE SPIRE, sans date, mais de 1468 ou 1469; & elles y sont, non pas seulement à la fin de chaque cahier, mais à la fin de chaque feuillet, sans doute parce que le manuscrit qui servit à l'impression les avoit ainsi. Je remarquerai ici en passant que cette méthode de mettre des réclames à chaque feuillet se pratique aujourd'hui dans presque tous les pays étrangers, au lieu qu'en France, nos imprimeurs n'en mettent qu'a la fin de chaque cahier. On voit des réclames dans le *Medecina dell' anima*, autrement *Confessionale* de Saint-Antonin, imprimé à Bologne en 1472, sans nom d'imprimeur, in-4to. Elles y sont à la fin de chaque cahier, lorsque le suivant ne commence pas par une capitale, & posées perpendiculairement à la marge du dehors. On en voit pareillement à la fin de chaque cahier dans la *Theseïde* de Bocace, imprimée à Ferrare en 1475, par AUGUSTIN, fils de BERNARD, in-fol. Il y a encore des réclames dans une édition du *Commentaire* de *Servius sur Virgile* de 1475, *Kalendis decembribus*, in-folio, sans nom de ville ni n'imprimeur, & ces réclames sont posées tantôt à la marge du dehors, tantôt à celle du fond, & quelquefois sous le milieu de la derniere ligne. MAITTAIRE, d'après lequel je cite cette édition, ne dit point si elles y sont à chaque feuillet, ou simplement à la fin de chaque cahier. Il y a des réclames, mais à la fin de quelques cahiers seulement, dans le *Priscianus* de 1476, à Venise, par JEAN DE COLOGNE, in-folio; édition qui d'ailleurs a des signatures. Enfin, il y a des réclames à toutes les pages dans l'*Histoire ecclésiastique d'Eusebe*, imprimée à Mantoue, par JEAN SCHALL en 1479, in-folio: & l'on remarquera que l'imprimeur

qui s'étoit déja servi de signatures dans le *Scrutinium scripturarum*, publié par lui en 1475, n'en a point mis dans cette édition, & qu'il a jugé à propos d'y suppléer par des réclames. Ces six éditions avec réclames, antérieures à 1480, sont les seules dont j'aie connoissance; il y en a sans doute beaucoup d'autres que je ne connois pas. Cependant elles ne devinrent communes que vers la fin du XVe. siecle. Ce fut à cette époque qu'ALDE MANUCE sur-tout commença à les mettre en vogue; il les employoit tantôt à la fin de chaque cahier de signature, tantôt à la fin de chaque feuillet. Il y en a dans le *Pseautier grec*, sans date, mais qu'on croit de 1495 au plus tard, & le premier livre sorti de ses presses, ainsi que dans le *Thesaurus cornucopiæ* 1496. Ce dernier a non-seulement des réclames, mais des signatures & des chiffres, & c'est peut-être la premiere édition où ces trois choses se trouvent réunies. ALDE a mis pareillement des réclames dans son édition d'*Aristote*, publiée en cinq tomes depuis 1495 jusqu'en 1498, & dans quelques autres éditions grecques qu'il a publiées avant 1500. Mais l'usage n'en est devenu uniforme & général dans les imprimeurs que vers le milieu du siecle suivant.

IV.

Des Chiffres.

Le plus ancien livre où j'aie vu des chiffres aux feuillets est l'*Opus de claris mulieribus de Bocace*, imprimé à Ulm en 1473, par JEAN ZAINER, in-folio. Il y en a pareillement dans le *Vitæ patrum* de *S. Jérôme*, in-fol. du même imprimeur, sans date, mais parfaitement conforme pour le ca-

ractère à l'édition précédente, & probablement de la même année, ou à-peu-près. Il y a eu dans le *Compendium theologicæ veritatis d'Albert le-Grand*, in-folio, sans nom de ville ni d'imprimeur, ni date, mais où se trouve une table des matieres dite avoir été rédigée en 1473, par *Mathias Dornberg de Memmyngen*, ce qui me fait croire cette édition, qui d'ailleurs paroît fort ancienne, exécutée dans la même année. Et non-seulement les feuillets y sont chiffrés au milieu de la marge d'en haut (f. 1, f. 2, &c.); mais comme l'ouvrage est divisé par livres, chaque livre est indiqué en titre courant au verso de chaque feuillet (*Liber primus*, *liber secundus*, &c.) en regard avec le chiffre du feuillet suivant. On trouve des chiffres aux feuillets dans le *Guerino Meschino* de Venise en 1477, in-folio, par GERARD DE FLANDRE; dans les *Sermones de legibus de Léonard d'Udine*, à Paris, même année, in-folio, par ULRIC GERING, & dans la *Margarita poetica d'Albert d'Eyb*, de 1480, in-folio, sans nom de ville ni d'imprimeur; & l'on observera que ces trois éditions sont d'ailleurs sans signatures, quoique l'usage en fût dès-lors très-commun, & que les imprimeurs qui les ont exécutées, les eussent probablement employées dans d'autres éditions, ce que je puis assurer au moins de GERING, qui a commencé de s'en servir en 1476. Ils croyoient sans doute pouvoir s'en dispenser en chiffrant les feuillets. A la vérité, la *Margarita poetica*, outre les chiffres, a encore un registre d'assemblage. Il y a des chiffres, mais accompagnés de signatures, dans une édition des traités de grammaire *de Nonnius Marcellus*, *Festus Pompeius*, & *Terentius Varro*, à Parme en 1480, sans nom d'imprimeur, in-fol.

Enfin, on voit encore des chiffres dans le *Quaresimale di Fra Roberto*, in-4to.; & le *Panegyrici veterum* de même format, l'un & l'autre imprimés à Milan par ZAROT en 1482, & dans la *Légende de Voragine*, en anglois, imprimée à Westminster par GUILLAUME CAXTON en 1483, in-folio. De ces trois éditions j'ignore si les deux premieres citées par SAXIUS, ont en outre des signatures, mais il y en a dans la *Légende* angloise. Quelques imprimeurs, par bizarrerie, ont placé les chiffres au bas des feuillets, où ils tiennent lieu de signatures, ainsi qu'on le remarque dans le *Tractatus Vincentii de Bandelis de singulari puritate*, &c. *Conceptionis salvatoris D. N. J. C.*, imprimé à Bologne, par HUGUES DE RUGERIIS en 1481, in-4to.; & dans les *Sermons de S. Léon*, en italien, imprimés à Florence, sans nom d'imprimeur, en 1585, in-folio, & dans le *Psalterio en langua Castellana*, sans date, vers 1500, in-4to.

Au reste je m'étonne que les anciens imprimeurs, sur-tout dans le tems que les réclames & les signatures n'étoient point encore usitées, ne se soient pas servis de chiffres qui pouvoient y suppléer, quoiqu'imparfaitement, pour l'assemblage & la reliure des livres; j'en suis d'autant plus surpris que très-souvent on trouve dans les anciennes éditions des tables qui renvoient aux feuillets indiqués par leurs numéros, les supposant chiffrés à la main; & cela ne se rencontre pas seulement dans les plus anciennes, puisqu'il y a une pareille table à la fin des *Vies des Saints de Mombritius*, imprimées à Milan sans date, mais qu'on sait l'avoir été vers 1479. On ne peut pas dire que les *cadrats*, & *cadratins*, petites pieces de fonte plus basses que le caractere, & de différentes dimensions, qui ser-

vent à former les blancs dans l'impreſſion ; auxquelles d'ailleurs il eſt aiſé de ſuppléer par des réglettes de bois, ne fuſſent pas connus dès les premiers tems de l'imprimerie, témoins les vuides laiſſés dans les plus anciennes éditions pour les lettres initiales, les intitulés, & les mots grecs ; témoins des poëtes imprimés dès 1469. Je ſuis donc tenté de croire que dans ces premiers tems, l'imperfection de l'art, rendant au moins l'opération de numéroter les feuillets difficile & incommode pour les imprimeurs, ils laiſſerent volontiers aux acheteurs le ſoin de chiffrer eux-mêmes leurs exemplaires, ou de les faire chiffrer par les écrivains qui étoient alors chargés de mettre la derniere main aux livres imprimés, en y ajoutant les lettres initiales, les rubriques, & quelquefois les intitulés. Il paroît d'ailleurs qu'on n'a pas regardé autrefois les chiffres de feuillets comme une choſe fort utile pour la commodité des lecteurs, puiſqu'on trouve parmi les anciennes éditions peu d'exemplaires où ils aient été ajoutés, & que même la plupart des anciens manuſcrits ne ſont pas chiffrés, ou ne l'ont été qu'après coup d'une main plus moderne. Enfin les chiffres ſe rencontrent très-rarement dans tout le cours du XVe. ſiecle, & ils ne ſont devenus d'un uſage général que vers le milieu du XVIe., lorſqu'on a commencé d'ajouter aux livres imprimés des index alphabétiques de matieres, & c'eſt en ce cas ſur-tout qu'ils ſont devenus indiſpenſables. Enſuite à meſure que par les progrès de l'imprimerie, l'érudition eſt devenue plus commune, on a mieux ſenti l'utilité de cette méthode, qui donne aux auteurs la facilité de citer avec plus de préciſion, & aux lecteurs de vérifier plus promptement les paſſages cités.

Terminons ces recherches par une réflexion qu'elles amenent naturellement, c'eſt qu'il eût été à ſouhaiter que depuis que le goût de la bibliographie a commencé à s'étendre, & à devenir l'objet d'une étude particuliere, tous les auteurs, qui juſqu'à préſent, ſe ſont occupés à raſſembler des notices d'éditions du XVe. ſiecle, & particuliérement MAITTAIRE, ainſi que tous ceux qui ont rédigé des catalogues de bibliotheque fournies en ce genre d'éditions; ſoit bibliothécaires pour les faire connoître au public, ſoit libraires chargés d'en faire la vente; il eût été à ſouhaiter, dis-je, que tous ces auteurs, au lieu de ſe contenter dans les intitulés qu'ils donnent de ces anciennes éditions, d'indiquer la ville, le nom de l'imprimeur, la date & le format; euſſent ajouté non-ſeulement, *gothique* ou *romain*, à *longues lignes* ou *à colonnes*, & de *tant de lignes à la page*, mais encore *avec* ou *ſans chiffres*, *réclames*, *ſignatures* & *regiſtre*. Si cela eût été fait, on auroit actuellement des lumieres certaines, & l'on ſauroit à quoi s'en tenir ſur les points d'hiſtoire typographique qui ſont le ſujet de ces recherches, & la bibliographie du XVe. ſiecle ſeroit bien mieux connue qu'elle ne l'eſt encore juſqu'à préſent. Mais non-ſeulement les nomenclateurs d'anciennes éditions, n'ont pas travaillé ſur ce plan, mais les bibliographes même qui, traitant *ex profeſſo* de la connoiſſance des livres rares, parmi leſquels les éditions de ce genre tiennent aujourd'hui un rang ſi diſtingué, ſe ſont attachés à les décrire, nous laiſſent preſque toujours quelque choſe à deſirer dans leurs notices.

POÉSIES FUGITIVES.

VERS

A M. le duc DE CRILLON, *sur la conquête de Minorque.*

ILLUSTRE descendant d'un héros de la France,
Qui fut de son pays & la gloire & l'appui,
Digne par sa franchise ainsi que sa vaillance,
D'être l'ami d'un roi non moins brave que lui!
Toi, qui renverses les barrieres
De Saint-Philippe & de Mahon,
Rends-nous, par tes vertus guerrieres,
Le brave & généreux Crillon.
De ces lauriers, que ton modele
Cueillit dans les plaines de Mars,
Cultive la tige immortelle
A l'ombre de tes étendards.

DÉJA tu combles l'espérance
De l'Espagnol & du François,
Et ta valeur & ta prudence
Ont triomphé du fier Anglois.
Ta promesse n'est pas frivole,
Et tu t'es conduit en Crillon.
On te croira sur ta parole
Quand tu jureras par ton nom.
Mais tandis qu'avide de gloire
Tu veux, par tes fameux exploits,
Immortaliser ta mémoire,

Et venger ensemble deux rois;
Sans respecter ton grand courage,
Un rapide & fatal boulet,
Aveugle instrument du carnage,
Peut renverser ce beau projet.
Alors, étendu sur l'arène,
On diroit de notre héros :
Crillon, brave comme Turenne,
Meurt au milieu de ses travaux.
De Mahon il fit la conquête;
Et s'il eût succombé plus tard,
Il auroit juré sur sa tête
D'entrer vainqueur dans Gibraltar.

Tandis que la belle Espagnole
Parle du vainqueur de Mahon,
La jeune Françoise en raffole
Par ses bonnets à la Crillon.
La beauté piquante & légere,
Ornant sa tête de rubans,
Pour mieux enchaîner ses amans,
Y joint les palmes de la guerre.
Ainsi l'on doit notre pardon
A notre amour pour la patrie;
Ainsi l'on peut par la raison
Justifier notre folie
Fier de tes exploits glorieux,
Poursuis ta brillante carriére.
Et non moins grand que tes ayeux,
Rends-leur par ta propre lumiere
Tout l'éclat que tu reçus d'eux.

Par M. Foix, Med.

FABLE.

Le Garde-Chasse et les Perdrix.

Dans une immense & riche plaine,
Sur les bords rians de la Seine,
Maintes Perdrix vivoient tranquillement.
Un garde-chasse vigilant
Les garantissoit de l'outrage
De la belette au nez pointu,
De l'émouchet au doigt crochu,
Et des matoux du voisinage.
Tranquilles dans cet hermitage,
Leurs jours étoient des jours heureux,
Et si perdrix forment des vœux,
Elles en ont formés, je gage,
Pour leur protecteur généreux.
Qu'il est attentif! disoient-elles,
Combien nous éprouvons ses soins & sa bonté!
C'est un dieu descendu des voûtes immortelles
Pour présider à notre sûreté
Dans ces retraites.
Elles se trompoient, les pauvrettes;
Le tems de la chasse arriva,
Et le plomb, plus léger que leurs rapides aîles,
En les atteignant leur prouva,
Qu'on ne les gardoit pas pour elles.
Le monde est plein, mes chers âmis
De garde-chasse & de perdrix.

Vers sur l'impératrice de Russie.

Que tout charme en ces lieux le citoyen qui pense!
La raison sur le trône illustre la puissance;
On voit de toutes parts des travaux imposans,
D'une gloire immortelle augustes monumens.
Minerve anime tout; elle embellit nos villes;
Au pauvre, à l'orphelin elle ouvre des asyles;
Elle fait retrancher les abus odieux,
Rend un sceptre adorable & cent peuples heureux;
Et promulguant des loix dignes de sa sagesse,
Elle honore le zele & flétrit la paresse.
Elle parle : à sa voix notre aigle déchaîné
Plane sur les états de Neptune étonné,
Et sur des bords lointains, en sa noble assurance,
Montre son équité, sa force & sa prudence.
O destins fortunés! tems brillans! jours fameux!
Ils seront enviés par nos derniers neveux.
Le bonheur coule ici d'une source divine :
Tel fut Titus dans Rome, & telle est Catherine.

Par M. le comte DE SCHOW**.

Vers sur l'élection de M. SÉLIS *à l'académie royale de Berlin.*

Frédéric est, dit-on, le phénix des guerriers,
Il a su triompher des plus grands capitaines,
Il est grand dans la paix, & ses fertiles plaines
Sont couvertes d'épis, comme lui de lauriers.
Tantôt c'est le dieu Mars qui lance son tonnerre;
Tantôt le dieu de la moisson
Qui fertilise au loin la terre;

Par fois aussi c'est Apollon
Qui fait Sélis son secrétaire.

Par M. l'abbé DUVIQUET.

LA RETRAITE DU SAGE.

LE vertueux Philon, retiré de la cour,
Loin du bruit des Cités a fixé son séjour.
Fuyant les vains honneurs & la pompe importune,
Ce mortel, insensible aux dons de la fortune,
Est charmé de revoir le toît de ses ayeux.
Le luxe destructeur n'offense plus ses yeux;
L'impitoyable dieu, qui préside à la guerre,
Ne vient plus l'effrayer de son bruyant tonnerre;
Les soucis, les chagrins, à ses pieds enchaînés,
N'osent troubler le cours de ses jours fortunés.
Sans crainte, sans remords, dans son obscur asyle,
Il goûte cette paix, qui fuit loin de la ville.
Les fruits de ses vergers, préférables à l'or,
Remplissent ses desirs & font tout son trésor.
Ce philosophe heureux se suffit à lui-même;
La nature est son guide; il craint l'être suprême;
A ses yeux, ici bas, les mortels sont égaux.
Content de leur bonheur, attristé de leurs maux,
Il partage à la fois & leur joie & leurs peines.
Philon avec douleur voit les erreurs humaines
D'un cours précipité se répandre en tous lieux.
Il voudroit arrêter leur torrent furieux;
Mais l'impur fanatisme avec l'hypocrisie,
L'affreuse trahison, la noire jalousie,
Cent monstres odieux, par la rage enflammés,
Lancent contre ses jours leurs traits envenimés......
Dans son humble retraite, exempt d'inquiétude,
Il fait du cœur humain sa principale étude;
Sobre, content de peu, sans besoins, sans desirs,

Il goûte à chaque instant mille nouveaux plaisirs;
Là, cherchant le repos d'une innocente vie,
Il cultive les fruits de la philosophie;
Là, ne redoutant plus les caprices du sort,
Il craint peu les revers & se rit de la mort.

Par M. MILON, de Liege.

VERS pour le portrait du roi de Prusse.

FAVORI d'Apollon, de Minerve & de Mars,
Il sut vaincre, regner & cultiver les arts;
Plus grand que Scipion, plus grand que Marc-Aurele,
Des héros & des rois il est le vrai modele.

Par le même.

A Monsieur de ST. PÉRAVI, en lui envoyant un poëme sur la liberté nationale.

O Toi, qui vois couler tes jours
Près des filles de Mnémosyne;
Toi, qui, sur l'aîle des Amours,
Volas à la double colline;
Disciple de ce dieu charmant,
Que l'essaim des Ris environne,
Non, quand de carnage fumant,
Conduit par la fiere Bellonne,
Il triomphe dans l'Indostan,
Mais lorsqu'à l'ombre d'une tonne,
De pampres tressant sa couronne,
Il boit, s'énivre, heureux amant
Aux bras de la jeune Erigone:
Reçois ces vers que m'inspira

Une ame indépendante & fiere;
De la liberté tutélaire
Le feu sacré les éclaira,
Et ma muse les consacra
A ma patrie hospitaliere :
Toi, qui, dans la vaste carriere
Où je hasarde mes essais,
M'offre une main auxiliaire;
Quand tu me prêtes ta lumiere,
Ton cœur jouit de mes succès.

Par M. HENKART, de Liege, avocat.

RÉPONSE de M. de ST. PÉRAVI à M. HENKART.

LORSQUE ta muse, à son aurore,
Fraîche comme Hébé, comme Flore,
Chante les boudoirs de Vénus,
Les banquets joyeux de Comus,
Et le vermillon qui colore
Le tein joufflu du gai Bacchus;
Lorsque des alcoves prophanes,
Pour quelques momens, écarté,
Dans des tableaux plus diaphanes,
Tu dessines la Liberté
Dont on invoque ailleurs les manes,
En louvre érigeant vos cabanes
Et faisant la garde à côté :
Vas, *de ma main auxiliaire*
Vante moins le foible secours,
Ami, dans la lice où tu cours,
Vas, tu peux marcher sans lisiere,
De guide tu n'as plus besoin,
Et tu nous fais assez connoître
Que le disciple, de très-loin,
Bientôt surpassera le maître.

VERS

POUR mettre au bas du portrait que l'on grave à Londres de M. NOVERRE, où il fait les ballets au théatre de l'opéra.

QUAND Rochambeau, la Fayette & Crillon
En Amérique, au port Mahon,
Animés d'une ardeur égale,
Font si bien danser les Anglois;
Moi, qui suis comme eux bon François,
Je fais danser la capitale.

Par M. NAU-DE-VILLE.

L'HABIT ET L'OREILLER,

Fable imitée de M. LICHTWER.

NÉGLIGEMMENT posé sur le lit de son maître,
Un superbe habit de velours
A l'oreiller tint un jour ce discours :
Admires-tu? (lui dit-il) le bien être
D'un mortel heureux & fêté,
Dont orgueilleusement je sers la vanité.
Jeune, gai, vif dans l'abondance,
Grand train, équipage & chevaux,
Habits somptueux & nouveaux,
D'un financier enfin l'indiscrete dépense.
Certes ses airs badins, son visage riant
D'un bonheur pur & sans nuage
Offrent la plus parfaite image.

S'il perd, s'il gagne au jeu, toujours même enjouement.
Sa maîtresse est-elle volage ?
Comme il est d'usage à la cour :
Il devient volage à son tour,
Rit, pirouette, se dégage,
Et vîte ailleurs court porter son hommage.
Le nouvel orateur, de maint exploit galant,
Alloit entamer l'épisode;
Mais dans sa longue période,
Notre oreiller brusquement l'arrêtant:
Si d'un éclat trompeur un fidele génie
Semble embellir chaque jour de sa vie,
Ah! que la nuit il joue un rôle différent!
Sans cesse dans son lit il se roule, il s'agite,
Me trouve où trop bas ou trop haut,
Dort peu, se plaint beaucoup, gémit & se dépite,
Toujours de la tristesse, & jamais de repos.
Quand après maints soupirs, au bout d'une semaine
Enfin la prude Célimene
Se fut rendue à ses desirs,
Gouta-t il dans ses bras de solides plaisirs?
Point, ce doux sentiment qui charme la misere
Du mortel le plus vil & le plus malheureux,
Au cœur blasé d'un riche fastueux
N'inspire qu'une ivresse & fausse & passagere.
Si le revers soudain d'un brelan ruineux
Enrichit de son or un joueur plus heureux,
Rendu chez lui, c'est cent fois pis encore :
Il jure, il maudit, il s'abhorre :
Succombant au chagrin secret,
Qui le poursuit & le dévore,
Combien de fois le pistolet
De ses mains ajusté, chargé, bandé tout prêt
Pour lui faire sauter sa légere cervelle
Attendit-il la premiere étincelle?
Voulez-vous lire au fond d'un cœur?
Hors du théatre il faut juger l'acteur!

Par M. CRIGNON d'Orléans.

LES TROIS CHEVAUX,

CONTE.

Au bon pays de Sapience,
Le baron de Trélis, Normand par excellence,
Ayant une cure à donner,
Fut quelque tems à ruminer
Par quel biais il pourroit d'une telle occurrence
Tirer certain profit, ſans que ſa conſcience
Dût ſur ce point le chicaner.
A force de rêver, il tira de ſa tête
Un projet qu'il crut fort honnête,
Pour s'aſſurer cet innocent tribut;
Et voici comme il parvint à ſon but.
Trois des ſujets qui convoitoient la cure,
Dans ſon château ſe trouvant à-la-fois:
Meſſieurs, leur dit-il, je vous jure
Qu'entre vous ſeuls ſe fixera mon choix,
Pourvu qu'au bout de la ſemaine
Chacun de vous ici m'amene
Un élegant & vigoureux cheval,
En me jurant auſſi que de cet animal
Il me fera le ſacrifice,
Soit qu'il obtienne ou non mon bénéfice.
Comme il s'agit d'un très-friand morceau,
A riſquer le paquet, pas un des trois n'héſite;
Et le jour indiqué les revit au château,
Montés ſur des chevaux d'élite.
A cet aſpect Trélis eſt enchanté:
Au petit pied, il vous les examine;
Il va de l'un à l'autre, il compare, il combine
Ce qu'ils ont de louable & leur foible côté.

Jugez quelle piteuse mine
Faisoient les prétendans, de quelle anxiété
Leur pauvre cœur alors se sentoit agité!
Le baron dit enfin : c'est trop vous faire attendre!
Il faut opter : je conviens, maître Eloi,
Que votre bête est d'assez bon aloi;
Je n'en veux pourtant pas : vous pouvez la reprendre.
Eh, quoi! vous vous livrez au chagrin le plus noir!
Il n'est pas encore tems, mon ami, de vous pendre;
Pour quelqu'autre sujet, gardez ce désespoir :
En vous rendant votre monture,
Je vous fais présent de ma cure.
Pour vous, Messieurs, adieu! vous savez notre accord;
Puissiez-vous dans la suite avoir un meilleur sort!
Sans en demander davantage,
Les malheureux s'en vont, pleins de honte & de rage,
Tandis que leur rival, n'aguere demi-mort,
Subitement de la détresse
Passe au comble de l'allégresse.
De ce mortel, dont Trélis fit le bien,
Comme on vient de le voir, Trélis ne reçut rien;
Et cependant voyez la calomnie!
On l'accuse de simonie.

Par M. HARDUIN.



LA SCRUPULEUSE.

CONTE.

AU gros Lucas l'hymen venoit d'unir
La ſimple & ſcrupuleuſe Annette.
Lucas rempli de l'amoureux deſir,
Le ſoir au lit voulut lui faire fête.
» Mais, dit Annette, as-tu perdu le ſens?
» Comment, vilain, tu me fais des malices!
» Fuis de Satan les artifices;
» A prier Dieu conſacre ces momens,
» Pour qu'il béniſſe nos enfans. «
Parbleu, répond Lucas, j'admire ta colere!
Pour que Dieu les béniſſe, Annette, il faut les faire.

Par M. CAIGNIEZ.



ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE françoise.

DANS son assemblée du jeudi sept mars, l'académie a adjugé le legs annuel de 1200 livres, fondé par feu M. le comte de Valbelle, à M. de la Cretelle, avocat au parlement, auteur d'un éloge du duc de Montausier, qui remporta l'année derniere le second prix d'éloquence.

(*Mercure de* France.)

I I.

ACADÉMIE royale de peinture & sculpture de Paris.

Dans l'assemblée du 2 mars, M. d'Aguesseau de Fresne, avocat-général du parlement

de Paris, a pris séance à l'académie, comme honoraire associé libre.

Le même jour, le sieur Renaud, peintre d'histoire, a fait apporter de ses ouvrages, dont le plus considérable est *Andromede délivrée par Persée.*

Le sieur Roland, sculpteur, y a présenté plusieurs morceaux de sculpture, & entr'autres une figure de ronde bosse, représentant *Caton d'Utique expirant.*

Le sieur Henriquez, graveur, a soumis aussi à l'examen de la compagnie plusieurs estampes exécutées par lui.

Ces trois artistes ont été agréés.

(*Journal de* Paris.

III.

Académie des sciences, arts & belles-lettres de Châlons-sur-Marne.

L'académie propose pour le sujet du prix qu'elle donnera le 25 août 1783, *les moyens de perfectionner l'éducation des femmes en France.* Les mémoires seront envoyés francs de port à M. Sabbathier, secrétaire-perpétuel de l'académie, avant le 1 mars 1783.

Un membre honoraire du même corps, qui veut rester inconnu, lui a fait remettre 600 livres pour être données à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante : *Quels sont les moyens d'animer le commerce dans la province de Champagne, & particuliérement dans la*

ville de Châlons? Ce prix extraordinaire devant être adjugé le 25 août prochain, les mémoires seront adressés francs de port, avant le 1 juillet, au même secrétaire-perpétuel.

Une personne qui garde l'anonyme a fait remettre à l'académie une somme de 400 liv. pour être donnée, le 25 août prochain, à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante : *Indiquer les moyens d'améliorer en France la condition des laboureurs, des journaliers & hommes de peine vivant dans les campagnes, & celle de leurs femmes & de leurs enfans.* Les mémoires, écrits en françois ou en latin, seront envoyés francs de port, avant le 1er. juillet, à M. Sabbathier, secrétaire-perpétuel de cette académie.

(*Journal encyclopédique.*)

IV.

Société royale d'agriculture de Lyon.

La société propose pour sujet du prix de l'année 1784 : *Quelle est la vraie théorie du rouissage du chanvre? quels sont les meilleurs moyens d'en perfectionner la pratique, soit que l'opération se fasse dans l'eau, soit qu'elle se fasse en plein air? quels sont les cas où l'une de ces opérations est préférable à l'autre? y auroit-il quelque maniere de prévenir l'odeur désagréable & les effets nuisibles du rouissage dans l'eau?* Le prix est une médaille d'or de trois cens livres. Les mémoires doivent être adressés avant le premier mars 1783, à M. l'abbé de Vitry, secrétaire-

perpétuel de la société, rue Saint-Dominique, à Lyon.

(*Mercure de* France.)

V.

Prix proposé par le college royal des médecins de Nancy, *sur les eaux potables.*

Dans l'ordre des agens physiques qui influent sur la santé des hommes, les eaux douces potables, ont mérité de tout tems une attention particuliere de la part des médecins. Une étude pratique, éclairée par la chymie, & spécialement fondée sur la comparaison faite en grand, des différentes eaux potables, dans les différens pays, & relativement aux divers foyers de leur filtration, de leur écoulement, de leur stagnation, &c. pourroit fournir une des branches les plus importantes de la chymie diéterique. Il existe déja quelques recherches faites selon cette double vue. On trouve dans le second volume de la société royale de médecine, un mémoire qui contient des observations & des expériences nouvelles sur les eaux potables en général, & qui trace en quelque sorte le plan des recherches ultérieures à faire sur cet objet, pour établir de plus en plus la distinction essentielle des eaux potables, saines & mal-saines. C'est l'auteur de ce mémoire (*),

(*) M. Thouvenel, agrégé honoraire du college de médecine de Nancy, & associé régnicole de la société de médecine de Paris.

qui a fourni au college royal, le sujet du concours qu'il propose, & le prix qui y est attaché. Il s'agit de résoudre les questions suivantes.

Premiere classe. Quelles sont, dans les eaux de neiges & de glaces, dans celles des sols crayeux & gypseux, les qualités qui constituent essentiellement leur insalubrité? &c. &c.

Seconde classe. Quel est le degré de leur influence dans la production de certaines maladies, & notamment des gouétreuses, écrouelleuses & rachitiques? &c. &c.

Comme il est difficile que les savans qui voudront s'appliquer à ce concours intéressant, se trouvent à portée d'examiner les différentes especes d'eaux désignées, & d'en observer les effets sur le peuple, on admettra les mémoires qui ne traiteront que d'une seule espece d'eau, ou de plusieurs dans le même continent. On distribuera autant de médailles, de la valeur de cent écus chacune, qu'il y aura d'ouvrages dignes de les obtenir, au jugement des commissaires nommés par le college royal. Ces mémoires seront adressés, francs de port, suivant les usages ordinaires des concours académiques, *à M. Harmant, président du college royal des médecins, à Nancy.* On demande qu'ils soient rendus pour le 1er. de mai 1784; & le prix sera proclamé à la rentrée de la Saint-Martin suivante.

Le but de ce concours rentre dans le plan général des travaux de la société royale de médecine de Paris, dont le college de Nancy

s'empressera toujours de seconder le zele. Le sujet proposé pouvant intéresser tous les pays, il sera libre à tous les savans d'envoyer des mémoires, pourvu qu'ils soient écrits en françois ou en latin, ou bien que les auteurs se chargent de les faire traduire dans l'une de ces deux langues.

Les savans, qui voudront concourir, trouveront la question dont il s'agit plus amplement détaillée dans le *prospectus*, imprimé aux frais du college de Nancy.

(*Journal de* Paris.)

VI.

ACADÉMIE royale des belles-lettres, sciences & arts de Bordeaux.

MESSIEURS,

L'académie de Bordeaux, en proposant en 1780 l'*éloge de Montesquieu* pour sujet d'un des prix qu'elle auroit à distribuer en 1782, avoit, en se conformant à son usage pour le terme du concours, annoncé qu'elle ne recevroit point les discours qui lui seroient envoyés pour ce prix, comme pour les autres, plus tard que le 1er. avril de cette année. Prévenue aujourd'hui que, si elle s'en tenoit à la rigueur, à cette loi de son programme, quelques-uns des auteurs qui se sont proposés d'entrer en lice pour cet *éloge*, n'auroient pas assez de tems pour parcourir & remplir d'une maniere digne du

ſujet, la vaſte carriere qu'il a preſentée à leurs yeux, lorſqu'ils en ont voulu meſurer l'étendue, & qu'ils avoient beſoin d'une prolongation de terme, l'académie a bien voulu ſe rendre à leurs deſirs; & il lui a ſuffi, pour s'y déterminer, d'entrevoir que le tems qu'elle donneroit de plus aux panégyriſtes de ce grand homme, pouvoit être utile à ſa gloire. Elle a délibéré en conſéquence, de tenir pour ce ſujet, le concours encore ouvert juſqu'au premier du mois de juillet prochain. Vous voudrez bien, meſſieurs, en inſérant cette annonce dans votre journal, mettre à portée d'en profiter, ceux qui peuvent y avoir intérêt.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DE LA MONTAIGNE, *conſeiller au parlement & ſecrétaire perpétuel de l'acad.*

(*Journal de* Paris.)

V I I.

ACADÉMIE royale de Mantoue.

L'académie propoſe, pour le concours des prix de l'année 1782, les ſujets ſuivans:

Pour la philoſophie.

Suggérer la méthode la plus praticable de pourvoir aux perſonnes, qui, deſirant de travailler pour elles-mêmes & pour l'état, n'en ont pas toutefois les moyens favorables.

Comme ce ſujet a été déja propoſé ſous d'autres

titres par différentes académies & sociétés littéraires, l'académie de Mantoue desire qu'il soit discuté de nouveau d'une maniere mieux adaptée aux circonstances de l'Italie, & spécialement de la Lombardie.

Pour les mathématiques.

D'où proviennent les tournans d'eau qui minent le pied des chaussées, digues, levées, &c. comment on peut les détruire; & de quelle maniere on peut les prévenir & les faire promptement disparoître.

Pour l'histoire naturelle.

En quoi consiste le poison de quelques champignons; quel en est le préservatif, & quels en sont les plus sûrs remedes.

Pour les belles-lettres.

Demontrer la fausseté des critiques, qui ont taxé Virgile d'erreur en quelques points de géographie.

Le premier & le dernier sujet, étant proposés pour la seconde fois, chaque prix sera double & consistera en une médaille de 50 florins; les autres seront simples. On avertit ceux qui concourront, qu'ils peuvent écrire leurs mémoires en italien ou en latin; ils doivent être envoyés, avant la fin de novembre 1782, au secrétaire de l'académie, francs de port, avec une devise cachetée, en la maniere accoutumée.

(*Novelle letterarie.*)

VIII.

Académie de Goettingen.

Dans l'aſſemblée du 13 janvier 1781, M. Wrisberg a lu la 1ere. ſection d'un mémoire latin contenant la comparaiſon de l'uterus des femmes dans l'état de groſſeſſe avec celui de pluſieurs quadrupedes, & notamment de la truye.

Celle du 24 février a été honorée de la préſence du duc régnant de Wirtemberg, qui a daigné viſiter auſſi la bibliotheque & les autres établiſſemens académiques. Son alteſſe paſſa à la bibliotheque toute une après-midi juſqu'au ſoir, & fit admirer par-tout ſes connoiſſances phyſiques & littéraires. Les autres jours elle alla voir les profeſſeurs dans leur auditoire, & leur témoigna ſa ſatisfaction : elle reçut auſſi dans la ſociété allemande le compliment de M. Kaeſtner, auquel elle répondit gracieuſement. M. Heyne lut à l'académie en ſa préſence un mémoire ſur Hercule *Muſagetes*, & les cauſes de ce nom. L'Hercule ainſi appellé eſt ordinairement repréſenté avec une lyre ; il eſt connu des ſavans; mais les cauſes rapportées de ce titre dans les mém. de l'acad. des inſcrip. T. VII pag. 51, ſavoir qu'il étoit philoſophe, théologien, aſtronome, mathématicien, orateur, poëte, & tout, ne s'accordent point avec l'époque de la vie de ce héros ; car les Grecs de ſon tems étoient encore à demi-barbares, leur terrein

rempli de forêts & de marais habités par des monſtres, & les arts tout au plus dans leur enfance parmi eux. Il ſemble plus vraiſemblable que la qualité de *Muſagetes* lui ait été attribuée bien plus tard, & ne remonte pas au-delà de l'an 565 de la fondation de Rome, quand le conſul Fulvius triompha des Etoliens. Parmi le butin qu'il avoit fait au ſac d'Ambracia, il rapporta à Rome les ſtatues des neuf muſes qu'il plaça dix ans après dans le temple qu'il fit bâtir & dédia à l'Hercule des muſes. Voilà peut-être ce qui a donné la premiere idée du ſurnom de *Muſagetes*. Les textes cités dans les mém. des inſcrip. pour prouver que les Grecs ont uni enſemble Hercule & les muſes, ne ſont rien moins que concluans.

Le 21 juillet, M. Walch lut des obſervations hiſtoriques ſur les Sabéens, ou diſciples de Jean, auxquelles le mémoire de M. Norbert ſur leur religion & leur langue a donné naiſſance.

La ſociété n'a reçu qu'un mémoire ſur la queſtion : *Quels ſont les ouvrages qui conviennent le mieux & qui peuvent rapporter le plus aux maiſons de travail & de correction dans la Baſſe-Saxe.* Le défaut de concurrence l'a empêchée de déférer le prix : c'eſt pourquoi elle propoſe la même queſtion pour le mois de novembre 1782, en ajoutant que le produit doit compenſer ſinon les frais de l'établiſſement au moins ceux de l'entretien.

Le 25 août, M. Heyne lut un mémoire ſur les momies, qui contient le réſultat des

recherches déja faites sur ce sujet, par M. Gmelin, Blumenbach & Wrisberg, à l'occasion de la momie, dont le roi de Danemarck a fait présent à la société.

Dans l'assemblée du 20 octobre, M. Gatterer lut un mémoire sur la Thrace d'Hérodote & de Thucydide, dans lequel il éclaircit extraordinairement ce point de l'ancienne géographie.

M. le secrétaire de Hinuber a fait présent à la bibliotheque de l'université d'un recueil de 38 lettres précieuses de la propre main de Leibnitz, écrites à Hansch depuis le 25 janvier 1707, jusqu'au 25 de septembre 1716.

Le 17 de novembre M. le professeur Beckmann lut un mémoire sur le minéral nommé écume de mer, *Meerschaum*. Ce jour-là étoit le 31e. anniversaire de la fondation de la société. M. Heyne répandit quelques fleurs sur le tombeau de M. Ernesti, le plus ancien de ses membres étrangers. On apprit que le duc régnant de Wirtemberg avoit daigné accepter une place de membre honoraire, & que M. Guldberg, conseiller-intime du roi de Danemarck, & chevalier de l'ordre de Danebrog, avoit été aussi reçu parmi les honoraires. Le nombre des membres étrangers a été augmenté de mylord Robert, évêque de Worcester, auparavant évêque de Litchfield & Coventry, & antérieurement encore connu parmi les savans sous le nom du docteur Hurd. La société s'est fait aussi trois nouveaux correspondans, M. Gualandris de Padoue, auteur des *Lettere ode-*

poriche ; M. Wilſe, paſteur à Spydeberg en Norwege, & M. Bloch, médecin à Berlin. Elle n'a pas jugé à propos d'accorder le prix à aucun des deux mémoires préſentés ſur le ſel minéral & leſſiviel. L'auteur de celui qui a pour deviſe : *Sat ſapienti*, paroît être un chymiſte expérimenté, mais il n'a pas fait aſſez de recherches ſur le mêlange des deux ſortes de ſels leſſiviels, & laiſſe encore deſirer une plus ample information ſur pluſieurs points. L'autre qui a pour deviſe : *Experientia rerum magiſtra*, gliſſe trop légérement ſur la plupart des parties de la queſtion que nous avons annoncée en entier dans le tems. Le prix qui eſt de 50 ducats eſt remis pour 1784.

Sur la queſtion économique touchant la proportion la plus avantageuſe des différentes parties d'agriculture en Baſſe-Saxe, il avoit été envoyé quatre mémoires. A l'ouverture du billet ayant pour diviſe : *Rerum natura ſacra ſua non ſimul tradit*, il a été trouvé que M. Rettberg, prévôt de Wuſtrow, & membre de la ſociété économique de Zell, qui avoit déja remporté le prix d'économie en 1779, en eſt l'auteur. Quoiqu'il n'ait pas ſatisfait dans toute leur étendue à toutes les parties de la queſtion, c'eſt le meilleur des mémoires envoyés, & il eſt rempli des vérités & d'inſtructions. Il part de ce principe que la proportion la plus avantageuſe entre les beſtiaux, & la culture, eſt celle qui rapporte le plus d'argent : & de cette ſuppoſition, il conclut que dans un pays peu peuplé l'éducation du bétail eſt ce qu'il y a de

plus avantageux. Il conseille pour cela la culture du trefle.

La société accordera au mois de mai 1783 un prix de douze ducats à la meilleure description physique & géographique d'un district considérable des terres soumises en Allemagne à l'électeur de Hanovre.

Le 15 décembre, M. le professeur Meister a lu un mémoire de géométrie économique dans lequel il prescrit la maniere la plus courte de tracer les sillons d'un champ avec la charue pour épargner le tems & la peine. Le même jour on a lu des observations de M. Merrem, sur les réceptacles de l'air dans les oiseaux. M. Camper avoit fait voir que plusieurs os des oiseaux sont vuides de moëlle & remplis d'air. Dans la nouvelle édition des *Prim. lin. physiol.* de Haller, on raconte que du mercure mis dans des os de l'aîle & de la cuisse est parvenu dans les poumons. On a fait la même expérience avec de la cire colorée. Ce mémoire & le précédent étoient accompagnés de figures, sans lesquelles il n'est pas aussi facile de les suivre.

Le baron de Asch a continué cette année à la bibliotheque & au cabinet de l'université ses présens de minéraux, de plantes, de médailles, de livres, de cartes & autres raretés.

VIII.

ACADÉMIE de Gorlitz.

L'académie des ſciences de Gorlitz en Haute-Luſace, a propoſé pour le prix qu'elle doit diſtribuer cette année, la queſtion ſuivante : *Les Germains ou les Sorbes ont-ils été les premiers habitans de la Haute-Luſace, & que reſte-t-il, ſoit dans les ſources, ſoit dans les traditions dignes de foi ou autres monumens qui puiſſent ſervir à l'hiſtoire de ce dernier peuple, conſidérable juſqu'à ce qu'il ait été mis ſous le joug?* Le prix eſt de 50 reichſthalers, & les mémoires doivent être envoyés, avant le 1er. d'août, à M. Anton, à Gorlitz.

En 1780 le comte de Callenberg, préſident de l'académie, ayant propoſé un prix de dix ducats pour le meilleur mémoire ſur l'éducation du peuple en Haute-Luſace, ce prix a été mérité par M. Sohr, ſénateur de Gorlitz, qui ne l'a point voulu recevoir, mais y a au contraire ajouté du ſien pour contribuer à l'érection d'un ſéminaire de maîtres d'école.



SPECTACLES.

PARIS.

OPÉRA.

Le vendredi premier mars, on a représenté, pour la premiere fois, *Théſée*, tragédie lyrique de Quinault, remiſe en muſique par M. Goſſec.

Les changemens faits au poëme de cette tragédie, qui a beaucoup de ſuccès, ſe réduiſent à peu de choſe. Il étoit en cinq actes, on l'a mis en quatre; non pas qu'il y ait réellement ſuppreſſion d'un acte, mais le quatrieme eſt fondu dans le troiſieme.

Pour donner plus de rapidité à la marche de l'action, on a ſupprimé les ſcenes épiſodiques des confidentes. Le changement le plus marqué eſt d'avoir renvoyé Médée au moment du réveil de Théſée.

On ſait que Médée exige que la princeſſe, amante de Théſée, renonce, ſinon à ſon amour, du moins à ſon amant; qu'elle feigne de devenir volage & d'être ſubjuguée par l'ambition de monter ſur le trône, & qu'enfin elle le déclare à Théſée lui-même. Cette ſituation eſt

vraiment déchirante pour les ſpectateurs ; mais Quinault l'a rendue, pour ainſi dire, atroce, en laiſſant Médée préſente, jouiſſant du trouble affreux de cette jeune infortunée, & s'amuſant à la railler ſur ſon peu d'attachement pour un héros tel que Théſée. Le caractere de Médée eſt aſſez connu ſans y ajouter cette nouvelle perfidie. On a ſupprimé dans cette ſcene la préſence de Médée ; mais en ſe retirant, elle aſſure à la princeſſe la mort de ſon amant, ſi elle ne garde pas ſa promeſſe. Dans cet état, la ſituation de la princeſſe & de Théſée a un très-grand rapport avec celle de Junie & de Britannicus, dans la tragédie de *Britannicus.*

La muſique fait infiniment d'honneur à M. Goſſec. Son ouverture annonce l'action, le combat qui ſe livre derriere le temple de Minerve, dans lequel ſe paſſe le premier acte ; les traits de chant, qui forment le chœur des combattans, & qui viennent couper les phraſes d'Eglé effrayée & tremblante, produiſent le meilleur effet : ils annoncent un excellent compoſiteur & un homme de goût : le morceau de triomphe qui couronne le chœur ajoute à l'impreſſion qu'on a éprouvée, & mérite les plus grands éloges. La ſcene du roi & d'Eglé n'en mérite pas moins. Le récitatif eſt noble & vrai. M. Goſſec a conſervé le morceau connu de Lully : *Faites grace à mon âge en faveur de ma gloire.* Il en a ſeulement renforcé les accompagnemens. On l'a entendu avec plaiſir, malgré le goût antique qui y regne, parce que le vrai eſt éternel. Le rôle de Médée eſt tracé de main

de maître, si on en excepte quelques morceaux de récitatif dont le débit a paru trop composé. Le personnage de Thésée est très-brillant dans la quatrieme scene du troisieme acte. L'air, *Eglé ne m'aime plus, & n'a rien à me dire*, est d'une expression douce & bien convenable au morceau; mais celui qui le suit, *Si la belle Eglé m'est ravie*, est tout-à-la-fois plein de mélodie, d'expression & de graces; la partie des accompagnemens en est simple, savante & relative au sentiment qui y domine. Le chœur des démons qui persécutent Eglé est un des plus beaux que nous connoissions, & rien n'est plus adroit & mieux senti que d'avoir coupé ce chœur par les cris plaintifs & douloureux de la malheureuse princesse, qui succombe sous le poids de ses tourmens.

Le ballet qui accompagne le chœur des démons prouve que M. Gardel mérite le renom d'un très-bon maître, & qu'il peut acquérir des droits à de nouveaux suffrages. Nous avons encore distingué d'autres morceaux réellement beaux, nous ne pouvons en citer qu'un, & nous le citons par préférence : c'est le trio qui termine le troisieme acte. Médée, résolue à feindre pour se venger d'une maniere éclatante, assure les deux amans qu'elle veut faire leur bonheur. Elle leur dit, en composant son visage,

Gardez vos tendres amours,
Goûtez-en les charmes;
Aimez sans alarmes,
Aimez-vous toujours.

Et tandis que les amans trompés répetent en duo ces quatre vers, elle dit à part,

Ah! quelle affreuſe violence
Il faut que je faſſe à mon cœur!
L'eſpoir d'une horrible vengeance
Peut ſeul ſuſpendre ma fureur.

Ce contraſte eſt auſſi heureux qu'il eſt bien entendu. Il étoit difficile d'attacher avec goût les différentes phrâſes muſicales dans leſquelles Médée trompe avec les accens de l'intérêt, & celles où elle laiſſe percer la fureur qui la poſſede. M. Goſſec a prouvé, en ſurmontant cette difficulté, que ſon intelligence eſt égale à la connoiſſance profonde qu'il a de ſon art. Nous ne pouvons finir cet article ſans obſerver qu'au premier acte les évolutions militaires qui ſe font dans le temple de Minerve, marchent avec des airs évidemment calqués ſur le motif du *pas redoublé de l'infanterie françoiſe*, ce qui ne nous paroît pas naturel; car il eſt auſſi pour la muſique un coſtume auquel il faut ſe ſoumettre. Cette marche rapide & ſautillante n'étoit point celle des Grecs, & nous croyons que c'étoit-là le cas de faire des recherches, & de ſuivre le rhythme relatif aux traditions qui nous reſtent de la muſique grecque. Des airs plus graves auroient, à notre avis, été plus vrais, plus nobles & plus analogues à des cérémonies exécutées dans l'intérieur d'un temple : au ſurplus, nous propoſons un doute que les ſavans pourront lever s'ils le jugent à propos.

(*Mercure* de France; *Journal* de Paris.)

COMÉDIE FRANÇOISE.

Le vendredi 15 février, on a donné à ce théatre la 1ere. repréſentation du *Flatteur*, comédie en cinq actes & en vers.

Voici en peu de mots le fond de cette comédie. La flatterie de Dolci, le héros de la piece, a deux buts, l'un d'écarter un rival qui lui diſpute la main d'une riche héritiere, & l'autre de payer un de ſes créanciers avec un emploi qu'il veut lui faire obtenir de l'oncle de la jeune perſonne. Voici comme il s'y prend pour éloigner le rival. Il le fait cacher pour lui faire entendre une converſation qu'il a avec Sophie; & en faiſant accroire tout bas à celle-ci que ſa mere eſt cachée dans un coin pour épier ſes diſcours, il l'engage à prononcer tout haut qu'elle renonce au rival de Dolci. Pour le créancier, il l'introduit chez l'oncle comme un bel-eſprit qui veut lui dédier un ouvrage; mais à la fin le rival, comme le Flatteur auroit dû le prévoir, s'explique avec ſa maîtreſſe; & le faux bel-eſprit, reconnu pour un marchand, avoue le projet de Dolci, & montre une lettre qui acheve de démaſquer ce dernier.

Ce ſujet avoit déja été traité en proſe par J. B. Rouſſeau. L'auteur ayant voulu enſuite mettre ſa piece en vers, elle n'eut plus, à la repriſe, le même ſuccès. Celle que nous annonçons a eſſuyé des contradictions du côté de l'intrigue, où l'on a trouvé des longueurs & des invraiſemblances; & l'on a applaudi des traits

d'eſprit, de caractere & de fort heureux détails. Malgré cela l'ouvrage en général eſt regardé comme une piece médiocre qui offre quelques traits agréables.

Le vendredi premier mars, on a repréſenté, pour la premiere fois, *Henriette*, drame en trois actes & en proſe, par Mlle. Raucourt.

Le commandeur Stélem a eu une affaire d'honneur, dans laquelle il a été bleſſé. Tranſporté au château d'un vieil officier général, pere d'Henriette, il a dû, en partie, le rétabliſſement de ſa ſanté aux ſoins du vieil officier & de ſa fille. Celle-ci a pris de l'amour pour le commandeur; & les réflexions qu'elle a faites ſur l'état de Stélem, qui ne lui permet point de ſe marier jamais, n'ont fait qu'augmenter ſa paſſion. Un ordre qui le rappelle au camp, donne au commandeur l'occaſion d'écrire à Henriette, & de lui déclarer ſa tendreſſe. Cette lettre enflamme encore davantage la malheureuſe amante, & elle propoſe à Sophie, ſon amie, d'engager ſon pere à permettre qu'elle la ſuive dans ſa terre. Le beſoin de cacher ſon trouble & de s'éloigner des lieux où elle a connu Stélem, eſt le prétexte dont ſe ſert Henriette pour tromper la confiante Sophie. A peine a-t-elle quitté le château de ſon pere, que, ſuivie d'un ancien ſerviteur du vieil officier, elle marche droit au camp, & ſous un habit d'homme, s'engage, ainſi que ſon valet, dans le régiment même du commandeur. Les deux nouveaux ſoldats ſont à

l'inſtant placés chacun dans un poſte différent. Auprès de celui qu'on a aſſigné à Henriette, une ſœur de Stélem, accourue ſur le bruit du danger de ſon frere, s'entretient avec lui de ſon amour, le conſole, & cherche à l'éclairer ſur ce qu'il doit eſpérer ou craindre. Touché des marques d'amitié & d'intérêt que lui donne ſa ſœur, Stélem lui témoigne ſa reconnoiſſance avec une effuſion d'ame, qui préſente aux yeux d'Henriette, placée pour voir & non pas pour entendre, une rivale dans la ſœur de ſon amant. Tranſportée de jalouſie, elle déſerte, eſt arrêtée, miſe à la garde du camp & condamnée à la mort. Sur ces entrefaites, le pere d'Henriette arrive au camp; il a ſu par Sophie que ſa fille ne l'a point ſuivie; il accuſe Stélem de l'avoir enlevée. A ce reproche affreux, Stélem eſt confondu, il cherche à faire connoître ſon innocence : la vérité avec laquelle il parle émeut le vieillard ſans le convaincre; enfin on apporte au commandeur une lettre, qu'il laiſſe tomber en fuyant avec des cris d'effroi. L'officier général la ramaſſe; cette lettre eſt de ſa fille, elle avoit chargé un bas-officier de la remettre à ſon amant après ſa mort. Qu'on juge de la ſituation du vénérable pere! il croit ſa fille morte. A l'inſtant ſon ancien valet vient le raſſurer; il avoit tout appris, il a couru, il eſt arrivé au moment où les ſoldats, choiſis pour l'exécution, alloient recevoir le ſignal; il a enfin arraché ſa maîtreſſe au trépas. Conduite par Stélem, Henriette ſe préſente & ſe précipite aux genoux de ſon pere. La tendreſſe

parle d'abord, la réflexion vient ensuite, & Henriette se voit repoussée des bras paternels; mais à l'aspect de sa fille en larmes, à la voix de ses remords, aux instances de Stélem & de sa sœur, le vieil officier se laisse fléchir & pardonne

Peu de gens ignorent que la célebre Louise Labbé, plus connue sous le nom de la Belle-cordiere, suivit un de ses amans au siege de Perpignan, & qu'elle s'y comporta avec un courage très-distingué. Ce fait peut rendre vraisemblable la démarche d'Henriette. On pourra dire que cette derniere se doit, dans l'état où le sort l'a placée, plus de respect que ne s'en devoit la Sapho Lyonnoise, mais les passions sont aveugles, & quand elles sont extrêmes, elles portent, dans quelque ordre de la société qu'on se trouve, à des excès également condamnables. Les faits parlent pour cette vérité. On peut certainement remarquer beaucoup de défauts dans cet ouvrage, mais nous ne nous ferons pas un plaisir barbare de décourager une femme qui paroît vouloir occuper quelques-uns de ses loisirs dans l'étude de la littérature. Nous inviterons seulement Mlle. Raucourt à traiter des sujets dont le but moral soit plus vrai & plus utile. Nous nous tairons sur le reste. L'auteur est femme, & nous ne voulons pas jouer auprès d'elle le rôle de Diomede.

(*Mercure de* France; *Journal* de Paris; *Affiches & annonces* de Paris.)

COMÉDIE ITALIENNE.

On a donné à ce théatre le mardi 5 février, la premiere repréſentation *de la Soirée d'été.*

On voit quand la toile ſe leve, les villageois raſſemblés en rond & jouant aux gages touchés. *Nicaiſe* croyant que le gage tenu eſt à *Colin*, veut lui faire ſubir une rude pénitence, ordonne que celui dont on tient le gage ſe plonge tout entier dans l'eau. On montre le gage, & c'eſt celui de Nicaiſe. Il refuſe de faire la pénitence qu'il a ordonné lui-même; & l'on interrompt le jeu. Il ſe raviſe enſuite, & il ſe décide à ſe mettre en effet dans l'eau; mais il veut attendre l'inſtant où les filles du village viendront ſe baigner, afin de leur faire piece. *Guillot*, qu'il a choiſi pour ſon confident, avertit les filles qu'on veut attraper, & qui faiſant ſemblant d'aller dans le bain, n'y entrent jamais, laiſſent Nicaiſe ſe tranſir dans l'eau; & enfin pour terminer leur malice le pere *la Ligne* lui jette ſon filet, comme pour le pêcher. Nicaiſe eſt obligé de ſortir du bain & de ſouffrir les riſées des villageoiſes & des villageois.

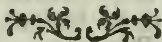
Telle eſt la principale eſpiéglerie qui compoſe le fonds de cette bagatelle. Elle a été reçue avec plaiſir du public, quoiqu'il ait paru deſirer quelques corrections dans la derniere moitié. Il y a dans cette piece de l'eſprit, de la fraîcheur, de la fineſſe & des couplets fort bien tournés. Elle eſt de M. Pariſau, auteur

teur de deux parodies applaudies ſur ce même théatre.

Le vendredi 22 février, on a donné la premiere repréſentation *des deux Fourbes*, comédie en un acte & en proſe.

Cette piece eſt tirée d'un épiſode de *Gil-Blas*. Il eſt naturel de croire que le Sage, traducteur, ou pour mieux dire, imitateur de ce roman, y avoit diſtingué cet épiſode, & qu'il en a tiré l'idée de ſa charmante comédie intitulée : *Criſpin rival de ſon maître*. Le ſouvenir de cet ouvrage a dû nuire au ſuccès du nouveau, & il lui a nui effectivement; mais l'auteur, homme de beaucoup d'eſprit, & déja connu avantageuſement par les *Maris corrigés*, comédie en trois actes, a eu le courage de s'exécuter lui-même en retirant ſa piece après la premiere repréſentation; courage très-rare, que l'amour-propre interdit à un grand nombre d'écrivains, & qui fait certainement beaucoup d'honneur à M. de la Chabeauſſiere.

(*Mercure* de France ; *Journal* de Paris.)



LONDRES.

COVENT-GARDEN.

QUI EST L'HOMME, comédie représentée pour la premiere fois sur le théatre de Covent-Garden, *le 9 février 1782.*

Les personnages sont : Fitzherbert, Belville, lord Sparkle, Beauchamp, Bob Pendragon, lady Bell Blomer, Clarinde, Sophie Pendragon, Julie, mistriss Johnson, Lucy.

Fitzherbert, homme distingué par son rang & par sa fortune, a deux parens, lord Sparkle & un jeune officier, nommé Beauchamp, qui sont d'un caractere tout-à-fait contraire, & qui ont reçu chacun une éducation opposée. Le militaire, élevé loin du grand monde, & ne connoissant d'autres mœurs que celles des Grecs & des Romains, paroît imiter en tout leur héroïsme & leurs vertus. Le lord au contraire, qui a reçu une éducation moderne & à la mode, fait voir une mollesse, une apathie & une dissipation naturelle à la maniere dont il a été élevé. Lady Bell Blomer, jeune veuve recommandable par sa beauté & son esprit, est également l'objet de l'amour des deux parens de Fitzherbert. Beauchamp, d'une ame noble & modeste à la fois, cache à la belle la flamme qu'elle lui inspire, tandis que lord Sparkle témoigne son amour à lady Bell Blomer avec vanité & amour-propre. L'intrigue de la piece

commence au moment où Beauchamp va quitter l'Angleterre, chargé d'une commiſſion de la part de Fitzherbert, de laquelle il ſe croit redevable à lord Sparkle, qui affecte d'être ſon protecteur. Sparkle, pour faire enſorte que lady Bell Blomer réponde ſérieuſement à ſa paſſion, obtient de Beauchamp qu'il tâchera de découvrir quels ſont réellement les ſentimens de lady Bell, ſur leſquels toutefois il témoigne très-peu de doute. Beauchamp, vaincu par la reconnoiſſance, eſt forcé d'accepter cet office, malgré lui. Cette démarche occaſionne entre lui & lady Bell une ſcene du plus grand intérêt, qui fait voir qu'il eſt l'unique objet de ſes ſentimens, quoiqu'un air de coquetterie démontre qu'elle traite avec égalité tous ſes amans. Le jeune militaire, trahi par ſon cœur, & par la ſingularité de ſa ſituation, plaide ſa propre cauſe; mais réfléchiſſant enſuite ſur la conduite qu'il tient, il dit que c'eſt en faveur de ſon ami qu'il a plaidé avec tant de ſuccès; lady Bell, moitié piquée, moitié emportée par ſon propre mouvement, lui dit que lord Sparkle n'eſt point l'homme qui a touché ſon cœur; cependant qu'il y en a un qui l'a ſu toucher; elle l'invite enſuite à ſe rendre le ſoir chez elle à l'aſſemblée, & lui promet de lui faire voir l'homme, à qui ſon cœur donne la préférence. Sparkle, informé de ce qui vient de ſe paſſer, eſt vivement convaincu qu'il eſt l'homme en queſtion, étant pareillement invité d'aller chez elle à l'aſſemblée, & il ſort en conſéquence.

Une autre intrigue ſubordonnée à la premiere eſt formée des aventures de la pupille de Fitzherbert. Celui-ci a choiſi un amant à Julie. Fitzherbert ouvre le ſecond acte en rendant viſite à ſa pupille, pour lui apprendre que celui qu'il lui deſtine pour époux vient d'arriver, & que ſans perdre de tems il va le lui préſenter. Après qu'il eſt ſorti, Julie fait voir dans un monologue qu'elle eſt déja mariée, quelle avoit promis à ſon époux de tenir caché leur mariage; elle ſe retire enſuite pleine d'inquiétude & de chagrin. La ſcene ſuivante préſente Fitzherbert chez Belville, qu'il a fait venir de la campagne dans le deſſein de l'unir à ſa pupille. Belville lui témoigne une ſurpriſe inattendue; il avoue qu'il eſt déja marié, & qu'en conſéquence il ne peut épouſer Julie. Mais, après une plus ample information, on apprend que c'eſt Julie qu'il a épouſée, laquelle il croit toujours dans un couvent à Paris, où il l'a vue pour la premiere fois, & où il s'eſt marié avec elle.

Fitzherbert diſſimule que cette découverte l'intéreſſe; il reſſent du déplaiſir de voir que Julie n'a aucune confiance en lui, & il médite quelque punition, lorſqu'il ſe trouve heureuſement ſur ſon chemin un jeune homme de Cornouailles, qui, avec ſa ſœur, a été attiré à la ville par l'élégant petit-maître lord Sparkle. Ces deux jeunes gens ont gagné au lord des voix pour le faire entrer au parlement, & ce dernier a été à leur égard prodigue de complimens. Le langage de la cour paſſoit à Cor-

nouailles pour des expreſſions ſérieuſes d'amour & d'amitié ; ayant reçu de lord Sparkle une lettre écrite dans ce ſtyle, les deux jeunes gens ſont auſſi-tôt partis pour Londres. Bob Pendragon étant tout-à-fait original, le lord le préſente à ſes amis comme un ſujet d'amuſement. Dans leur compagnie il a pris un jargon ſuffiſant pour le faire paſſer pour un petit-maître, & c'eſt dans ce caractere qu'il ſe préſente à Fitzherbert. Frappé de ſon babil & de ſon originalité, le tuteur de Julie juge à propos de le faire ſervir d'inſtrument à la punition qu'il médite ; il le préſente enſuite à Julie comme l'amant dont il lui avoit parlé le matin. Julie, plus troublée qu'auparavant, auſſi-tôt que l'entrevue eſt finie, ſe détermine à quitter lady Bell, afin de ne point compromettre l'honneur de ſon époux, en recevant les déclarations d'amour d'un autre homme. Elle s'en va en conſéquence, & eſt livrée par ſa ſervante entre les mains de lord Sparkle, qui avoit projetté d'avoir lady Bell pour femme & ſon amie pour maîtreſſe. Il avoit encore une autre raiſon, c'étoit de ſe venger de Fitzherbert, qui n'avoit point voulu donner d'argent pour ſatisfaire les folies de ſon parent. Julie eſt trouvée par Beauchamp chez Sparkle dans une ſituation intéreſſante ; il la retire de cet endroit malgré la réſiſtance & les menaces de Sparkle. Les deux Pendragons viennent alors rendre viſite à ce dernier ; Sophie témoigne au lord ſa colere au ſujet de ce qu'il lui avoit promis, & ſon frere prend ſa défenſe. Elle lui prouve,

d'après des romans, que lord Sparkle doit l'épouser, sa conversation avec elle ayant toujours été dans le style des héros de romans, & qu'elle a pris tout au sérieux. Sparkle, ne sachant comment se débarrasser, sort & laisse les deux Pendragons ensemble.

La scene suivante se passe chez Beauchamp; il arrive avec Julie de chez Sparkle. Celle-ci est trouvée dans ce lieu par son époux; la circonstance donne à Beauchamp une jaloüsie fondée. La scene suivante est intéressante; Belville quitte Julie, en lui disant un éternel adieu.

Le cinquieme acte s'ouvre chez lady Bell, dont la jalousie est allumée par le soupçon qu'elle conçoit que Julie est mariée à Beauchamp, au lieu de l'être à Belville. Le lien de l'amitié, qui unit lady Bell & Julie, est prêt à être rompu, lorsque la vérité se découvre. La derniere scene est l'assemblée qui se tient chez lady Bell; par le moyen de Fitzherbert, lord Sparkle y est exposé dans le point de vue le plus ridicule, & lady Bell donne sa main à Beauchamp.

Le dialogue de cette comédie est facile, la diction correcte, & les pensées délicates. Si les caracteres ne sont pas neufs & originaux, au moins sont-ils bien dessinés & tracés de main de maître. Cette piece a reçu les applaudissemens du public. Elle est l'ouvrage de Mistriss Cowley, déja connue par le *Stratagême de la Belle*, & autres pieces dramatiques.

*L'*HOMME POSITIF, *nouvelle farce représentée pour la premiere fois, sur le théatre de* Covent-Garden, *le 16 mars 1782.*

Les personnages sont : Sir Tobie Tacet, Roupie, le capitaine Bellcamp, Lake, Tom Grog, Sam Stern, Harry Hulk, Maurice Pheligan, Cornélie, Florimel, Nancy.

Sir Tobie Tacet est d'un caractere singulier. Il se croit positif, quoiqu'il se plie à tout. Il avoit promis sa fille Cornélie au capitaine Bellcamp, qui est censé absent de son pays. En l'absence de l'amant prétendu, sir Tobie est ébloui de l'éclat de Roupie, jeune éventé plein des folies à la mode du siecle. Il fait part de son dessein à sa fille. Mais Cornélie, sincérement attachée à Bellcamp, engage miss Florimel, sœur du capitaine, à se déguiser en officier. Roupie reçoit une lettre l'informant qu'il se passe un commerce suspect entre Cornélie, qui lui est promise en mariage, & un jeune militaire; il y apprend en même-tems l'heure à laquelle il peut le voir entrer secrétement dans la chambre de sa future. Roupie ajoute foi à la lettre; & se plaçant dans l'obscurité, il voit Florimel, déguisée en officier, entrer dans l'appartement de Cornélie. Pendant cette scene, le capitaine Bellcamp arrive pour rendre visite à Cornélie, & Roupie conseille à sir Tobie de faire en sorte que ce capitaine prenne sa fille en mariage. Le vieillard, voulant tenir secret le déshonneur de sa fille, profite de l'engagement antérieur qu'il avoit avec Bellcamp, &

insiste à lui donner Cornélie. Florimel alors paroît, & découvre la ruse employée pour tromper sir Tobie & Roupie.

Cette piece est de M. O'Keeffe, auteur du *Gendre*, & de quelques autres petites pieces qui lui ont mérité beaucoup d'éloges & d'applaudissemens.

DRURY-LANE.

La Variété, nouvelle comédie, représentée pour la premiere fois sur le théatre royal de Drury-Lane, *le 25 février 1782.*

Les personnages sont : lord Frankly, Morely, commodore Broadside, major Seafort, le capitaine Seafort, sir Timothée Valérian, sir F. Fal Lal, Stendy, Davy, lady Courtney, miss Harriet Temple, lady Fal Lal, lady Frankly, mistriss Bustle.

Lord & lady Frankly, depuis peu mariés, voient leur bonheur troublé par la visite d'une de leurs amies, lady Courtney, à laquelle Frankly avoit fait sa cour avant son mariage, & dont il avoit été dégoûté par la conduite qu'elle avoit tenue à Paris. Une lettre qu'il laisse tomber, & que son épouse trouve, le met dans le plus grand embarras; lady Frankly toutefois lui affirme qu'elle n'a point lu la lettre. La veuve (lady Courtney) paroît être une femme d'honneur, réellement attachée à M. Morely, homme singulier, qui se donne pour un philosophe, & qui a honte d'avouer sa

passion; quoiqu'il n'ait aucune raison d'agir ainsi. A la fin il risque d'en faire l'aveu, & il est bien reçu de son amante. Le capitaine Seafort, & miss Harriet Temple avec leur compagnie forment un groupe tant soit peu plus intéressant. Miss H. Temple est la fille d'un général, mort au service de son pays, qui l'a laissée dans la pauvreté. Pour cette raison elle fuit son amant Seafort; elle sait en outre que le pere de celui-ci, le major Seafort, est de la plus grande avarice. Commodore Broadside, marin du bon vieux tems, d'un caractere franc & généreux, soutient la cause de Seafort, auprès de son pere, qui est toujours inflexible. Le commodore découvrant que miss Temple est sa niece, se détermine à l'aller voir déguisé. La générosité de la jeune lady lui fait plaisir, & l'ayant reconnue pour sa niece, il leve tout obstacle à son union avec le jeune Seafort. On découvre encore que Strady, qui s'est vivement intéressé pour elle, est son frere. Sir F. Fal Lal, lady Fal Lal, & sir Timothée Valérian sont des caracteres tout-à-fait détachés de la piece. Le premier fait voir ce qu'il est par l'originalité de son nom; lady Fal Lal est une bonne Irlandoise d'un caractere franc & ouvert. Sir Timothée Valérian, qui est valétudinaire, n'est point du bon comique.

Cette piece est avec raison appellée *Variété*, rien n'étant plus varié que la plupart des scenes dont elle est composée. C'est le premier essai dramatique d'une jeune lady, qu'on ne nomme point. (*Universal magazine.*)

HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

Sur les Paratonnerres.

MONSIEUR, les orages nombreux & violens qu'on a éprouvés l'année derniere dans l'intérieur de la France, ont dirigé, plus que jamais, l'attention des phyficiens vers les conducteurs électriques; les papiers publics ont parlé fouvent de ces machines : voici un fait qui manifefte fenfiblement leur utilité.

La tour de l'hôtel-de-ville d'Arras, qu'on appelle le *Beffroi*, & qui eft fituée dans l'une des parties les plus élevées de la ville, n'a jamais été, depuis 230 ans qu'elle exifte, frappée par la foudre : & cela à caufe de fa conftruction particuliere. Cet édifice, très-remarquable par la beauté de fon architecture & par la quantité de fer dont il eft armé, a pourtant environ 250 pieds d'élévation; mais la continuité métallique qui y regne, depuis la

girouette, qui eſt terminée par un grand nombre de pointes (c'eſt un ſoleil de cuivre doré) juſques dans le ſein de la terre; au moyen des gouttieres, des planchers, & des galeries revêtues de plomb, l'a toujours garanti des accidens fâcheux auxquels ſont expoſés les clochers très-élevés.

Ce phénomene, produit par une conſtruction à laquelle le haſard ſeul a préſidé, puiſqu'à cette époque les conducteurs électriques étoient inconnus, nous fournit une preuve bien évidente de l'efficacité des para-tonnerres. Pluſieurs clochers de la ville d'Arras, depuis 230 ans, ont cependant été foudroyés, & celui dont nous parlons n'a jamais reçu la moindre atteinte, quoiqu'il ſoit plus élevé que tout autre.

Le nommé *Pierre Hâté* (l'un des quatre hommes qui font le guet tour-à-tour dans ce beffroi, le jour comme la nuit) m'a dit avoir vu, il y a 10 à 11 ans, vers la fin d'octobre, tomber ſur le plancher de la chambre du *guêteur*, dans un tems orageux, & à l'inſtant où il tonnoit, pluſieurs groſſes gouttes de feu, ſemblables à celles que produit une torche ardente vivement ſecouée; il m'a montré l'endroit par où étoient entrées ces étincelles, qui s'étoient diſſipées ſur le champ, & dont la vue lui avoit cauſé tant d'effroi. J'ai remarqué qu'elles provenoient de la gouttiere qui décharge dans la premiere galerie ſupérieure les eaux pluviales que reçoit la natte de plomb, qui ſert de couverture à la chambre du guêteur.

Une trace noire, qui a subsisté long-tems, & dont le nommé *Pierre Hâté* m'a indiqué la place, mais qui a été enlevée par l'air & la pluie, manifestoit le passage du feu électrique; on voyoit que cette matiere s'étoit échappée de la gouttiere pour passer dans une ouverture occasionnée par la porte de la chambre qui donne sur la galerie : porte qui étoit ouverte, & dont les gonds & les ferrures sont très peu éloignés de la gouttiere; cette explosion latérale fut suivie d'une ondee de pluie assez abondante, & l'éclair qui la précéda, fut accompagné d'une espece de bruissement ou sifflement qui peut être comparé à celui d'une fusee volante.

Pierre Hâté, que je continuois d'interroger, m'a annoncé que cet événement étoit le seul qu'il eût observé depuis 30 ans qu'il est employé à cette fonction, & qu'un de ses camarades, feu *François Boutard*, qui aimoit, comme lui, à considérer le jeu des éclairs, eut, un jour qu'il tonnoit, l'une des faces de ses cheveux brûlée, étant à la fenêtre qui avoisine la gouttiere.

Les réparations qu'on a faites de tems en tems à ce beffroi n'ont jamais eu pour cause la chûte du tonnerre. L'histoire de cet édifice n'en fait aucune mention : *Antoine Delamotte*, le grand pere de *Pierre Hâté*, qui a été guêteur pendant 54 ans, & auquel ce dernier a succédé, a dit plusieurs fois que le feu du ciel n'étoit jamais tombé sur le beffroi.

Nous invitons les savans qui passeront par

Arras, à viſiter cette tour : ils verront qu'elle eſt auſſi agréable à la vue que recommandable par ſa ſtructure. Elle a été commencée en 1508 & achevée en 1551 : elle eſt bâtie ſur le modele de celle d'Anvers.

J'ai l'honneur d'être, &c.

BUISSART, *conſeiller-aſſeſſeur de la maréchauſſée, membre de l'académie d'Arras.*

(*Journal d'agriculture, commerce, finances & arts.*)

II.

MOYEN de déſinfecter les caveaux, égouts, foſſes d'aiſance, &c.

Il y a long-tems qu'on deſiroit trouver un moyen d'ôter leur danger aux miaſmes qui s'élevent des égouts, des caveaux & des foſſes d'aiſance. M. Janin, ſeigneur de Combe-Blanche, médecin oculiſte de feu S. A. S. Mgr. le duc de Modene, vient de le découvrir. Il a trouvé le ſecret de neutraliſer le gaz, l'air inflammable & contagieux qui s'évaporent au moment de l'ouverture des foſſes; l'extraction des matieres peut s'en faire enſuite ſans corrompre l'atmoſphere; on peut les amonceler pour l'utilité de l'agriculture ſans que l'odorat en ſoit bleſſé. Le gouvernement vient de faire imprimer & publier cet anti-méphitique, qui n'eſt autre choſe que le vinaigre commun. Sept onces jettées dans une foſſe la déſinfectent en-

tiérement; parmi les expériences que M. Janin a faites nous rapporterons celles-ci.

» M. le maréchal duc de Biron ayant desiré » de désinfecter la fosse des gardes-françoises » du corps-de-garde du château de Versailles, » je m'y suis transporté avec M. le marquis du » Sausay, major de ce régiment, & grand-» croix de l'ordre royal de St. Louis. A cet » effet j'ai versé dans la lunette de conduite du » rez-de-chaussée, 6 onces de vinaigre, & en-» viron demi-once d'eau de lavande (l'auteur » observe ici que cette eau de lavande, ou » toute autre liqueur que le vinaigre, n'est » qu'un moyen de surérogation) le méphi-» tisme a disparu dans l'instant de la projec-» tion, de même qu'à la conduite supérieure. » Cette seule projection a suffi pour anéantir » l'infection de cette fosse pendant 3 jours..... » M. du Sausay m'ayant conduit au dépôt des » gardes-françoises à Paris, sur le boulevard; » il m'ordonna, en présence de plusieurs offi-» ciers de ce régiment, de neutraliser une fosse » ayant dix lunettes de face, dans lesquelles » je versai 12 onces de vinaigre & 2 onces » d'eau sans-pareille; dans la minute toute odeur » méphitique fut anéantie, tandis qu'auparavant » il s'en exhaloit une fétidité à en rendre l'ap-» proche très-difficile «.

On ne sauroit trop publier un secret aussi simple, aussi facile, & à la portée de tout le monde, de se préserver des influences malignes des exhalaisons des fosses, qui outre leur désagrément alterent l'atmosphere & portent les

atteintes les plus funeſtes au fébricitant, à l'aſthmatique, à la femme en couche, au poitrinaire, & à tous ceux dont le genre nerveux eſt très-irritable. L'avantage que ces matieres offrent pour des engrais eſt très-précieux : on les mêle avec le fumier de cheval qui eſt neceſſaire pour les neutraliſer à jamais ; 15 jours après on peut étendre ce fumier ſur les terres ſans que l'air environnant en ſoit altéré.

» Il a perdu non ſeulement ſon odeur infecte, » mais encore ſa cauſticité & ſa chaleur brû» lante, qui cauſe ſur les terres arides, ſur» tout la premiere année, les plus minces pro» ductions, & tranſmet dans la plante même » ſes qualités inſalubres & de mauvaiſe odeur. » Les chevaux refuſent de s'en nourrir, & le » gibier qui a brouté cette herbe, porte avec » lui ſur nos tables l'empreinte du méphitiſme. » Avec la matiere fécale neutraliſée & répan» due ſur une terre légere, ſur laquelle j'avois » fait ſemer des graines de ſcorſonaire, de » carottes & autres jardinages, j'ai obtenu des » productions étonnantes par leur volume, » leur délicateſſe & leur primeur. Avec le » même engrais, j'ai eu l'avantage d'avoir en » bled 17 & demi pour un. Mes prés qui ont » été fumés ont produit plus du double des » récoltes de mes voiſins, eu égard à l'étendue. » Mes chevaux l'ont mangé avec appétit, enfin » les arbres à fruit au pied deſquels on en a » répandu, ont eu beaucoup plus de fruit, & » infiniment plus beau & de meilleur goût.

(*Mercure* de France.)

I I I.

NOUVEAUX détails sur la montagne aux environs de Malesherbes. (*)

Persuadés que quelques naturalistes de la capitale s'empresseroient d'aller à Malesherbes, nous avions promis des détails plus circonstanciés sur le phénomene qu'offre cette montagne; ce que M. l'abbé Giraud Soulavie en a dit par la voie de ce journal, n'est pas suffisant pour satisfaire la curiosité. En attendant des observations plus positives, nous en hasarderons quelques-unes, sans toutefois prétendre assigner la vraie cause de ce phénomene. Le terrein de Malesherbes est une prolongation du pays à pierres de grés de Fontainebleau. Ce terrein est formé de sable, de cailloux & de fragmens de grés; au-dessous sont des couches mobiles de pierres calcaires. L'eau & la mobilité de ces pierres paroissent être la cause du phénomene. En effet, il y a lieu de présumer que l'eau a miné à la longue le terrein intérieur, & y a formé des excavations; qu'en s'infiltrant elle a enlevé les portions intermédiaires des masses, & les a abandonnées à elles mêmes, ce qui aura occasionné leur chûte; car de même qu'il y a des fragmens de masses de grés détachés dans les lits superieurs, il peut y en avoir également au dessous de la pierre calcaire. Ces frag-

(*) Voyez le dernier journal, page 353 & suiv.

mens de grés & de pierres, en se détachant & en tombant dans l'excavation formée par les eaux, se brisent & donnent naissance au bruit & à la commotion.

On observe dans les mines que le bruit est d'autant plus considérable que les ouvertures sont moindres. Le coup de pique du mineur ou la chûte d'une masse de minerais, peu sensible dans l'intérieur, forment un coup effrayant à l'embouchure du puits de la mine, ou à la tête d'une galerie. Dans nos puits ordinaires, pour peu qu'ils soient profonds, une pierre légere que l'on y jette fait un bruit très-fort; enfin on ne peut calculer l'étendue & la propagation des sons dans une masse solide.

La montagne de Malesherbe n'est pas la premiere qui offre une phénomene de ce genre. Depuis 1739 jusqu'en 1741, une montagne en Auvergne, nommée *Perier*, ne cessa de faire entendre un bruit semblable. Le haut de cette montagne formoit une plâtrure assez considérable, sur laquelle s'étendoit un étang ou grande marre dont l'eau diminuoit en raison de la commotion, commotion qui n'étoit jamais plus vive que lors d'un plus grand épanchement d'eau; ce phénomene a cessé par la disparition entiere de l'étang.

Un autre montagne volcanisée de l'Auvergne, dont le fond étoit un ancien crater, & qui dominoit un village nommé Saint-Sandoux, a donné lieu, pendant six ou sept mois, à un phénomene à-peu-près semblable à un bruit souterrein.

Il y a dans la mer Baltique une isle formée de roches graniteuses, de l'intérieur de laquelle se faisoit entendre un bruit considérable. La mer s'étant éloignée de quinze ou vingt toises, le bruit a cessé; ce bruit semble n'avoir été occasionné que par l'eau de la mer qui se faisoit issue dans l'intérieur de l'isle, pour former quelques lacs.

(*Journal de* Paris.)



MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

Avis sur le Kirſchwaſer.

TOUT le monde connoît la liqueur ſpiritueuſe qu'on nous apporte de Suiſſe, & dont le nom exprime ſon origine ; car le mot kirſchwaſer ſignifie eau de ceriſe. Cette liqueur, dont on fait un commerce aſſez conſidérable en Suiſſe, eſt d'une force ſupérieure à celle de nos eaux-de-vie doubles, & peu de perſonnes la ſupportent pure. On la fait avec la meriſe ou ceriſe noire qu'on cueille dans les bois. M. de Haller nous apprend que pour la faire on écraſe la meriſe avec le noyau ; qu'on la laiſſe ainſi fermenter juſqu'à ce qu'elle prenne une odeur vineuſe, qu'alors on la diſtile, & que le produit de cette diſtillation eſt ce qu'on appelle le kirſchwaſer. Cet eſprit ardent qui a en général la propriété des eaux-de-vie les plus fortes, a de plus un aromate agréable, qui lui eſt communiqué ſans doute par le noyau, ce qui la rend plus ſtomachale que les autres, &

beaucoup plus puiſſante pour faciliter la digeſtion, ſoit après un grand repas, ſoit lorſqu'on eſt ſur le point de vomir les alimens qu'on a pris.

On ſait qu'en général, l'uſage des liqueurs ſpiritueuſes, ſur-tout des liqueurs proprement dites ou ſucrées, n'eſt point ſain; qu'il devient même dangereux, ſoit à raiſon des hétérogenes qu'on fait entrer preſque toujours dans leur compoſition, ſoit à raiſon des huiles eſſentielles qui en ſont la baſe ordinaire. Cette partie oléagineuſe, qui n'eſt pas aſſez étendue dans un liquide aqueux, combinée avec le ſucre, ſubit difficilement l'action des ſucs digeſtifs & rend l'uſage des liqueurs en général échauffant & capable de troubler la digeſtion plutôt que de l'aider.

De-là vient que, lorſqu'on a fait un grand repas, l'eau-de-vie pure réuſſit beaucoup mieux qu'une liqueur ſucrée quelconque. Juſqu'à préſent, de toutes les boiſſons inventées par la ſenſualité, ou que l'intempérance a rendues néceſſaires, le kirſchwaſer a paſſé pour la meilleure liqueur. Mais comme ſon uſage n'eſt point ſupportable, on a trouvé moyen de l'adoucir, de le corriger & de le rendre même efficace, ſans lui ôter ce qu'il a d'agréable. Ce moyen conſiſte à en mettre une cuillerée à café ſur un verre d'eau chaude avec un morceau de ſucre. Il en réſulte une liqueur aqueuſe & ſpiritueuſe qui conſerve tout le parfum du kirſchwaſer, & qui facilite la digeſtion. Nous conſeillons à tous ceux qui ſont dans l'uſage d'uſer

de liqueurs après les répas, de préférer celle-ci à toute autre.

(*Gazette de santé.*)

II.

Lettre de M. François de Neufchateau, aux auteurs du Journal de Paris, *à l'occasion des enterremens précipités.*

Mirecourt, le 27 février 1782.

Messieurs,

La personne qui écrit de Laigle, un fait vraiment effrayant consigné dans votre feuille N°. 54 (*) prétend qu'il existe des loix sages contre le danger des inhumations précipitées. Il seroit à desirer qu'il en existât en France; mais je n'en connois point qui soient générales & précises. Les rituels des dioceses prescrivent, il est vrai, de n'enterrer les cadavres que vingt-quatre heures après la mort apparente; mais ce n'est parmi nous qu'un usage, insuffisant en lui-même, & encore assez mal observé.

Il y a mille exemples célebres de personnes qui ont été enterrées vivantes. Je ne rappellerai point ici ces événemens dont le souvenir fait horreur. Je me bornerai à vous

---

(*) Voyez le dernier journal, page 371.

citer quelques traits, bien propres à démontrer le danger & l'abus des enſéveliſſemens précipités.

On lit dans les mémoires hiſtoriques d'Amelot de la Houſſaye, que le cardinal Spinoſa, premier-miniſtre de Philippe II, porta la main au raſoir qui l'ouvroit pour être embaumé. Ce qui eſt bien ſingulier, c'eſt que ce cardinal étoit venu au monde dans l'égliſe même, au moment qu'on arrangeoit ſa mere dans le caveau où l'on venoit de la deſcendre, parce qu'on la croyoit morte.

Nous avons eu, dans voiſinage de cette ville, un chanoine-régulier, nommé M. *de Bayon*, prieur-curé de Boulaincourt, qui eſt mort âgé de près de cent ans, & qui avoit été enterré à l'âge de ſix mois. Une ſœur qui l'aimoit tendrement, voulut lui donner un dernier baiſer lorſqu'on l'eut mis dans la foſſe. L'enfant ſourit à ſa ſœur; on le rapporta chez ſa mere, & il vécut un ſiecle, ſans être jamais malade.

En général, on n'eſt point aſſez en garde contre l'incertitude des ſignes de la mort dans beaucoup de ſujets, que l'on condamne à être enterrés vivans. Quelle épouvantable ſituation! quelle peine atroce! Nos loix n'ont pas encore trouvé de crimes qui duſſent en être punis.

Pluſieurs gouvernemens ont eu des uſages & des ſtatuts, dont le but étoit de préſerver les hommes de cet horrible malheur.

En Angleterre, on n'enſevelit point de ca-

davres avant la viſite des jurés, on ne les enterre qu'après trois jours depuis l'inſtant de la mort. Les jurés doivent examiner ſi c'eſt le fer ou le poiſon qui a cauſé la mort.

Les Romains avoient eu l'idée de ces ſages précautions. Ils plaçoient des pleureuſes aux oreilles des morts pour les réveiller s'ils n'étoient qu'endormis. La loi des douze tables vouloit qu'il y eût dix trompettes poſées ſur leurs têtes, origine vraiſemblable de notre uſage de ſonner pour les morts. Ils expoſoient les leurs ſur le pas de leur porte, &c.

A Geneve, des officiers examinent ſi la mort eſt certaine, ſi elle eſt naturelle ou violente.

A Gênes, en Danemarck & ailleurs, des loix préciſes veulent qu'on n'enterre les morts qu'après le délai de trois jours. Ce délai n'a pas encore paru aſſez long en Hollande.

Il eſt inconteſtable que notre uſage d'enſevelir ſur le champ & d'enterrer dans les vingt-quatre heures, eſt un abus qu'il faudroit réformer. Un excellent homme, que la Lorraine a perdu il y a quelques années, a introduit à cet égard un réglement très-ſage dans un canton de cette province, où ſa qualité de curé-doyen & ſa conſidération perſonnelle lui donnoient beaucoup d'influence. Il a fait arrêter, dans un ſynode : *Que les curés n'enterreroient aucun de leurs paroiſſiens qu'il n'eût demeuré deux nuits entieres ſur un lit, le viſage découvert, les mains & le reſte du corps libre ; qu'on ne mettroit le mort dans ſon cercueil que le matin du troiſieme*

jour, en présence de quelques examinateurs & certificateurs de la vérité de ſa mort; que ce cercueil ne ſeroit jamais fermé par-deſſus; & qu'il ſeroit jetté ſur le viſage du mort & ſur ſon corps, beaucoup de chaux vive. Telle eſt, je crois, à peu de choſe près, la réforme qui devroit être par-tout obſervée, ſous l'inſpection des magiſtrats. Les juges des lieux ſeroient chargés d'en dreſſer des procès-verbaux, d'après leſquels ſeuls il ſeroit permis d'enſevelir & d'inhumer les défunts.

Le nom de l'auteur de ce réglement mérite d'être connu. C'eſt M. HUET, doyen de Rouſſeux, né à Mataincourt, près de Mirecourt, & qui a laiſſé beaucoup de manuſcrits, de mémoires & de projets utiles. C'eſt à lui que nous ſommes redevables, dans cette province, des ordres donnés en 1740 pour la plantation des arbres ſur les grandes routes. On m'a remis tous ſes papiers, & je me propoſe de donner au public un extrait de ſes penſées les plus intéreſſantes, ſi ma ſanté & mes occupations me permettent de me livrer à cette tâche nouvelle.

J'ai l'honneur d'être, &c.

III.

III.

Remede contre les maladies des yeux, adressé aux rédacteurs du journal.

De Valenciennes, *le 16 mars 1782.*

Messieurs,

Il y a eu beaucoup de personnes attaquées cet hiver d'inflammation aux yeux, accompagnée d'une abondance d'eau âcre & salée qui occasionne une démangeaison extraordinaire, & une grande rougeur aux paupieres : j'ai peut-être été un des plus maltraités de cette incommodité. Après avoir essayé différens remedes qui ne m'ont donné aucune espece de soulagement, j'ai composé le collyre suivant qui m'a entiérement guéri.

» Prenez une dragme d'iris de Florence en » poudre subtile, autant de vitriol blanc; met» tez-les dans une pinte (*) d'eau ; remuez » bien le tout jusqu'à ce que le vitriol soit » dissout ; laissez infuser le mêlange pendant » vingt-quatre heures, filtrez-le ensuite pour » vous en servir au besoin.

Usage.

Trempez un linge dans cette eau ; vous vous

(*) Mesure de Paris.

en lavez les yeux, & en mettez des compresses pendant la nuit; il suffit de se bassiner les yeux deux ou trois fois dans le jour; en observant de passer le linge bien légérement sur les paupieres, pour ne pas irriter.

J'ai cru, Messieurs, que ce remede peu coûteux, pourroit être utile au peuple, c'est pourquoi je prends la liberté de vous en adresser la recette, en vous priant de vouloir bien l'insérer dans votre journal.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus distingués,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur.

HECART, *secrétaire de la direction des fermes générales.*



IV.

Suite des expériences faites avec les différens remedes de M. le baron DE HUPSCH, *ou note des personnes qui ont été guéries ou soulagées par leur vertu.* (*)

Premiérement, avec le remede contre le mal caduc, la crampe & les convulsions.

18. Mathias Ludewig, garçon tailleur, rue Sachsenhauser à Cologne, attaqué depuis 13 ans d'une crampe journaliere aux mains, & environ une fois par semaine d'un engourdissement qui lui ôtoit l'usage de tous ses sens, & étoit quelquefois accompagné de vertiges & de somnambulisme ; ayant commencé l'usage du remede au printems de 1781, & continué avec soin, il ne lui reste plus d'autres symptôme que quelques légeres convulsions aux mains, aux approches d'un changement de tems. M. le baron de Hupsch, desire d'avoir des occasions de multiplier ses expériences avec des somnambules.

19. Mde. la princesse de ***, après avoir inutilement tenté d'autres remedes pour de fréquens vertiges & le tremblement des mains, en a été radicalement guérie par l'usage du remede pendant cinq mois, & le continue par intervalles.

20. M. Seyberth, greffier du bailliage, supérieur de Idstein, principauté de Nassau-Usingue, écrit que son fils, âgé de 26 ans, & sujet depuis long-tems à des accès épileptiques environ tous

---

(*) Voyez le journal d'*août* 1781, page 319.

les trois ou quatre ſemaines, a commencé l'uſage du remede au mois d'août 1779, & qu'il en a éprouvé de ſi bons effets, qu'il a été exempt de tout accès pendant plus d'un an.

21. M. de Schoenebeck, médecin de la noble maiſon de Deuſternau, au comté de Hachenbourg, a donné le remede à la femme d'un ouvrier aux mines de ces contrées, qu'il a d'abord ſoulagée, mais elle en a depuis négligé la continuation.

22. Anne-Marie Webers, fille de Sohlingen, au duché de Berg, âgée de 30 ans, éprouvant preſque toutes les nouvelles lunes des attaques d'épilepſie, a commencé la cure au mois d'août 1780, & a continué l'uſage du remede au-delà de cinq mois avec un tel ſuccès, qu'elle ne reſſent plus qu'une légere foibleſſe de membres quand le tems eſt mauvais ou ſombre.

23. M. Bongarts, lieutenant du grand-bailli des bailliages de Linn & Urdingue, attaqué pendant plus de deux ans, de crampes très-violentes, s'en eſt préſervé par l'uſage du remede.

24. N. Janſen, cordonnier à Cologne, a guéri par l'uſage d'un ſeul paquet, ſon enfant de quatorze mois, auparavant attaqué tous les jours du mal caduc.

25. Eve Freners, fille de 23 ans, demeurant à Cologne paroiſſe St. Pierre, tourmentée d'accès qui duroient quelquefois trois heures, & d'une nauſée continuelle avec difficulté de reſpiration, a été radicalement guérie en trois ou quatre ſemaines, ayant commencé l'uſage du remede le 16 juillet 1781.

26. Théodore Fuſſ fils, âgé de 15 ans, de la paroiſſe de St. Jean-Baptiſte à Cologne, avoit deux à trois accès de mal caduc preſque tous

les jours. Le 1er. mars 1781, il commença à faire usage du remede, dont il use encore comme préservatif, & s'il paroît encore quelque trace du mal, ce n'est qu'une convulsion légere.

27. Mde. la comtesse de ***, demeurant à V. ***, âgée de 34 ans, souffrant beaucoup d'une espece de passion ictérique avec vomissement & les pâles couleurs, fait usage du remede depuis sept à huit mois, & le mal ictérique l'a quittée, ainsi que le vomissement, en y ajoutant l'ingrédient convenable.

Secondement, avec le remede contre l'hydropisie, & les maladies hydropiques.

22. Milord ***, attaqué depuis trois ans d'enflure aux jambes, alla voir en passant à Cologne le grand cabinet d'histoire-naturelle & d'ouvrages des arts & d'antiquités de M. le baron de Hupsch, & ayant eu cette occasion de le consulter, il fit suivant son avis, usage du remede anti-hydropique, dont il fut si soulagé pendant son court voyage de Cologne à Rotterdam, qu'il en a témoigné sa reconnoissance par une lettre écrite de cette derniere ville.

23. M. Baudoin écrit de Lannion en Bretagne, en date du 14 octobre 1781. » M. les » effets miraculeux que votre remede a opérés » dans cette ville, & sous nos yeux, sur M. De- » miniac, le font desirer pour &c. Le dernier » envoi que vous en fîtes à Lannion, n'étant » parvenu qu'après la mort du malade, il a » été donné à un curé voisin hydropique, & » a opéré la parfaite guerison de cet écclé- » siastique. «

24. Wilhelmine Burschkens, jeune fille de Kessel sur Meuse au duché de Gueldres-Pruss-

ſienne, attaquée d'hydropiſie depuis deux ans avec ſuppreſſion de regles depuis ſept mois, a commencé au mois d'août 1781 l'uſage du remede, qui a arrêté l'enflure des jambes, & l'a d'ailleurs beaucoup ſoulagée.

25. M. le comte de *** général au ſervice de *** avoit une jambe enflée & une vieille plaie. L'enflure a ceſſé & la plaie a beaucoup diminué par un long uſage du remede anti-hydropique conjointement avec un autre.

26. Mathieu Falten, laboureur près de Cologne, âgé de 69 ans, attaqué d'une hydropiſie générale cauſée par une maladie articulaire & des froids, étoit jugé mourant. Ayant uſé du remede depuis le mois d'avril 1781, les enflures ont diminué & il vit encore.

27. M. le comte de ***, chanoine capitulaire de ***, âgé de 50 ans, s'étoit attiré par un uſage du vin un peu immodéré, une eſpece de podagre exceſſivement douloureuſe, qui lui étant montée une fois à la tête a produit des vertiges & une forte d'apoplexie. Ayant fait uſage du remede pluſieurs mois avec une diete exacte, il ne lui reſte plus que des douleurs légeres & paſſageres.

28. Magdelaine Poos, fille d'un cultivateur de Homberg, à une lieue de Duisbourg au duché de Cleves, âgée de 20 ans, ayant marché dans l'eau froide pendant ſes regles, en automne 1779, le froid les ſupprima, ſon ventre enfla, & elle avoit ſubi pluſieurs fois la ponction; lorſqu'au mois de mai 1781 Mrs. Hanlo & de Schoenebek, étudians en médecine dans l'univerſité de Duisbourg, demanderent pour elle le remede anti-hydropique qui la ſoulagea au rapport de M. Leiden Froſt, praticien renommé à Duisbourg.

29. M. David Bodemer, négociant Danois, ayant été attaqué à Amſterdam d'une hydropiſie, a demandé le remede anti-hydropique, & l'ayant continué juſqu'au quatrieme paquet, il étoit entiérement guéri au mois de décembre 1781, & eſt retourné en Danemarck au commencement de cette année. Il reconnoît que M. le baron de Hupſch lui a ſauvé la vie.

Les perſonnes attachées à M. l'archevêque de Paris, mort d'hydropiſie depuis peu, ayant lu dans l'*Eſprit des journaux* les cures opérées par M. le baron de Hupſch, ſe ſont adreſſées, mais rop tard, à lui pour avoir ſon remede.

M. le baron de Hupſch aſſure que M. l'archevêque de Paris n'en a point fait uſage.

M. le baron de Hupſch, permet à tout le monde de lui écrire, en affranchiſſant les lettres juſqu'à Cologne.



AGRICULTURE.

ÉCONOMIE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

MOYEN de préserver les appartemens de l'humidité.

Ce que j'ai, Mr., à vous annoncer, ne mérite pas le nom de découverte, c'eſt au plus une trouvaille ; mais l'influence qu'elle peut avoir ſur la ſanté & l'économie domeſtique, la rend intéreſſante.

Un cabinet dépendant du logement que j'occupe, étoit ſi humide que les papiers que j'y laiſſois, ſembloient être trempés dans l'eau, lors des grandes pluies ou des dégels. Je fis mettre dans ce cabinet une certaine quantité de bois de chêne pour le chauffage de mon appartement ; ce bois abſorbe l'humidité de ce cabinet, & les papiers s'y conſervent ſains depuis ce moment.

Ce fait m'a fourni l'explication d'un pareil deſſéchement arrivé, il y a quelques années, dans le cabinet de mon beau-frere, cabinet d'où l'on avoit été forcé d'enlever le linge renfermé

dans des armoires, par rapport à l'humidité & la moisissure qu'il y contractoit. Ce dessèchement se fit peu après, dès que l'on eut placé, dans le voisinage de ce cabinet, une ample provision de bois. Ce moyen peut être employé dans les bâtimens neufs, nouvellement vernis, avec l'attention de changer le bois après un certain tems, cette faculté d'absorber n'étant pas illimitée, & devant être relative à la qualité du bois & à la portion d'humide essentiel qu'il a conservée. D'après cette expérience, peut-on traiter de préjugé le scrupule qui fait éloigner les amas de bois de nos celliers?

Dans l'espece de suction qu'opere principalement l'écorce spongieuse du bois, quelle perte ne doit-il point se faire des parties spiritueuses des vins?

Cette même expérience ne paroît-elle pas propre à éclairer le gouvernement sur la salubrité ou l'insalubrité des grandes plantations dans les pays chauds? Les abattis de bois ont généralement influé avantageusement sur la santé des citoyens, en diminuant l'aspiration d'un humide nécessaire; des cantons marécageux au contraire ont été rendus sains par des plantations. C'est sans doute dans des vues relatives à la santé de l'homme, que l'auteur de la nature a invité, par le progrès végétatif & la commodité du transport, aux grandes plantations dans le voisinage des rivieres.

J'ai l'honneur d'être, &c. R. D. E. M.

(*Gazette d'agriculture, commerce, finances & arts.*)

I I.

Lettre sur l'emploi du charbon de terre dans la fonte des mètaux.

De Lyon, *le 16 mars 1782.*

Je vous ſupplie, M. de, publier l'obſervation que j'ai l'honneur de vous adreſſer ſur la note qui ſe trouve à la pag. 329 du quatrieme volume d'un ouvrage intitulé : *Lettres écrites de Suiſſe, d'Italie, de Sicile & de Malthe*, par M.*** Amſterdam. 1780.

L'auteur dit que, » ſelon les procédés des » Anglois & des Liégeois, le charbon de terre » n'eſt pas débituminiſé au point de ne plus » aigrir les métaux qu'on traite par ſon moyen, » & que l'on ne ſauroit s'en ſervir avec ſuc- » cès dans aucun affinage, quoi qu'en aient pu » dire de contraire quelques charlatans en cré- » dit; « enſuite il explique pourquoi il penſe que ce charbon ne peut être débituminiſé dans un feu ordinaire.

Ce qui s'eſt paſſé à Lyon en 1777, eſt ſi relatif à la matiere de cette note, que la vérité, la juſtice & l'intérêt des arts ſe réuniſſent pour exiger qu'on le rappelle à ceux qui l'ont ſu, & que l'on en informe ceux qui l'ont ignoré.

En 1777, M. le comte *de Stuart*, chevalier de S. Louis, vint à Lyon, & me communiqua des procès-verbaux, dont il réſultoit

qu'avec du charbon de terre préparé ſelon ſa méthode, il avoit traité avec ſuccès de l'argent à Paris en 1775, & du fer aux forges d'Aivry & de Mevrain en Bourgogne en 1776 & 1777. M. le comte de Buffon avoit ſigné l'un de ces derniers procès-verbaux.

M. de Stuart me pria de l'aider à faire connoître ce charbon à Lyon, & je m'en occupai comme d'un devoir rigoureux. Nous en conférâmes avec M. *de Fleſſelles*, intendant de cette généralité, qui ſentit aiſément la grande importance de la choſe, & nous aida de tout ſon pouvoir.

Il arriva bientôt à Lyon trente à quarante milliers peſant de ce charbon tiré des mines de Mont-Cenis, entre Autun & Châlons ſur-Saône; il avoit été préparé aux lieux de l'extraction.

Le 22 juillet 1777, les opérations commencerent. On fondit des piaſtres à l'affinage avec le charbon de M. *de Stuart*, ſans mêlange d'aucun autre. Les lingots portés à la forge de l'Argue furent forgés avec ce même charbon, &, de filiere en filiere, ils ont été réduits en traits des plus fins. Tant à l'affinage, que dans d'autres laboratoires, il a été fait plus de trente expériences, tantôt ſeules, tantôt comparées avec les travaux au charbon de bois ſur l'argent, ſur le fer, ſur le cuivre, ſur les couleurs à la porcelaine, dans des fourneaux à vent, à ſoufflet, à marche. Quelques ouvriers ont éprouvé que ce charbon avoit une activité qu'ils n'en attendoient pas; mais on a été loin de la regarder comme un défaut, puiſque la

ductilité des métaux n'en a pas reçu la moindre altération. Nombre de tireurs d'or, d'autres artistes, & quelques personnes considérables, ont été témoins de ces faits. Les régisseurs de l'affinage se sont empressés d'acheter ce qui restoit de charbon, après les essais qui tous avoient été à son avantage.

J'ai rendu compte de ces détails à douze ou quinze membres du conseil en particulier, & au public dans la gazette du commerce & des arts, du 16 août de la même année 1777.

Ainsi donc, M. il existe un procédé que je n'ai pas, & au moyen duquel le charbon de terre peut être approprié à la fonte & à la forge des métaux, ensorte qu'ils n'en contractent aucune aigreur : & ce procédé bien divulgué, bien pratiqué, permettant de substituer dans des fourneaux très-dispendieux le charbon de terre au charbon de bois, assureroit à jamais la conservation des forêts. J'ai l'honneur d'être, &c. BRISSON, inspecteur des manufactures & censeur-royal.

I I I.

DÉCOUVERTE pour buriner le marbre.

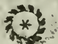
Le Sr. Ferat, de Châlons en Champagne, a trouvé une méthode par laquelle il forme sur le marbre différens tableaux & ornemens qui ont un effet plus agréable, moins servile & moins sec que la mosaïque. Son art consiste à préparer d'abord avec la pointe les traits des

objets qu'il a à repréſenter, & à leur donner plus ou moins de profondeur, ſuivant la nature des nuances dont ils ont beſoin, afin qu'ils prennent plus ou moins de couleur, & que celle-ci acquiere plus ou moins de vigueur. Il paſſe enſuite une même teinte à l'huile ſur ſon marbre, qui n'en retient que dans les lignes tracées dont on vient de parler. Cette couleur devenue une avec le marbre qui n'offre, dans les parties où elle eſt, qu'une ſurface raboteuſe & *ſablée*, ne peut ſouffrir aucune altération. L'auteur exécute, par ce procédé, toutes ſortes d'ornemens, même des payſages & des portraits.

Cette invention de buriner le marbre paroît mériter l'attention de tous les amis des arts & des ſciences : les architectes pourront, plus que tous les autres artiſtes, employer ce nouvel art à la décoration intérieure des égliſes, des palais, ou de tous autres monumens plus ou moins ſuſceptibles de magnificence.

L'auteur formera des éleves en ce nouveau genre de graver, s'il en trouve l'occaſion. Il demeure à Paris, à l'hôtel de la providence, rue du Foin St. Jacques.

(*Journal* de Paris.)



TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

De Paris, le 9 mars 1782.

LA prifon civile a été enfin féparée de la prifon criminelle, & les malheureux détenus feulement pour dettes, ont été transférés à l'hôtel de la Force, quartier St.-Antoine. La commodité de l'emplacement de cette nouvelle prifon, la falubrité de l'air, l'intelligence des diftributions, tout promet à ces triftes victimes un fort moins rigoureux; un lieu de fûreté ne fera plus un féjour d'horreur, & le commerce des fcélérats ne flétrira plus l'ame de ces infortunés, détenus pour des engagemens que des circonftances impérieufes leur font fouvent contracter. L'annonce de l'exécution de ce projet d'humanité mérite d'être placée parmi les événemens les plus mémorables de ce regne; elle fera bénir à jamais le nom de notre jeune monarque; elle doit rappeller en même-tems le zele de M. l'abbé de

Besplas, aumônier de Monsieur, qui, prêchant devant le roi en 1777, le discours de la cêne, exposa aux yeux du jeune souverain les objets les plus intéressans pour l'humanité; il fixa surtout son attention sur les cachots. Le monarque vivement ému, desira que son ministre des finances s'en occupât; environ deux mois après, les offices de receveurs des domaines ayant été supprimés, 300,000 liv. d'économie provenant de ce retranchement, furent appliquées à la reconstruction des prisons de ce royaume; & depuis ce moment l'administration n'a point cessé de s'occuper de cette partie importante.

(*Mercure de* France.)

I I.

Le 6 février dernier, écrit-on d'Antibes; un bateau du roi affecté au service de l'isle Sainte-Marguerite, ayant été submergé près de la pointe de la Croisette, le nommé François Fourmain, témoin de ce malheur, sans être intimidé par l'impétuosité des vagues, qui pouvoient le briser sur les rochers, se précipite dans la mer, & parvient, après avoir lutté long-tems contre les flots, à saisir le bras presqu'inanimé d'un matelot, & le traîne vers le rivage, où il le dépose. Il retourne en chercher un second, qu'il sauve encore; il se replonge une troisieme fois, & ne revient à terre, recevoir les secours dont il avoit le plus grand besoin, que lorsqu'on l'eut averti qu'un autre matelot avoit gagné le rivage, & qu'ayant

reconnu le cadavre du patron mutilé contre les rochers, il ſe fut aſſuré qu'il ne lui reſtoit plus perſonne à ſauver. Sur le compte qui a été rendu au roi du courage de ce pêcheur, connu dans le pays par pluſieurs autres actions de cette nature, S. M. lui a accordé une gratification.

III.

Pendant la fête que la communauté de Saulre Champenoiſe a donnée à l'occaſion de la naiſſance de Mgr. le Dauphin, le 25 novembre, le curé & le principaux habitans ont jetté de l'argent au peuple aſſemblé; ils ont fait couler une fontaine de vin, & diſtribuer 200 livres de pain. Le 26, la communauté a fait délivrer aux pauvres 30 quartels de grains & 10 écus en argent.

(*Journal encyclopédique.*)

IV.

L'école royale militaire de Pont-le-Roi, tenue par les religieux bénédictins de la congrégation de St. Maur, a cru devoir célébrer le même événement par un acte d'humanité dont la durée pût en perpétuer le ſouvenir. Pour cet effet, elle a créé une rente viagere de 60 liv. en faveur du pauvre, ou de la pauvre de la paroiſſe que ſon âge, ſes beſoins & ſa probité rendroient plus digne que tout autre de ce ſoulagement.

V.

La ville de St. Léonard dans la Lomagne a été témoin d'une ſcene attendriſſante. M. de Pujade, chevalier de St. Louis, ancien aide-major des gardes-du-corps, pour témoigner ſa joie de la naiſſance de Mgr. le Dauphin, a fait chanter une meſſe ſolemnelle, à laquelle tous les pauvres, à qui il avoit donné de l'argent, ont été à l'offrande, & lui après. Il eſt retourné à ſon château, eſcorté de 30 des plus indigens qu'il avoit choiſis, & leur a fait ſervir un dîner abondant, après lequel il a donné à chacun un pain & un écu. A la ſuite d'un feu d'artifice tiré ſur le ſoir, il a donné à ſouper à plus de 200 payſans. Tout ce monde, en le quittant, embraſſoit ſes genoux, le nommoit le pere & l'ami des pauvres, & faiſoit retentir l'air de *vive le roi*, &c. M. de la Pujade eſt un vieillard octogénaire qui nourrit tous les jours 15 pauvres, & qui ne forme d'autre plainte que celle de n'être pas aſſez riche pour étendre ſes bienfaits ſur un plus grand nombre de malheureux.

VI.

Le 10 du mois de février, 6 filles pauvres & vertueuſes furent mariées par M. Guynet, curé de la paroiſſe de St. Quiriace de Provins, dans l'égliſe royale & collégiale du chapitre de St. Quiriace de cette ville, à l'occaſion de la

naissance de Mgr. le dauphin. Le prince régnant de Salm-Kyrbourg, seigneur engagiste du canal royal de Provins, dota les six mariées de 100 écus chacune, & leur distribua pour pieces bénites, 6 médailles en argent, représentant d'un côté le buste de la reine, & de l'autre cette inscription : *Nascens Delphinus populat : sex natas munificè jungit princeps regnans de Salm-Kyrbourg. Provini, 1781.* MM. les maire & échevins de la ville assisterent à la cérémonie, que le prince de Salm honora de sa présence. Un dîner de 50 couverts fut préparé pour les mariés & leurs plus proches parens.

VII.

Suivant des lettres de Troyes, M. Bouchotte, subdélégué & conseiller au bailliage de Bar-sur-Seine, vient, à l'occasion de la naissance de Mgr. le Dauphin, de donner à la paroisse de cette ville un contrat de 6000 liv., rapportant 300 liv. de rente, pour en distribuer tous les ans une partie à des pauvres de bonnes vie & mœurs, & qui ne soient pas mendians. M. Bouchotte, son neveu, procureur du roi en l'élection, a donné, à la même occasion, 300 liv. pour le premier enfant qui naîtroit d'une pauvre vertueuse, & a nommé la ville & l'élection pour être parrain & marraine de cet enfant.

VIII.

On écrit d'Issoudun que Mgr. le comte d'Ar-

tois, de l'apanage duquel cette ville fait partie, ayant été inſtruit que les officiers municipaux avoient épuiſé les fonds du bureau de charité qui leur eſt confié, leur a fait tenir une ſomme d'argent ſuffiſante pour les beſoins actuels auxquels ils avoient à pourvoir. Ils ont fait célébrer dans l'égliſe collégiale, en préſence des chanoines, des corps de juſtice & autres, un *Te-Deum*, autant pour demander à dieu le parfait rétabliſſement de Madame la comteſſe d'Artois, que pour remercier le ciel du nouveau bienfait qu'il leur procuroit par la main de leur ſeigneur apanagiſte.

I X.

Les négocians de Copenhague ſe ſont cotiſés pour faire ériger à la bourſe un monument à la gloire du feu comte de Schimmelman, reſtaurateur du commerce de Danemarck. Ils ont en même tems nommé une députation pour complimenter M. le comte Erneſt de Schimmelman, qui a été chargé par le roi de mettre en exécution les plans dreſſés par le feu comte ſon pere, pour l'avantage du commerce & de la navigation. S. M. lui a fait préſent d'une bague avec cette honorable légende ſur l'anneau : *Merito patri*, *filio merenti*. (Le pere l'a méritée, & le fils la mérite.)

X.

La ville de Château-Roux n'a pas cru pou-

voir témoigner plus vivement la joie dont elle a été pénétrée en apprenant la naissance de Mgr. le Dauphin, qu'en versant sur les malheureux les secours qui leur étoient le plus necessaires : 280 pauvres ont reçu des habits & du linge. Indépendamment de ce don, l'on a fait à tous les pauvres en général une distribution de viande & d'argent, pour que ces infortunés pussent dans leur famille partager l'alégresse & les réjouissances publiques. Les officiers municipaux & les administrateurs du bureau de charité ont contribué à cet acte de bienfaisance, dont le monarque donne journellement l'exemple. Les pauvres qui ont été habillés & soulagés par le bureau de charité, dont l'établissement a, depuis 5 ans, détruit entiérement la mendicité, ont assisté à une messe solemnelle, célébrée par M. de la Coux de Mesnard, abbé du chapitre de St. Martin de cette même ville, & député de l'administration provinciale, qui ensuite a prononcé un discours analogue au sujet. Après la messe, les administrateurs du bureau de charité ont fait à tous les pauvres une distribution de pain.

X I.

M. Quinquet, subdélégué de l'intendant de Soissons, s'exprime ainsi dans une lettre écrite d'Ouchy-le-Château le 17 mars.

Le 13 de ce mois, j'ai fait tirer au sort de la milice la paroisse de Charly-sur-Marne, qui est de ma subdélégation : sur 26 garçons, un seul étoit

d'une figure désagréable, mais je ne pouvois le refuser, parce qu'il n'étoit point infirme, & qu'il avoit plus que la taille requise par l'ordonnance. Je fus assez malheureux pour qu'il prît le billet noir, & je ne pus cacher le déplaisir que j'en ressentis. Aussi-tôt le nommé Callixte Duru, âgé de 18 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, sort du rang. Monsieur, *me dit il*, vous paroissez fâché, & vous avez raison, je vais vous faire justice. *Alors, saisissant mon homme au collet & ouvrant la porte de la salle, il lui crie avec une expression leste :* Sors d'ici, tu déshonores ton pays; un homme bâti comme toi n'est pas fait pour servir le roi; *& se retournant vers moi :* Monsieur ayez la bonté de m'inscrire à sa place. *Je restai d'abord immobile; mais revenu de ma surprise, je lui dis des choses aussi flatteuses qu'il les méritoit.*

XII.

Le jour du vendredi saint, les assemblées de charité tenues dans la chapelle extérieure du Châtelet pour l'assistance des prisonniers, furent terminées par une délivrance de prisonniers détenus pour dettes de mois de nourrice; elle se fit dans la salle du conseil du Châtelet. Madame la princesse *de Tarente*, après avoir fait la quête dans la chapelle, se rendit dans cette salle, où se trouverent plusieurs personnes de la premiere distinction pour contribuer à cette bonne œuvre. On y délivra 66 prisonniers, dont les dettes pour mois de nourrice montoient à 5079 liv. 15 s. 6 d.

Chaque prisonnier délivré y reçut un petit secours en argent proportionné à ses charges, pour subvenir, en rentrant dans sa maison, aux besoins les plus pressans de sa famille.

Tous ceux qui aspiroient à être compris dans cette délivrance, & qu'on avoit à cet effet transférés de l'hôtel de la Force à la prison du Châtelet, n'ont pu avoir le bonheur d'y participer. Le sort de ceux qui sont retournés à l'hôtel de la Force en est plus triste. Ils n'ont que l'espérance d'intéresser à leur malheur les ames compatissantes. Les personnes qui voudroient contribuer à leur délivrance, sont priées d'envoyer leurs aumônes à MM. *de Boissy*, trésoriers de la compagnie de l'assistance des prisonniers, rue S. Antoine, près celle de Fourcy.

(*Journal de* Paris.)



ANECDOTES.
SINGULARITÉS.

I.

Anecdote intéressante pour les lettres & les arts.

PENDANT leur séjour à Vienne, Mgr. le grand-duc & Mme. la grande-duchesse de Russie (sous le nom de comte & comtesse *du Nord*) ont honoré d'une visite M. le chevalier Gluck & le célebre abbé *Metastasio*. Ce dernier, la veille, s'étoit présenté chez ces illustres voyageurs, au moment où ils sortoient; ils lui dirent avec bonté qu'ils l'iroient voir le lendemain; *& je dois*, ajouta la comtesse *du Nord*, *tout honneur à un poëte dont les ouvrages ont si souvent excité mon admiration.*

II.

François Lacroix, de la paroisse de Branssat, près St. Pourçain, généralité de Moulins, est mort le 27 janvier dernier, âgé de 112 ans. Cet homme de la taille de 5 pieds 10 pouces, étoit né le 15 décembre 1669; il a exercé le métier de tonnelier jusqu'à l'âge de 106 ans. Il ne vivoit communément que de légumes; il n'a eu aucune de ces infirmités qui accompagnent presque toujours la vieillesse. Il voyoit très-bien sans lunettes, & il a conservé toute

ſa préſence d'eſprit juſqu'au dernier moment de ſa vie. Le vicaire de la paroiſſe qui lui a adminiſtré les derniers ſacremens, n'a pu lui perſuader qu'avec beaucoup de peine qu'il devoit s'attendre à une mort prochaine. Le vénérable vieillard, en éloignant cette idée, lui diſoit qu'il ſe ſentoit encore la force de vivre 50 ans.

I I I.

Fontenelle, rencontrant un de ſes amis qui venoit de ſe marier, lui demanda ſi ſa femme étoit jolie. --- Elle eſt très-aimable, elle a de l'eſprit, des connoiſſances. --- *Ce n'eſt pas ce que je vous demande*, repliqua Fontenelle, *eſt-elle jolie ? Une femme n'eſt obligée qu'à cela.* Aujourd'hui on riroit au nez de celui qui diroit une choſe auſſi groſſiere ; les femmes ont tant d'eſprit, les hommes ſont ſi ſublimes !

I V.

Voltaire n'étoit pas le maître de diſſimuler les impreſſions que lui faiſoit la maniere dont on rendoit ſes tragédies. Le Kain lui-même, jouant Oroſmane à Ferney, l'a entendu dans des momens où il ne lui trouvoit pas aſſez d'ame & de nobleſſe, dire tout bas, ſans deſſein de l'affliger : » Comique !.. Comique ! «. Un autre acteur qui ſe nommoit M. Frère, demanda à jouer le rôle de Gengiskan, dans la belle tragédie de l'*Orphelin de la Chine.* A chaque endroit traînant & monotone, on entendoit le peintre de *Zaïre* dire en gémiſſant entre ſes dents : » *Frere Gengis ! Frere Gengis !* «

BIBLIOGRAPHIE.

BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

LA REGIA di Amore, &c. *Le palais de l'Amour, poëme sur l'heureux mariage de* D. Louis Braschi Onesti, *avec* D. Constance Falconieri, *dédié à* D. Romuald Onesti, *majordôme du pape* Pie VI; *par M.* Cataldo Sigona, *baron de* S. Basile. *In-8vo.* Naples. 1781.

CE poëme est plein d'invention, & se fait lire ec plaisir. C'est tout ce qu'on peut desirer de s sortes d'ouvrages. Pour en donner une idée, us allons mettre sous les yeux de nos lecteurs premieres stances, où l'auteur fait la desption du palais de l'Amour.

» Au milieu de la mer, que les terres environnent, est à Chypre un riant vallon, consacré à l'Amour, où dans un labyrinthe ténébreux vivent les ames coupables de l'empire amoureux. Soupirant après un plaisir empoisonné, elles ne peuvent jamais trouver le sentier de la vertu; elles courent sans cesse après le vice, qui leur plaît.

» Plus loin, sur d'agréables collines, où Flore versa les parfums de l'Arabie, Tircis & Beroé, Elpinus & Cloris s'entretiennent de leurs amours. Sur les branches verdoyantes des ar-

» bres humectés de rosée, les oiseaux chantent » leurs feux; par-tout où l'on porte ses pas, » il semble que l'air, les arbres, les fleurs, les » ruisseaux, les rochers respirent l'amour.

» Le cerf amoureux poursuit la biche légere; » le mouton bondissant de plaisir, fait retentir » l'air de ses bêlemens, & caresse la brebis; la » tourterelle fait entendre ses doux gémisse- » mens: consumée d'amour, elle soupire; le » pigeon amoureux voltige en roucoulant au- » tour de la gentille colombe.

» Là Phébus, du haut de son trône rayonnant » d'or, verse de doux torrens de lumiere; on » n'entend jamais l'horrible bruit des tempêtes fu- » rieuses ni des vents déchaînés; on entend l'onde » d'un ruisseau, qui murmure au milieu des cail- » loux, & le Zéphyr, qui de son souffle tempere » les rayons du soleil. L'hiver n'y fait point sen- » tir ses rigueurs, ni l'été ses chaleurs. Par-tout » ailleurs avril ne dure qu'un mois, ici il regne » toute l'année.

» Au milieu des myrthes toujours verds, croît » le nard des Indes & le safran de Tyr. Ici l'on » voit pâlir l'hyacinthe; là on respire les douces » odeurs du souci. Plus loin s'éleve la tulipe, » teinte de pourpre, & l'anemone de couleur » de feu; & l'on voit la jonquille le disputer » en beauté à l'amaranthe.

(*Effemeridi letterarie.*)

COMPENDIO d'un corso di lezioni di fisica sperimentale, &c. *Abrégé d'un cours de leçons de physique expérimentale de* M. George Atwood, *à l'usage du college de la Trinité & de l'université de Cambridge, traduit de l'anglois, & augmenté d'une dissertation par le P.* Grégoire Fontana, *des écoles-Pies, professeur*

de mathématiques dans l'université royale de Pavie. De l'imprimerie royale. Pavie, 1781. *In-8vo.* de 286 pages.

Cet excellent ouvrage, qui paroît sous le titre d'abrégé, contient les vérités les plus importantes de la physique. Dire qu'il est traduit par le P. Fontana, c'est en faire le plus grand éloge. Ce traité est divisé en six sections; la premiere comprend *la physique générale* & *la méchanique.* Elle renferme 56 expériences; la seconde traite de l'*hydrostatique* & contienr 46 expériences. L'*électricité* tant naturelle qu'artificielle est l'objet de la troisieme section, qui renferme 35 expériences; la quatrieme traite du *magnétisme*, & est composée de 10 expériences; l'auteur y expose d'une maniere très-claire & très-succincte toutes les propriétés du magnétisme. L'*optique* fait le sujet de la cinquieme section, qui semble être le morceau que l'auteur a le plus travaillé. Elle contient 54 expériences; la sixieme & derniere section est consacrée à l'*astronomie.* Les principes de cette science y sont exposés avec briéveté & clarté, & on peut la regarder avec droit comme une introduction à l'astronomie générale. Cette section est subdivisée en douze chapitres; le premier traite des *premieres définitions de l'astronomie* & *de la sphere*; le second *du lieu & du mouvement apparent des corps célestes;* le troisieme *de la mesure des angles;* le quatrieme renferme *des conclusions pratiques déduites des principes précédens;* le cinquieme traite de *la gnomonique*; le sixieme *des parallaxes* & *de la détermination des distances inaccessibles;* le septieme *du systême solaire;* le huitieme *des phénomenes, qui démontrent la vérité du systême de Copernic;* le neuvieme *des éclypses;* le dixieme *des phé-*

nomenes dépendans de l'eccentricité de l'orbite de la terre & de la division du tems; le onzieme *du mouvement progressif de la lumiere;* le douzieme *des causes du mouvement des planettes.*

(*Efemeridi letterarie; Novelle letterarie.*)

El martirio di S. Oronzo, &c. *Le martyre de S. Oronze, drame, composé par* Serapion Carretti de Lecce, &c. A Lecce, 1781. *In-8vo.* de l'imprimerie de Paschal Viverito.

Le sujet de cette piece est tiré de l'histoire ecclésiastique. St. Oronze est le patron de Lecce, où il souffrit le martyre. Voici le plan de ce drame *sacré.*

Cléonice, fille du préteur *Antonin,* a conçu un vif amour pour *Oronze*, noble citoyen de Lecce; ils ont déja formé entr'eux le projet de se marier. Malgré les obstacles de la part de *Sextus*, autre amant de *Cléonice*, & de la part d'*Eudore*, un des prêtres, ils vont au temple pour célébrer le pompeux hymen. Aussi-tôt, à la vue de tout le monde, *Oronze* se fait connoître pour un nouvel adhérant à la religion de J. C. & refuse d'offrir l'encens aux fausses divinités, dont les statues sont miraculeusement renversées. *Antonin* fait arrêter le coupable supposé, & se prêtant à la fausse piété d'*Eudore*, il promet à *Sextus Cléonice* pour épouse. Celle-ci refuse sa main à *Sextus*, & s'emploie pour le salut d'*Oronze.* Elle ne fait qu'irriter davantage son pere, qui, le voyant intrépide & inébranlable dans la religion qu'il a embrassée, le condamne à mort avec *Justus*, qui avoit donné le baptême à *Oronze.* Au bruit de cette ordonnance, ac-

courrent *Fortunat*, ami & parent d'*Oronze*, & *Sextus*, lesquels obtiennent à la fin sa grace du prêteur. Mais bientôt *Agénor* apporte la funeste nouvelle de la mort d'*Oronze*. A ce cruel spectacle, le peuple se révolte contre le barbare *Antonin*, qui, inspiré par une lumiere céleste, & touché des prodiges qui accompagnent la mort d'*Oronze*, se convertit à la religion chrétienne, ainsi que *Cléonice*. La nouvelle de la conversion de sa fille lui est apportée en ces termes par son confident.

» Prêteur, il faut un frein. Je n'ai jamais vu » de spectacle plus criminel. Dans tous les cœurs » paroît un mêlange de piété & de fureur. Votre » propre fille, oui, *Cléonice* elle-même, se- » conde les mouvemens séditieux du peuple. » Elle foule aux pieds les statues des dieux & » profane leur temple. Elle est à la tête de » ceux qui embrassent la nouvelle loi. En tous » lieux éclate son zele insensé. *Oronze*, s'écrie- » t-elle, a une place dans le ciel. Ainsi elle » outrage notre antique religion. . . . . » & sur les ruines de nos dieux elle a planté » l'étendart de la croix dans leur temple......

Cette piece est remarquable par la facilité du style, & par la noblesse des sentimens des personnages. C'est le premier ouvrage dans ce genre de M. *Carotti*; on peut dire de lui, avec un poëte latin :

. . . . *Vestigia græca.*
Ausus deserere & celebrare domestica facta.

(*Novelle letterarie.*)

Elogi storici di Cristoforo Colombo e di Andrea Doria, &c. *Eloges historiques* de Christophe Colomb & d'André Doria. A Parme,

1781. De l'imprimerie royale. *In-4to.* de 337 pages.

Chriſtophe Colomb naquit vers le milieu du quinzieme ſiecle, & mourut à Valladolid, le 20 mai 1506.

André Doria, grand-amiral & libérateur de ſa patrie, naquit dans l'année 1466, & mourut en 1560, âgé de 93 ans, 11 mois & 25 jours.

Leurs éloges, que nous annonçons, eſt l'ouvrage de deux jeunes gens de la plus grande nobleſſe de Genes, qui ont voulu garder l'anonyme. On ſait ſeulement que l'auteur de l'eloge de Colomb, enflammé du deſir de s'inſtruire utilement, a formé dans ſa patrie un lycée ſous le nom modeſte de *Villetta* (petit village) où ſont admiſes toutes les perſonnes à talens. On nous dit encore qu'il voyage dans les villes les plus célébres de l'Europe, y acquérant de nouvelles connoiſſances, & s'y procurant des machines pour les expériences de phyſique & quantité de productions naturelles. L'auteur de l'éloge de Doria n'eſt pas moins ſavant ni moins jaloux d'ajouter à ſes connoiſſances. Ces deux jeunes Genois ont voulu donner chacun un eſſai d'éloquence. Ils ne pouvoient mieux commencer leur carriere dans les lettres qu'en célébrant les deux grands hommes les plus extraordinaires de Gênes, d'Italie, de l'Europe & même du monde, qui n'avoient point eu encore de panégyriſte juſqu'à ce moment. Dans l'éloge de Colomb, ſont des fragmens de ſon teſtament conſervé dans les archives ſecretes de la république de Gênes.

(*Efemeridi letterarie; Novelle letterarie.*)

ABATON reſeratum, ſive genuina declaratio

duorum locorum cap. ulti. lib. III. architecturæ M. Vitruvii Pollionis, nusquam ad mentem autoris facta, scilicet : *DE ADJECTIONE AD STYLOBATAS CUM PODIO, seu ad podium ipsum, PER SCAMILLOS IMPARES, & item DE SECUNDA ADJECTIONE IN EPISTILIIS FACIENDA PRIMÆ RESPONDENTE.* Scribebat Joseph-Franciscus Ortiz, presb. Hispano-Valentinus. Typis Michaelis Angeli Barbiellini. Romæ 1781. *In-8vo.*

Cet ouvrage donne quelques éclairciffemens fur deux paffages de Vitruve mal interprétés par les traducteurs. Le même auteur prépare une traduction efpagnole de l'ouvrage entier de Vitruve.

(*Efemeridi letterarie.*)

ELEMENTI grammaticuli della lingua latina, &c. *Elémens de grammaire latine à l'ufage de* D. Camille & D. François Borghefe, *fils du prince de Sulmone; &c.* De l'imprimerie de Paul Giunchi, 1781. *In-8vo.*

On peut dire de cet ouvrage élémentaire, qu'il eft un amufement littéraire, (*ludus litterarius*) pour ceux qui veulent apprendre les principes de la langue latine. L'auteur a fu y mettre la clarté & la précifion néceffaire à ces fortes de livres.

In tenui labor, at tenuis non gloria.

(*Efemeridi letterarie.*)

DE criminalium caufarum expenfis ei, cujus innocentia agnita eft, non nifi rarò imponendis, differtatio. Adjectæ funt variæ thefes ex

jure naturæ, publico & gentium, itemquè ex Romanorum jure civili & criminali, quas in pontificio Ferrarienſi archigymnaſio defendendas publicè ſuſcipit Aloyſius Fontana, pandectarum & juris publici auditor, datâ cuilibet contradicendi facultate. Ferrariæ, 1781. Franciſco Pomatelli typographo. *In-4to.* pag. 61.

Il ſeroit néceſſaire que le code criminel de bien des pays fût réformé, dans ce ſiecle de lumiere & d'humanité; que les pratiques anciennes & barbares fuſſent anéanties, & qu'en matiere criminelle tout dérivât des bons principes de la juſtice, & non des préjugés ni des fauſſes interprétations des loix. M. Louis Fontana, jeune juriſconſulte, a choiſi pour premier eſſai de ſon travail une queſtion analogue à la juriſprudence criminelle & la traitée avec ordre & clarté.

(*Novelle letterarie.*)

GIORNALE de Milano contente l'extratto della letteratura Europea, &c. *Journal de Milan, contenant l'extrait de la littérature de l'Europe & des notices politiques analogues à l'hiſtoire; avec un ſupplément de notices du pays*, 1782. De l'imprimerie de Gaetan Pirola. *In-8vo.*

Cet ouvrage périodique, qui ne fait que de paroître, ſera diviſé en deux tomes *in-8vo.* par an, compoſés de 26 numéros, chacun deſquels contiendra huit pages d'impreſſion. Les deux premieres pages font connoître les livres italiens, les deux ſuivantes font mention des livres françois; deux autres pages ſont conſacrées aux ouvrages latins, anglois, eſpagnols, allemands, grecs, &c. Le reſte donne une notice ſuccinɛte des événemens les plus remarquables. On diſtri-

bue en même-tems un ſupplément de notices de Milan.

Le prix de la ſouſcription eſt de 9 livres de Milan pour l'année entiere.

(*Novelle letterarie.*)

PHILIPPI Mariæ Renazzi J. C. & anteceſſoris Romani oratio de ſtudiis litterarum ad bonum reipublicæ referendis, habita in romano archigymnaſio VI. kal. decembris ann. M. DCC. LXXXI, in ſolemni ſtudiorum inſtauratione. Romæ ex typographio Paleariniano, permiſſu præſidum. *In-8vo.* de 31 pages.

On lit à la tête de ce diſcours l'épigraphe ſuivante en forme de dédicace:

ROMVALDO BRASCHIO HONESTIO.
PII SEXTI PONTIF. MAX.
SORORIS FILIO
PRÆFECTO SAC. PALATII APOSTOLICI
QUI
IN IPSO ÆTATIS FLORE
TANTUM PIETATIS PRUDENTIÆ
COMITATIS SOLERTIÆ
LAUDEM ADEPTUS EST
UT SANCTISSIMI ATQUE IMMORTALITATE
DIGNISSIMI AVUNCULI
SPECTATAS TOTI ORBI VIRTUTES
NON SEQUI SOLUM
SED PROPE JAM ETIAM ADSEQUI VIDEATUR
PHILIPPUS MARIA RENATIUS
ORATIONEM
DE STUDIIS LITTERARUM
AD BONUM REIPUBLICÆ REFERENDIS
HONORIS ET OBSEQUII CAUSSA
D. D. D.

La plupart des discours qui se prononcent dans les colleges à la rentrée des études, sont un assemblage de lieux communs, répétés chaque année, comme un compliment de mode & d'usage. Celui de M. Renazzi n'est point de ce genre. Le titre annonce l'importance de l'objet qu'il traite. Il ne pouvoit choisir un sujet plus intéressant pour la jeunesse... *Publica felicitas non aliter constare potest quàm si quidquid fit, quidquid* (*ad divinarum legum normam prius tamen exactum*) *faciendum, præstandumquè suscipitur, in commodum vergat, atque ad communem referatur hominum utilitatem, quâ*, ut inquit Tullius (de officiis 1. 44) *nihil homini debet esse antiquius.* Ce discours a mérité à l'auteur de justes éloges.

(*Efemeridi letterarie; Novelle letterarie.*)

LETTERA sopra l'eclisse solare, &c. *Lettre sur l'éclypse solaire arrivée le 17 octobre* M. DCC. LXXXI. *à S. E. le cardinal* François-Xavier de Zelada, *bibliothécaire de la Ste. église.* 1781. A Rome.

Cette lettre est adressée au cardinal de Zelada, protecteur des sciences & qui se fait gloire de les cultiver. (*Efemeridi letterarie.*)

DEEL origine & istituto del sacro militar ordine, &c. *De l'origine & de l'institut de l'ordre militaire de St. Jean de Jerusalem, dit ensuite de* Rhodes, *& aujourd'hui de* Malthe: *Dissertation de* Paul-Antoine Paoli, *de la congrégation de la mere de Dieu, & président de l'académie des nobles ecclésiastiques.* A Rome, 1781. *In-4to.*

L'histoire de l'ordre de St. Jean de Jerusalem

aujourd'hui de Malthe, a été traitée par divers auteurs; entre autres on distingue M. l'abbé de Vertot, un des historiens François le plus pur & le plus correct. L'auteur de cette dissertation, après avoir relevé les fautes de plusieurs historiens, jette un nouveau jour sur les fondemens de cet ordre religieux & militaire. Il en fixe l'institut, d'après des monumens authentiques, à l'année 1099. Il fait voir que cet établissemen a été approuvé peu de tems après par le patriarche de Jerusalem, & consumé en 1113, dans le concile de Bénevent, par le pape Paschal II. Cet ouvrage savant peut completter la bibliotheque historique de l'ordre de St. Jean de Jerusalem.

(*Efemeridi letterarie.*)

PROSPETTO di una traduzione italiana del dizionario di chimica, &c. *Prospectus d'une traduction italienne du* dictionnaire de chymie, *contenant la théorie & la pratique de cette science, son application à la physique, à l'histoire-naturelle, à la médecine, & aux arts, qui dépendent de la chymie, composé en françois, par M.* Macquer, *docteur de la faculté de médecine de Paris, & professeur de chymie, &c. &c. La traduction italienne, par l'abbé* G. B. Musante, &c. *augmentée d'une méthode pour lire les principaux articles de ce dictionnaire, comme si c'étoit un traité suivi, avec table générale des matieres & une autre des auteurs, dont il est fait mention.* De l'imprimerie de Paul Giunchi. 1782. *In-8vo.*

La chymie est la base des sciences de la médecine, comme la géométrie l'est des mathématiques. M. Macquer a composé d'abord *les*

élemens de chymie théorique, & *les élémens de chymie pratique*. Il a ensuite publié le *dictionnaire de chymie* en 3 volumes. Ayant depuis fait un grand nombre de découvertes intéressantes, il se vit obligé de l'augmenter d'un quatrieme volume, & d'en faire une nouvelle édition imprimée à Paris. C'est cette derniere qui a servi au traducteur italien. Cet ouvrage est généralement connu, ainsi que son auteur. Nous croyons inutile de faire l'éloge de l'un & l'autre.

La traduction italienne sera divisée en 6 volumes in-8vo. d'environ 25 feuilles chacun, & du prix de 5 paoli. On souscrit à Rome chez Paul Giunchi, libraire, & dans les principales villes d'Italie.

(*Efemeridi letterarie.*)

EDUCAZIONE cristiana de figliuoli, &c. *Education chrétienne des enfans, selon les maximes de l'écriture sainte, des saints peres, & de l'église; ouvrage nouvellement traduit du françois.* A Sienne. 1781. Chez Louis & Benoît Bindi. *In-12.* de 382 pages.

» Le seul titre de ce traité (disent les ré-
» dacteurs des *Nouvelles littéraires de Florence*)
» indique de quelle utilité cet ouvrage peut être
» pour la société. Les peres de familles (con-
» tinuent-ils) devroient s'en pourvoir, bien
» sûrs d'y trouver pour leurs enfans un tableau
» de la plus pure doctrine de l'église sur l'édu-
» cation. «

(*Novelle letterarie.*)

COMPONIMENTO drammatico, &c. *Piece dramatique, pour être chantée dans le palais de S. E. M. le cardinal* de Bernis, *à l'occasion*

de la fête, au ſujet de la naiſſance du Dauphin. De l'imprimerie de Pagliarini. 1782. *In-4to.*

La naiſſance du Dauphin, deſiré depuis tant d'années de la France, a été le ſujet des fêtes données par M. le cardinal de Bernis; les interlocuteurs de la piece que nous annonçons ſont l'*Hymen, la Clémence & Mars.* Ce deux dernieres divinités impatientes de voir naître un héritier à la couronne de France, & de prendre ſoin de ſes tendres années, font des reproches à l'*Hymen*, de ce qu'il retarde un événement, après lequel on ſoupire avec tant d'ardeur. Elles diſputent enſuite entre elles ſur la gloire & le mérite qu'elles ont de former les ſouverains aux vertus les plus néceſſaires pour le trône. L'Hymen enfin les concilie en leur annonçant la naiſſance d'un Dauphin, & en les priant de ceſſer tout débat, & d'aller exercer leur miniſtere auprès de l'enfant royal nouvellement né. Tel eſt en abrégé le plan de cette petite piece dramatique, qui ne peut manquer d'avoir fourni à l'auteur les plus belles idées poétiques.

[*Efemeridi letterarie*]

[ALTRO] componimento drammatico, &c. [*Autre*] *piece dramatique, pour être chantée dans le palais de S. E. M. le cardinal* de Bernis, *à l'occaſion de la fête au ſujet de la naiſſance du Dauphin.* De l'imprimerie de Pagliarini, 1782. *In-4to.*

Cette ſeconde piece [de M. l'abbé Monti] n'eſt proprement que la continuation du ſeptieme chant de la *Henriade* de M. de Voltaire, où Henri IV, eſt conduit au temple du Deſtin pour voir la gloire de ſes deſcendans. M. l'abbé

Monti feint que le *génie de la France* & *l'ombre de Charlemagne* font connoître à Henri IV, le fouverain actuellement regnant en France, Louis XVI.

A cui fia dato un giorno
Di BENEFICO *il nome. Util fua cura*
Sarà de' grandi il luffo
Providamente raffrenar; dal pefo
De foverchi tributi
Le fue provincie alleggerir gli errori
Separar dalle colpe, e a quefte e a quelli
In carcere diftinto
Proporzionar le pene,
E il numero e il rigor delle catene, &c.

» A qui l'on donnera un jour le nom de » Bienfaifant. Son utile prudence mettra un » frein au luxe des grands. Il foulagera fes pro- » vinces du poids des énormes tributs. Il fera » une différence entre le crime & l'erreur; & » dans un prifon féparée infligeant à chacun » leur punition, il réglera le nombre & le poids » de leurs chaines. «

. . . . *Sul trono*
Guiderà feco la clemenza. è intento
Nel grato cor de popoli foggetti
Co' benefici a fabricarfi il tempio,
Sarà de' regi e degli eroi effempio.

» Il fera monter avec lui la clémence fur le » trône. Occupé à mériter par fes bienfaits un » temple dans le cœur reconnoiffant de fes fu- » jets, il fera l'exemple des rois & des héros. «

Si Henri IV eft furpris de voir un defcendant fi glorieux, il ne l'eft pas moins de voir

dans ces tems fortunés » les terribles aigles du » Danube ſe repoſant ſur les lys de la Seine, » ayant leurs ſerres déſarmées. « Il apprend enſuite l'alliance de la maiſon de Bourbon avec celle d'Autriche, le mariage de Louis (XVI) avec une princeſſe du ſang des Céſars, » qui ſourit au deſir de la France. «

ANGLETERRE.

PROSODY made eaſy, &c. *Proſodie rendue facile, par le réverend* Guillaume Nixon, *bachelier ès-arts & maître de l'école dotée d'Youtghal. In-8vo.* 1781.

Ce traité eſt utile aux étudians & même à tous ceux qui deſirent connoître la ſtructure des vers latins ou les lire convenablement. L'auteur y fait mention des différentes ſortes de vers uſités chez les Romains, & ſe permet quelques réflexions ſur leurs beautés & leurs défauts.

Dans les poëtes latins il eſt étonnant de voir combien il y a de vers, où les régles générales de la poéſie ſont violées. Il eſt probable que ce ſont ou des inadvertences de la part des auteurs eux-mêmes, ou des fautes qui ſe ſont trouvées dans les copies. L'auteur traite cet objet d'une maniere intéreſſante.

(*Critical Review.*)

A POETICAL tranſlation of the ſong of Salomon, &c. *Traduction en vers du cantique des cantiques de Salomon, ſur le texte hébreu; avec un diſcours préliminaire, des notes hiſtoriques, critiques & des éclairciſſemens.* 1781. Chez Dodſley.

De tous les ouvrages qui nous reſtent de Sa-

lomon, le plus curieux & le meilleur, eſt le cantique des cantiques.

L'année d'après la mort de ſon pere (*), Salomon contracta une alliance avec Pharaon, roi d'Egypte, & épouſa ſa fille. L'hiſtoire de ce mariage eſt dans une grande obſcurité. Nous ignorons le nom du roi d'Egypte & celui de ſa fille; car Pharaon n'eſt qu'un nom de dignité, qui ſignifie, *Roi*; Calviſius dit que ce Pharaon étoit Séſoſtris. Clément d'Alexandrie l'appelle Vaphres.

On ſuppoſe communément que le *cantique des cantiques* de Salomon n'eſt autre choſe qu'une épithalame qu'il compoſa ſur ſon mariage avec la princeſſe d'Egypte. La nature de cette piece eſt d'une nature très-obſcure. Ce mariage avec la fille de Pharaon n'étoit point une acte de piété; c'étoit une alliance défendue par la loi de Moïſe (*). Cependant, ſi Salomon eſt l'auteur de cet ouvrage, il doit l'avoir compoſé vers l'âge de dix-neuf ans, avant d'avoir été doué de la *ſageſſe ſurnaturelle*.

Mde. Anne Francis, auteur de cette traduction, a enrichi ſon ouvrage de notes qui ſervent à éclaircir le texte hébreu. Elle veut que le cantique des cantiques ſoit une piece dramatique; elle la diſtingue par ſcenes, & y introduit des perſonnages, dont voici la diſpoſition. 1°. Le chœur des vierges de Jeruſalem, allant au-devant de la nouvelle-épouſe. 2°. Le chœur des vierges d'Egypte précédant l'épouſe. 3°. Sa-

(*) Salomon naquit l'an 1033 avant Jeſus-Chriſt; David mourut l'an 1015; Salomon épouſa la fille de Pharaon l'an 1014.

(*) Deut. VII. 3.

lomon. 4°. L'époufe Egyptienne. 5°. Le roi des Juifs. 6°. Les vierges de Jerufalem, de la fuite du roi des Juifs. 7°. Les nobles de Sion. 8°. Le chœur des vierges de Sion. 9°. Les nobles de Sion, de la fuite du roi.

Le lieu de la fcene eft une plaine voifine de l'habitation de Chimham, éloignée d'environ fix milles de Jerufalem, fituée fur les confins de la Judée, touchant au défert.

(*Critical Review.*)

JERUSALEM deftroyedi a poem, in threo cantos, &c. *Jerufalem détruite, poëme en trois chants; par* Guillaume Gibfon, *maître-ès-arts de Pembrock-Hall.* A Cambridge. *In-4to.* chez Cadell.

Depuis trente à quarante ans, M. Seaton, ami des mufes, a légué par teftament le revenu annuel d'environ dix-huit à vingt livres fterl. pour l'auteur (qui doit être un maître-ès-arts de l'univerfité de Cambridge) du meilleur poëme, ode, ou autre piece en vers, fur un fujet donné par trois juges, nommés pour décider du mérite de ceux qui concourent. Le poëme doit toujours être compofé en anglois, & (*malheureufement pour les auteurs couronnés*) il faut qu'il foit imprimé. Les frais de l'impreffion (*frais qui ne rapportent jamais de profit*) doivent être prélevés fur le legs du teftateur, & le refte donné pour prix à l'auteur de la meilleure piece.

Ces motifs attrayans de gloire & d'intérêt, font naître chaque année un nombre de *candidats*, qui, pour difputer ce noble prix, s'élancent hardiment dans une vafte arêne, où tant d'autres ont fuccombé avant eux. En effet, foit que

les poëtes aient une averſion naturelle pour l'aſſujettiſſement, & qu'ils réuſſiſſent rarement dans un ſujet, qui n'eſt point à leur choix, ſoit plutôt que les rives de Cam ſoient fort éloignées de celles du Permeſſe, il eſt certain que, depuis la publication du teſtament de M. Seaton, juſqu'à ce jour, tout au plus cinq ou ſix pieces (*couronnées*) ont couvert d'un rayon de gloire les vainqueurs de cette lice poétique, le reſte des poëmes (*comme la plupart des pieces couronnées par les académies*,) étant condamnés à un éternel oubli. Tel ſera, ou plutôt tel eſt déja le ſort de la *Jeruſalem détruite.*

(*Critical Review.*)

The bevy of Beauties, *&c. L'eſſaim de beautés*, ou *collection de ſonnets.* in-4to. Londres, 1781, chez Baldvrin.

Ce ſont autant de bouquets, faits avec le dernier goût & avec toute l'élégance poſſible; les fleurs dont ils ſont compoſés ſont merveilleuſement variées. Chacun mérite un éloge en particulier. Nous ferons connoître à nos lecteurs le ſonnet intitulé :

Lady Auguſte Campbell.

L'adroit Arabe, bien ſûr de ſéduire
Et d'affermir ſa doctrine par les charmes de la beauté,
Plaça la femme dans ſon riant paradis,
Et attacha un bonheur ſans fin à ſes charmes puiſſans.

O Mahomet! ſi tes boſquets conſacrés à l'amour
Poſſedent une nymphe, qui ait le doux ſourire de CAMPBELL,
Donne-moi les aîles de ta colombe ſacrée,

Et tranſporte moi près de la beauté enchantereſſe.

Ivre de joie, je parcourrai avec elle tes ſentiers où
croiſſent les roſes,
Et tes vallons tapiſſés de la verdure éternelle du printems,
Où les arbuſtes odoriférans & les fleurs embaumées
Savourent les ſens, par leurs douces odeurs réunies.

C'eſt alors qu'au milieu des ſons harmonieux
Soupirés par les zéphyrs dans les champs parfumés,
On n'entendra d'autre mélodie que celle de ſa voix
délicieuſe;
D'autre écho ne charmera l'oreille, que celui qui
pourra imiter ſes ſons.

O prophete! ſi tu as dans ton ſéjour voluptueux
Une beauté pareille à cet aimable objet;
Offre à nos regards cette déité,
Et tu verras les humains accourir en foule au pied de
ton autel.

Loin d'ici, impoſteur! il faut laiſſer à ceux que les
ſonges abuſent
Ton paradis, peuplé de jeunes nymphes,
Le ſourire qui anime les lèvres de CAMPBELL, dans ce
bas-monde
Tranſporte l'ame au deſſus de ton ciel *élevé*.

(*Critical Review; Monthly Review.*)

TABLE

DES

MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ÉCONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

